



**COMMUNE D'ECUBLENS/VD**



**Rapport de gestion  
de la Municipalité  
au Conseil communal**

**2019**



## **Légendes des photos de la page de garde**

- **Nouveau collège Croset-Parc, août 2019**
- **La Route Lyrique – Opéra « Les Chevaliers de la table ronde », 3 juillet 2019**
- **Cérémonie de hissage du drapeau des JOJ 2020, 19 septembre 2019**
- **Réfection de la RC82, Pont-Bleu**

# Table des matières 2019

## Partie communale

- Préambule ..... 1
- Municipalité ..... 2 - 9

## Conseil communal

- Bureau du Conseil communal – Séances du Conseil communal ..... 10
- Préavis ..... 11 - 18
- Réponses aux vœux de la Commission de gestion 2019 ..... 19 - 21
- Votations et élections fédérales ..... 22 - 23

## Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines (Christian Maeder)

- Greffe municipale ..... 24 - 27
  - Domaines ..... 27
  - Autorisations générales ..... 27 - 28
  - Visite préfectorale ..... 28
  - EPFL et UNIL – Prix de la Ville d'Ecublens ..... 29
  - Naturalisations ..... 30 - 31
  - Archives communales ..... 32 - 33
- Service des finances ..... 34
  - Comptes annuels ..... 35 - 37
  - Abonnements AG-Flexi et CGN ..... 38 - 39
- Service des ressources humaines ..... 40
  - Recrutement ..... 40 - 41
  - Personnel communal ..... 41 - 48

## Sécurité publique – Population – Systèmes d'information (Michel Farine)

- Police – Activités communales ..... 49 - 53
- Service du contrôle des habitants ..... 54
  - Contrôle des habitants et bureau des étrangers ..... 54 - 55
  - Autorisations de stationnement ..... 55
  - Registre des inhumations ..... 55
  - Registre des chiens ..... 55 - 56
  - Registre civique ..... 56 - 57
  - Taxes de séjour ..... 57
  - Evaluation des prestations ..... 57 - 58
  - Statistiques population ..... 58 - 65
- Informatique et télécommunications ..... 66 - 70

## Urbanisme – Mobilité (Jean-Louis Radice)

- Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions ..... 71 - 72
  - Section police des constructions ..... 73 - 74
  - Section urbanisme ..... 75 - 76
  - Section mobilité ..... 77 - 79

## Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement (Pascale Manzini)

- Service des affaires sociales, familiales et du logement ..... 80 - 81
  - Aides communales et subventions ..... 81 - 84
  - Aînés ..... 85
  - Prévention ..... 85 - 86
  - Logement ..... 86 - 88
  - Travail – Chômage et autres tâches ..... 88 - 89
  - Accueil de jour des enfants ..... 90 - 92
  - Accueil familial de jour ..... 92 - 94
- Service administratif des affaires scolaires ..... 95

○ Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) -----	96
○ Local pique-nique – Réfectoires scolaires-----	97 - 98
○ Devoirs surveillés -----	99
○ Transports scolaires – Bus scolaire – Pédibus – Patrouilleurs scolaires-----	99 -100

### **Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique (Jean Cavalli)**

● Service des travaux -----	101 - 103
○ Réfection des routes – Projets particuliers -----	103 - 105
○ Travaux d'entretien courants section voirie et espaces verts -----	106 - 108
○ Environnement – Déchets – Forêts – Promotion économique-----	109 - 111

### **Bâtiments – Epuration – Développement durable (Danièle Petoud)**

● Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable -----	112 - 115
○ Bâtiments (projets et développement) -----	116 - 118
○ Bâtiments (maintenance et transformations) -----	118 - 120
○ Développement durable -----	121 - 126
○ Epuration des eaux -----	127 - 130
○ Administration des salles et manifestations -----	130 - 132

### **Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises (Sylvie Pittet Blanchette)**

● Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises -----	133 - 134
○ Activités socioculturelles -----	134 - 136
○ Activités sportives-----	136 - 138
○ Subventions à des institutions -----	138 - 139
○ Supports d'informations communaux-----	139
○ Secteur jeunesse d'Ecublens -----	140 - 144
○ Bibliothèque communale -----	144 - 148

<b>Conclusions</b> -----	149
--------------------------	-----

## **Organismes intercommunaux et relations extérieures**

*Cette année, la Municipalité a décidé que le contenu de son rapport de gestion se limiterait à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement. Toutefois, des liens qui vous permettront d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.*

### **Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines**

● Bureau intermunicipal (BI) – Syndics de l'Ouest lausannois -----	150
● Lausanne Région -----	150
● Inspection intercommunale des chantiers (IIC) -----	151
● Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge -----	151

### **Sécurité publique – Population – Systèmes d'information**

● Police Ouest lausannois -----	151
● Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne -----	151 - 159
● Organisation régionale de la protection civile (ORPC) -----	160
● Service intercommunal des taxis (SIT) -----	160

### **Urbanisme – Mobilité**

● Commission COH -----	160 - 161
● Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) -----	162 - 168
● Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) -----	168 - 170
● Transports publics de la région lausannoise SA (tl) -----	170

## **Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement**

- Fondation « Les Baumettes » -----170
- Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) -----170
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) -----170
- Conseil d'établissement -----171
- Direction des écoles -----171
- Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » ----- 172 - 173
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) -----173
- Association des 55+ d'Ecublens -----173

## **Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique**

- Valorsa SA -----174
- EPFL Innovation Park -----174

## **Bâtiments – Epuration – Développement durable**

- Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ----- 174 – 175
- Step de Vidy -----175
- Epuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) -----176

## **Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises**

- Commission intercommunale de la taxe de séjour ----- 176 - 177
- Ecublens Animation -----178
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)-----178
- Galerie du Pressoir ----- 179 - 180
- Ludothèque « Le Dé Blanc » ----- 180 - 183
- Théâtre Kléber-Méleau -----183
- Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois -----183
- Conseil des Jeunes ----- 183 - 184
- Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois ----- 184 - 185
- Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers ----- 186 - 188
- Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise évangélique réformée) ----- 188 - 190
- Paroisse de Renens et environs (Eglise catholique romaine) -----190



## Préambule

Monsieur le Président du Conseil communal,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Le ralentissement de la conjoncture se confirme et l'évolution en Suisse fait écho à l'évolution internationale. Pour 2019, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'élève à 0,9 %. L'industrie manufacturière a été le principal moteur de la croissance en Suisse, avec toutefois une évolution très inégale pour les différentes branches qui la composent. Le secteur des services a également contribué de manière positive à la croissance du PIB. Du côté des dépenses, la croissance a été soutenue tant par le commerce extérieur que la demande intérieure, favorisée par le recul des prix à la consommation.

L'économie vaudoise va toujours bien dans un environnement conjoncturel mondial en perte de vitesse. Elle maintient, en 2019, son PIB au-dessus de la moyenne nationale, à 1,5 %. Malgré une baisse de régime par rapport à 2018 (+2,9 %), la dynamique devrait rester positive, notamment grâce au soutien des branches actives sur le marché intérieur et les ventes de produits vaudois à l'étranger.

Pour l'exercice 2019, les comptes communaux présentent un excédent de revenus de Fr. 2'096'922.-, soit une amélioration du résultat par rapport à la perte de Fr. 1'217'200.- inscrite au budget avant prélèvement dans la réserve générale et celle constituée pour l'entrée en vigueur de la RIE III. Ce résultat inattendu est très réjouissant. Il s'explique principalement par un gain extraordinaire de Fr. 2'350'000.- dû à la vente d'une start-up en 2015.

Globalement, la situation financière d'Ecublens demeure parfaitement saine et équilibrée. Elle présente un ratio fonds propres - fonds étrangers en diminution mais toujours favorable (59 % - 41 %), qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance, mais aussi prudence, en raison des retombées encore inconnues liées à la crise provoquée par la pandémie mondiale de ce début d'année 2020.

A Ecublens, l'année 2019 aura vu de grands projets se concrétiser. Tout d'abord l'ouverture, à la rentrée scolaire, du nouveau collège Croset-Parc, avec ses 22 salles de classe, sa structure d'accueil pour les enfants et sa salle de gymnastique double. Ensuite, la fin du long chantier de requalification du Tir-Fédéral et de reconstruction du Pont-Bleu, mené en collaboration avec le Canton, Chavannes-près-Renens, Crissier et l'EPFL. Deux ans de travaux qui trouvent leur épilogue dans le respect des délais et des crédits votés, dont 8,23 millions de francs pour Ecublens. Enfin, l'important chantier de démolition et de reconstruction de notre Auberge communale a débuté et avance bien.

J'exprime mes sincères remerciements aux employées et employés de nos services communaux pour leur fidélité et la parfaite qualité du travail accompli durant l'année écoulée. Merci également à notre organe de contrôle, la fiduciaire Fidinter SA, qui a effectué la révision de nos comptes 2019.

J'adresse enfin des remerciements tout particuliers aux Conseillères et Conseillers communaux pour leur engagement, ainsi que pour la confiance entretenue avec la Municipalité.

*Christian Maeder,  
Syndic*



## **Rapport de la Municipalité d'Ecublens/VD au Conseil communal sur la gestion pendant l'exercice 2019**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (art. 93b), du Règlement sur la comptabilité des communes (art. 34) et du Règlement du Conseil communal (art. 110 et suivants), la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆



*Au premier rang : Michel Farine, Jean Cavalli, Christian Maeder (Syndic), Jean-Louis Radice  
Au second rang : Pascale Manzini, Danièle Petoud, Sylvie Pittet Blanchette et Pascal Besson (Secrétaire municipal)*

## Municipalité

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	<b>Christian Maeder</b>	Michel Farine
Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique	<b>Jean Cavalli</b>	Christian Maeder
Sécurité publique – Population – Systèmes d'information	<b>Michel Farine</b>	Jean Cavalli
Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	<b>Pascale Manzini</b>	Sylvie Pittet Blanchette
Bâtiments – Epuration – Développement durable	<b>Danièle Petoud</b>	Jean-Louis Radice
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	<b>Sylvie Pittet Blanchette</b>	Pascale Manzini
Urbanisme – Mobilité	<b>Jean-Louis Radice</b>	Danièle Petoud

**Vice-présidence en 2019 :** Sylvie Pittet Blanchette.

**Séances de la Municipalité en 2019 :** 40 séances ordinaires et une journée « au vert » à l'Abbaye de St-Maurice.

**Nombre de décisions prises par la Municipalité en 2019 :** 850, soit une moyenne de 21 décisions par séance.



## Délégations de M. Christian Maeder, Syndic

- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » – Président
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal – Président
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Commission Mère-Sorge – Commission plénière
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Comité de direction – Président
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au comité – Vice-Président
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Délégué au Bureau du Secteur Ouest
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration – Représentant des Communes de Chavannes-près-Renens, Renens et Ecublens (dès le 20 mai 2019).
- TvT Services SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- Union des communes vaudoises (UCV) – Membre du Conseil
- Union des communes vaudoises (UCV) – Groupe des villes
- Valorsa SA – Représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac.

## **Délégations de M. Jean Cavalli**

- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation – Vice-Président
- Fondation EPFL Innovation Park (anciennement PSE) – Membre du Conseil de fondation
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- Valorsa SA – Délégué municipal.

## **Délégations de M. Michel Farine**

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – COPIL pour le projet d'organisation de défense incendie de la région (couronne) lausannoise (Vidis 20-25) – Membre du comité CCVIDIS
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Membre du Comité directeur
- Police de l'Ouest lausannois – Comité de direction – Président
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Membre de la Commission consultative du feu (CCF)
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Délégué municipal au Conseil intercommunal
- Stand intercommunal de tir, Echandens – Délégué municipal.

## Délégations de Mme Pascale Manzini

- Association « Réseau Santé Région Lausanne » (anciennement ARCOS) – Déléguée municipale
- Association des 55+ d'Ecublens – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Présidente du comité
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction – Présidente
- Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) – Présidente des délégués
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Venoge – Déléguée municipale
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement d'Ecublens – Présidente
- Coopérative Primavesta – Représentante au sein du Conseil d'administration
- Entente intercommunale « Les Alouettes » Morgins – Présidente du comité
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction – Vice-Présidente
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- La Maison Ouvrière « E » SA – Membre du Conseil d'administration
- Lausanne Région – Commission « Dépendances et prévention » – Présidente
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Planning familial de Renens et environs – Commission de consultation.

## **Délégations de Mme Danièle Petoud**

- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière – Vice-Présidente
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Fonds et attribution au développement durable – Présidente de la Commission
- Galerie du Pressoir – Déléguée municipale au comité
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Déléguée municipale
- Société coopérative du refuge – Déléguée municipale au comité
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- STEP de Vidy – Commission intercommunale.

## **Délégations de M. Jean-Louis Radice**

- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission municipale d'urbanisme – Délégué municipal
- Commission technique et de salubrité (CTS) – Délégué municipal
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au Groupement du triage forestier
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Plan directeur intercommunal – Délégué municipal
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Plan directeur intercommunal – Délégué municipal.
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Image directrice Vallaire-Venoge – Délégué municipal.
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Mobilité – Délégué municipal.
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

## Délégations de Mme Sylvie Pittet Blanchette

- Association de l'Ecole de musique d'Ecublens (Emuse) – Déléguée municipale au comité
- Association des amis du four de Renges – Déléguée municipale
- Association des amis du Tarmac Festival de Renens – Déléguée municipale au comité
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale et Présidente
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil des Jeunes d'Ecublens – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Déléguée municipale au comité
- Fondation « Kléber-Méleau » – Conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy) – Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Déléguée régionale au comité
- Intégration – Répondante communale auprès du Canton
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- Lausanne Région – Commission « Activités sportives »
- Lausanne Région – Commission « Formation et emploi des jeunes » – Présidente
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Ludothèque « Le Dé Blanc » – Déléguée municipale au comité
- Paroisse catholique de Renens et environs – Membre de la Commission de gestion
- Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse d'Ecublens – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Sociétés locales – USL – Déléguée municipale
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Déléguée municipale au comité.



# Conseil communal

**M. Nicolas Morel**  
Président  
*Jusqu'au 30 juin 2019*

**M. Michele Mossi**  
Président  
*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019*

## Bureau du Conseil communal

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019

### Président

Nicolas Morel



### 1<sup>er</sup> Vice-Président

Michele Mossi

### 2<sup>e</sup> Vice-Président

Gérald Lagrive

### Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

### Secrétaire suppléante

Gaëlle Weissert

### Scrutateurs

Géraldine Binggeli

Alain Blanchoud

### Scrutateurs suppléants

Inès Bortis Bagnoud

Anuta Pichon

### Huissiers

Béatrice Raball

Florent Durussel.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2019

### Président

Michele Mossi



### 1<sup>er</sup> Vice-Président

Gérald Lagrive

### 2<sup>e</sup> Vice-Président

Daniel Sage

### Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

### Secrétaire suppléante

Gaëlle Weissert

### Scrutateurs

Anuta Pichon

Alexandre Schelling

### Scrutateurs suppléants

Alain Blanchoud

Nicolas Morel

### Huissiers

Béatrice Raball

Florent Durussel.

◆ ◆ ◆ ◆

## Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 7 fois, soit les :

- 8 février 2019.
- 7 mars 2019.
- 17 mai 2019.
- 20 juin 2019.
- 3 octobre 2019.
- 28 novembre 2019.
- 13 décembre 2019.

◆ ◆ ◆ ◆



## Préavis municipaux

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants :

### Séance du 8 février 2019

#### N° 1 RC 1 étape 3 – Réaménagement entre l'avenue du Tir-Fédéral et la Venoge – Demande de crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- de valider le projet de réaménagement de la RC 1 étape 3, tronçon entre l'avenue du Tir-Fédéral et la Venoge ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 1'190'000.- TTC** (un million cent nonante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.115 « RC 1 étape 3 – Réaménagement entre l'avenue du Tir-Fédéral et la Venoge ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement. Cette dépense sera amortie en 30 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

#### N° 2 Déplacement du collecteur communal d'eaux claires, en lien avec le réaménagement de la route cantonale (RC 1) étape n° 3 – Demande de crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet de déplacement du collecteur communal d'eaux claires, ainsi que le remplacement du collecteur du chemin de Ruchoz, selon le préavis ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 220'000.- HT** (deux cent vingt mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil », plus précisément dans le compte n° 460.5010.157 « Route cantonale (RC 1) étape n° 3 – Déplacement du collecteur communal d'eaux claires ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement. L'amortissement interviendra, dès la fin des travaux, par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

#### N° 3 Rénovation des installations techniques, du bassin et des distributions du bâtiment Pluton – Demande de crédit d'étude

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le crédit d'étude pour le développement du projet de rénovation des installations techniques, du bassin et des distributions du bâtiment Pluton ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 450'000.- TTC** (quatre cent cinquante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 503.5030.231 « Pluton – Rénovation installations, bassin et distributions CE ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté, qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement. Cette dépense sera intégrée au montant total du futur crédit d'investissement qui sera amorti dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. En cas de refus du crédit d'investissement par le Conseil communal, le montant du crédit d'étude sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement.

#### **N° 4 Remplacement des panneaux d'information lumineux – Demande de crédit d'investissement**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter l'acquisition et l'installation de cinq nouveaux panneaux lumineux en remplacement des panneaux existants ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 109'000.- TTC** (cent neuf mille francs) pour cet achat.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 153 « Animations culturelles et récréatives » et la nature n° 5060 « Mobilier, machines et véhicules », plus précisément dans le compte n° 153.5060.323 « Remplacement des panneaux lumineux ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin des travaux. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

### **Séance du 7 mars 2019**

#### **N° 5 Adoption du plan de quartier « Au Record d'Ouchy II »**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter les réponses aux oppositions formulées lors de l'enquête publique du plan partiel d'affectation « Au Record d'Ouchy II » ;
- d'adopter le plan de quartier « Au Record d'Ouchy II » et son règlement, tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique du 18 août au 16 septembre 2018 ;
- d'adopter la modification du plan général d'affectation au sujet de la parcelle n° 656 ;
- de donner tous pouvoirs à la Municipalité pour plaider, signer toute convention, transiger et compromettre devant toute instance dans le cadre de tout litige consécutif à l'adoption du plan de quartier « Au Record d'Ouchy II ».

#### **N° 6 Remplacement du véhicule de marque Pony Junior – Demande de crédit**

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le remplacement du véhicule Pony Junior ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 196'000.-** (cent nonante-six mille francs) pour le remplacement du véhicule Pony Junior de la section Voirie et espaces verts du Service des travaux.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5060 « Achats d'équipements », plus précisément dans le compte n° 430.5060.326 « Remplacement véhicule Boschung Pony ».

Cette dépense sera amortie en 10 ans, conformément à l'art. 17 lettre b du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

### Séance du 17 mai 2019

#### N° 7 Passerelle au-dessus de la route de la Pierre RC 76b à la hauteur du chemin des Chênes – Demande de crédit d'étude

Le Conseil communal décide :

- de valider l'étude de la passerelle au-dessus de la route de la Pierre RC 76b à la hauteur du chemin des Chênes ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 144'000.-** (cent quarante-quatre mille francs) pour son étude.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section no 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.154 « Passerelle rte de la Pierre – CE ».

Elle sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera intégrée au montant total du futur crédit d'investissement qui sera amorti dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. En cas de refus du crédit d'investissement par le Conseil communal, le montant du crédit d'étude sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement.

#### N° 8 Implantation d'installations numériques dans les établissements scolaires d'Ecublens

Le Conseil communal décide :

- d'accepter l'installation de *beamers* à focale ultra-courte avec la fonction interactive, munis d'une Apple TV et d'un visualiseur, pour les collèges de la Coquerellaz et du Croset actuel, y compris le renouvellement des tableaux de classe dans ce dernier bâtiment et celui du bâtiment Sempa de la Coquerellaz ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 159'000.-** (cent cinquante-neuf mille francs) pour cette implantation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5060 « Mobilier, machines et véhicules », plus précisément dans le compte n° 503.5060.301 « Croset – Coquerellaz – Implantation d'installations numériques ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin des travaux. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

#### N° 9 Requalification de l'allée du Croset – Demande de crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet de réfection de l'allée du Croset et d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 390'000.-** (trois cent nonante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.162 « Croset – Requalification de l'allée ».

Elle sera amortie en 20 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des Communes.

La dépense nette estimée de Fr. 220'000.- (soit après déduction de la participation de Technoparc Sàrl,) sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle n'entraînera pas de nouvelles charges annuelles de fonctionnement hormis les coûts du capital.

#### N° 10 Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 10 – Villars/Triaudes

Le Conseil communal décide :

- d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 10, Villars/Triaudes ;
- d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de **Fr. 364'000.- TTC** (trois cent soixante-quatre mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 du préavis ;
- d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de **Fr. 56'000.- HT** (cinquante-six mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 du préavis.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte n° 460.5620.066 « Sorge, secteur 10, Villars/Triaudes », et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

#### N° 11 Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2019

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2019 représentant au total une **augmentation des charges de Fr. 152'900.-** (cent cinquante-deux mille neuf cents francs) et une **augmentation des revenus de Fr. 68'200.-** (soixante-huit mille deux cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux du préavis.

Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.

- de prendre acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2019 est dès lors arrêté comme suit :

	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
Excédent de revenus initialement prévu au budget 2019		Fr. 112'300.-
Charges complémentaires	Fr. 152'900.-	
Revenus complémentaires		Fr. 68'200.-
Totaux	<u>Fr. 152'900.-</u>	<u>Fr. 180'500.-</u>
Résultat intermédiaire (excédent de revenus)		Fr. 27'600.-
Prélèvement dans le fonds « Réserve générale »		<u>Fr. -.-</u>
Nouvel excédent de revenus prévu au budget 2019		<u>Fr. 27'600.-</u>

### Séance du 20 juin 2019

**Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2018**

**Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny – exercice 2018**

**Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2018**

**Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2018**

**Comptes du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2018**

**Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – exercice 2018**

Le Conseil communal décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2018 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2018 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2018 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2018 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2018 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2018 et d'adopter les comptes de la Commune d'Ecublens/VD arrêtés au 31 décembre 2018.

**Elections pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 :**

Président

M. Michele Mossi est élu.

1<sup>er</sup> Vice-Président

M. Gérald Lagrive est élu.

2<sup>e</sup> Vice-Président

M. Daniel Sage est élu.

**Séance du 3 octobre 2019**

**N° 12 Temple du Motty – Réfection du mur de soutènement – Demande d'un crédit complémentaire**

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de **Fr. 90'000.-** (nonante mille francs) pour la réalisation des travaux de réfection du mur du Temple du Motty et de l'ajouter au montant alloué par le préavis n° 2018/14.

Cette dépense complémentaire sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 310 « Terrains communaux » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 310.5030.212 « Temple – Réfection du mur de soutènement ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin des travaux. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

**N° 13 Modification du raccordement des eaux usées du bassin versant « Larges Pièces » à la STEP de l'ERM – Demande de crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter la modification du raccordement des eaux usées du bassin versant « Larges Pièces » à la STEP de l'ERM ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 842'000.- HT** (huit cent quarante-deux mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil », plus précisément dans le compte n° 460.5010.114 « Eaux usées Larges Pièces – Déviation vers ERM ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement. L'amortissement interviendra, dès la fin des travaux, par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

**N° 14 Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire**

Le Conseil communal décide, après amendement à l'article 9 :

- d'adopter le Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire.

**N° 15 Nouveaux statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile de l'Ouest lausannois**

Le Conseil communal décide :

- d'adopter, tels que proposés, les statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile de l'Ouest lausannois.

**N° 16 Arrêté d'imposition pour les années 2020 à 2022**

Le Conseil communal décide :

- d'approuver l'arrêté d'imposition de la Commune d'Ecublens pour les années 2020 à 2022 tel que présenté par la Municipalité dans le préavis, à savoir une baisse du taux d'imposition à 62.5.

**Séance du 28 novembre 2019****N° 17 Mon Repos – Transformation de la salle des réceptions – Demande de crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet de transformation de la salle des réceptions à Mon Repos, selon le préavis présenté ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 145'000.-** (cent quarante-cinq mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 351 « Bâtiments administratifs et techniques » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 351.5030.233 « Mon Repos – Transformation de la salle des réceptions ».

L'amortissement interviendra en une seule fois, dès la fin des travaux. Il sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

**N° 18 Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset – Demande de crédit d'étude**

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le crédit d'étude pour la reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 460'000.-** (quatre cent soixante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par un emprunt non affecté, qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 355 « Autres bâtiments » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte 355.5030.230 « Croset – Reconstruction du bâtiment de la place des sports CE ».

Elle sera intégrée au montant total du futur crédit d'investissement qui sera amorti dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. En cas de refus du crédit d'investissement par le Conseil communal, le montant du crédit d'étude sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement.

**N° 19 Centre sportif de Malley – Demande d'un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2019**

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2019 d'un montant de **Fr. 48'800.-** (quarante-huit mille huit cent francs) afin de compléter la participation de la Commune au déficit d'exploitation 2018-2019 du Centre sportif de Malley, jusqu'à fin 2019, soit pour 9 mois.

Cette dépense sera comptabilisée sous le compte n° 170.3653.13 « Participation CSM (Centre sportif de Malley) ».

- de prendre acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2019 est dès lors arrêté comme suit :

	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
Excédent de revenus initialement prévu au budget 2019		Fr. 27'600.-
Charge complémentaire	Fr. 48'800.-	
Revenu complémentaire		Fr. _____ -.-
Totaux	<u>Fr. 48'800.-</u>	<u>Fr. 27'600.-</u>
Résultat intermédiaire (excédent de charges)		Fr. -21'200.-
Prélèvement dans le fonds « Réserve générale »		<u>Fr. 21'200.-</u>
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2019		<u>Fr. _____ -.-</u>

## Séance du 13 décembre 2019

**Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – exercice 2020**

**Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny – exercice 2020**

**Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2020**

**Budget du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2020**

**Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2020**

**Budget communal – exercice 2020**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le budget de l'exercice 2020 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2020 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2020 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2020 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2020 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'accepter le budget communal 2020, avec l'amendement suivant :

**Comptes de fonctionnement, page 37 :**

**« Que le poste n° 171.3170.02 [Activités et manifestations sportives], actuellement à Fr. 111'000.- soit porté à Fr. 200'000.- afin de permettre des activités plus variées pour notre population, et cela aussi en été. »**

et de prendre acte du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2019 à 2024.



Séance du 13 décembre 2019 – Salle du Grand Conseil ©jpm

◆ ◆ ◆ ◆



## Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion 2018/2019 pour l'exercice 2018

Vous trouverez ci-après les réponses aux vœux que la Commission de gestion 2018/2019 pour l'exercice 2018 a émis dans son rapport du 29 mai 2019

**1) La Commission de gestion émet le vœu que les procédures concernant les crédits d'études et préavis soient mises par écrit pour chaque service et qu'elles soient autant que possible harmonisées entre elles.**

### Réponse :

Les procédures concernant les appels d'offres d'étude sont déjà identiques pour chaque service dans leur structure générale. Le type de procédure suit la Loi fédérale sur les marchés publics, ainsi que la Directive sur l'engagement des dépenses. Cette dernière est plus restrictive que la loi, soit :

- De Fr. 0.- à Fr. 25'000.-, procédure gré à gré.
- De Fr. 25'000.- à Fr. 250'000.-, procédure sur invitation, minimum 3 offres.
- Dès Fr. 250'000.-, procédure ouverte.

Les critères d'adjudication sont adaptés selon le type de marché et la complexité de l'étude, conformément au guide des marchés publics.

L'ensemble des processus sont déjà harmonisés au sein des services techniques. Il n'est pas nécessaire d'établir des procédures spécifiques puisqu'elles existent déjà via les règlements de la SIA (Société suisse des ingénieurs et des architectes). Les procédures sont différentes selon le type de prestation d'études et leur contenu est défini par les règlements des normes SIA comme suit :

- SIA 102 – prestations et honoraires d'architectes.
- SIA 103 – prestations et honoraires d'ingénieurs civils.
- SIA 105 – prestations et honoraires d'architectes paysagistes.
- SIA 108 – prestations et honoraires d'ingénieurs mécaniciens, électriciens et spécialistes en installation du bâtiment.

- SIA 110 – prestations et honoraires d'urbanistes.

Pour les concours de projets, les procédures sont définies dans le règlement des normes SIA 142 et 144 (Règlement des concours et des appels d'offres des prestations d'ingénierie et d'architecture).

Le Conseil communal est informé par le biais des communications municipales du recours à la disposition n° 4 « Autorisation générale d'engager des dépenses pour des crédits d'étude » du préavis de début de législature n° 2016/16, conformément à la note de service du 24 octobre 2018 du Greffe municipal.

**2) La CoGes émet le vœu que les activités du Centre des jeunes soient en priorité des activités collectives. Elle souhaite aussi que les activités soient communiquées à plus large échelle.**

### Réponse :

Le Centre de jeunes répertorie chaque année, dans le rapport annuel de gestion, la liste de ses activités. Ainsi, en 2018, sur les 54 activités mentionnées, 51 d'entre elles ont été collectives, à savoir qu'elles ont impliqué entre 4 et 40 jeunes à chaque fois.

Quant à 2019, sur les 37 activités listées, 35 d'entre elles étaient des activités collectives. Celles-ci sont interculturelles et intergénérationnelles. Elles prennent principalement la forme d'ateliers de chant, de musique, de rap, de bricolage, de dessins, de prévention, de peinture, de théâtre, de cinéma, de pâtisseries ou de repas confectionnés et pris en commun, de sport en salle, voire de soirées à thème, de loisirs et de jeux. Seuls certains cours de chant, ainsi que des ateliers spécifiques de dessins de mode-stylisme et des ateliers de rap, ont été donnés de façon individuelle.

Les activités du Centre des jeunes sont donc en priorité des activités collectives et continueront à l'être, bien que, en dehors des activités, le nombre de suivis individuels augmente.

L'équipe actuelle du Centre se veut pluridisciplinaire et proposera aux jeunes un travail social global, grâce à l'équilibre du personnel formé en éducation et en animation.

Enfin s'agissant de la communication des activités du Centre, celle-ci était jusqu'ici principalement transmise directement aux utilisateurs du Centre, parfois aux écoles, ainsi qu'au Réseau jeunesse de l'Ouest lausannois et sur les panneaux lumineux de la Commune.

D'ici à la rentrée scolaire 2020-2021, un programme d'activités trimestriel sera transmis aux écoles, via le site internet de la Commune, voire le journal d'Ecublens, les réseaux sociaux (à définir) et le site internet de Groupe Coordination Jeunesse du district de l'Ouest lausannois ([www.j-ouest.ch](http://www.j-ouest.ch)).

**3) La CoGes émet le vœu que la salle de l'Oiseau de l'Ouest soit mieux exploitée et mise à disposition d'autres utilisateurs.**

**Réponse :**

La salle de réunion de l'Oiseau de l'Ouest est déjà mise à disposition des sociétés locales, associations, partis politiques et services communaux. Régulièrement, elle est proposée en alternative aux autres salles de réunion communales. Sa situation géographique restreint son attractivité malgré une desserte en transport public existante. Elle est utilisée tous les jours de la semaine, sauf le mercredi, pour le réfectoire scolaire à midi.

**4) La CoGes émet le vœu que le formulaire de saisie des vacances horaires des Municipaux soit uniformisé.**

**Réponse :**

Une solution informatique est actuellement à l'étude et une séance de démonstration sera prévue début 2020. Si elle est concluante, le Service des ressources humaines proposera cette solution à la Municipalité.

**5) La CoGes émet le vœu qu'un compte soit ouvert afin de regrouper les coûts en rapport avec la patinoire.**

**Réponse :**

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2020, la Municipalité a décidé, dans un souci de clarté et de transparence, de séparer les frais relevant des activités et manifestations dites « culturelles » d'une part, de ceux relevant des activités et manifestations dites « sportives » d'autre part.

Ceci a permis d'établir clairement les montants dévolus à chaque domaine. Dans ce cadre, la Municipalité n'a toutefois pas jugé opportun d'aller plus loin dans la démarche en créant, dans la section « sport », une rubrique dédiée spécifiquement à la patinoire, laquelle regrouperait tous les comptes en lien avec la mise en place à Ecublens de la patinoire éphémère.

**6) La CoGes émet le vœu que la Municipalité se penche sur une réflexion globale des besoins en activités sportives et culturelles de la Commune. Le budget hors activité patinoire doit permettre le développement d'autres activités sportives et culturelles.**

**Réponse :**

Une réflexion globale est actuellement menée par le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, compte tenu de ses ressources, avec pour objectif de permettre à la Municipalité de définir, d'une part, la politique culturelle de la Commune et, d'autre part, la politique communale des sports.

Ceci lui permettra de fixer les lignes directrices et missions en matière culturelle et sportive, ainsi que de préciser clairement les besoins dans ces domaines. Conscient qu'il s'agit d'un travail important et de longue haleine, le Service a déjà mené, en fonction de ses moyens, des actions favorisant l'accès au sport pour tous, comme La plus grande leçon de gym, l'OpenSunday, ou des activités de plein air gratuites comme la Zumba, l'Urban-training, le yoga. De plus, il a également organisé différentes actions culturelles, apportant ainsi la culture au cœur de notre cité, comme la venue de la Route lyrique de l'Opéra de Lausanne.

**7) La CoGes émet le vœu que la Municipalité informe le Conseil communal de l'avancement du dossier concernant l'opposition de la jonction autoroutière et qu'elle lui transmette les différents documents de l'opposition lorsque la procédure sera terminée.**

**Réponse :**

La Municipalité informera volontiers le Conseil communal de l'évolution de la procédure concernant son opposition au projet

de nouvelle jonction autoroutière d'Ecublens et d'élargissement de l'échangeur d'Ecublens. A l'issue de la procédure, la Municipalité évaluera si les documents de l'opposition peuvent, en tout ou partie, être rendus publics (la CoGes les a déjà consultés lors de l'examen de l'exercice comptable 2018).

La Municipalité précise que lors de la rédaction de cette réponse, en janvier 2020, aucune suite n'avait été donnée à l'opposition déposée le 7 décembre 2018 auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Votations fédérales

Résultats pour la Commune d'Ecublens

10 février 2019 – Votation fédérale



**Initiative populaire « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »**

Electeurs inscrits	5'559
Votants	1'908
Participation	34.32 %
Oui	761
Non	1'117

**Résultat refusée**

19 mai 2019 – Votations fédérales



**Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)**

Electeurs inscrits	5'658
Votants	2'325
Participation	41.09 %
Oui	1'823
Non	449

**Résultat acceptée**

**Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)**

Electeurs inscrits	5'658
Votants	2'325
Participation	41.09 %
Oui	1'715
Non	585

**Résultat accepté**

◆ ◆ ◆ ◆

## Elections fédérales



20 octobre 2019 – Election au Conseil national et au Conseil des Etats

**Election des 19 membres vaudois du Conseil national**

• Electeurs inscrits :	5'683
• Bulletins rentrés :	1'995
• Bulletins blancs :	15
• Bulletins nuls :	22
• Bulletins valables :	1'958
• Taux de participation :	35.10 %

**Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (1<sup>er</sup> tour)**

• Electeurs inscrits :	5'683
• Bulletins rentrés :	2'064
• Bulletins blancs :	18
• Bulletins nuls :	18
• Bulletins valables :	2'046
• Taux de participation :	36.32 %

Suffrages obtenus à Ecublens par les candidats au Conseil des Etats :

• Bachmann François	75
• Béglé Claude	85
• Borel Bernard	48
• Buffat Michaël	312
• Chevalley Isabelle	198
• Français Olivier	594
• Luccarini Yvan	31
• Marra Ada	878
• Meinherz Franziska	40
• Nicolet Jacques	326
• Pahud Olivier	6
• Pointet François	105
• Thorens Goumaz Adèle	878
• Tiburzio Annick	9
• Timofte Anaïs	47
• Voix éparses	16
• <b>Total</b>	<b>3'648</b>

Aucun candidat n'est élu au 1<sup>er</sup> tour.

## 10 novembre 2019 – Election au Conseil des Etats

### Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (2<sup>e</sup> tour)

- Electeurs inscrits : 5'675
- Bulletins rentrés : 1'837
- Bulletins blancs : 12
- Bulletins nuls : 21
- Bulletins valables : 1'816
- Taux de participation : 32.37 %

### Suffrages obtenus à Ecublens par les candidats :

- **François Olivier** 879 **Elu**
- Marra Ada 969 Non élue
- **Thorens Goumaz Adèle** 995 **Elue**
- Voix éparses 0
- Total 2'843



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

# **Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines**

**M. Christian Maeder**  
Syndic

**M. Pascal Besson**  
Secrétaire municipal

**M. Claude Salzmänn**  
Chef du Service des finances

**Mme Françoise Matti**  
Cheffe du Service des ressources humaines

## Greffes municipal

### ORGANISATION DU SERVICE



© Bernard Landon

Le Greffe municipal était composé, au 31 décembre 2019, de sept collaborateurs pour un total de 5.8 EPT, de deux collaboratrices pour les Archives communales, un auxiliaire et un apprenti, à savoir :

- 1 Chef de service, Secrétaire municipal.
- 1 Secrétaire municipal adjoint à 100 %.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 employée de commerce à 100 %.
- 1 responsable des naturalisations à 70 %.
- 1 responsable du site internet à 40 %.
- 1 huissier à 70 %\*.
- 1 archiviste à 30 % + 1 spécialiste en information documentaire à 20 %\*\*.
- 1 auxiliaire (huissier remplaçant).
- 1 apprenti employé de commerce.

\* A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2019, le taux d'occupation de l'huissier municipal est passé de 50 à 70 %. Travaillant à 100 % pour la Commune, son taux d'activité au SBED a été réduit à 30 %. Cette adaptation se justifie par une tournée du courrier interne plus longue, une augmentation du travail d'intendance et la fermeture temporaire de la grande salle du Motty.

\*\* Par simplification administrative, ces personnes, qui travaillent également pour les Communes de Prilly et Jouxens-Mézery, sont engagées et salariées par la Commune de Prilly, laquelle répartit et facture annuellement les charges salariales et les autres frais (voir le compte n° 110.3521). Elles ne figurent dès lors pas dans l'effectif du personnel communal comptabilisé par le Service des ressources humaines.

### TACHES DU SERVICE

Les principales tâches du Service sont les suivantes :

- Préparation des séances et secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, procès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions municipales aux services de l'administration communale).
- Rédaction de la correspondance municipale.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.
- Communication.
- Soutien juridique.
- Secrétariat du Syndic.
- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux Conseillers communaux (préavis, communications municipales, réponses aux interpellations, procès-verbaux, ordres du jour) et insertion de ces documents dans la zone sécurisée du site internet communal (extranet), puis dans la partie publique.
- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, approbation cantonale, interpellations, vœux, questions).
- Relations et coordination avec le Conseil communal (Président, Secrétaire, Commission de gestion, etc.).
- Réalisation du rapport de gestion, en collaboration avec les services communaux et les organismes intercommunaux.
- Ouverture et acheminement du courrier pour toute l'administration communale.
- Gestion du site internet de la Commune, de l'intranet pour le personnel communal et de la zone sécurisée du Conseil communal (extranet).
- Gestion administrative des domaines.
- Gestion de l'économat pour toute l'administration communale.
- Traitement des dossiers des candidats à la naturalisation et organisation des tests de connaissances élémentaires.
- Renseignements généraux à la population.
- Formation de l'apprenti.
- Gestion des archives communales.
- Organisation de l'affichage électoral.

- Etablissement d'actes de mœurs.
- Gestion du vin communal.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relations avec les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.
- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Inédit Publications SA, tous les 2-3 ans.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance hebdomadaire des Chefs de services de l'administration communale.

### PROJETS ET ACTIVITES PONCTUELLES

- Finalisation de la mise en œuvre, au niveau communal, de la nouvelle procédure de naturalisation.
- Finalisation de la création d'un intranet pour le personnel communal.
- Finalisation de la mise à jour des formulaires en ligne sur le site internet et création d'un espace dédié aux sociétés locales.
- Organisation d'une *garden-party* en l'honneur des nouveaux citoyens suisses et bourgeois d'Ecublens.
- Organisation d'une journée de formation et d'échanges pour une délégation de 25 Albanais représentant des autorités locales et régionales de ce pays, dans le cadre d'un programme de la Confédération (DDC-Helvetas) de renforcement de la démocratie locale en République d'Albanie, à laquelle ont activement participé le Président et la Secrétaire du Conseil communal, ainsi que le Syndic et Mme Manzini.
- Organisation d'une soirée de dégustation et de souscription des vins de la Ville d'Ecublens, pour les membres du Conseil communal et du personnel communal.

### Nouvelle procédure de naturalisation

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois du 19 décembre 2017 (nLDCV), la Municipalité a défini la

procédure et l'organisation interne permettant de répondre aux nouvelles exigences fédérales et cantonales.

Après avoir examiné les différentes alternatives prévues par la nouvelle loi, l'Autorité exécutive a dû renoncer à maintenir une Commission de naturalisation.

Les candidats doivent maintenant déposer leur dossier au Service de la population du Canton (SPOP), à Lausanne, lequel examine si certaines conditions matérielles sont remplies. Puis, le dossier est transmis à la commune de résidence qui est chargée de faire passer le test de connaissances élémentaires et d'évaluer l'intégration et la familiarisation avec les conditions de vie en Suisse, ainsi que le respect de l'ordre public (impôts, etc.).

Le Greffe municipal a donc défini les « questions locales » pour ces tests, effectués par écrit au moyen d'un questionnaire à choix multiples (QCM). Les personnes ayant suivi 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse en sont dispensés.

Un entretien individuel est proposé à tous les candidats afin de les soutenir et les conseiller dans leur démarche pour l'obtention du droit de cité.

### Intranet – Mise en ligne



Après de nombreux mois de travail, le projet de site intranet, mené avec la collaboration des services communaux, a été mis en ligne à mi-décembre.

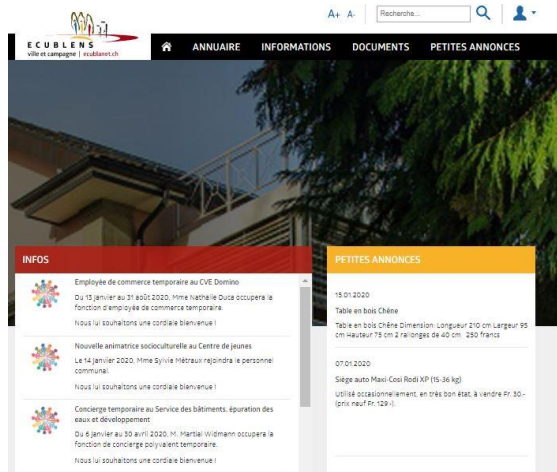
Cet outil, baptisé « Ecublanet » et destiné exclusivement au personnel communal, permet de partager des informations et des fichiers (directives, modes d'emploi, modèles de documents, formulaires internes, etc.). Il permet également à la Municipalité et au Service des ressources humaines de communiquer des informations officielles au personnel.

Parmi les nombreuses rubriques disponibles, un annuaire du personnel permet aux collaborateurs de rechercher rapidement toutes les informations nécessaires, en effectuant des tris par service ou par lieu de



travail notamment, ou en tapant des mots-clés relatifs aux tâches par exemple.

Un service de petites annonces est également offert aux collaborateurs.

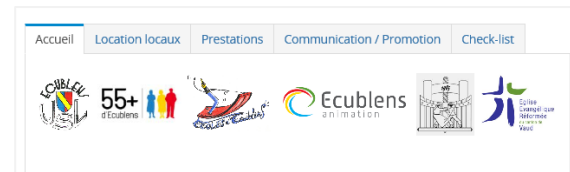


### Mise à jour des formulaires en ligne sur le site internet [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch) et création d'un espace dédié aux sociétés locales

Suite à l'interpellation déposée le 23 juin 2017 par M. Alain Blanchoud, Conseiller communal, une étude a été menée afin de faciliter la tâche des citoyens.

En effet, de nombreux formulaires ont été modernisés afin de pouvoir être complétés en ligne et envoyés directement ou remplis à l'écran et imprimés (pour ceux nécessitant une signature). Ce projet a nécessité une importante coordination interservices.

De plus, un espace réservé aux sociétés membres de l'USL (y c. les 55+ d'Ecublens, la Direction des écoles, Ecublens Animation, la Galerie du Pressoir et la Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice) a été créé sur le site internet communal ([www.ecublens.ch/cadre-de-vie/entreprises-societes-associations/espace-reserve-aux-societes-membres-de-l-usl](http://www.ecublens.ch/cadre-de-vie/entreprises-societes-associations/espace-reserve-aux-societes-membres-de-l-usl)). Ce travail est le fruit d'une étroite collaboration entre le Greffe municipal, le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable et le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.



### Garden-party en l'honneur des nouveaux citoyens suisses et bourgeois d'Ecublens



Le lundi 26 août 2019, afin de féliciter ses nouveaux bourgeois, la Municipalité les a conviés à une *garden-party* dans le cadre bucolique du parc de Mon Repos, organisée par le Greffe municipal, avec l'aide précieuse du Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable et du Service des travaux.



Près de 100 personnes ont répondu favorablement à cette invitation. C'est sous un magnifique soleil qu'un magicien a accueilli les convives et les a bluffés par ses tours de magie. Cette soirée fût un succès et a clôturé en beauté le parcours de l'obtention de la bourgeoisie d'Ecublens.

### Soirée de dégustation des vins de la Ville d'Ecublens



Le jeudi 21 novembre 2019, à la salle des réceptions de Mon Repos, une soirée de dégustation et de souscription des vins de la Ville d'Ecublens a été organisée à l'intention des membres du Conseil communal et du personnel communal.

Une trentaine de personnes sont venues déguster quelques-uns des excellents crus issus des 6'853 m<sup>2</sup> de vignes communales (cépages : Merlot, Gamaret, Chasselas, Viognier et Sauvignon).

### DOMAINES



Outre la gestion courante, les dossiers suivants ont été traités durant l'année :

- Mise à jour de tous les baux à ferme.
- Vignes communales, parcelle n° 940 à Mon Repos : jusqu'en 2019, une partie de cette parcelle, sur laquelle est planté le Chasselas, était louée au Domaine Henri Cruchon SA, lequel revendait à la Commune une partie des bouteilles qui en étaient issues. Comme toutes les autres vignes font l'objet d'un contrat d'entretien, il a été décidé, en accord avec le locataire, de soumettre la parcelle de Chasselas au même régime que les autres vignes dès le 1<sup>er</sup> octobre

2019, aucun motif ne justifiant cette différence de traitement, probablement historique. Désormais, toutes les vignes communales font l'objet d'un contrat d'entretien. Le raisin vendangé, propriété de la Ville, est ensuite vinifié et mis en bouteille par le Domaine Henri Cruchon SA selon un tarif des prestations de vinification validé par la Municipalité.

- Emprises de chantier sur des parcelles communales dans le cadre du projet de nouvelle jonction autoroutière d'Ecublens et d'élargissement de l'échangeur d'Ecublens : au 31 décembre 2019, aucune suite n'a été donnée à l'opposition déposée le 7 décembre 2018 auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) afin de défendre les intérêts de la Commune.

La parcelle 884 (dite de la Bergère), mise temporairement à disposition d'un promoteur immobilier dans le cadre d'un projet de construction d'un petit immeuble sur la parcelle n° 2'492, moyennant une indemnisation, a été restituée et remise en état à l'issue des travaux.

### AUTORISATIONS GÉNÉRALES

#### **Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières (préavis n° 2016/17)**

La Municipalité a fait usage de l'autorisation générale précitée, octroyée par le Conseil communal pour la législature 2016-2021, comme suit :

- **Constitution à terme de droit de superficie distinct et permanent, d'hypothèque légale et de servitude, en faveur de la société AFIRO, sur la parcelle 2459, propriété de la Commune d'Ecublens.**  
Acte signé le 25 septembre 2019 devant notaire.
- **Radiation à terme de droit de superficie en faveur de la société AFIRO, sur la parcelle 56, propriété de la Commune d'Ecublens.**  
Acte signé le 25 septembre 2019 devant notaire.

### **Autorisation générale de plaider (préavis n° 2016/18)**

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2016-2021 a été exercée comme suit en 2019 :

Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public (CDAP)

- **Recours de locataires du chemin de Veilloud contre la décision de la Municipalité du 31 octobre 2018 (résiliation du bail à loyer et remboursement au titre de l'aide communale).**

Le recours a été rejeté en date du 3 avril 2019, confirmant ainsi la décision de la Municipalité. Pour le surplus, le recours au Tribunal fédéral qui a suivi a été jugé irrecevable le 18 juin 2019. L'affaire est close.

### **Autorisation générale en matière de successions (préavis n° 2016/19)**

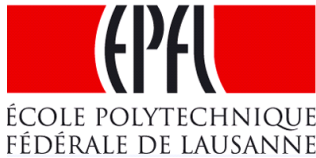
Aucune succession n'a été soumise à l'acceptation de la Municipalité en 2019.

## **VISITE PREFECTORALE**

Le 27 novembre 2019, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois, a procédé à la traditionnelle visite de l'administration communale. Elle s'est rendue au Service du contrôle des habitants et a rencontré la Cheffe de service. Puis, elle a examiné divers documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenue à tour de rôle avec le Président et la Secrétaire du Conseil communal, le Boursier, le Secrétaire municipal et les membres de la Municipalité.



**Ecole polytechnique fédérale de  
Lausanne (EPFL) – Prix de la  
Ville d'Ecublens/VD**



La Municipalité a décidé d'octroyer le prix de la Ville d'Ecublens/VD, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à **Mme Célia Marine Küpfer**, pour son travail de Master en architecture intitulé « Eléments de réemploi. Centre logistique pour matériaux issus de la déconstruction : un nouvel activateur social ».



**Université de Lausanne (UNIL) –  
Prix de la Ville  
d'Ecublens/VD**



UNIL | Université de Lausanne

La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la Ville d'Ecublens à **Mme Julie Lang**, titulaire d'une maîtrise ès lettres, pour son mémoire intitulé « René Berger et la vidéo : pensées et expositions en réseaux ».

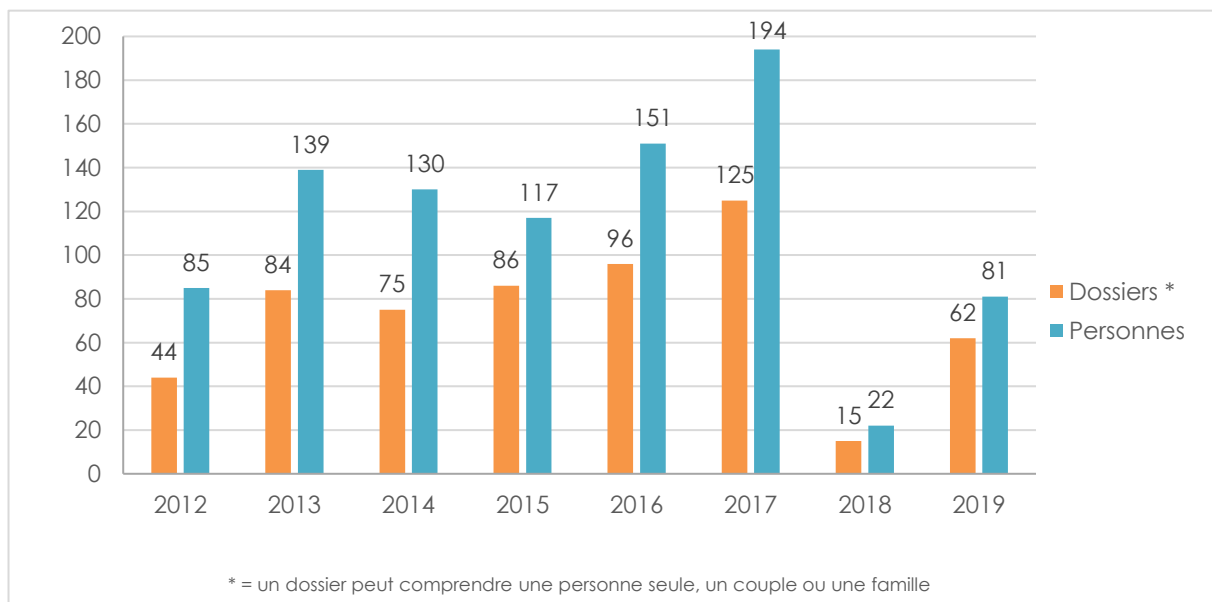
Ce prix, d'une valeur de Fr. 1'000.-, a été remis le 18 septembre 2019, lors de la remise des prix de la Faculté des lettres.



## Naturalisations

### Dossiers déposés

Pour rappel, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois (nLDCV) le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le nombre de demandes de naturalisations déposées, en application du nouveau droit, avait drastiquement diminué en 2018. Cette année-là avait été consacrée au traitement des demandes de naturalisation déposées avant le 31 décembre 2017, lesquelles avaient considérablement augmenté au cours des dernières années.



### Octrois de bourgeoisie

Nombre de personnes auxquelles la Municipalité a octroyé la bourgeoisie de la Commune d'Ecublens :

	2018	2019
<b>Procédure ordinaire (art. 8 aLDCV), avec audition par la Commission de naturalisation</b>	99	36
<b>Procédure ordinaire (art. 8 aLDCV), sans audition par la Commission de naturalisation</b> (personnes de moins de 16 ans comprises dans la demande des parents)	36	6
<b>Procédure facilitée pour les jeunes étrangers de la 2<sup>e</sup> génération (art. 22 aLDCV), sans audition par la Commission de naturalisation</b>	10	0
<b>Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse (art. 25 aLDCV), sans audition par la Commission de naturalisation</b>	18	0
<b>Total des personnes auxquelles la bourgeoisie a été octroyée</b>	<b>163</b>	<b>42</b>
<b>Personnes dont le dossier a été suspendu (procédure ordinaire, art. 8 aLDCV), audition à repasser</b>	<b>7</b>	<b>18</b>

aLDCV = ancienne Loi sur le droit de cité vaudois en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017.

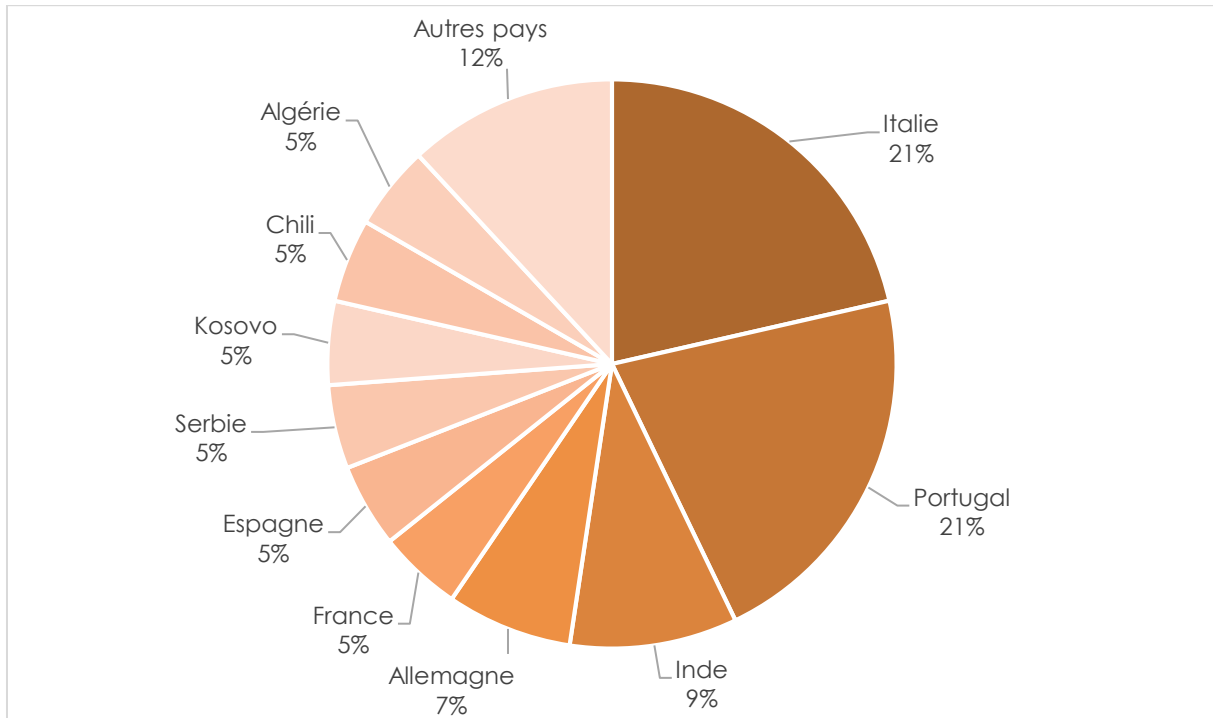
nLDCV = nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Auditions

En 2019, la Commission de naturalisation s'est réunie à 10 reprises et a auditionné 54 personnes. 36 personnes ont obtenu la bourgeoisie et 18 ont vu leur dossier suspendu.

## Nationalités des personnes ayant obtenu la bourgeoisie en 2019

Ces personnes sont issues de 15 nationalités différentes (29 en 2018), dont les pays les plus représentés sont les suivants :



Cérémonie d'assermentation par le Conseil d'Etat à l'Aula des Cèdres de la HEP Vaud, à Lausanne, le 28 août 2019 © ARC Jean-Bernard Sieber

Pascal Besson,  
Secrétaire municipal



## Archives communales

### Ressources humaines

L'année 2019 a connu un grand changement : Mme Delphine Friedmann, archiviste depuis 18 ans, est partie en juin poursuivre sa carrière à la tête des Archives cantonales vaudoises. Au 1<sup>er</sup> novembre, une nouvelle archiviste, Mme Coralie Abt, a été engagée et poursuit les missions liées aux archives intercommunales. Son poste est toujours réparti entre les trois communes comme suit : 45 % pour Prilly, 30 % pour Ecublens et 5 % pour Jouxpens-Mézery. La spécialiste en information documentaire a poursuivi ses activités à 20 % pour Ecublens et 10 % pour Prilly.

### Gestion documentaire

La Municipalité a validé les Directives municipales sur l'archivage. Ces dernières régissent l'archivage des documents produits ou reçus, quel que soit leur support, dans le cadre de l'accomplissement des tâches publiques communales. Le but de cette directive consiste à :

- Assurer la continuité, la rationalité et le contrôle de leur gestion.
- Garantir la sécurité du droit.
- Protéger les intérêts légitimes des personnes.
- Sauvegarder le patrimoine documentaire à des fins de recherche et d'information.

Ainsi, les Archives communales d'Ecublens se conforment aux dispositions légales supérieures, en particulier en matière d'archivage, d'information, de protection des données personnelles et de droits d'auteur.

Un guide de gestion documentaire vient compléter les directives. Ces documents permettent de formaliser le cadre déjà en place.

### Evaluation

Les services de l'administration sont responsables de leurs dossiers terminés jusqu'à échéance de leur durée d'utilité. Au-delà, les services ont l'obligation de proposer leurs dossiers aux Archives, qui les évaluent

et valident leur élimination ou leur versement aux Archives communales.

En 2019, plusieurs fonds d'archives arrivés au terme de leur durée d'utilité ont été évalués. Ils étaient issus du Service des travaux et du Greffe municipal.

3.5 mètres linéaires ont été éliminés, tandis que 7.2 mètres linéaires ont été versés aux Archives communales.

Par ailleurs, le Greffe municipal a versé aux Archives différents objets iconographiques tels que des tableaux, une tapisserie et des panneaux d'exposition.

L'évaluation des archives du Bureau inter-municipal (BI) a été terminée. Le fonds archivé correspond à plus d'un mètre linéaire.

### Description, inventaires

L'un des buts des Archives communales est de mettre les documents conservés à disposition de l'administration et du public. Pour cela, il faut qu'ils soient identifiés et décrits.

En 2019, la spécialiste en information documentaire a décrit et complété les séries suivantes :

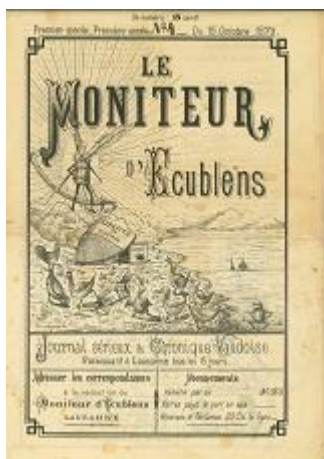
- Actes notariés, conventions et règlements.
- Correspondance.
- Plans d'aménagement du territoire.



Dans le cadre de ce travail, de nombreux documents épars ont pu être réintégrés dans les dossiers correspondants.

Les fonds dits « spéciaux »<sup>1</sup> ont été complétés par deux nouvelles séries :

- Dossiers documentaires sur Ecublens<sup>2</sup> qui regroupent des informations de nature différente permettant d'apporter un point de vue complémentaire sur l'histoire communale.
- Objets et iconographies (suite aux différents versements, il est devenu nécessaire de posséder un inventaire de ce type d'archives).



Plus de 414 notices de description ont été rédigées sur la plateforme « AtoM » (Access to Memory), 263 ont été publiées et sont désormais accessibles en ligne<sup>3</sup>.

### Conservation

Une réflexion concernant la restauration de plusieurs registres a abouti à la conclusion qu'il est nécessaire de planifier des travaux de restauration, de nettoyage et de reliure sur les prochaines années, afin d'améliorer la situation et garantir de meilleures chances de conservation. En effet, pour une part de ces documents, il faut considérer qu'ils ne sont plus consultables en l'état.

Ce programme de restauration devrait démarrer courant 2020.

<sup>1</sup> Il s'agit de fonds qui ne sont pas directement produits par l'administration, mais qui retracent son activité et l'histoire communale.

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://vaud.archivescommunales.ch/index.php/dossiers-documentaires-sur-ecublens>



### Recherches et communication

Plus de 50 dossiers ont été consultés aux Archives communales par les services de l'administration et 14 demandes de recherches ont été adressées aux Archives.

### Activités extérieures

Les archivistes ont participé au groupe de travail « Description et diffusion » qui gère la plateforme de publication des inventaires d'archives communales et qui anime un groupe d'échange et de partage de connaissances autour du logiciel de gestion d'inventaire.

Coralie Abt  
Archiviste intercommunale



<sup>3</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://vaud.archivescommunales.ch/index.php/ecublens-archives-communales>



## Service des finances

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des finances était composé, au 31 décembre 2019, de sept collaborateurs, pour un total de 6.3 EPT et de deux apprentis, soit :

- 1 Chef de service, Boursier communal à 100 %.
- 1 Adjointe, remplaçante du Boursier communal, à 90 %.
- 1 secrétaire du Chef de service à 100 %.
- 2 responsables facturation et gestion des débiteurs et du CCP à 80 % et 40 %.
- 1 responsable contentieux à 40 %.
- 1 responsable créanciers et gestion des banques à 80 %.
- 1 responsable informatique à 100 %.

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

#### Finances

- Elaboration des budgets communaux et d'organismes tiers (Entente intercommunale du Chalet des Alouettes à Morgins, Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois [ARASOL], Centre social régional à Renens, Conférence des directeurs des polices vaudaises [CDPV] et Société coopérative du Refuge d'Ecublens).
- Tenue des comptes communaux et d'organismes tiers.
- Clôture des comptes communaux et d'organismes tiers.
- Gestion de la procédure d'obtention des crédits complémentaires.

- Facturation des prestations communales.
- Suivi des encaissements et du contentieux.
- Enregistrement et paiement des factures créanciers.
- Gestion des liquidités.
- Planification financière à 5 ans.
- Gestion des investissements.
- Gestion des garanties pour travaux.
- Gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec GGC Assurances SA.
- Suivi financier des sinistres annoncés aux assurances.
- Impôts, gestion partie communale :
  - Impôt foncier.
  - Résidents secondaires.
  - Frontaliers.
  - Arrêté d'imposition.
- Vente des cartes CFF et CGN.
- Location du refuge, de la Galerie du Pressoir et de la grande salle du Motty aux personnes privées.
- Organisation des camps de vacances au chalet « Les Alouettes ».
- Contrôle des revenus des parents des enfants inscrits aux réfectoires scolaires.
- Tenue du registre des entreprises.
- Formation des apprentis.

#### Informatique

Le Service des finances assume aussi la responsabilité de l'informatique. Les tâches sont décrites dans un chapitre spécifique.

*Claude Salzman,  
Chef du Service des finances*

◆ ◆ ◆ ◆

**BILAN AU 31 DECEMBRE**

<u>ACTIF</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>Disponibilités</b>		
Caisses	18'592	13'294
La Poste	8'968'382	4'752'363
Banques	4'032'685	337'499
	<u>13'019'659</u>	<u>5'103'156</u>
<b>Réalisable</b>		
Comptes courants débiteurs	2'224'514	1'927'074
Impôts à encaisser	995'552	9'448'267
Autres débiteurs	1'019'979	826'035
	<u>4'240'045</u>	<u>12'201'376</u>
<b>Placements et patrimoine financier</b>		
Titres et placements	1'862'482	1'889'982
Terrains et bâtiments	8'293'659	7'777'685
	<u>10'156'141</u>	<u>9'667'667</u>
<b>Actifs transitoires</b>	<u>2'751'127</u>	<u>3'509'131</u>
<b>Investissements du patrimoine administratif</b>		
Ouvrages de génie civil et d'assainissement	13'645'604	13'755'742
Bâtiments et constructions	53'746'458	41'495'429
Mobilier, machines et véhicules	1'658'984	1'706'244
	<u>69'051'046</u>	<u>56'957'415</u>
<b>Prêts et participations permanentes</b>		
Prêts et participations	35'000	540'800
Titres et papiers-valeurs	19	19
	<u>35'019</u>	<u>540'819</u>
<b>Subventions et participations à amortir</b>		
Subvention et participation d'investissements amortissables	48'647	34'552
<b>Autres dépenses à amortir</b>		<u>130'467</u>
<b>Avances aux financements spéciaux</b>	<u>30'746</u>	
Total de l'actif	<u>99'332'430</u>	<u>88'144'583</u>
Valeur d'assurance-incendie des biens immobiliers (125)	172'794'665	149'075'715
Valeur d'assurance-incendie du mobilier et du matériel	19'396'651	18'456'487

## BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>PASSIF</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>Engagements courants</b>		
Créanciers	3'787'010	7'206'475
Comptes courants créanciers	990'494	260'151
	4'777'504	7'466'626
	-----	-----
<b>Dettes à court terme</b>	-	-
	-----	-----
<b>Emprunts à moyen et long termes</b>	32'000'000	19'000'000
	-----	-----
<b>Engagements envers des fonds spéciaux</b>		
Fonds des affaires sociales	2'577	2'413
	2'577	2'413
	-----	-----
<b>Passifs transitoires</b>	3'705'536	3'830'023
	-----	-----
<b>Financements spéciaux et fonds de réserve</b>		
Fonds alimentés par des recettes affectées	5'593'889	6'248'381
Fonds de renouvellement et de rénovation	813'030	738'941
Fonds de réserve	32'020'314	33'457'941
	38'427'233	40'445'263
	-----	-----
<b>Capital</b>	20'419'580	17'400'258
	-----	-----
Total du passif	99'332'430	88'144'583
	=====	=====
Cautionnements	-	-

## COMPTES COMPARES DES CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

<u>REVENUS</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Administration générale	968'069	961'908
Finances	57'641'097	54'796'403
Domaines et bâtiments	2'800'677	2'987'140
Travaux	5'157'713	5'035'292
Instruction publique et cultes	3'248'830	3'011'143
Police	681'553	679'734
Sécurité sociale	4'694'071	4'536'464
	<hr/>	<hr/>
	75'192'010	72'008'084
	<hr/>	<hr/>
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	10'937'560	10'482'336
Finances	12'622'164	15'054'160
Domaines et bâtiments	4'083'738	4'198'874
Travaux	10'373'623	9'808'908
Instruction publique et cultes	9'019'942	8'370'163
Police	4'775'020	4'659'855
Sécurité sociale	20'360'641	18'688'641
	<hr/>	<hr/>
	72'172'688	71'262'937
	<hr/>	<hr/>
Excédent des revenus	3'019'322	745'147
	<hr/>	<hr/>

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Abonnements « AG-FLEXI »



© CFF

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **huit** abonnements « AG-FLEXI » pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de **Fr. 40.-** la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 14'000.- par abonnement.

Les cartes journalières peuvent être obtenues auprès du Service des finances ou par Internet sur [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch).

### Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant encaissé TTC
Janvier	248	158	Fr. 6'320.00
Février	224	186	Fr. 7'440.00
Mars	248	225	Fr. 9'000.00
Avril	240	235	Fr. 9'400.00
Mai	248	237	Fr. 9'480.00
Juin	240	223	Fr. 8'920.00
Juillet	248	246	Fr. 9'840.00
Août	248	243	Fr. 9'720.00
Septembre	240	214	Fr. 8'560.00
Octobre	248	198	Fr. 7'920.00
Novembre	240	201	Fr. 8'040.00
Décembre	248	207	Fr. 8'280.00
	<b>2'920</b>	<b>2'573</b>	<b>Fr. 102'920.00</b>

### Récapitulatif

Année	Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %
2019	2'920	2'573	88.10
2018	2'920	2'537	86.90

## Abonnements « CGN »



© CGN B. Francey

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **trois** abonnements généraux 1<sup>ère</sup> classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 20.-** la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 2'100.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances d'Ecublens que les cartes journalières peuvent être obtenues ou par Internet sur [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch).

### Décompte annuel

Mois	Nombre d'abonnements au porteur à disposition	Nombre d'abonnements journaliers vendus	Montant encaissé TTC
Janvier	93	4	Fr. 80.00
Février	84	4	Fr. 80.00
Mars	93	11	Fr. 220.00
Avril	90	6	Fr. 120.00
Mai	93	17	Fr. 340.00
Juin	90	54	Fr. 1'080.00
Juillet	93	80	Fr. 1'600.00
Août	93	87	Fr. 1'740.00
Septembre	90	57	Fr. 1'140.00
Octobre	93	27	Fr. 540.00
Novembre	90	6	Fr. 120.00
Décembre	93	13	Fr. 260.00
	<b>1'095</b>	<b>366</b>	<b>Fr. 7'320.00</b>

### Récapitulatif

Année	Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
2019	1'095	366	33.4
2018	1'095	238	21.70

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

## Ressources humaines

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des ressources humaines était composé, au 31 décembre 2019, de quatre collaborateurs pour un total de 3.3 EPT, à savoir :

- 1 Cheffe de service, Cheffe du personnel, à 100 %.
- 1 Adjoint à 100 %.
- 1 assistante à 40 %.
- 1 responsable des salaires à 90 %.

### TACHES DU SERVICE

Les tâches principales du Service sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaborateurs.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

### RECRUTEMENT

La plate-forme de recrutement FlexPerso permet de postuler directement en ligne, d'accuser réception des dossiers très rapidement et de traiter les réponses directement par e-mail.

Durant l'année, 1'501 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 407 offres spontanées pour des postes divers et pour des places d'apprentissage ou de stage.

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite ou via la plate-forme FlexPerso.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

22 postes, y compris ceux des apprentis, ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement). Les postes d'apprentis ont également été annoncés sur notre site internet, au pilier public, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

La nouvelle réglementation en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, obligeant les employeurs à annoncer aux offices régionaux de placement (ORP) les postes vacants dans les genres de professions où le taux de chômage national atteint au moins 8 %, est respectée lors des procédures de recrutement.

Pour les postes d'auxiliaires d'été, les candidats ont également la possibilité de s'inscrire via la plate-forme FlexPerso.

### Postes au concours en 2019 – Nombre de postulations

Agent d'exploitation	100 %	31
Assistant socio-éducatif nursérie	80 %	123
Chef du Service administratif des écoles	100 %	49
Apprenti agent d'exploitation		35
Employé de commerce au Service du contrôle des habitants	100 %	201
Agent d'exploitation Croset-Parc	100 %	38
Horticulteur - paysagiste	100 %	45
Patrouilleur scolaire et surveillant local pique-nique		16
Employé de commerce au Grefe municipale	100 %	256
Adjoint au Chef du Service des travaux	100 %	13
Animateur socioculturel	40-60 %	59

Animateur socioculturel	40-60 %	69
Animateurs socioculturel	75 %	75
Collaborateur technique, urbaniste	80 %	59
Auxiliaires d'été pour les espaces verts		27
Auxiliaires d'été pour les bâtiments		44
Stagiaires assistants socio-éducatifs		98
Patrouilleurs scolaires et Pédibus		2
Ouvrier au Service des travaux	40 %	66
Apprenti employé de commerce		99
Apprenti assistant socio-éducatif		71
Apprenti horticulteur – paysagiste		25
<b>Total</b>		<b>1'501</b>

## SITUATION DU PERSONNEL

### Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2019 exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau de la page 45, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans le deuxième tableau de cette même page.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2019 est de 234 personnes, soit 162.48 EPT (selon décision d'organisation).

Parmi ces 234 personnes, nous comptons 185 personnes payées au mois, 17 apprentis et 32 personnes payées à l'heure.

Au 31 décembre, 3 EPT sont vacants et en cours de recrutement.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 38, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments, épuration des eaux

et développement durable et le Service des travaux, ainsi que l'archiviste et la documentaliste intercommunales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 50 % (0,5 EPT).

Durant l'été 2019, nous avons engagé 33 auxiliaires pour le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, 10 auxiliaires pour le Service des travaux et 2 auxiliaires pour le Service administratif des écoles.

Les Services des travaux et des bâtiments reçoivent régulièrement des stagiaires, dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages dans le cadre du recrutement des apprentis dans les différents métiers, des stagiaires de longue durée (prérequis pour certaines formations), ainsi que des civilistes accomplissant leurs obligations.

La Municipalité a, en outre, adhéré au projet « Lift », lequel permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail. Cependant, aucun jeune n'a encore souhaité profiter de cette opportunité.

### Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2019 est de 8,76 %.

Au cours de cet exercice, 19 départs ont été enregistrés, soit :

- Démissions 8
- Licenciement 1
- Fins de contrat d'apprentissage 6
- Arrêt d'apprentissage 1
- Retraites 3

Ainsi que 22 arrivées, dont 7 apprentis.

Nous n'avons qu'un nouveau poste pour 2019. Il s'agit de :

- Une employée de commerce à 100 % au Greffe municipal.

L'augmentation des EPT représente les nouveaux postes et les augmentations de taux d'activité en fonction des besoins des ser-



VICES. Notamment en raison de l'ouverture du nouveau collège Croset-Parc et d'un nouveau poste à 100 % au Greffe municipal.

La moyenne des années de service est de 7,98 ans pour le personnel payé au mois et de 4,14 ans pour le personnel payé à l'heure.

### Apprentis

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation des jeunes et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

A la rentrée d'août 2019, notre Commune comptait 17 apprentis, répartis comme suit :

- 2 apprentis assistants de bureau (AFP), 2<sup>e</sup> année.
- 2 apprentis de commerce, voie E, 1<sup>ère</sup> année.
- 1 apprenti de commerce, voie B, 2<sup>e</sup> année.
- 1 apprentie de commerce, voie E, 3<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti de commerce, voie E, 3<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti informaticien, 1<sup>ère</sup> année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 1<sup>ère</sup> année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 2<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 3<sup>e</sup> année.
- 2 apprentis assistants socio-éducatifs, 1<sup>ère</sup> année.
- 3 apprenties assistantes socio-éducatives, 2<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti assistant socio-éducatif, 3<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti agent d'exploitation, 1<sup>ère</sup> année.



*La volée des nouveaux apprentis, de gauche à droite : Alexis Couperier, agent d'exploitation, Samuel Da Mata Romao, informaticien, Okkes Dinç, assistant socio-éducatif, Thibault Giroud, horticulteur paysagiste, Loïc Favre, employé de commerce, Chiara Gruosso, employée de commerce, Morgane Sobrado, assistante socio-éducative.*

Six apprentis sont arrivés au terme de leur formation en juillet. Hélas, seuls cinq ont obtenu leur CFC.

Il s'agit de deux assistantes socio-éducatives, une employée de commerce et deux horticulteurs paysagistes.

Ces jeunes ont été reçus lors d'un apéritif qui a eu lieu dans le parc de Mon Repos, le 11 juillet 2019, en présence de la Municipalité, des Chefs de service, des formateurs et de tous les apprentis.



*De gauche à droite debout : Sophie Chesaux et Amina Hadorn, assistantes socio-éducatives.*

*Assis : Arno Pirola et Wynona Wolf, horticulteurs-paysagistes. Absente sur la photo : Berivan Tiryaki*

### Fidèles collaborateurs

Comme de coutume, les fidèles collaborateurs ont également été félicités par la Municipalité lors de la réception qui a eu lieu le 16 décembre 2019.



*De gauche à droite : Christian Maeder, Syndic, Léa Tojeiro (10 ans), Florent Durussel (10 ans), Martine*

Comte (30 ans), Brigitte Bignens (30 ans), Nathalie Jacquenoud (20 ans), Fabien Buensoz (15 ans), Thierry Andreoni et Antonio Miguel Nunes (20 ans), Christian Luthi (10 ans), Alexandre De Sousa (10 ans), Lorena Remuinan (10 ans), Françoise Matti, Cheffe du personnel. Absent : Fernando Manuel Gomes (10 ans).

### Santé et sécurité au travail

Le personnel communal bénéficie de différentes actions destinées à promouvoir la forme et la santé. Nous proposons des cours d'aquagym, de yoga, de la méditation en pleine conscience, de même que des massages assis qui rencontrent un vif succès.



Nous avons également proposé, comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière. 25 collaborateurs seulement ont souhaité profiter de cette vaccination.

Afin de répondre aux recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Direction du Service des ressources humaines a proposé le vaccin contre la méningoencéphalite à tiques aux collaborateurs dont l'activité peut être à risques. 36 personnes se sont inscrites.

Pour la Commune d'Ecublens, travailler de manière sûre et saine constitue un objectif prioritaire. Nous considérons que la protection de la santé de nos collaborateurs est un devoir prioritaire et évident. C'est pourquoi, nous prenons toutes les mesures de sécurité nécessaires, déterminées d'après l'expérience et adaptées aux recommandations de l'Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé dont la Commune est membre depuis l'année 2000.

Cette année, nous avons accueilli, du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre, un chargé de sécurité dans le cadre de notre collaboration avec l'Office AI du Canton de Vaud (stage de réinsertion professionnelle). Ce stagiaire a ainsi pu remettre à jour la signalétique des bâtiments communaux, ainsi que vérifier et remettre à jour les équipements de sécurité.

### Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de notre administration.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers », mais le savoir-être est également mis en avant. En 2019, environ 32 % des collaborateurs ont suivi une formation, totalisant ainsi 1'667 heures de cours.

Certains cours ou séminaires sont organisés à l'interne, afin de permettre à un maximum de collaborateurs d'y participer à un prix plus intéressant. En 2019, les séminaires suivants ont été organisés :

- Vivre en harmonie, prévention des conflits.
- Séminaire pour les Chefs de service sur le thème du management, de la motivation des équipes et de la délégation.
- Urgences petits enfants.
- Formation pour formateurs d'apprentis.
- Culture du feed-back et conduite des entretiens difficiles.
- Formation à l'entretien de collaboration.

Ces formations à l'interne favorisent les échanges entre les collaborateurs des différents services et permettent de réaliser d'importantes économies.

### Soirée du personnel

Le 4 octobre 2019, la traditionnelle soirée du personnel a eu lieu sous le thème « Magique & Chic » au Restaurant de Dorigny.

Elle a été remarquablement organisée par le Comité de l'Association du personnel communal d'Ecublens (APCE), avec l'appui d'un membre de la Municipalité et du Service des ressources humaines. En 2019, c'est Mme Sylvie Pittet Blanchette qui représentait la Municipalité.

155 personnes ont participé à cette soirée.



*Les organisateurs de la soirée :*

*De gauche à droite : Nicole Fornasier, Fabien Buensoz, Rosario Luperto, Françoise Matti, Charles Anderegg, Fabienne Dupré, Sylvie Pittet Blanchette et Suzana Ferreira.*

### **Repas pour les retraités**

Les retraités de la Commune ont été invités à un repas en dehors de la soirée du personnel.

27 personnes ont participé à cette rencontre qui a eu lieu le 8 novembre 2019. Le plus âgé des retraités présents totalise 29 ans de retraite et il est âgé de 90 ans ! Il s'agit de M. Paul Wenger, ancien Chef du Service des travaux.

Ces anciens fidèles et loyaux collaborateurs ont été reçus au Refuge d'Ecublens, en présence de M. Christian Maeder, Syndic, et de Mme Françoise Matti, Cheffe du personnel.



*De gauche à droite : Paul Wenger, Daniel Chaillet et Ami-Louis Jaquenoud.*

**Effectif du personnel**

Etat du personnel fixe au 31.12.2019 exprimé en EPT (équivalent plein temps)

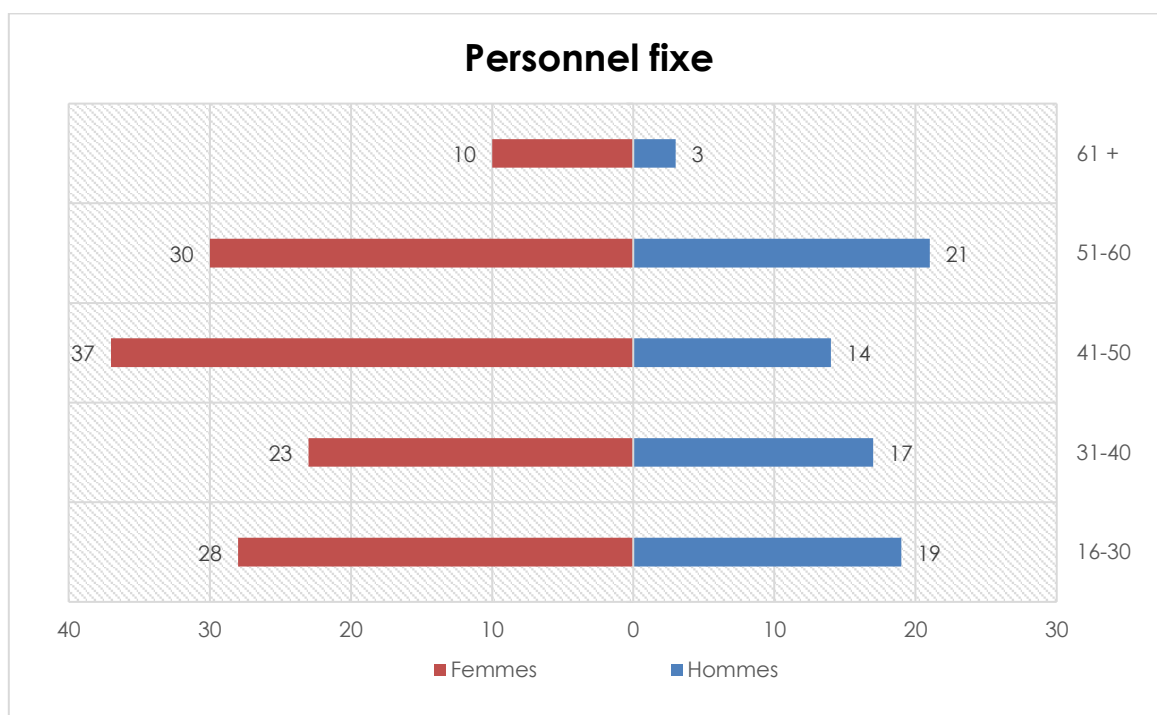
Section	Effectif selon décision d'organisation	Postes occupés	Nombre de personnes
110 – Secrétariat municipal	5.8	5.8	7
130 – Service des ressources humaines	3.3	3.3	4
131 – Apprentis	17.00	17.00	17
152 – Bibliothèque communale	2.9	2.9	4
153 – Culture	2.0	2.0	2
154 – Ludothèque	0.5	0.5	1
155 – Centre de jeunes	<b>3.9</b>	3.3	4
156 – Jeunesse	0.8	0.8	1
190 – Service informatique	1.0	1.0	1
200 – Service des finances	5.3	5.3	7
300 – Bâtiments administration	7.5	7.5	8
351 – Bâtiments administratifs	0.15	0.15	1
352 – Salle de spectacle	0.15	0.15	
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1
400 – Travaux administration	<b>6.0</b>	5.0	6
420 – Urbanisme	4.6	4.6	5
430 – Réseau routier	<b>11</b>	10.6	11
440 – Parcs et promenades	8.6	8.6	9
500 – Ecole administration	3.35	3.35	5
503 – Bâtiments scolaires	12.0	12.0	12
Div – Aides de nettoyages	7.88	7.88	13
504 – Réfectoires scolaires	4.73	4.73	17
506 – APEMS CSCE	4.77	4.77	7
507 – APEMS Coquerellaz	6.37	6.37	11
580 – Paroisses réformées	1.38	1.38	4
620 – Contrôle des habitants	<b>4.5</b>	3.5	4
700 – Affaires sociales	4.6	4.6	5
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1
713 – Jardin d'enfants les Mouflets	1.8	1.8	3
714 – Garderie les Petits Loups	6.0	6.0	10
715 – Garderie Domino	18.50	18.50	25
719 – UAPE Domino	4.5	4.5	8
<b>Total :</b>	<b>162.48</b>	<b>159.48</b>	<b>215 postes</b>
<i>Il y a 215 postes mais 202 personnes car 11 personnes ont un emploi dans plusieurs sections</i>			
<b>3.00 EPT vacants</b>			

Le nombre d'EPT pour 1'000 habitants est de 11,96.

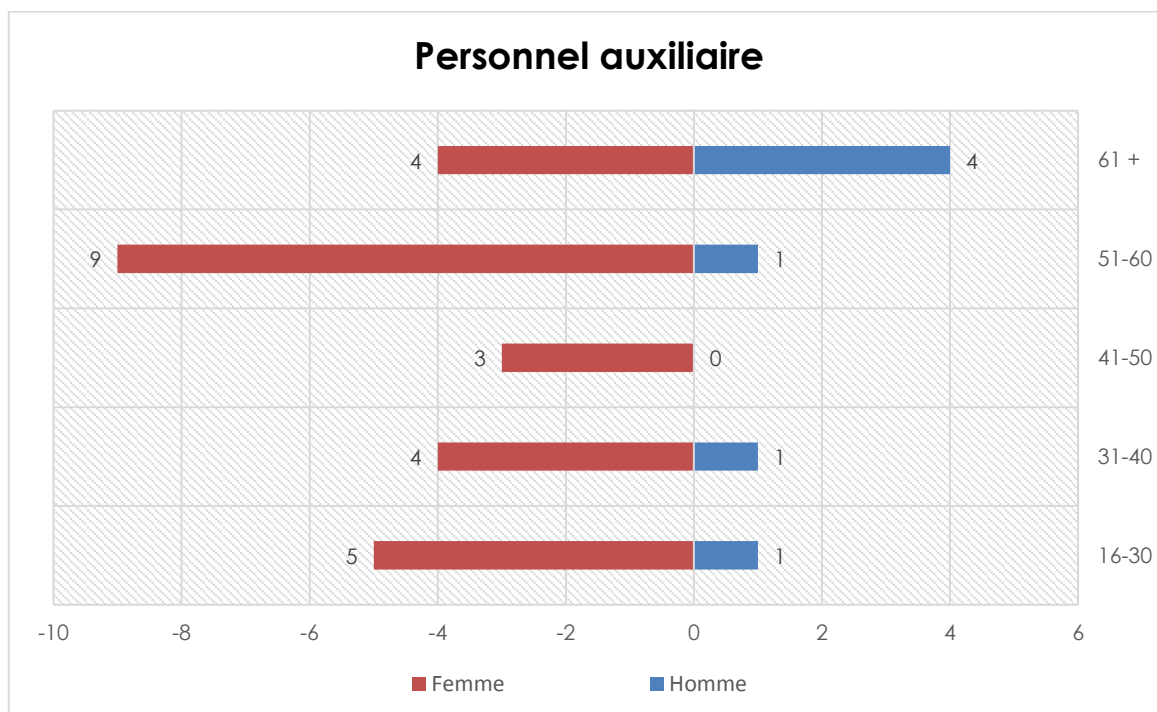
**Effectif du personnel payé à l'heure**

Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
351 – Bâtiments administratifs	1
450 – Déchetterie	3
500 – Patrouilleurs scolaires	12
511/521 – Devoirs surveillés	22
	<b>39 postes</b>
<i>39 postes mais 32 personnes car 7 personnes ont un emploi fixe</i>	

**Pyramide des âges**



*La moyenne d'âge du personnel fixe est de 42.15 ans*



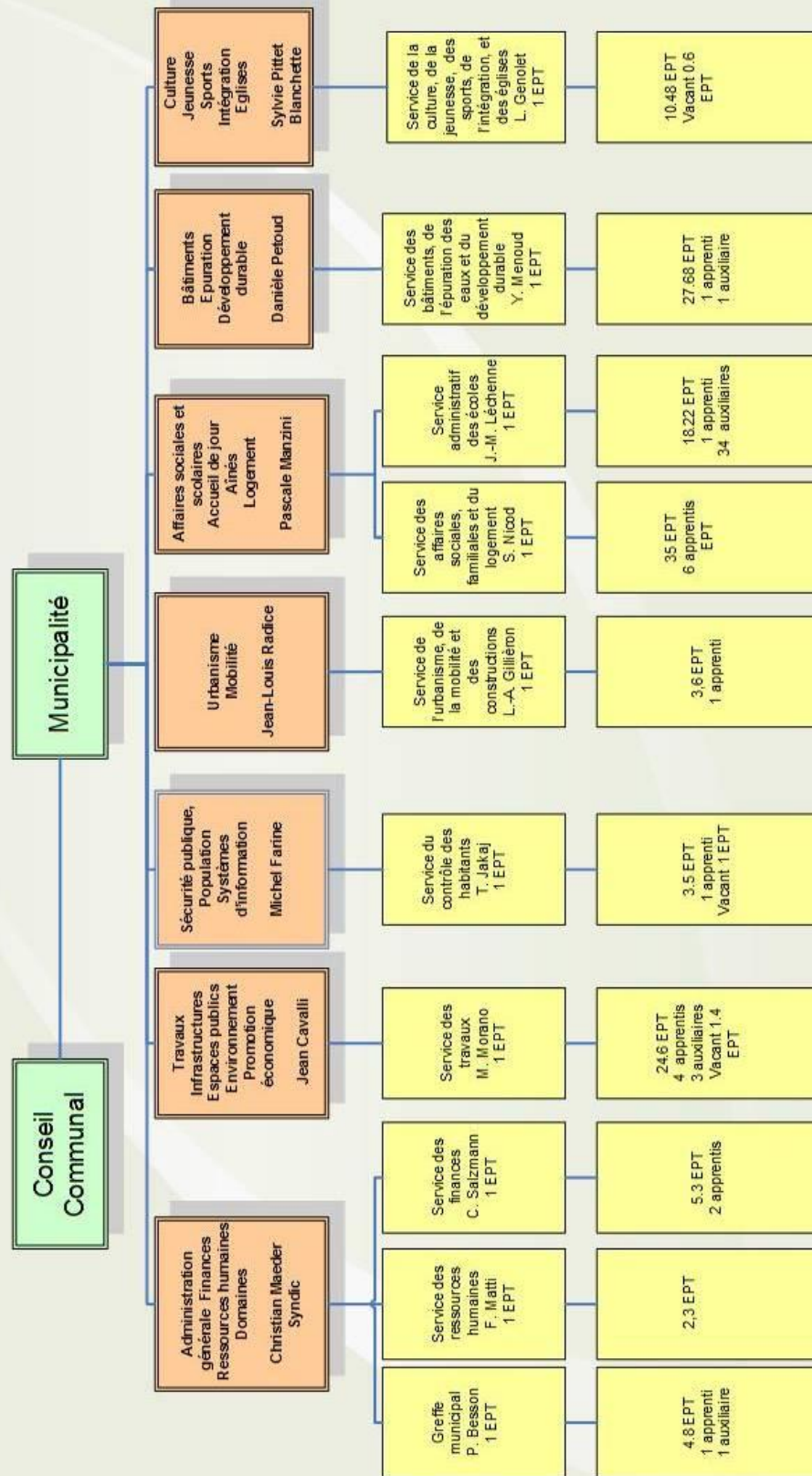
*La moyenne d'âge du personnel payé à l'heure est de 49 ans*

### Echelle des traitements 2019 à l'indice 103.4

Classe	1			2			3			4			5			6			7			8			9			10			11		
	Min.	Max.	Réf.	Min.	Max.	Réf.	Min.	Max.	Réf.	Min.	Max.	Réf.	Min.	Max.	Réf.	Min.	Max.	Réf.	Min.	Max.	Réf.	Min.	Max.	Réf.	Min.	Max.	Réf.	Min.	Max.	Réf.			
20	44 004	48 982	45 991	45 794	50 871	48 537	49 537	50 541	53 309	59 232	65 155	66 637	72 201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
21	44 900	49 889	46 825	46 628	51 705	49 371	50 371	51 375	54 143	60 066	65 989	71 912	77 835	80 187	82 539	84 891	87 243	89 595	91 947	94 299	96 651	99 003	101 355	103 707	106 059	108 411	110 763	113 115	115 467				
22	45 718	50 707	47 652	47 455	52 532	49 197	50 197	51 197	53 965	59 888	65 811	71 734	77 657	80 009	82 361	84 713	87 065	89 417	91 769	94 121	96 473	98 825	101 177	103 529	105 881	108 233	110 585	112 937	115 289				
23	46 537	51 526	48 471	48 274	53 351	50 016	51 016	52 016	54 784	60 707	66 630	72 553	78 506	80 858	83 210	85 562	87 914	90 266	92 618	94 970	97 322	99 674	102 026	104 378	106 730	109 082	111 434	113 786	116 138				
24	47 356	52 345	49 290	49 093	54 170	50 835	51 835	52 835	55 603	61 526	67 449	73 372	79 295	81 647	84 000	86 352	88 704	91 056	93 408	95 760	98 112	100 464	102 816	105 168	107 520	109 872	112 224	114 576	116 928				
25	48 175	53 164	50 110	49 913	54 990	51 655	52 655	53 655	56 423	62 346	68 269	74 192	80 115	82 467	84 819	87 171	89 523	91 875	94 227	96 579	98 931	101 283	103 635	105 987	108 339	110 691	113 043	115 395	117 747				
26	49 000	53 989	51 934	51 737	56 814	53 479	54 479	55 479	58 247	64 170	70 093	76 016	81 939	84 291	86 643	88 995	91 347	93 699	96 051	98 403	100 755	103 107	105 459	107 811	110 163	112 515	114 867	117 219	119 571				
27	49 825	54 814	52 759	52 562	57 639	54 304	55 304	56 304	59 072	64 995	70 918	76 841	82 764	85 116	87 468	89 820	92 172	94 524	96 876	99 228	101 580	103 932	106 284	108 636	110 988	113 340	115 692	118 044	120 396				
28	50 650	55 639	53 584	53 387	58 464	55 129	56 129	57 129	59 897	65 820	71 743	77 666	83 589	85 941	88 293	90 645	92 997	95 349	97 701	100 053	102 405	104 757	107 109	109 461	111 813	114 165	116 517	118 869	121 221				
29	51 475	56 464	54 409	54 212	59 289	55 954	56 954	57 954	60 722	66 645	72 568	78 491	84 414	86 766	89 118	91 470	93 822	96 174	98 526	100 878	103 230	105 582	107 934	110 286	112 638	114 990	117 342	119 694	122 046				
30	52 300	57 289	55 234	55 037	60 114	56 779	57 779	58 779	61 547	67 470	73 393	79 316	85 239	87 591	89 943	92 295	94 647	97 000	99 352	101 704	104 056	106 408	108 760	111 112	113 464	115 816	118 168	120 520	122 872				
31	53 125	58 114	56 059	55 862	60 939	57 604	58 604	59 604	62 372	68 295	74 218	80 141	86 064	88 416	90 768	93 120	95 472	97 824	100 176	102 528	104 880	107 232	109 584	111 936	114 288	116 640	118 992	121 344	123 696				
32	53 950	58 939	56 884	56 687	61 764	58 429	59 429	60 429	63 197	69 120	75 043	80 966	86 889	89 241	91 593	93 945	96 297	98 649	101 001	103 353	105 705	108 057	110 409	112 761	115 113	117 465	119 817	122 169	124 521				
33	54 775	59 764	57 709	57 512	62 589	59 254	60 254	61 254	64 022	69 945	75 868	81 791	87 714	90 066	92 418	94 770	97 122	99 474	101 826	104 178	106 530	108 882	111 234	113 586	115 938	118 290	120 642	122 994	125 346				
34	55 600	60 589	58 534	58 337	63 414	60 079	61 079	62 079	64 847	70 770	76 693	82 616	88 539	90 891	93 243	95 595	97 947	100 299	102 651	105 003	107 355	109 707	112 059	114 411	116 763	119 115	121 467	123 819	126 171				
35	56 425	61 414	59 359	59 162	64 239	60 904	61 904	62 904	65 672	71 595	77 518	83 441	89 364	91 716	94 068	96 420	98 772	101 124	103 476	105 828	108 180	110 532	112 884	115 236	117 588	119 940	122 292	124 644	126 996				
36	57 250	62 239	60 184	60 000	65 077	61 742	62 742	63 742	66 510	72 433	78 356	84 279	90 202	92 554	94 906	97 258	99 610	101 962	104 314	106 666	109 018	111 370	113 722	116 074	118 426	120 778	123 130	125 482	127 834				
37	58 075	63 064	61 009	60 825	65 902	62 567	63 567	64 567	67 335	73 258	79 181	85 104	91 027	93 379	95 731	98 083	100 435	102 787	105 139	107 491	109 843	112 195	114 547	116 899	119 251	121 603	123 955	126 307	128 659				
38	58 900	63 889	61 834	61 650	66 727	63 392	64 392	65 392	68 160	74 083	80 006	85 929	91 852	94 204	96 556	98 908	101 260	103 612	105 964	108 316	110 668	113 020	115 372	117 724	120 076	122 428	124 780	127 132	129 484				
39	59 725	64 714	62 659	62 475	67 552	64 217	65 217	66 217	69 000	74 923	80 846	86 769	92 692	95 044	97 396	99 748	102 100	104 452	106 804	109 156	111 508	113 860	116 212	118 564	120 916	123 268	125 620	127 972	130 324				
40	60 550	65 539	63 484	63 300	68 377	65 042	66 042	67 042	69 825	75 748	81 671	87 594	93 517	95 869	98 221	100 573	102 925	105 277	107 629	110 000	112 352	114 704	117 056	119 408	121 760	124 112	126 464	128 816	131 168				
41	61 375	66 364	64 309	64 125	69 202	65 867	66 867	67 867	70 650	76 573	82 496	88 419	94 342	96 694	99 046	101 398	103 750	106 102	108 454	110 806	113 158	115 510	117 862	120 214	122 566	124 918	127 270	129 622	131 974				
42	62 200	67 189	65 134	64 950	70 027	66 692	67 692	68 692	71 475	77 398	83 321	89 244	95 167	97 519	99 871	102 223	104 575	106 927	109 279	111 631	113 983	116 335	118 687	121 039	123 391	125 743	128 095	130 447	132 799				
43	63 025	68 014	65 959	65 775	70 852	67 517	68 517	69 517	72 300	78 223	84 146	90 069	95 992	98 344	100 696	103 048	105 400	107 752	110 104	112 456	114 808	117 160	119 512	121 864	124 216	126 568	128 920	131 272	133 624				
44	63 850	68 839	66 784	66 600	71 677	68 342	69 342	70 342	73 125	79 048	84 971	90 894	96 817	99 169	101 521	103 873	106 225	108 577	110 929	113 281	115 633	117 985	120 337	122 689	125 041	127 393	129 745	132 097	134 449				
45	64 675	69 664	67 609	67 425	72 502	69 167	70 167	71 167	73 950	79 873	85 796	91 719	97 642	100 000	102 352	104 704	107 056	109 408	111 760	114 112	116 464	118 816	121 168	123 520	125 872	128 224	130 576	132 928	135 280				
46	65 500	70 489	68 434	68 250	73 327	70 000	71 000	72 000	74 783	80 706	86 629	92 552	98 475	100 827	103 179	105 531	107 883	110 235	112 587	114 939	117 291	119 643	121 995	124 347	126 699	129 051	131 403	133 755	136 107				
47	66 325	71 314	69 259	69 075	74 152	70 827	71 827	72 827	75 610	81 533	87 456	93 379	99 302	101 654	104 006	106 358	108 710	111 062	113 414	115 766	118 118	120 470	122 822	125 174	127 526	129 878	132 230	134 582	136 934				
48	67 150	72 139	70 084	70 000	75 077	71 752	72 752	73 752	76 535	82 458	88 381	94 304	100 227	102 579	104 931	107 283	109 635	111 987	114 339	116 691	119 043	121 395	123 747	126 099	128 451	130 803	133 155	135 507	137 859				
49	67 975	72 964	70 909	70 825	75 902	72 577	73 577	74 577	77 360	83 283	89 206	95 129	101 052	103 404	105 756	108 108	110 460	112 812	115 164	117 516	119 868	122 220	124 572	126 924	129 276	131 628	133 980	136 332	138 684				
50	68 800	73 789	71 734	71 650	76 727	73 402	74 402	75 402	78 185	84 108	90 031	95 954	101 877	104 229	106 581	108 933	111 285	113 637	115 989	118 341	120 693	123 045	125 397	127 749	130 101	132 453	134 805	137 157	139 509				
51	69 625	74 614	72 559	72 475	77 552	74 227	75 227	76 227	79 010	84 933	90 856	96 779	102 702	105 054	107 406	109 758	112 110	114 462	116 814	119 166	121 518	123 870	126 222	128 574	130 926	133 278	135 630	137 982	140 334				
52	70 450	75 439	73 384	73 300	78 377	75 052	76 052	77 052	79 835	85 758	91 681	97 604	103 527	105 879	108 231	110 583	112 935	115 287	117 639	119 991	122 343	124 695	127 047	129 399	131 751	134 103	136 455	138 807	141 159				
53	71 275	76 264	74 209	74 125	79 202	75 877	76 877	77 877	80 660	86 583	92 506	98 429	104 352	106 704	109 056	111 408	113 760	116 112	118 464	120 816	123 168	125 520	127 872	130 224	132 576	134 928	137 280	139 632	141 984				
54	72 100	77 089	75 034	74 950	79 927	76 602	77 602	78 602	81 385	87 308	93 231	99 154	105 077	107 429	109 781	112 133	114 485	116 837	119 189	121 541	123 893	126 245	128 597	130 949	133 301	135 653	138 005						

COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL AU 31.12.2019

162.48 EPT (202 personnes, dont 17 apprentis)  
39.0 postes à l'heure (32 personnes)



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

# **Sécurité publique – Population – Systèmes d'information**

**M. Michel Farine**  
Municipal

**Plt Jacques-André Chappuis**  
Répondant pour Ecublens

**Mme Teuta Jakaj**  
Cheffe de service

**M. Claude Salzmann**  
Chef du Service des finances



## Police Ouest lausannois (POL) – Activités communales



### Répondant communal

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

### Comité de direction et Conseil intercommunal

Le Comité de direction est présidé par le Municipal de la Sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter sa Commune. En 2019, il a participé à 13 séances du Comité de direction, au cours desquelles 44 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises en 2019 et cinq préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de cinq, soit MM. Murat Ademi, José Birbaum, Alain Blanchoud, Alexandre Schelling et Vincent Maeder.

### Répondant communal

Pour Ecublens, le répondant communal est le Premier-lieutenant Chappuis. Il a participé aux séances hebdomadaires des Chefs de service se déroulant dans le bâtiment de Mon Repos. Il a également pris part aux séances mensuelles dites de coordination, réunissant les Services des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, des travaux, des écoles et de police qui se tiennent au Centre technique communal. Tout au long de l'année 2019, l'échange et le partage d'informations, entre le Municipal et le répondant, se sont déroulés régulièrement, à raison d'une séance hebdomadaire.

Lors de ces entrevues, il a par exemple été question de la problématique du stationnement à Renges suite à la construction de nouveaux immeubles et l'arrivée de nouveaux habitants. L'installation d'une signalisation adéquate a contribué à améliorer la situation. La vitesse des usagers traversant le hameau a également causé des soucis sécuritaires. La pose ponctuelle d'un radar préventif a contribué à faire respecter la vitesse, limitée à 30 km/h.

La sécurité, notamment des piétons sur la place du Motty, suite aux travaux de démolition de l'Auberge communale, a également été traitée dans ces séances, ceci conjointement avec l'Unité trafic.

La question du régime de circulation, et notamment de la sécurité dans le quartier « Montaney », a occupé tant les services communaux que ceux de la POL. Une détermination claire de la Direction générale de la mobilité et des routes, établie en fin d'année, devrait permettre de clore prochainement ce dossier pour ce qui est de l'aspect police.

Une armoire de gestion des feux de circulation et des piétons, située sur la route du Bois, à proximité de l'entrée du centre commercial, a cessé de fonctionner juste avant les fêtes de fin d'année. La coordination entre le Municipal, le répondant communal et l'Unité trafic, a permis de rétablir la situation par l'achat et la pose d'une nouvelle armoire de gestion garantissant ainsi la sécurité des écoliers à la reprise des classes en 2020.

D'autres demandes telles que la pose de miroirs, de compteurs routiers ou des cas de mauvais stationnement, notamment aux abords du collège de la Coquerellaz, au chemin des Trois-Ponts ou à proximité du collège d'Epenex, ont également animé cette année 2019.

Ces quelques exemples ne sont pas exhaustifs mais reflètent bien la richesse de ces échanges et rencontres.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schær.

### Service de la signalisation

En 2019, à Ecublens, le Service est intervenu à 24 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 206 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre des travaux au Pont-Bleu, la requalification de la route Cantonale, Croset- Parc (quartier et nouveau collège), la réfection des routes de la Pierre et du Molard et le raccordement à la station d'épuration de Lausanne. De plus, des travaux pour le tirage de la fibre optique ont été menés. Les policiers sont également intervenus lors de 50 manifestations, dont Balélec, Equinox, la Fête des écoles, la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août, Destiny, le rallye de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes et l'Abbaye. Enfin, 154 interventions ont été réalisées, notamment pour la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.



Formation des employés des voiries sur la sécurité routière

### Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire d'Ecublens

Dans le cadre du projet Regio, les Unités territoriales se sont rapprochées du personnel du poste de la gendarmerie de Renens, ainsi que des répondants de proximité qui œuvrent sur l'ensemble du territoire vaudois. Les premières discussions constructives ont permis d'échanger sur plusieurs méthodes de travail, dont l'activité en lien avec l'approche en résolution de problèmes.

Depuis plusieurs années, le personnel des Unités territoriales exploite la méthode « SARA » (Situation – Analyse – Réponse – Analyse) qui est enseignée à l'Académie de police de Savatan. Convaincus par la méthode utilisée par nos collègues gendarmes, soit « SMARE » (Situation – Mesures transitoires – Analyse – Réponse – Evaluation), les collaborateurs des Unités territoriales l'ont adoptée en 2019. Ce procédé donne l'avantage de réfléchir dès le début de la prise en charge de la problématique sur les premières mesures qui peuvent être mises en place pour lutter contre un phénomène récurrent.

En 2019, l'Unité territoriale a traité différentes affaires en approche en résolution de problèmes. Ci-après, quelques chiffres en lien avec Ecublens.



Cérémonie d'assermentation du 28 mars 2019

Plt Jacques-André Chappuis,  
Répondant communal



## Commune d'Ecublens Monitoring 2019

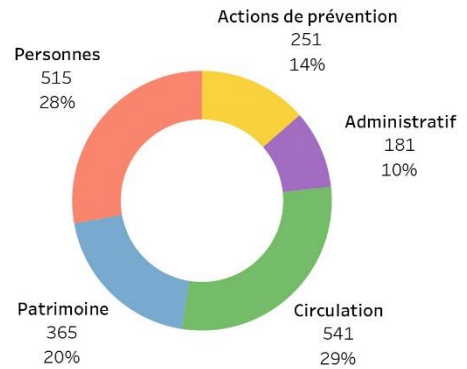
(Les données ci-dessous ne sont pas liées aux statistiques OFS, il s'agit exclusivement d'indicateurs provenant de l'activité policière)

**Evénements et actions de prévention**

1'602 événements  
+  
251 actions de prévention



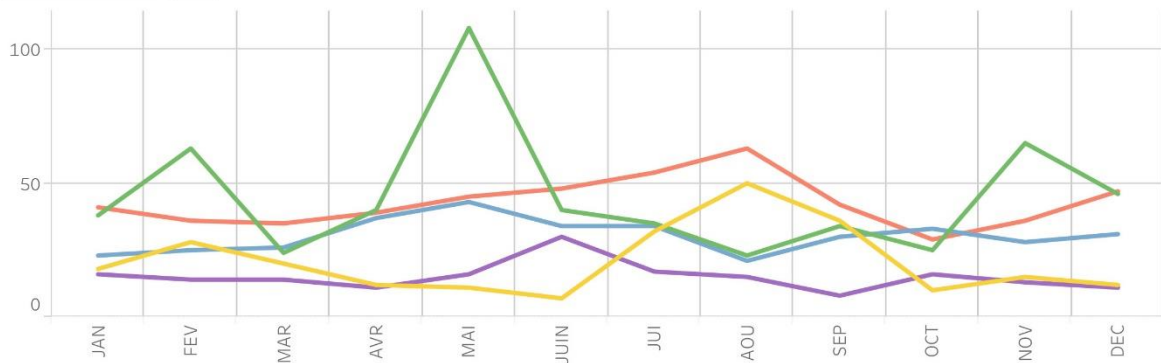
Ces événements ont conduit à 49 appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



**Sémantique :** Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte).

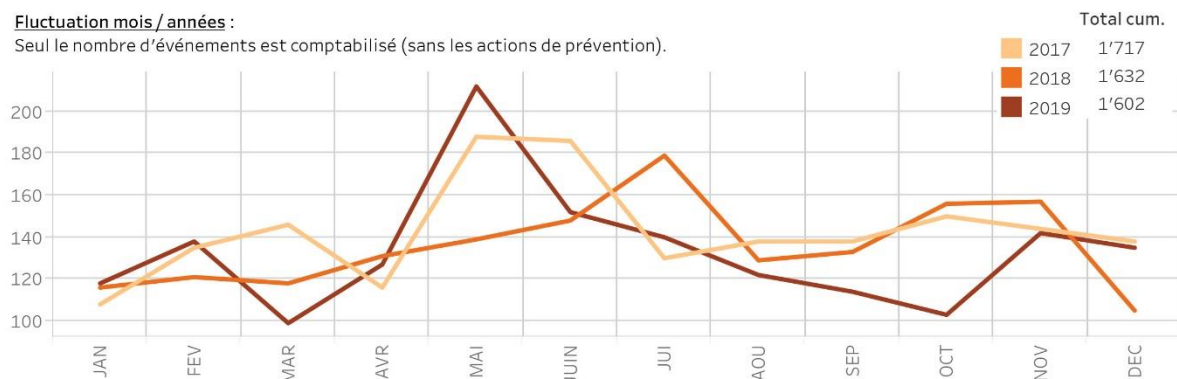
- Catégories :**
- Une action de prévention se caractérise par un effort visant à diminuer un phénomène contenu dans une catégorie.
  - **Personnes** : infractions touchant les personnes (par ex. lésions corporelles, stupéfiants, nuisances).
  - **Patrimoine** : infractions touchant les biens (par ex. vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété).
  - **Circulation** : contrôles de circulation, infractions LCR, accidents.
  - **Administratif** : ensemble des processus administratifs (par ex. documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaque).

**Fluctuation des catégories :**



**Fluctuation mois / années :**

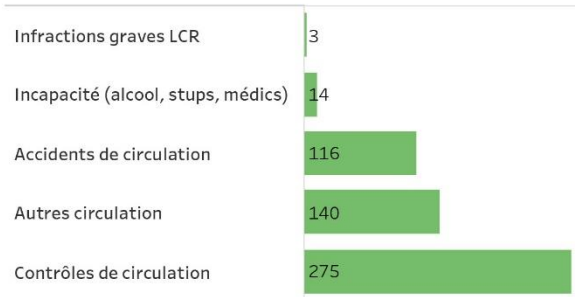
Seul le nombre d'événements est comptabilisé (sans les actions de prévention).



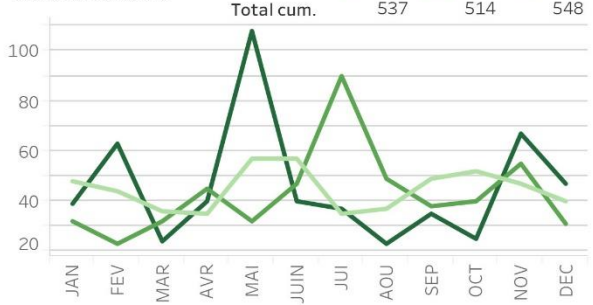
## Tendances des phénomènes 2019

Un événement peut comprendre plusieurs phénomènes, ainsi une infraction touchant les personnes peut par exemple comporter des lésions corporelles, des stupéfiants et un vol.

### Circulation

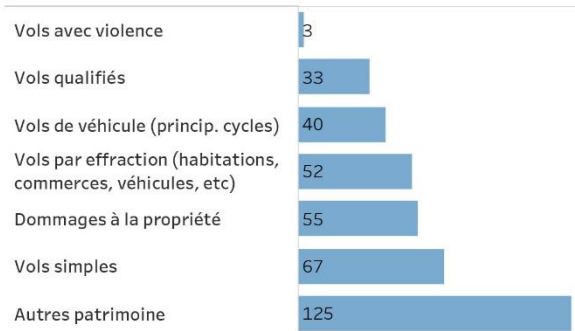


### Evolution sur 3 ans



Le pic de mai s'explique par une augmentation des contrôles de circulation, ainsi que par l'augmentation des infractions intitulées "Autres circulation". Les pics de février et de novembre sont en lien avec l'augmentation des contrôles de circulation. "Autres circulation" comprend les infractions à la LCR, les pannes de signalisation, les véhicules gênants/sans plaque. "Infractions graves LCR" comprend les délits de chauffard, les mises en danger et les excès de vitesse importants.

### Patrimoine

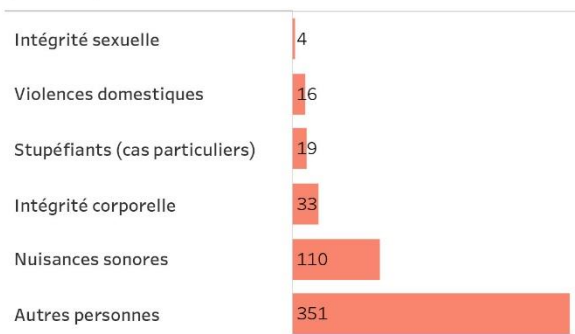


### Evolution sur 3 ans

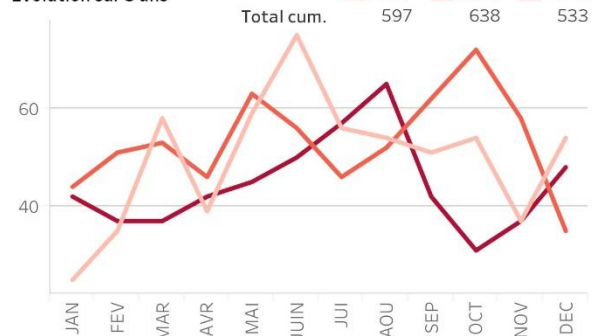


"Autres patrimoine" comprend les animaux errants/décédés, les escroqueries, les incendies/inondations, les objets/véhicules suspects et/ou découverts.

### Personnes



### Evolution sur 3 ans

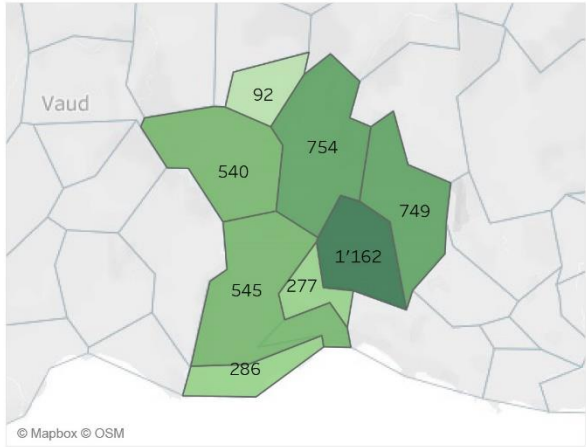
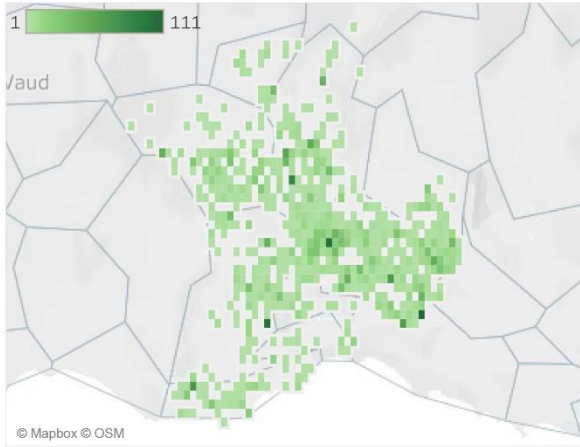


Les pics situés entre juillet et août ainsi que celui de décembre sont en lien avec l'augmentation des nuisances sonores. "Autres personnes" comprend les demandes d'ambulance, les fuites d'hôpitaux/lieux de placement, les individus perturbés/recherchés/suspects, les inquiétudes pour une personne et les litiges. "Stupéfiants" : Les cas particuliers ne comptabilisent pas la consommation de joints.

## Distribution des phénomènes par commune

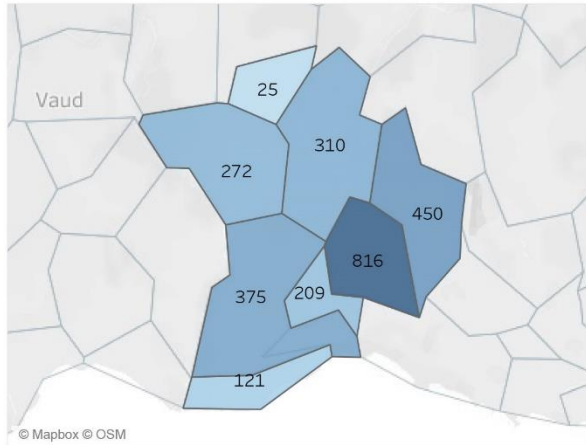
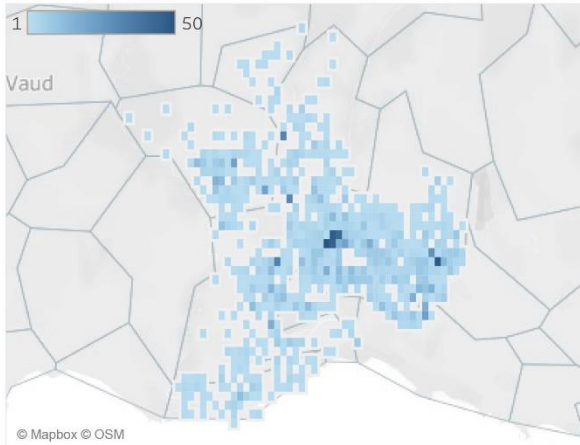
**Circulation 2019**

4'405 cas



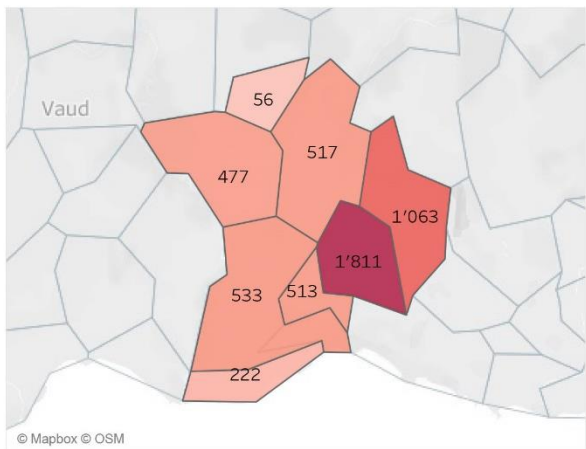
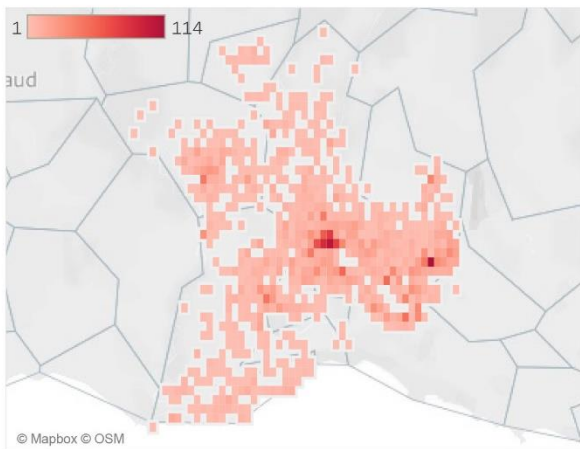
**Patrimoine 2019**

2'578 cas



**Personnes 2019**

5'192 cas



## Service du contrôle des habitants

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants, comprenant le bureau des étrangers, était composé, au 31 décembre 2019, de cinq collaborateurs, pour un total de 4.5 EPT et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service.
- 4 employés de commerce (2 à 100 % dont un poste vacant, une à 80 % et une à 70 %).
- 1 apprenti employé de commerce.



### TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

#### Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du Service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.

- Etablissement des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmissions des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.
- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

#### Etudiants

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, plus marquée durant les mois de février à mars et d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois jusqu'à notre service (au lieu de deux à trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back office.

### Guichet virtuel

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants, nous proposons, au travers du guichet virtuel, les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Ces prestations permettent aux citoyens d'obtenir leurs documents dans un délai d'un à deux jours.

### Autorisations de stationnement

Le Service du contrôle des habitants est en charge de la gestion des autorisations de dépassement de la durée de parcage, tâche qui était précédemment gérée par la POL.

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix d'une telle autorisation s'élève à Fr. 30.- par mois.

Nous dénombrons 20 autorisations délivrées pour l'année 2019 et 11 autorisations de courte durée.

### Registre des inhumations

Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux et le Service du contrôle des habitants.

Le Service du contrôle des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères du défunt.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.

### Registre des chiens



Le Service du contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

A noter que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont quant à elles exonérées de l'impôt cantonal uniquement.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « ANIS ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	2018	2019
Chiens	497	524
Chiens potentiellement dangereux	19	8
<b>Total</b>	<b>516</b>	<b>532</b>

En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

Commune	Nombre de chiens
Renens	617
Ecublens	532
Bussigny	402
Prilly	381
Crissier	335
Chavannes-près-Renens	248

**Registre civique**



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à 6 reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé au Service des communes et du logement qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de

celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies en 2019 : 62 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

- Mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Commande du matériel de vote.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Création des cartes de vote et envoi.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

Statistique des électeurs :

	2018	2019
Suisses	5'564	5'688
Etrangers	2'208	2'258
<b>Total</b>	<b>7'772</b>	<b>7'946</b>

**Initiative et référendum**

Titre	Etat	Date de dépôt	Montant	Signature	Statut

Dans le cadre du registre civique, le Service du contrôle des habitants se charge de la vérification des listes



d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

L'année 2019 a été marquée par un nombre important de contrôles en comparaison à l'année 2018. Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	2018	2019
Initiatives :	8	11
Référendums :	4	4
dont		
Signatures reçues	2'035	2'291
Signatures validées	1'639	1'827
Signatures non valables	396	464

### Taxes de séjour



SwissTech Hôtel.

La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, de l'Hôtel des Inventions et du

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions et le SwissTech Hôtel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 130'319.60** (Fr. 129'926.95 en 2018), laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

Les principales tâches pour le service sont :

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.

### Evaluation des prestations



Suite à la reconnaissance des Autorités cantonales sur notre manière de concevoir l'accueil et le service à la population, ces dernières années, la Direction du Service souhaite maintenir l'amélioration continue de ses prestations, dans la volonté de satisfaire au mieux les administrés.

Pour ce faire, un des points essentiels est d'offrir la possibilité aux administrés de pouvoir évaluer les prestations qui leur sont offertes.

Afin d'atteindre cet objectif, un abonnement à un appareil permettant l'évaluation des prestations (sortie des guichets) a été conclu, afin de connaître, sous forme de moyenne, le taux de satisfaction au guichet (front office uniquement).

Un bilan global sera établi après un an et les résultats permettront de mettre en place les prochaines étapes de l'évaluation des prestations par nos administrés.

### Chiffre de la population

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2019 s'élève à 13'089 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2019 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'332** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

### Population au 31 décembre 2019

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Suisses :	6'847	7'013
dont		
Bourgeois	1'469	1'519
Vaudois	2'729	2'823
Confédérés	2'649	2'671
Etrangers	6'187	6'319
<b>Total</b>	<b>13'034</b>	<b>13'332</b>
soit une variation annuelle de		+ 298

### Arrivées

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Suisses	525	598
Etrangers	1'769	1'651
<b>Total</b>	<b>2'294</b>	<b>2'249</b>

soit une variation annuelle de - 45

### Départs

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Suisses	515	528
Etrangers	1'330	1'382
<b>Total</b>	<b>1'845</b>	<b>1'910</b>
soit une variation annuelle de		+ 65

### Etat civil

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Naissances	138	130
Mariages	101	79
Partenariats	1	2
Séparations	51	80
Divorces	32	43
Partenariat dissous	-	2
Décès	95	141
Naturalisations	158	125
Changement de nom	72	68
Adoption	-	1
Reconnaissance	17	6
Désaveu	-	-
Déchéance nationalité	-	-

### Autres données statistiques

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	404	525
Frontaliers (permis G)	1'128	1'238
Domiciles secondaires	485	507

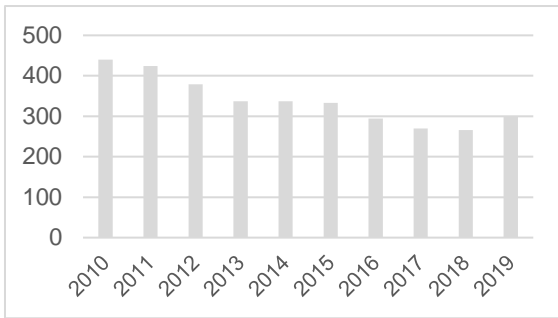
### Statistique des religions

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Protestants	1'893	1'824
Catholiques	3'919	3'781
Autres	4'933	5'530
Sans	2'289	2'197
<b>Total</b>	<b>13'034</b>	<b>13'332</b>

### Cartes d'identité



Le nombre de cartes d'identité établies a été marqué cette année par une augmentation importante : + 33 demandes, soit un total de **299** demandes (adultes et enfants). Ci-dessous, l'évolution de ces dernières années.



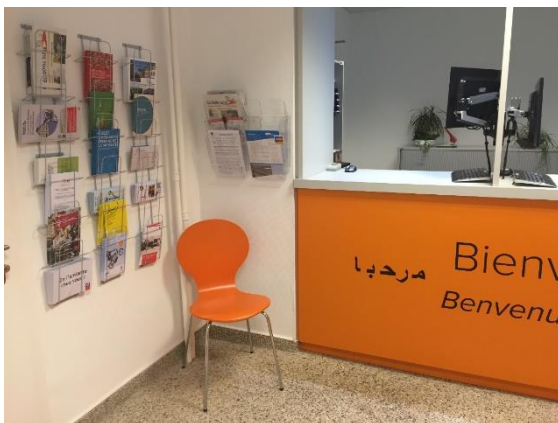
### Déclarations de garantie

Visa touristique pour la Suisse



50 déclarations de garantie ont été délivrées cette année, dont cinq avec un préavis négatif.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille, amis et connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.



*Teuta Jakaj, Cheffe du Service du contrôle des habitants*

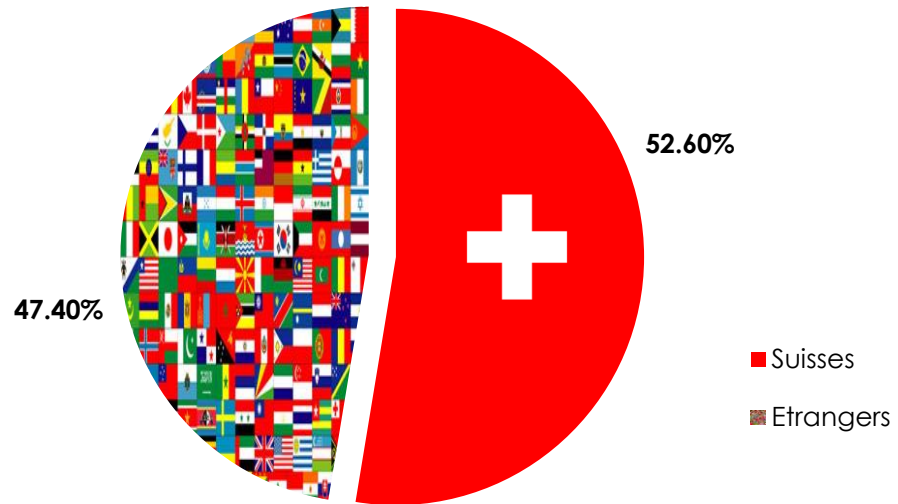
**Population au 31 décembre 2019**

(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

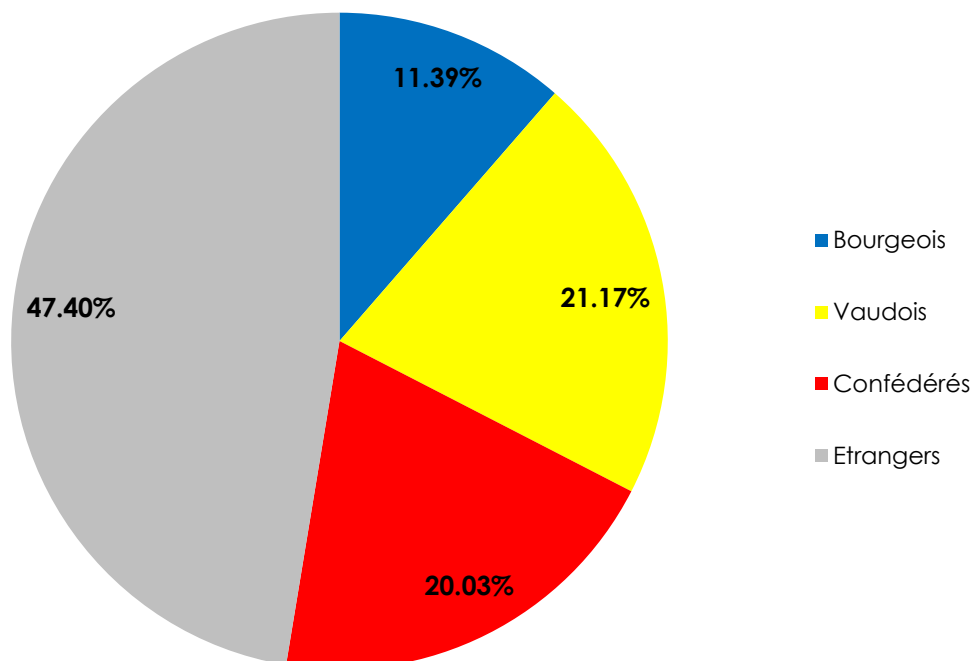
Rang	Villes	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2019
1	Lausanne	137'053	139'624	139'720	139'726
2	Yverdon-les-Bains	29'570	30'208	30'211	30'189
3	Montreux	26'402	26'653	26'006	26'065
4	Nyon	20'047	20'551	21'239	21'416
5	Renens	20'323	21'114	20'968	20'928
6	Vevey	19'605	19'829	19'904	19'871
7	Pully	17'979	18'194	18'336	18'495
8	Morges	15'819	15'839	15'725	15'862
9	Gland	12'829	13'081	13'101	13'194
<b>10</b>	<b>Ecublens</b>	<b>12'340</b>	<b>12'560</b>	<b>12'939</b>	<b>13'089</b>
11	Prilly	11'871	12'105	12'392	12'423
12	La Tour-de-Peilz	11'637	11'779	11'871	11'906
13	Lutry	9'888	10'001	10'285	10'357
14	Aigle	9'740	10'153	10'134	10'217
15	Payerne	9'301	9'716	9'971	10'072
<b>Communes limitrophes</b>					
17	Bussigny	8'215	8'227	8'677	8'962
19	Crissier	7'542	7'636	8'008	7'944
21	Chavannes-près-Renens	7'374	7'543	7'653	7'887
36	St-Sulpice	3'898	4'148	4'524	4'717
64	Echandens	2'631	2'731	2'757	2'739
89	Denges	1'651	1'624	1'614	1'609

Ecublens en quelques chiffres

Répartition de la population au 31 décembre 2019 (13'332 habitants)

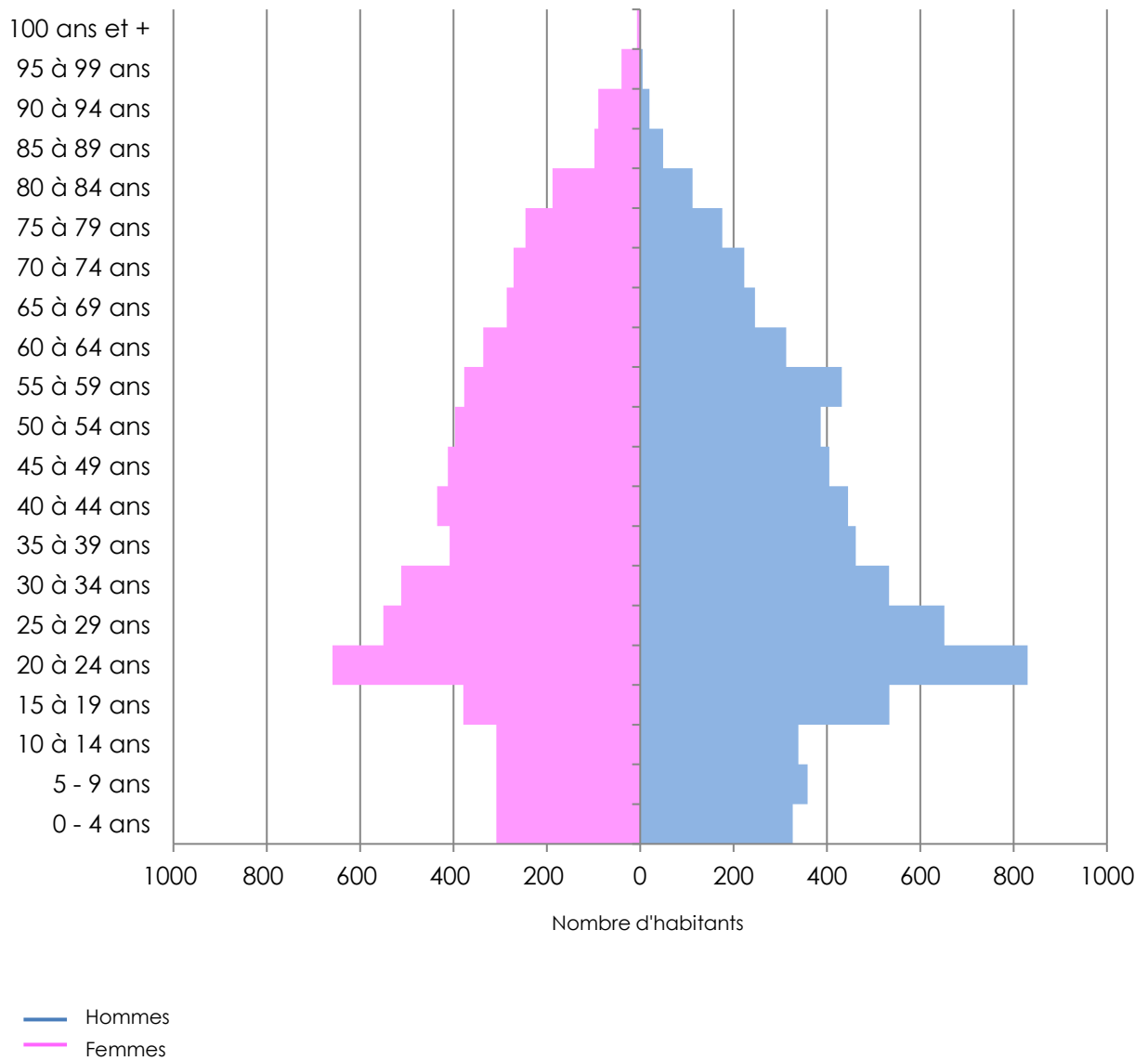


Composition de la population au 31 décembre 2019



## Pyramide des âges

Pyramide des âges au 31.12.2019 - Population totale



### Les nationalités présentes à Ecublens

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **115** nationalités différentes.









Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.
<b>Suisse</b>	<b>7'013</b>	Equateur	15	Argentine	3
<b>Portugal</b>	<b>1'168</b>	Hongrie	15	Bolivie	3
<b>France</b>	<b>1'106</b>	Croatie	15	Costa Rica	3
<b>Italie</b>	<b>929</b>	Pakistan	13	Ghana	3
<b>Espagne</b>	<b>393</b>	Egypte	13	Guatemala	3
<b>Kosovo</b>	<b>260</b>	Angola	12	Guinée	3
<b>Turquie</b>	<b>185</b>	Autriche	12	Kazakhstan	3
<b>Macédoine du Nord</b>	<b>180</b>	Japon	12	Rép. dominicaine	3
<b>Serbie</b>	<b>170</b>	Colombie	11	Venezuela	3
<b>Chine</b>	<b>140</b>	République tchèque	10	Chypre	2
Maroc	126	Slovaquie	10	Guinée-bissau	2
Allemagne	119	Thaïlande	10	Israël	2
Tunisie	109	Albanie	9	Kenya	2
Bulgarie	93	Maurice	9	Laos	2
Inde	78	Ethiopie	8	Lettonie	2
Brésil	68	Lituanie	8	Mali	2
Iran	63	Luxembourg	8	Mauritanie	2
Russie	60	Moldavie	8	Mongolie	2
Roumanie	54	Norvège	8	Monténégro	2
Belgique	48	Somalie	8	Philippines	2
Erythrée	45	Suède	8	Singapour	2
Bosnie-Herzégovine	43	Australie	7	Afrique du Sud	1
Pologne	42	Nigéria	7	Bélarus	1
Royaume-Uni	40	Pérou	7	Cuba	1
Afghanistan	39	Côte d'Ivoire	6	El Salvador	1
Grèce	39	Irak	6	Estonie	1
Chili	38	Madagascar	6	Gambie	1
Corée (Sud)	36	Slovénie	6	Géorgie	1
Syrie	34	Ukraine	6	Guinée-équatoriale	1
Canada	32	Arménie	5	Indonésie	1
Liban	28	Cap-Vert	5	Libye	1
Algérie	27	Danemark	5	Népal	1
Etats-Unis	24	Mexique	5	Nouvelle-Zélande	1
Vietnam	23	Burkina Faso	4	Panama	1
Pays-Bas	22	Cambodge	4	Sierra Leone	1
Sri Lanka	22	Finlande	4	Soudan	1
Taiwan (Taïp.chinois)	21	Haïti	4	Tchad	1
Cameroun	16	Irlande	4		
Congo (Kinshasa)	16	Sénégal	4		



## Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 52.98 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 67.18 % de la population étrangère de notre Commune.

Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt.html>

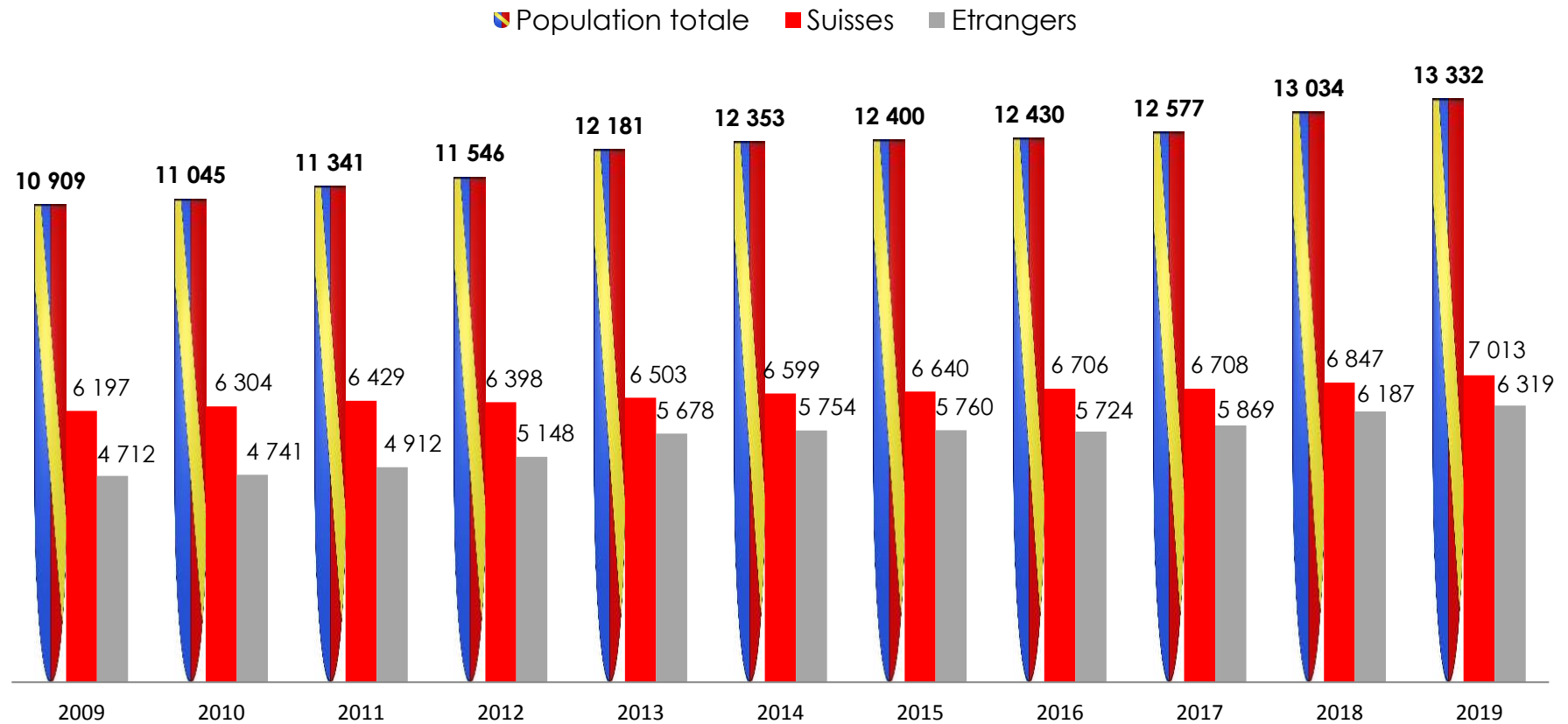
	UE / AELE	Etats-tiers
		
 Autorisation d'établissement (Livret C)	<b>2'496</b>	<b>865</b>
 Autorisation de séjour (Livret B)	<b>1'518</b>	<b>977</b>
 Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	<b>47</b>	<b>35</b>
 Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international (Livret Ci)	<b>1</b>	<b>-</b>
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	<b>-</b>	<b>103</b>
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	<b>-</b>	<b>22</b>

Fonctionnaires internationaux : 3 personnes.

En attente d'autorisation : 277 personnes.



## Evolution de la population d'Ecublens de 2009 à 2019



La croissance démographique observée durant ces dernières années se confirme à nouveau cette année avec une augmentation de la population de + 298 personnes par rapport à l'année 2018. Les Hautes Ecoles, ainsi que la réalisation d'un important plan de quartier (phase 2), constituent des facteurs accélérateurs de ce développement démographique qui devrait se stabiliser en 2020. Le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 13.17 % depuis 2009) en comparaison du nombre d'étrangers qui s'accroît cette année encore (+ 132 habitants). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 34.10 % pour atteindre le nombre de 6'319 habitants en 2019.



## Informatique et télécommunications

### ORGANISATION

#### Introduction

Dès l'engagement d'un responsable informatique au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la gestion et le support des postes de travail ont été repris en interne. En 2019, cette maîtrise a été étendue à l'ensemble du réseau informatique.

Le responsable informatique assume aussi l'interface entre les utilisateurs et les différents prestataires privés pour toutes les prestations techniques qui restent externalisées et pour tous les problèmes liés à l'utilisation des logiciels. Dans ces conditions, le maintien de relations durables et solides avec des « partenaires » expérimentés, disponibles, fiables et proches géographiquement reste indispensable. Le titulaire du poste participe également à tous les nouveaux projets, soit en tant que conseiller technique, soit en tant que responsable de projet.

#### Tâches principales

Les tâches non externalisées sont les suivantes :

#### Informatique

- Gestion du parc informatique, montage, configuration et installation des équipements.
- Support technique premier et deuxième niveau des postes utilisateurs.
- Formation des utilisateurs, notamment à l'utilisation du système d'exploitation et à la sécurité.
- Gestion administrative des équipements réseau et wifi.
- Interface avec le prestataire pour toutes les mutations liées aux mouvements du personnel.
- Gestion des accès sélectifs aux logiciels de comptabilité et du contrôle des habitants.
- Accompagnement des projets informatiques.

- Administration et gestion du « Business Process Management », logiciel Optimiso.
- Administration de la gestion électronique des documents, logiciel ELO.
- Analyse et définition des besoins en matière de matériel informatique.
- Gestion des achats liés à l'informatique, mise en concurrence des prestataires et diversification des fournisseurs.
- Etude et amélioration continue des solutions informatiques (veille technologique).

#### Moyens d'impression

- Gestion du parc de copieurs et d'imprimantes.
- Gestion des accès individuels.

#### Téléphonie

- Gestion du parc téléphonique.
- Help desk de premier niveau.
- Mise à jour des données des utilisateurs.

#### Financement des équipements

- Recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Suivi des contrats.
- Anticipation des renouvellements.

### INFORMATIQUE

#### Hébergement

L'hébergement des programmes et des données est toujours assuré par la société « Groupe T2i » basée à Renens et à Sierre. Ce groupe est issu de la fusion de Ti informatique SA et de InfoServices SA, cette dernière société étant également éditrice des logiciels métiers « Citizen » utilisés par les services communaux.



Les infrastructures d'hébergement, propriété du Groupe T2i, sont placées au data-center « Brain Serve » à Crissier. Ce dernier présente les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV). La Commune ac-

quiert une prestation d'hébergement facturée en fonction des ressources utilisées, soit puissance et volume.

Un monitoring des performances a été mis en place afin d'adapter ponctuellement les ressources à l'évolution des besoins.

La liaison entre les différents sites communaux est toujours assurée par une fibre optique réservée à l'usage exclusif de la Commune.

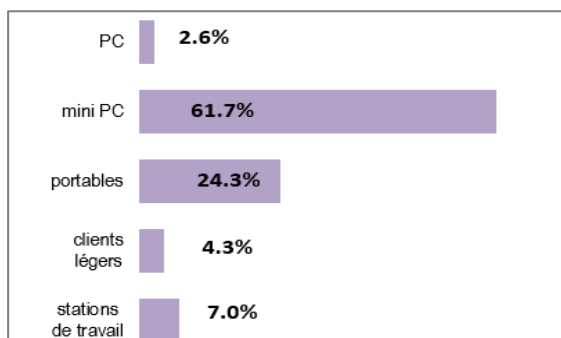
### Parc informatique

L'internalisation de la gestion du parc a permis d'optimiser le renouvellement des ordinateurs en supprimant la systématique qui était appliquée auparavant. Afin de réduire l'impact écologique et les coûts, les machines ne sont plus remplacées tous les cinq ans, mais à leur réelle fin de vie. Ainsi, seuls neuf postes de travail ont été remplacés au cours de l'année 2019.

Les renouvellements effectués ont suivi la même logique que par le passé : les anciens PC traditionnels ont été remplacés par des mini PC plus avantageux et suffisamment performants pour des activités de bureautique en terminal serveur. Les ordinateurs portables sont toujours réservés aux utilisateurs mobiles, principalement les Chefs de service et les Municipaux. Les stations de travail équipent le personnel des services techniques utilisant des programmes spécifiques installés en local.

Cent quinze postes de travail sont connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2019 ; ils se répartissent comme suit :

- 3 PC conventionnels
- 71 mini PC
- 28 portables
- 5 clients légers
- 8 stations de travail



Vingt-deux machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances
- 5 - guichet Contrôle des habitants
- 8 - postes de scannage pour la GED
- 1 - secrétariat CTC
- 1 - salle de conférences administration Motty
- 2 - salles de conférences CTC.
- 1 - bureau Voirie et Espaces Verts (VEV)

### Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles à tous les utilisateurs. *Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.*

#### Logiciels métiers

- Citizen / T2i
  - contrôle des habitants
  - registre civique
  - gestion des chiens
  - gestion pièces d'identité
  - approvisionnement économique
  - comptabilité générale
  - créanciers
  - facturation
  - débiteurs
  - cadastre administratif
  - citiloc, location objets
  - citiweb, accès distants
  - registre des entreprises
- ABACUS / Ofisa Informatique
  - gestion des salaires
- GeoConcept / Geoconcept
  - Système d'information du territoire SIT
  - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
  - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad
  - Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
  - Geoweb, publication sur intranet
- Autocad LT / Autodesk
  - dessin technique
- ArchiCAD / Abvent
  - dessin technique
- TachoPlus / Mobatime SA

- tachygraphes camions
- ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
  - inventaire des archives  
<https://vaud.archivescommunales.ch>
- ArchiClass / Objectis
  - gestion du plan de classement
- BiblioMaker / Micro Consulting SA
  - gestion du fonds de la Bibliothèque
  - consultation en ligne du catalogue
- Presento / Zeit AG
  - gestion des temps de présence du personnel
- PersProfile Manager / S-Quell SA
  - évaluation de compétences lors de recrutements
- @remote / Ricoh Suisse SA
  - gestion des copieurs
- SIX Payment Services SA / Saferpay
  - encaissements par internet
- Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH
  - contrôle d'accès électronique
- OptimisoNext / Optimiso Group SA
  - Business Process Management
- ELO Professional / ELO Digital Office
  - gestion électronique des documents
- Xpert.Meeting / TI Informatique
  - gestion des séances de Municipalité
- Ma Cantine / CeRFI SA
  - gestion des réfectoires scolaires
- Messerli / Jobin SA
  - gestion d'ouvrages
- Nextthink
  - outil de monitoring du parc informatique

### Logiciels de bureautique

- Windows 10
- MS Office 2013
- MS Office 2016
- Twixtel
- PDF-Xchange Editor
- Adobe Cloud collection
- Photoshop Elements
- MS Project standard
- MS Visio
- Druide Antidote
- Affinity Photo / Designer / Publisher

### Plateforme internet

- Insito / Finance active
  - informations financières

### Guichet virtuel

- réservation/vente des cartes CFF et CGN
- pré-réservation du refuge et du local du four de la Galerie du pressoir
- contrôle des habitants (CH)
  - changement d'adresse
  - chiens (inscription, départ,...)
  - commande attestations
  - départ de la Commune
  - recherche d'identité
- contrôle des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

### Internet



Les accès à internet sont fournis par UPC Cablecom. La connexion principale est assurée par une fibre optique dont la capacité a été augmentée de 20 Mb/s à 100 Mb/s symétriques en 2019 sans augmentation de coût. Une redondance, en technologie SDSL, est en fonction avec une bande passante de 4 Mb/s.

La connexion complémentaire ajoutée en 2015 pour les wifi communaux a aussi été améliorée de 200/20 Mb/s à 600/60 Mb/s sans changement de prix.

### PROJETS

#### Accompagnement des projets

Les projets de développements informatiques de petite à moyenne envergure sont gérés directement par le Service des finances avec les prestataires concernés. Par contre, les projets transversaux impliquant plusieurs services ou les projets complexes sont conduits par un consultant externe et neutre. En 2019, la société « Itinera-Group », ancienne-



ment « CMSI SA », à Renens a été mandatée pour la gestion du projet de renouvellement du parc de copieurs dont le contrat de location est arrivé à échéance au 30 septembre 2019.

### Projets réalisés et en cours

#### Mise en place d'un outil de monitoring du parc informatique



Pour répondre au besoin de surveillance et de gestion du parc informatique, la solution nommée Nextthink a été acquise. Il s'agit d'une application qui a été développée à l'EPFL. Elle permet de vérifier l'état des mises à jour des logiciels installés en local sur les postes (Windows, MSOffice, antivirus, etc.), de connaître l'utilisation moyenne des ressources et de détecter et identifier les divers incidents survenus en vue de les résoudre. Elle permet ainsi d'avoir une vision d'ensemble de « l'état de santé » des postes informatiques et d'intervenir de manière ciblée.

#### Renouvellement des imprimantes multifonctions

Le contrat de location des copieurs est arrivé à échéance au 30 septembre 2019. Dans un premier temps, une étude a été réalisée auprès de chaque service afin de déterminer les besoins. Ensuite, avec l'aide du consultant de la société Itinera habituellement sollicité pour ce genre de prestation, un appel d'offres sur invitation a été envoyé à trois sociétés. Il s'agit du prestataire actuel, la société Ricoh à Etoy, de la société JBC (Canon) à Crissier et de la société Masset (Kyocera) à Yverdon-les-Bains. L'évaluation des offres a démontré que les aspects techniques étaient assez similaires avec un désavantage à Kyocera qui a proposé des machines sous-dimensionnées et moins robustes. La différence s'est située principalement au niveau des coûts. Ricoh a fait une offre exceptionnelle pour conserver le contrat.

#### Renouvellement partiel du réseau informatique communal



Du fait de l'ancienneté de certains composants et de leur hétérogénéité due à l'ajout successif

d'équipements au fur et à mesure de l'extension des bâtiments et des prestations communales, il a été décidé de remplacer les équipements réseau. Le projet a été piloté à l'interne, en collaboration avec la société Tebicom, située à Lonay et spécialisée dans ce domaine. Le choix des équipements s'est porté sur la marque Cisco car ils sont solides, durables, performants et très stables. Tebicom, qui dispose d'une connaissance accrue des technologies et configurations, a aussi pu proposer des prix très attractifs grâce à son statut de revendeur officiel Cisco.

#### Formation des utilisateurs à la sécurité informatique

Le facteur humain étant l'un des maillons faibles de la sécurité informatique, le Service des finances a mis en place une formation sur la sécurité informatique pour atténuer au maximum ce risque. En effet, selon les études, entre 50 % et 90 % des incidents de sécurité sont attribués au facteur humain.

Le choix s'est porté sur une plateforme d'e-learning. Solution privilégiée pour ses nombreux avantages dont, notamment, la flexibilité, l'organisation facilitée, la modularité au travers de sessions de courte durée permettant un accroissement de la concentration et un meilleur taux de rétention d'informations. De plus, elle est participative et ludique.

Cette plateforme de formation a été disponible d'octobre 2018 à fin septembre 2019. Environ 80 % des utilisateurs ont effectué la totalité des modules de formation recommandés, dix-sept personnes ont partiellement atteint l'objectif et cinq n'ont pas participé.

#### Audit de sécurité



Dans le but d'obtenir un état des lieux du niveau de sécurité des infrastructures informatiques communales, la société Sécublabs SA, active à l'Innovation Park de l'EPFL, a été mandatée pour effectuer un test d'intrusion à l'automne 2019. Il en est ressorti qu'il n'a pas été possible de compromettre le domaine informatique de la Commune

de sécurité des infrastructures informatiques communales, la société Sécublabs SA, active à l'Innovation Park de l'EPFL, a été mandatée pour effectuer un test d'intrusion à l'automne 2019. Il en est ressorti qu'il n'a pas été possible de compromettre le domaine informatique de la Commune

et que plusieurs bonnes pratiques sont déjà en place. Toutefois, des améliorations pourraient être apportées. En voici les principales :

- Renforcer la politique des mots de passe.
- Mettre à jour les postes encore sous Windows 7.
- Limiter les droits administrateur accordés aux utilisateurs.

Ces points seront traités durant l'année 2020.

De plus, malgré différents tests effectués, les experts de Séculabs n'ont pas réussi à mettre en péril la sécurité du site web « [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch) ».

*Mathias Hilpert,  
Responsable informatique*



# **Urbanisme – Mobilité**

**M. Jean-Louis Radice**  
Municipal

**M. Luc-André Gillieron**  
Chef du Service de l'urbanisme,  
de la mobilité et des constructions

**M. Cyril Besson**  
Adjoint, responsable urbanisme et mobilité

## Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est organisé en trois secteurs d'activités distincts :

- La police des constructions.
- L'urbanisme.
- La mobilité.

Le Service était composé, au 31 décembre 2019, de cinq collaborateurs, pour un total de 4.6 EPT et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Chef de service, responsable de la police des constructions, des procédés de réclame, ainsi que de l'organisation et de la gestion du Service.
- 1 Adjoint, responsable de l'urbanisme et de la mobilité à 100 %.
- 2 urbanistes à 80 % chacune.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

### MISSIONS DU SERVICE

#### Police des constructions

L'activité de la police des constructions est principalement étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

**Demandes préalables** : remises pour consultation auprès du Service, renseignements permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

**Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique** : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'article 111 LATC.

**Demandes de permis de construire** : dossiers soumis à l'enquête publique.

De plus, les activités ci-après sont également gérées au sein de ce même secteur :

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission technique et de salubrité (CTS), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire, la vérification des valeurs énergétiques de l'enveloppe des bâtiments et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, ainsi que la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités. Ces émoluments sont calculés sur la base du coût de la construction, des frais de parution, des droits d'introduction aux égouts et autres frais liés aux contrôles de sécurité.
- Le suivi des constructions par une mise à jour trimestrielle sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements sur l'état des dossiers de constructions (en examen, permis délivré, travaux en cours, prévision de la durée des travaux, permis d'habiter ou d'utiliser délivré).
- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires, pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.
- L'attribution des noms de rues, numéros d'immeubles et la mise à jour du système d'information du territoire (SIT) par rapport à ces données.
- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Service du contrôle des habitants.



## Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la ville.

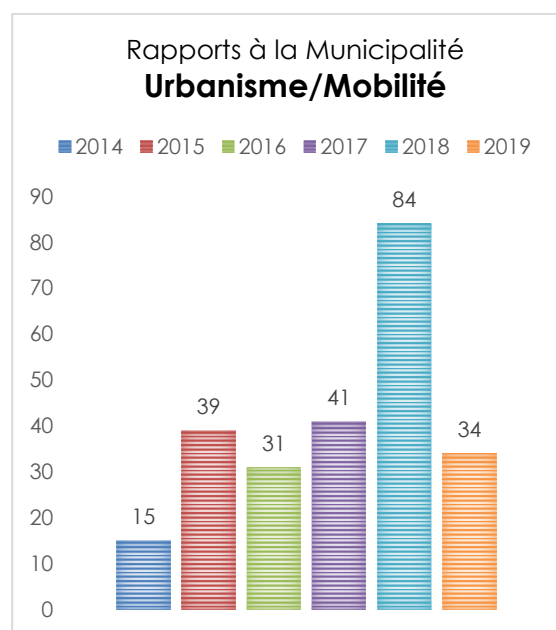
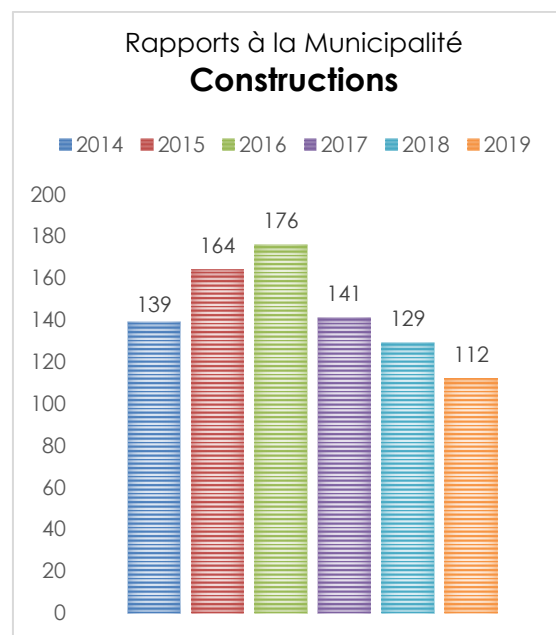
- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plans d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la Commune.
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (paysage, bruit, énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au service.

## GESTION ADMINISTRATIVE

Le Service a traité durant cette année :

- 146 rapports à la Municipalité.
- 1 préavis.
- 218 factures.

En parallèle, le Service a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation ou aux procédures en vigueur sur le territoire communal.



## SECTION POLICE DES CONSTRUCTIONS

### Permis de construire

Après quelques années bien chargées au niveau des permis de construire et des mises à l'enquête publique, la cadence se stabilise. Mais la complexité constamment plus importante, liée aux règles et normes plus strictes, demande toujours plus de temps dans le traitement du dossier. Parmi les 38 permis de construire délivrés cette année, on compte :

- 9 objets pour l'EPFL/UNIL.
- 5 aménagements/transformations extérieurs.
- 6 nouvelles constructions.
- 8 transformations intérieures.
- 3 assainissements (toiture ou façades).
- 2 changements d'affectation.
- 2 demandes préalables d'implantation.
- 3 démolitions.



EPFL : centrale de chauffe

Parmi ces derniers, il est intéressant de citer le projet de démolition et de reconstruction de l'Auberge communale, la construction d'ateliers adaptés pour AFIRO, la construction d'un bâtiment d'activités pour UNIMED SA, ainsi que le bâtiment pour les activités de la RTS sur le campus de l'EPFL. Les permis de construire délivrés pour ces objets viennent ainsi occuper les quelques parcelles constructibles encore libres sur le territoire d'Ecublens.

### Autorisation dispensée d'enquête publique

38 demandes ont été traitées par le biais d'une autorisation dispensée d'enquête publique avec autorisation municipale, dont 12 pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, avec 503.2 m<sup>2</sup>. Ces demandes concernent uniquement la pose ponctuelle de capteurs sur des bâtiments existants. L'installation de capteurs dans le cadre de projets de construction ou de rénovation n'est pas comptabilisée ici. 10 autorisations ont également été délivrées pour la rénovation d'appartements, dont le Service cantonal des communes et du logement, ainsi que le Service communal des affaires sociales, familiales et du logement préavisent également.

### Permis d'habiter et d'utiliser

23 permis d'habiter et/ou d'utiliser ont été octroyés, dont :

- 13 pour de nouvelles constructions.
- 10 pour des transformations diverses.

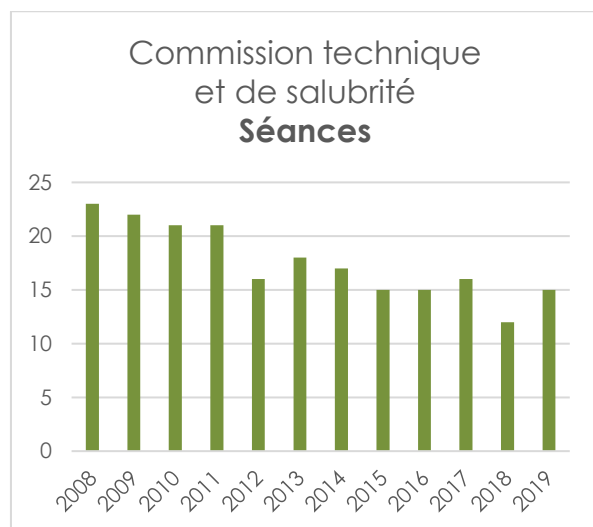
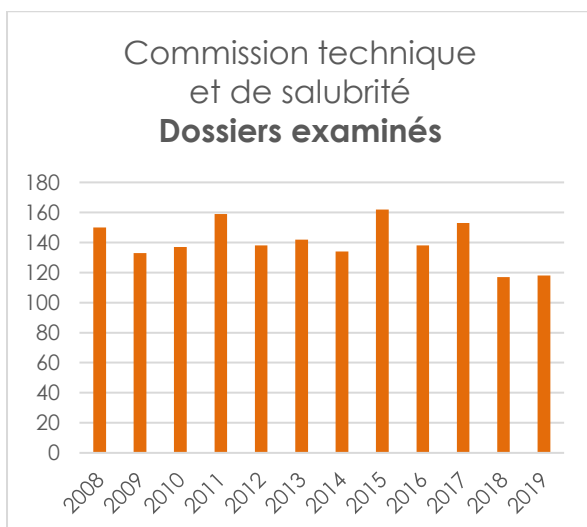
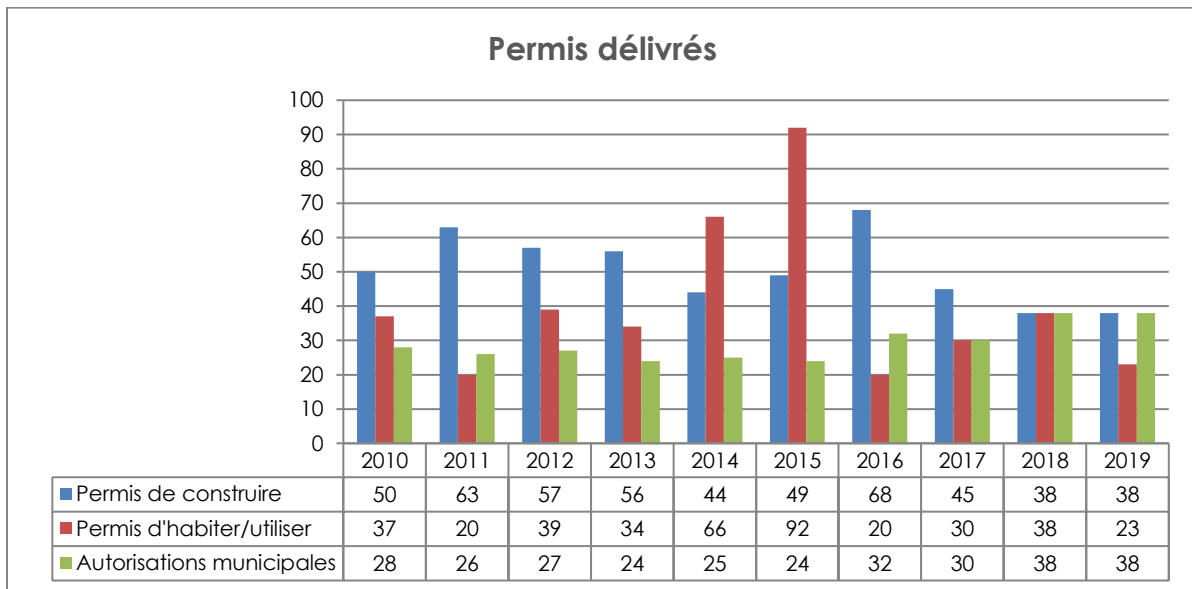
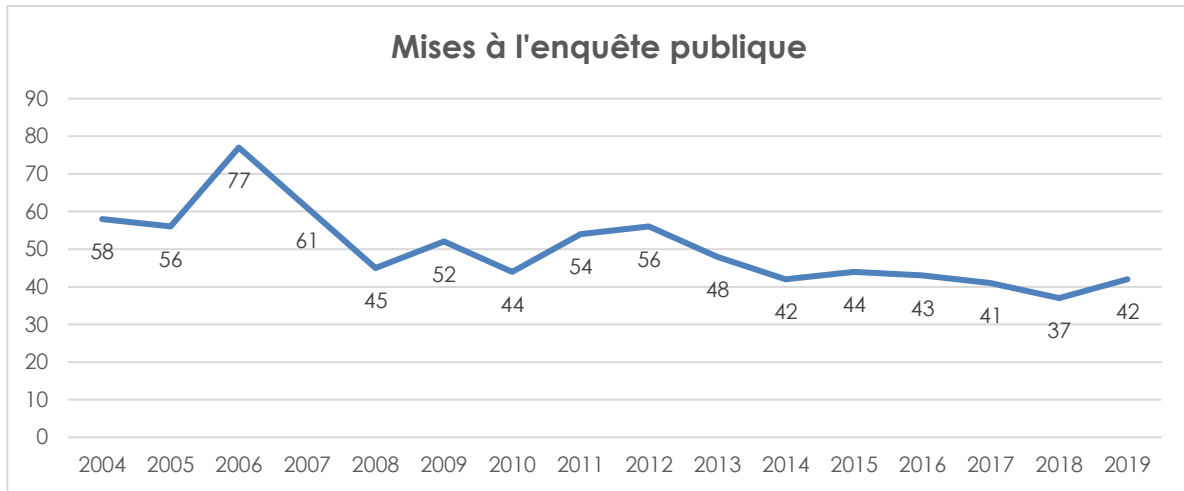
En ce qui concerne les constructions terminées, on peut citer le collège Croset-Parc, ainsi que les 7 immeubles de la première étape du plan d'affectation. L'ancien manège situé « En Verney » accueille quant à lui une salle d'escalade.



Chantier Croset-Parc : immeubles et collège

### Procédés de réclame

Au chapitre des enseignes définitives ou des banderoles provisoires, 15 autorisations pour procédés de réclame ont été délivrées au total en 2019.



## SECTION URBANISME

Ce chapitre se rapporte aux prestations effectuées sur l'année par le Service en plus des tâches courantes et administratives.

### Plan d'affectation (PA) En Mapraz

- Séances de coordination avec le Canton, suite à l'examen préalable.
- Corrections des différents documents (plans, règlement et rapports) suite aux coordinations avec le Canton et envoi du dossier à l'examen complémentaire.
- Séances techniques avec les mandataires.
- Séances techniques et d'information avec les propriétaires.



Image synthèse

### Plan d'affectation (PA) Pontet-Sorge

- Séances de coordination avec le Canton, suite à l'examen préalable.
- Séances techniques avec les mandataires.
- Recherche de variantes d'accessibilité.
- Séances techniques et d'information avec les propriétaires.



### Plan d'affectation (PA) Au Record d'Ouchy II

- Elaboration du préavis en vue de son adoption par le Conseil communal.

- Préparation des documents pour l'approbation du PA par le Canton (en vigueur depuis le 4 septembre 2019).



### Plan d'affectation (PA) En Crochy

- Préparation des documents et envoi du dossier au Canton pour examen préliminaire.

### PPA Parcelle 79 – Epenex

- Préparation des documents et envoi du dossier au Canton pour examen préliminaire.
- Finalisation de l'étude préliminaire en vue de son adoption par la Municipalité.
- Séance technique avec les mandataires et la Commission technique
- Présentation à la cpt du SDOL.

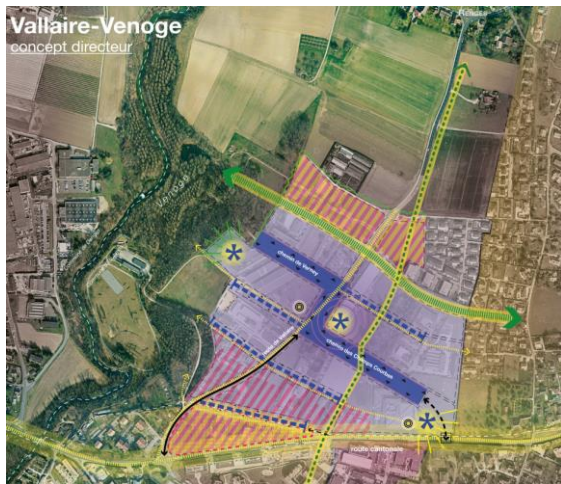


### Etude secteur du Pontet

- Elaboration du cahier des charges de l'étude concernant le centre technique et la voirie des Esserts, le programme communal En Mapraz et le développement du site scolaire du Pontet.
- Séances techniques de démarrage avec les mandataires.

### Image directrice Vallaire-Venoge

- Identification des besoins et élaboration du cahier des charges de l'étude de mise en œuvre du concept directeur : programmation des activités, implantation des espaces publics (plateforme, rues, chemins de mobilité douce), procédures à appliquer.
- Séance technique et politique de préparation au lancement de l'étude.
- Demande de financement LADE.



### Etudes intercommunales

Plusieurs études sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. L'état d'avancement de ces études est décrit sous le chapitre « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois », regroupant toutes les études intercommunales. Le Service a notamment participé à différentes rencontres liées aux études suivantes :

- Plan directeur intercommunal (PDI).
- Lignes directrices et stratégie d'aménagement du secteur Jonction d'Ecublens – Venoge.

### Révision du Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA)

- Préparation des documents pour l'approbation de la modification du RPGA par le Canton.
- Séance de coordination avec le Canton en raison d'une réserve sur l'approbation de trois modifications d'articles.

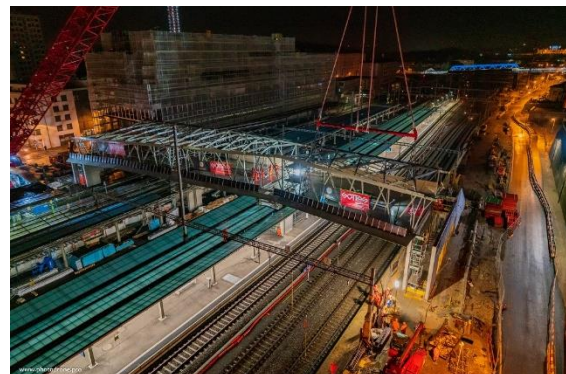
- Elaboration d'un rapport justificatif complémentaire.
- Suite à l'accord du Canton sur la justification des propositions communales, adaptation formelle des documents en vue de l'approbation cantonale (en vigueur depuis le 16 novembre 2019).

### Réaménagement de la Gare de Renens

Cette année, la Gare de Renens a subi énormément de changements, avec des travaux réalisés par différents partenaires. Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions participe activement à la Commission du projet de la Gare.

- Travaux préparatoires du tram au nord de la gare, démolition des bâtiments, nouveaux réseaux et route du Terminus provisoire.
- Mise en service du quai 3 par les CFF, avec la rampe, les escaliers et sa nouvelle marquise de près de 280 m.
- Début des travaux du quai 2 et mise en service de la rampe.
- Démarrage de la construction du bâtiment ouest des CFF et couverture de la station du m1 avec son nouveau quai en service.
- Constructions des appuis de la passerelle Rayon-Vert.
- Montage des tronçons de la passerelle sur la place sud.
- Pose de 3 tronçons de la passerelle et 2 escalators du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Tout cela avec plus de 600 bus par jour sur la place sud et sa zone de rencontre, de la circulation sur la rue de Lausanne au nord, près de 600 passages de trains par jour et plus de 20'000 voyageurs par jour.



Gare de Renens – Pose de la passerelle  
©Photodrone.pro

## SECTION MOBILITE

### « Bike to Work » : coordination de l'événement pour la Commune

Pour la onzième année consécutive, l'Administration communale d'Ecublens a participé à l'action nationale **A vélo au boulot**, pendant les mois de mai et juin. Plus de temps et donc davantage de possibilités de vivre l'expérience *Bike to work*, avec pour objectif d'utiliser le vélo au moins la moitié des jours travaillés pour se rendre sur son lieu professionnel. Quatre équipes représentant 14 employés communaux se sont prêtées au jeu. Cette année, 71'834 participants, issus de 2'397 entreprises dans toute la Suisse, ont parcouru plus de 17 millions de kilomètres à vélo pour se rendre au travail. Ce résultat exceptionnel bat tous les précédents records de *Bike to work* !



### Semaine de la mobilité

La Semaine de la mobilité a été instaurée en 2002 par la Commission européenne. Chaque année, en septembre, des campagnes de sensibilisation se déroulent à travers toute l'Europe. Le Canton de Vaud, lui aussi, joue le jeu de la mobilité durable.

Pour la Semaine de la mobilité à Ecublens, qui s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2019, en plus des activités habituelles (journée internationale « A pied à l'école » et la foire à vélos organisée par l'association Pro Vélo), un après-midi sous le thème de la mobilité, où petits et grands avaient la possibilité de s'amuser, mais aussi de découvrir le monde du vélo, a été organisé sous le nom du « **Festival de la mobilité** ».

Différents types de vélos étaient présents et pouvaient être testés : le vélo Sorbélo servant des sorbets, ainsi que le vélo Barbapapi offrant de la barbabapa. Les machines dingues et ludiques des « Mille et une roues » étaient également de la partie.

La population avait en outre l'occasion de tester des vélos électriques, ainsi que de s'informer sur les différentes actions et mesures en lien avec la mobilité au sein de la Commune d'Ecublens. Le SDOL était présent avec son vélo cargo itinérant pour promouvoir la nouvelle carte vélo de l'Ouest lausannois, ainsi que le guide « à

vélo au travail ». Un check-up gratuit de son vélo pouvait également être effectué.



### Transports publics

- Accompagnement de l'étude de prolongement de la ligne TL 1 jusqu'à l'EPFL : aménagement de l'espace public, concession d'exploitation, financement.

### Mobilité douce

- Gestion du Cycloparc de Crochy.
- Aménagement d'un nouvel emplacement pour les vélos libre-service (VLS) à la Cerisaie.
- Elaboration du cahier des charges de l'étude de la séquence 1 de la « Croisée des chemins », tronçon Stand – Crêts, et démarrage de l'étude.
- Suivi de la conception de brochures de balades.



Cycloparc de Crochy

### Gestion du stationnement

- Mise en œuvre de la gestion du stationnement selon le PPA Village de Renges et étude d'avant-projet d'un parc dédié au stationnement sur la parcelle communale « La Bergère » à Renges.
- Participation à un workshop sur l'offre en stationnement pour les affectations de logement.

## Etudes intercommunales

Plusieurs études de mobilité sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. L'état d'avancement de ces études est décrit sous le chapitre « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois », regroupant toutes les études intercommunales. Le Service a notamment participé à différentes rencontres liées aux études suivantes :

- Etude exploratoire du métro M1.
- Tram T1 entre Renens et Villars-Ste-Croix.
- Aménagement pour le passage en bus articulés de la ligne TL 33.
- Mesures d'accompagnement à la jonction autoroutière sur les RC 76 et RC 79



Image de synthèse réalisée dans le cadre des études du tram t1, boulevard de l'Arc-en-ciel  
© TILT+ 2019

## COORDINATION INTERSERVICES

L'activité du Service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du Service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

## Projets suivis

Le Service, en plus de ses dossiers et études, a collaboré aux projets suivants, par le biais de diverses séances tout au long de l'année :

- Routes et espaces publics : RC82, RC1, suppression du goulet d'étranglement de Crissier et jonction d'Ecublens, place du Motty, allée du Croset.
- Bâtiments : collège Croset-Parc, Auberge du Motty, bâtiment « Place des sports du Croset ».
- Logement : Objectif logement.
- Energie : chauffage à distance du Croset, planification énergétique territoriale (par le PDI) et label « Cité de l'énergie ».
- Nature et paysage : plan d'arborisation et label « VilleVerte ».
- Hautes Ecoles : coordination entre le Plan directeur intercommunal et le Schéma directeur des Hautes Ecoles.

*Luc-André Gillièron, Chef du Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions*

*Cyril Besson, Adjoint au Chef de service, responsable urbanisme et mobilité*

Projets urbanisme





# **Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement**

**Mme Pascale Manzini**  
Municipale

**M. Serge Nicod**  
Chef du Service des affaires sociales,  
familiales et du logement

**Mme Sylvette Menétrey**  
Cheffe du Service administratif des écoles  
*Jusqu'au 30 septembre 2019*

**M. Jean-Marie Léchenne**  
Chef du Service administratif des écoles  
*Dès le 12 août 2019*

## Service des affaires sociales, familiales et du logement

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2019 :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjoint au Chef du service à 100 %.
- 2 assistantes à 90 % et 60 %.
- 1 coordinatrice accueil familial de jour à 60 %.
- 1 collaboratrice administrative à 80 %.
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :  
1 Directrice à 55 % et 2 éducatrices (125 %).
- CVE « Les Petits Loups » :  
1 Directeur à 60 %, 1 collaboratrice administrative à 20 %, 7 éducatrices (460 %) et 1 intendante à 60 %.
- CVE « Domino » :  
1 Directrice à 100 %, 1 Directeur à 40 %, 1 collaboratrice administrative à 60 %, 28 éducateurs/trices (1'930 %) et 2 intendantes (170 %).

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).  
Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués (Loi concernant l'aliénation d'appartements loués – LAAL) et dans ceux qui concernent les travaux dans les logements loués soumis à la Loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation (LDTR).
- Octroi des aides et subsides communaux.

- Gestion des mesures d'allègement de la taxe au sac (distribution de sacs gratuits).
- Conseils et renseignements généraux concernant des problèmes particuliers (logement, financier, prestations sociales).
- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).
- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».

### PREAMBULE

Deux manifestations publiques et d'envergure ont marqué de leur empreinte le Service en 2019 :

En premier lieu, les festivités liées au 10<sup>e</sup> anniversaire de l'AJESOL. Eh oui, déjà 10 ans que le Service assure l'administration de l'association faitière du réseau d'accueil de jour en faveur des enfants de Chavannes-près-Renens, de St-Sulpice et, bien sûr, d'Ecublens. Et 10 ans également qu'Ecublens, par sa déléguée municipale, en assume la présidence. La fête s'est déroulée le samedi 31 août dans l'enceinte du collège de la Concorde à Chavannes-près-Renens, dans une ambiance familiale et par une magnifique journée ensoleillée.

Ensuite, c'est du 28 octobre au 2 novembre que s'est déroulée la première « Semaine en santé ». Organisée avec le soutien de nombreux partenaires, tant publics que privés, ce sont plus d'une vingtaine d'animations qui ont été proposées à toutes les tranches d'âge de la population. Ainsi, conférences et ateliers thématiques, activités physiques et gastronomiques, se sont succédés pendant toute la semaine, à la grande satisfaction des participants. Malheureusement, le constat est moins réjouissant en ce qui concerne la fréquentation à certaines activités, et il y aura lieu d'étudier cet élément pour la suite.

En ce qui concerne les activités quotidiennes et les différentes prestations offertes à la population, les subsides communaux que les parents peuvent solliciter pour leurs enfants sont maintenant bien connus. La communication régulière faite dans le journal communal œuvre en ce sens.

Les demandes liées aux logements subventionnés sont toujours aussi importantes. A ce titre, le « Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD », même s'il n'empêche pas certaines procédures légales, confirme son importance dans la gestion du parc locatif communal et la régulation de ses locataires.

Le « comptoir du logement », où la population de l'Ouest lausannois pourra s'adresser et trouver du soutien en cas de situations compliquées et urgentes, n'a toujours pas ouvert ses portes. L'horizon s'est néanmoins éclairci en cours d'année avec l'arrivée d'un nouveau partenaire qui a absorbé la Fondation Apollo après ses déboires. L'espoir renaît ainsi de voir se concrétiser cet important projet pour le District.

L'accueil de jour des enfants est également source d'une activité intense pour le Service. Que ce soit dans le cadre de la gestion administrative du réseau AJESOL (Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice) ou de la structure d'accueil familial, la pression et l'activité sont croissantes pour le personnel du Service qui doit faire face aux exigences et autres revendications des parents. Le même constat vaut également pour les structures d'accueil collectif (Domino, Les Petits Loups et les Mouflets).

Enfin, si cet accroissement du volume d'activité a pu être absorbé par l'augmentation du taux d'activité de collaboratrices jusqu'alors à temps partiel, la configuration des locaux actuels empêchera toute création de nouveaux postes de travail à l'avenir. Or, l'évolution de la charge, ne serait-ce que par l'augmentation de la population et les prestations liées à l'AJESOL par les places d'accueil qui seront créées dans le cadre du plan de développement du réseau, nécessitera à terme des forces supplémentaires.

## Perspectives

Les projets suivants seront menés en 2020 :

- Renouvellement du label « Commune en santé » et organisation d'une nouvelle Semaine en santé.
- L'étude de la création d'un lieu de rencontre pour les familles avec jeunes enfants de type « Maison verte », sur le modèle de celles créées par Françoise Dolto, devrait démarrer.
- En collaboration avec le Service administratif des écoles, et en sus de celui déjà proposé par l'UAPE Domino (1P et 2P), l'ouverture d'un accueil pendant les vacances scolaires sera étudiée pour les plus grands (dès 3P).

## AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

### Subsides pour dépenses particulières

Les demandes de subsides communaux pour les frais liés aux enfants sont restées stables en 2019.

Vu le potentiel de demandes possible, notamment pour les transports, des articles paraissent régulièrement dans le journal communal afin de rappeler aux parents l'existence de ces subsides.

#### Traitement orthodontique

Deux participations au financement pour traitement orthodontique ont été octroyées (deux en 2018).

#### Conservatoires et écoles de musique

Sur les sept demandes de participation au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique, six ont été octroyées (sept en 2018).

#### Camps d'hiver – Ecole à la montagne

Sur les vingt-deux demandes de participation au financement des camps d'hiver ou école à la montagne déposées, vingt et une ont été accordées (vingt-trois en 2018).

### Traitements dentaires

Deux participations au financement d'un traitement dentaire ont été octroyées (une en 2018).

### Transports

Sur les dix-neuf demandes de participation au financement d'un titre de transport déposées, treize ont été accordées (dix-sept en 2018).

### **Bons de repas**

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent bénéficier d'un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.-, deux fois dans l'année. Une correspondance les en informe chaque année.

#### Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019

361 bénéficiaires avaient droit à cette prestation, mais seulement 234 personnes ont retiré leur carnet<sup>1</sup> (soit 3'510 bons de repas distribués).

#### Pour le 2<sup>e</sup> semestre 2019

357 bénéficiaires avaient droit à cette prestation, mais seulement 205 personnes ont retiré leur carnet (soit 3'075 bons de repas distribués).

5'877 bons ont été utilisés dans les restaurants partenaires d'Ecublens et Renens. Cette prestation reste stable.

### **Allocation de Noël**

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 346 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile<sup>2</sup>, soit un montant total de Fr. 20'760.-.

### **Aides financières d'urgence**

Durant l'année écoulée, 7 familles ou personnes ont sollicité une aide financière ; 6 d'entre elles ont pu bénéficier de cet apport ponctuel :

- Soit des aides pour des frais d'obsèques.
- Soit des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

<sup>1</sup> Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

### **Donations spéciales**

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donateur privé, et avec la collaboration du Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 13 familles des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

### **Dons aux institutions – Fondations**

En fin d'année, une aide financière, sous forme de dons, a été octroyée à 56 associations ou fondations s'occupant de problématiques familiales, sanitaires, du handicap et de la formation. Ces soutiens sont accordés en priorité aux structures actives dans la région, pour un montant total de Fr. 30'400.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année ; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont principalement octroyées à des associations, elles permettent de soutenir et favoriser les actions construites autour du bénévolat.

### **Subventions aux institutions et associations**

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro.
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois.
- Association Destiny.
- Association Lire et Ecrire.
- Association Présence, aumônerie de rue.
- AVIVO.
- Centre social protestant.
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex.
- Connaissance 3.
- Entraide familiale de Renens et environs.
- Fédération vaudoise de coopération.
- Français en jeu.
- Le Défi, permanence chômage.
- Medair.
- Mouvement des Aînés Vaud.

Montant total des subventions octroyées : Fr. 78'174.40.

<sup>2</sup> Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.

### Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'495 bons (2'385 en 2018), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

	Nombre de bénéficiaires	Bons pour 10 sacs distribués
<b>Naissances</b>	113	565
<b>Enfants 1 an</b>	122	610
<b>Enfants 2 ans</b>	88	440
<b>Enfants 3 ans</b>	105	525
<b>Causes médicales <sup>1</sup></b>	71	355
<b>Total</b>	499	2'495

<sup>1</sup> sur présentation d'une attestation médicale

A noter que les bons n'ont pas été retirés pour 52 enfants (9.5%), ceci malgré l'annonce parue dans le journal communal en début d'année et l'information transmise par le Contrôle des habitants lors de l'arrivée des parents.

### Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile et ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir (pédicure, coiffeur, etc.) – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.70 par course, montant qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile. Le CMS évalue le degré d'assistance que requiert chaque personne, en fonction de ses capacités motrices et cognitives, puis détermine si le transport assisté est pertinent et quel service (Taxi Services ou Transport Handicap Vaud – THV) est le plus approprié.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport

approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud (SASH). La collaboration a débuté en 2005. Elle découlait de la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionnement, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subventionnées.

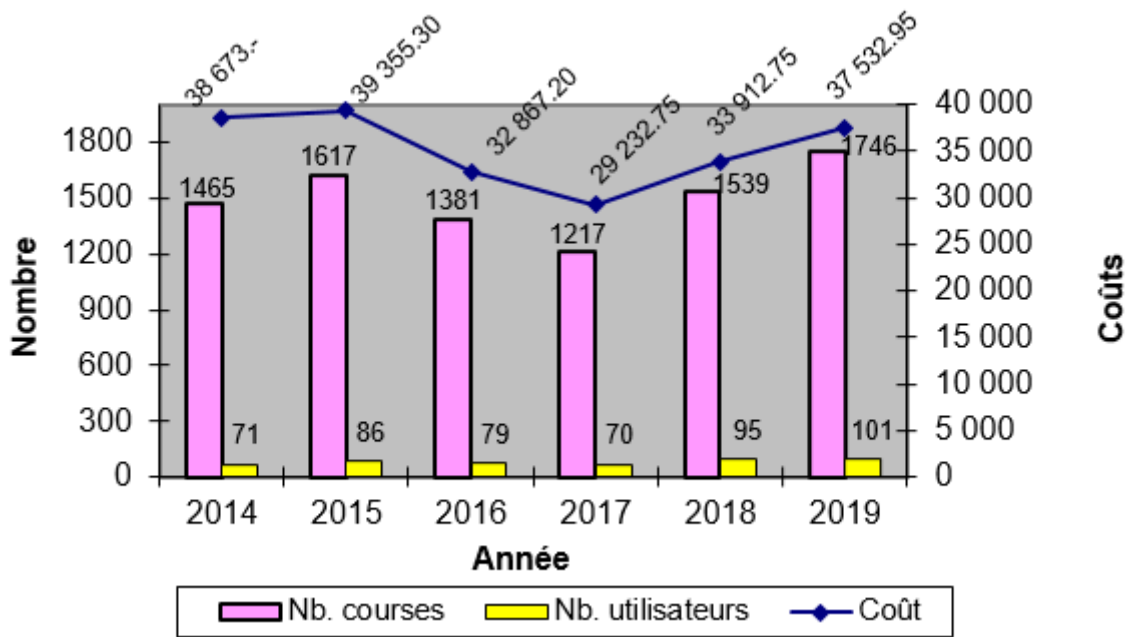
La progression du nombre de personnes faisant appel à ces prestations a légèrement augmenté. En 2019, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 101, soit une augmentation d'environ 6% par rapport à l'année précédente.

Le nombre de courses a également connu une augmentation. A fin 2019, on comptabilisait 1'746 déplacements contre 1'539 en 2018, soit une hausse d'environ 13%.

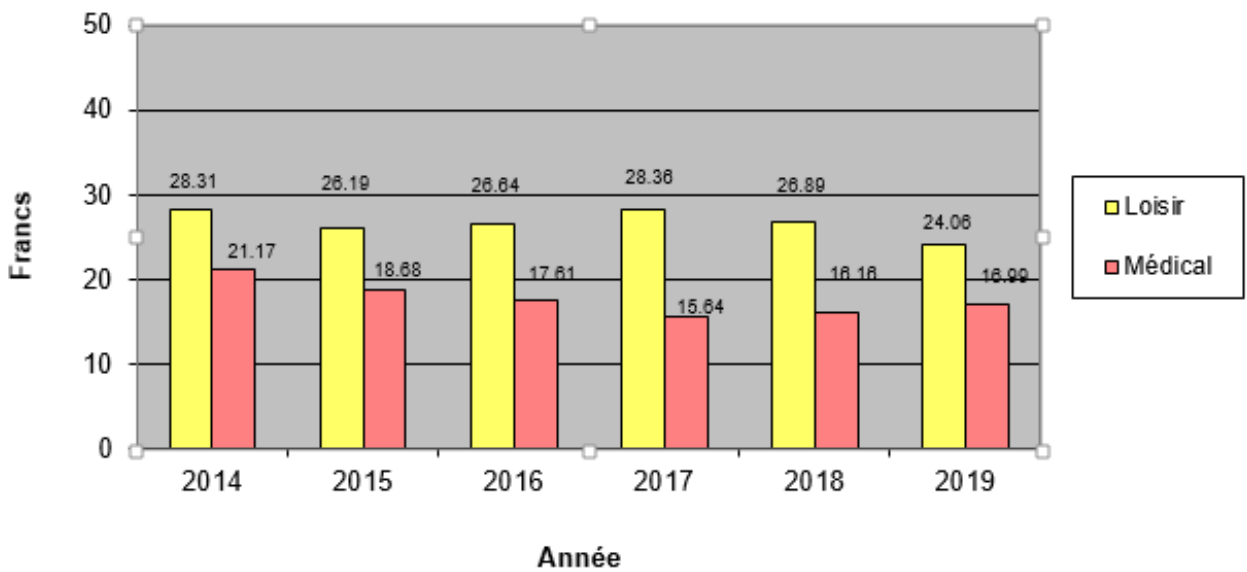
	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées	Coût moyen par course (en Fr.)
<b>2019</b>	<b>101</b>	<b>1'746</b>	<b>21.50</b>
<b>2018</b>	95	1'539	22.04
<b>2017</b>	70	1'217	24.02
<b>2016</b>	79	1'381	23.80
<b>2015</b>	86	1'617	24.35
<b>2014</b>	71	1'465	26.40

La fréquence de l'utilisation de ce service varie selon les bénéficiaires. Relevons que le coût moyen des courses, par année et par utilisateur, est de Fr. 21.50 pour l'année écoulée.

Totaux – Courses et coûts



Totaux – Coût moyen



## AINES

### Nonagénaires – Entrée dans la 100<sup>e</sup> année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2019 :

- 15 nonagénaires (9 à domicile et 6 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du (de la) représentant(e) de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.
- 2 x 100<sup>e</sup> et 1 x 104<sup>e</sup>. A préciser que la doyenne vit encore à domicile.

### Sortie des aînés

Le 19 juin 2019, 420 aînés (1'960 invitations envoyées) ont participé à la traditionnelle sortie qui leur est dédiée.

Huit cars ont pris la route pour un premier arrêt découverte dans le village de Romont. Le repas de midi a quant à lui été servi au Restaurant de l'Escale à Givisiez et animé par un loto.



### Association 55+ d'Ecublens

Le rapport d'activités de l'association est disponible en format numérique parmi les rapports intercommunaux du présent rapport de gestion.

Pour rappel, l'association bénéficie non seulement du support financier communal indispensable au bon déroulement et à l'accessibilité des activités, mais également d'un soutien logistique du Service des affaires sociales, familiales et du logement, pour l'impression des documents, et du

Greffe municipal, pour la tenue du site internet.

Au niveau organisationnel, l'association peut compter sur un comité qui coordonne et promeut l'ensemble des activités à la grande satisfaction de leurs responsables.

## PREVENTION

### Plan canicule cantonal

239 personnes répondaient aux critères de « personne vulnérable » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir : 80 ans et plus et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Pour la première fois, les couples dont les deux conjoints ont plus de 80 ans ont été ajoutés aux personnes seules.

Seules 49 personnes ont répondu favorablement au passage à leur domicile d'un pompier, samaritain, en cas de températures caniculaires.

### Ecublens en Santé – Commune en Santé

Organisation d'une Semaine en santé, du 28 octobre au 2 novembre, autour de la thématique « Bien-être & équilibre ».

Cette semaine a été jalonnée par de nombreuses activités ouvertes à tous et gratuites (ateliers cuisine, débat sur l'e-cigarette, découverte du yoga, de la méditation et de la kinésiologie, conférences sur l'alimentation, initiation à la consommation zéro déchet, balade accompagnée dans Ecublens).



Organisation de conférences dans le cadre d'Ecublens en santé (4 en 2019), avec pour thèmes :

- Traitement de la douleur et hypnose.
- DMLA et autres maladies oculaires liées à l'âge.
- Le sport, la nutrition : mode de vie.
- Tiques, grippe, faut-il se vacciner ?

Deux conférences ont été directement intégrées dans la Semaine en santé, avec pour thèmes :

- Alimentation de l'enfant.
- L'art du bien manger, un plaisir.

## LOGEMENT

Comme chaque année, l'Office communal du logement est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements et les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la Commune d'Ecublens pour l'année 2019 se présentent comme suit :

### Logements vacants

Au 1<sup>er</sup> juin 2019, 33 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 12 en 2018).

Pièces	Appartements	
1 ou ½	13	location
2 ou 2 ½	5	location
2 ou 2 ½	1	vente
3 ou 3 ½	8	location
4 ou 4 ½	5	location
5 ou 5 ½	1	vente

A titre d'information, voici les données concernant les communes voisines :

Commune	Logements disponibles au 31.12.2019
Bussigny	43
Chavannes-près-Renens	166
Crissier	10
Lausanne	277
Prilly	18
Renens	33
St-Sulpice	14
Villars-Ste-Croix	19

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1<sup>er</sup> juin 2019 est de 1.10 % (1.10 % en 2018), pour le District de 0.9 % (0.3 % en 2018) et pour Ecublens de 0.6 % (0.2 % en 2018). Selon Statistique Vaud, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

L'estimation du parc de logements, faite par Statistique Vaud au 31 décembre 2018, attribue 5'898 logements à la Commune d'Ecublens.

### Locaux industriels vacants (location)

Surface totale	Nbre	Type
4'000 m <sup>2</sup>	10	Bureau, cabinet médical
770 m <sup>2</sup>	2	Dépôt, entrepôt, hangar

Soit 12 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 4'770 m<sup>2</sup>.

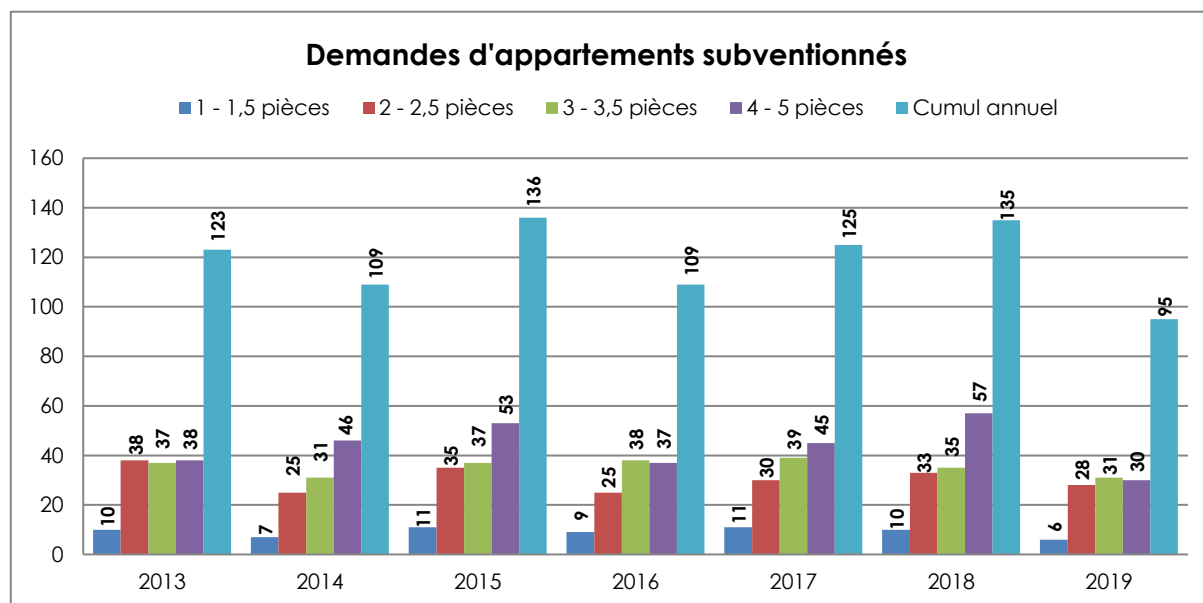
### Appartements subventionnés ou propriété de la Commune

Le détail des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

1 ou 1,5 pièce	6
2 ou 2,5 pièces	28
3 ou 3,5 pièces	31
4 et 5 pièces	30
<b>Total</b>	<b>95</b>
	=====

Ci-dessous, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2013.



**Demandes d'appartements subventionnés**

Rappelons que les demandes doivent être renouvelées chaque année ; une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait régulièrement et celles dont le requérant n'a pas prorogé son intérêt sont classées sans suite.

**Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :**

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

**Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :**

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements.
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements.
- Rue du Villars 11 : 3 appartements.

Une révision des conditions d'occupation et des conditions financières des locataires est opérée chaque année.

**Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR)**

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles, les travaux tels que mentionnés dans l'intitulé de la LDTR sont soumis à autorisation, pour autant qu'ils soient d'une certaine importance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés.

Pour ce faire, la Municipalité se base sur une enquête du Service des affaires sociales, familiales et du logement qui établit la réelle nécessité d'effectuer les travaux, ainsi que les éventuelles conséquences pour les locataires. Le rapport technique du Canton, ainsi qu'une visite des bâtiments en compagnie de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever les incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires.

Cette année, une seule demande a été déposée. Mais, au vu de l'ancienneté du parc locatif sur notre Commune, il est probable qu'une forte progression de ces demandes soit constatée à l'avenir.

**Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles**

Six ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2019. Trois procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en 2019, dont une a donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2019, quatre lots demeuraient entreposés au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

**Chômage**

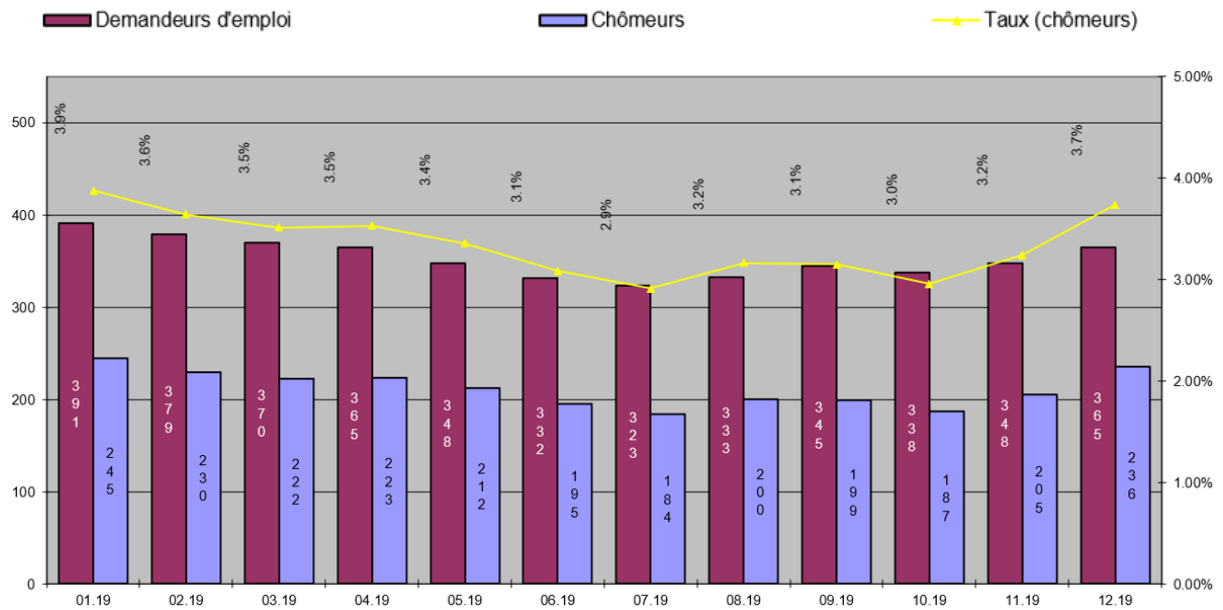
- Nombre de demandeurs d'emploi <sup>3</sup> au 31 décembre 2018 : 401
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2019 : 365

**TRAVAIL – CHOMAGE**

Bien que l'Office du travail n'existe plus depuis début 2006, le Service traite tous les objets liés au travail.

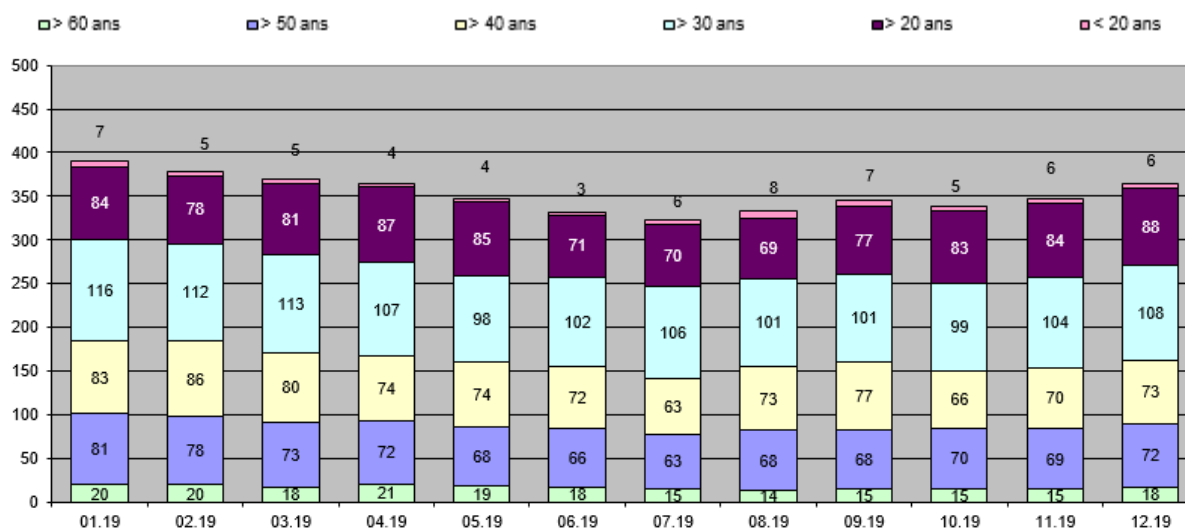
Ainsi, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre Service.

**Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et de chômeurs – Taux de chômage**



<sup>3</sup> Comprend aussi les personnes qui touchent les indemnités de chômage

## Evolution des tranches d'âge des demandeurs d'emploi



### Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), quelques postes peuvent être mis à disposition, notamment dans le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, celui des travaux et dans les structures d'accueil de l'enfance. En 2019, c'est un poste d'éducateur auxiliaire qui a été occupé à l'APEMS. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail.

### AUTRES TACHES

#### Conférence des Municipaux et responsables des Affaires sociales de l'Ouest

Ces rencontres (5 en 2019) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Elles ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- Revenu d'insertion.
- Logements sociaux et logements d'urgence – projet Apollo.
- Réseaux d'accueil de jour des enfants.
- Prévention de l'endettement et soutien au désendettement.
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (ARCOS).

- Plan canicule.
- Garde-meuble.
- Implantation d'une épicerie Caritas dans l'Ouest lausannois.
- Soutien aux chômeurs.
- Demandes de soutien d'associations régionales.

Trois présentations ont été réalisées dans ce cadre :

- Mmes Khemissa et Pouzet du collectif « Armoire à couvertures » pour le projet « casiers solidaires ».
- Mme Bugy de l'association « Vrac et Bio ».
- Mme de Montmollin et M. Neyroud de l'association « As'trame ».

#### Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice est une des activités importantes du Service. Il en est d'ailleurs fait allusion dans le préambule.

L'AJESOL fait l'objet d'un rapport séparé.

*Serge Nicod  
Chef du Service des affaires sociales,  
familiales et du logement*

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

## Accueil de jour des enfants

### CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) « LES PETITS LOUPS »

L'affaire à suivre de 2019...

Grâce à de très généreux sponsors, le CVE a reçu une place de jeux pour son jardin. Les enfants ont eu l'opportunité de profiter du jardin même pendant les travaux de construction de la place de jeu.



Lors de travaux dans la forêt au printemps, la cabane a été repensée. Une base solide a été réalisée par des forestiers et ensuite aménagée par le CVE. Le groupe des moyens pourra continuer d'organiser sa sortie en forêt le jeudi après-midi.



L'apprentie de 3<sup>e</sup> année a réussi ses examens pour devenir assistante socio-éducative.

Une stagiaire longue durée et une apprentie de première année ont commencé en août.

Quant aux mutations du personnel au sein du CVE, il a été enregistré deux arrivées, un départ et des changements de taux.

#### Sorties et fêtes – Divers groupes

Au mois de janvier, les moyens ont profité d'expérimenter les pistes de bob à Leysin. Le temps et la sortie étaient féériques.

En juillet, le groupe des bébés s'est promené au lac de Sauvabelin pour voir les animaux et profiter des places de jeux ombragées.

Le groupe des trotteurs a, quant à lui, fait un tour en train à Vidy et s'est amusé aux places de jeux.

Le groupe des moyens est allé se rafraîchir à la piscine de Renens et s'amuser au toboggan.

En décembre, pour la sortie d'hiver à Aquatis, les trotteurs ont apprécié de voir tant de poissons et d'animaux rampants. Les vitres s'en souviennent.

La traditionnelle soirée pyjama des futurs écoliers a débuté par un repas festif, suivi de jeux afin de récolter des indices et trouver le trésor caché dans le jardin. Le lendemain, les enfants et le personnel ont accueilli les parents pour le petit-déjeuner canadien.

Les parents étaient nombreux à la fête de l'été avec son repas canadien. Les enfants ont pu inaugurer le jeu extérieur, sans oublier l'activité tatouage qui a rencontré un vif succès.

L'année 2019 a été clôturée avec le traditionnel apéritif de Noël offert aux parents où ils ont pu participer à un accueil et déguster les biscuits préparés par leurs enfants.

*Grégoire Gétaz,  
Directeur CVE Les Petits Loups*

#### CVE « DOMINO »

Notre traditionnel pique-nique canadien, organisé en septembre par le groupe de la nursery et celui des trotteurs, a rencontré un vif succès.

Pour fêter Noël, un spectacle pour enfants, avec des conteuses, a été organisé. Un apéritif a suivi avec l'ensemble des parents.

La collaboration entre la Direction des Petits Loups et Domino se poursuit.

Une éducatrice a terminé sa formation d'éducatrice ES à l'ESEDE.

L'apprentie de 3<sup>e</sup> année a réussi ses examens pour devenir assistante socio-éducative.

L'éducatrice de l'UAPE a commencé sa 3<sup>e</sup> année à l'ESEDE et finira sa formation en août prochain.

Les projets pédagogiques du groupe des bébés, de la nursery et des trotteurs ont été finalisés en décembre.

### Garderie / Nurserie

Une sortie a été organisée par l'apprentie de 1<sup>ère</sup> année pour les enfants qui changeaient de groupe.

Un nouvel apprenti a commencé sa formation d'ASE à la rentrée d'août

### Trotteurs

A chaque changement de groupe, les trotteurs organisent une sortie avec tous les enfants (Swiss Vapeur Parc, zoo de Servion, tour en bateau).



Un groupe a aussi organisé une sortie à Sauvabelin où les enfants ont pu faire la sieste sous les arbres.

Il fait chaud c'est l'été donc piscine sur la terrasse !



### Moyens

Le groupe des moyens a bénéficié de plusieurs sorties (bateau, Aquatis, pique-nique). Et comme chaque année, l'équipe éducative a organisé le camp pour les enfants qui vont partir du préscolaire pour le parascolaire.

La visite des écoles pour les futurs écoliers, avec les maîtresses, a également été organisée.

L'action professionnelle de l'éducatrice qui a fini sa formation a été le tri des déchets. Des bacs pour la récupération du pet, papier et alu ont été mis en place. Elle a également prévu, le 4 septembre, une visite de la déchetterie mobile de Renens. Les employés de la voirie ont pris le temps d'expliquer aux enfants le tri dans les grandes bennes. Après le pique-nique de midi, les enfants sont retournés à la déchetterie pour assister au départ des camions avec les bennes.

### UAPE

L'équipe éducative a toujours autant de plaisir à organiser les sorties pendant les vacances scolaires. Cela requiert toutefois une bonne planification. Elle organise également beaucoup d'autres sorties telles que théâtre, musée de la main, Papilio-rama, balade avec des ânes.



En mai, une sortie en forêt a été faite avec les enfants du CVE Les Petits Loups.

En juin, ce fut une sortie bowling pour les enfants qui quittent Domino.

Comme chaque fin d'année, l'équipe a profité de la patinoire installée temporairement devant le bâtiment.

La stagiaire de l'ESEDE (qui est restée 6 mois à Domino) a réussi ses examens pour devenir éducatrice.

Yolande Dallinge,  
Directrice CVE Domino

## JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »

Le Jardin d'enfants « Les Mouflets » accueille les enfants dès l'âge de 2 ½ ans jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

Le jardin d'enfants est ouvert neuf demi-journées par semaine durant les périodes scolaires soit, le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

L'équipe se compose toujours de trois éducatrices.

Le mois de décembre est une période magique au jardin d'enfants. Le sapin de Noël est décoré avec les enfants et il débute toujours avec une activité cuisine durant la semaine de la Saint-Nicolas. Les enfants ont l'occasion de réaliser eux-mêmes, avec l'aide des éducatrices, leurs bonhommes Saint-Nicolas en pâte qu'ils rapportent ensuite chez eux afin de les déguster avec leur famille. Pendant que les bonhommes Saint-Nicolas cuisent dans le four, une histoire sur le thème leur est racontée et, ensuite, un petit goûter composé principalement de fruits les attend.

Cette même semaine, un cadeau de Noël est offert à tous les enfants qui fréquentent le jardin d'enfants. Ils sont invités à un spectacle de marionnettes le mercredi après-midi où, exceptionnellement, le jardin d'enfants reste ouvert pour cette occasion.

Cette fois-ci, c'est un clown qui a fait l'animation pour le plus grand bonheur des enfants qui ont beaucoup ri. Le spectacle était interactif et certains enfants ont pu participer à un petit moment de magie. Accompagné de son accordéon, le clown a amusé les enfants et les a fait danser. C'était un beau moment de partage où les petits et les grands ont eu beaucoup de plaisir !



Speranza Carro,  
Directrice Jardin d'enfants Les Mouflets



## Accueil familial de jour

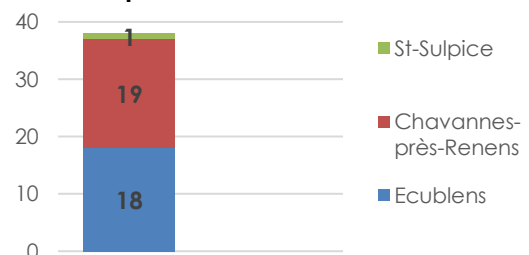
(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

### Les accueillantes

Au 31 décembre 2019, la structure compte 38 accueillantes en milieu familial.



### Répartition des accueillantes

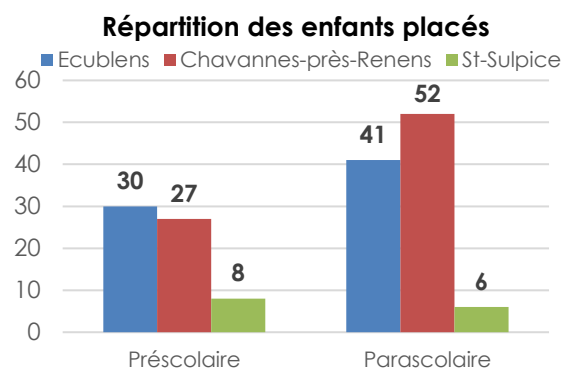
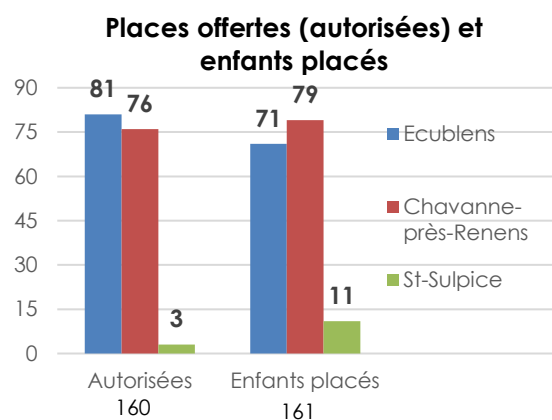


Durant l'année, les mutations suivantes ont été enregistrées :

- 9 cessations d'activité.
- 5 nouvelles accueillantes agréées.

## Les placements d'enfants

Au 31 décembre 2019, la structure dénombre 160 places autorisées qui permettent d'accueillir 161 enfants.



On constate une augmentation des demandes de placement pour les enfants scolarisés, demandes qui ne peuvent pas toujours être satisfaites. Les accueillantes ne sont pas toutes domiciliées à proximité des collèges.

Voici quelques chiffres qui résument le placement :

- 58 nouveaux placements.
- 44 dépannages de durée variable.
- 81 résiliations de placements.
- 22 enfants en liste d'attente.
- 129'919 heures facturées dont 46'877 heures pour le parascolaire.

## Autres activités de la structure de coordination et formation des accueillantes

En sus du placement des enfants, il a pu être mené à bien :

- 54 entretiens avec des parents.

- 33 entretiens auprès de candidates en vue de l'octroi d'une autorisation.
- 7 entretiens de médiation entre des accueillantes et des parents placeurs afin de résoudre des différends. Seul un cas a nécessité le déplacement d'un enfant à la demande d'un parent.
- 28 visites à domicile annoncées.
- 7 visites impromptues. Les visites permettent de vérifier les conditions d'accueil et de s'assurer que les différentes règles, tant au niveau d'une qualité d'accueil que de la sécurité, sont appliquées et respectées.

De nombreux contacts téléphoniques avec les familles, pendant les heures de bureau, sont maintenus tout au long de l'année.

Dans le cadre de leurs activités, les accueillantes ont suivi les formations suivantes :

- Urgences petits enfants.
- La mort subite du nourrisson.
- Observer, oui, mais comment ?
- Conférence « Dépenser moins en mangeant mieux ».

5 nouvelles accueillantes ont suivi la formation de base comprenant 24 heures de cours.

Le souper annuel a eu lieu au refuge d'Ecublens, dans une ambiance festive et conviviale.

En 2019, nous avons organisé, pour la première fois, 2 cafés contacts. Malgré un faible taux de participation, nous reconduirons cette expérience en 2020. Le but est d'offrir un lieu et un espace ressource aux accueillantes, de les sensibiliser à participer avec les enfants et partager leur quotidien avec leurs pairs.

Avantages dont bénéficient les accueillantes :

- Abonnement annuel à un journal de cuisine.
- Bon annuel auprès de la Ludothèque « Le Dé Blanc ».
- Matériel de puériculture (nouveau depuis fin 2019).

La rémunération des accueillantes a été ré-étudiée durant l'année. Les nouvelles conditions salariales, comprenant notamment un 13<sup>e</sup> salaire, entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Dans le cadre de l'OAJE, deux rencontres ont été organisées avec les coordinatrices régionales. Ces moments de partage et de réflexion sont fort appréciés.

En conclusion, l'année 2019 a été intense, les accueillantes familiales constituent un maillon important de la chaîne dans l'accueil des enfants. Les parents apprécient la qualité de l'accueil de leurs enfants et deviennent toujours plus exigeants. Nous remercions nos partenaires pour leur travail et leur implication tout au long de l'année.

*Maria Gomez*  
*Coordinatrice de l'accueil familial*

◆◆◆◆



## **Service administratif des écoles**

### **ORGANISATION DU SERVICE**

Le Service administratif des écoles était composé, au 31 décembre 2019, de l'effectif suivant :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 assistante à 80 %.
- 2 employées de commerce à 20 % et 80 %.
- 1 chauffeur du bus scolaire à 90 %.
- 1 responsable de cafétéria à 45 %.
- 1 Directrice d'APEMS à 100 %.
- 13 éducateurs APEMS (1082 %).
- 1 intendante APEMS à 32.3 %.
- 1 apprenti ASE à 100 %.
- 5 responsables de réfectoire (145 %).
- 12 employés de réfectoire (328 %).
- 10 patrouilleurs scolaires (payés à l'heure).
- 3 conducteurs de ligne Pédibus (payés à l'heure).
- 22 responsables de groupes de devoirs surveillés (payés à l'heure).

### **TACHES DU SERVICE**

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classe et locaux administratifs scolaires (meublier, tableaux de classe, beamer/projecteur).
- Aménagement des horaires des transports scolaires.
- Administration et organisation des devoirs surveillés.
- Coordination des lignes Pédibus.
- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'étude, etc.).
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Participation à la Commission culturelle scolaire.

- Gestion des inscriptions à Piccolo Voice et Parents Voice.
- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.
- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passeport vacances.
- Secrétariat de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice du chalet Les Alouettes.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.
- Secrétariat de la Conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois (CMEOL).
- Comité de pilotage pour la construction du nouveau collège Croset-Parc.

### **CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF DES ECOLES**

Le nouveau programme de gestion des réfectoires en ligne *MaCantine* (mis en application en 2018) donne satisfaction suite aux améliorations sollicitées auprès de CeRFI, concepteur du programme.

Le Service administratif des écoles facilite la transversalité avec d'autres services communaux pour permettre la réalisation de projets en lien avec la pédagogie, en collaboration avec la Direction des écoles et les enseignants.

Suite au départ de Mme Sylvette Menétrey, après plus de 33 années de service, le nouveau Chef de service est arrivé le 12 août 2019.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Service administratif des écoles est renommé Service des activités scolaires et parascolaires.

*Jean-Marie Léchenne,  
Chef du Service administratif des écoles*

◆ ◆ ◆ ◆

## Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)



La structure située dans le collège Croset-Parc a une capacité de 60 places pour accueillir les 3P à 6P ; les 1P à 2P sont quant à eux pris en charge par la structure UAPE Domino au Centre socioculturel d'Ecublens CSCE. La structure de la Coquerellaz a une capacité de 60 places (1P à 6P).

### Missions

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas un temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis.

Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences et leur habileté sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

### La ligne pédagogique

C'est un instrument de travail, de pilotage et de cohérence pour l'équipe éducative. Elle symbolise nos valeurs, nos objectifs et nos actions dans notre milieu professionnel auprès des enfants.

La Directrice et l'équipe éducative se réunissent une fois par semaine, en dehors de la présence des enfants, afin d'organiser, modifier et adapter le programme quotidien de l'APEMS. Ces colloques permettent

de relever des interrogations et questionnements au sujet des enfants.

### Déclinaison d'un des thèmes de la ligne pédagogique : le jeu libre

Seul ou en groupe, il contribue au développement de la créativité et au libre épanouissement de l'enfant. Le rôle de l'éducatrice consiste à observer chacun des enfants du groupe afin de mieux cerner ses champs d'intérêt et de l'encourager dans ses initiatives. Le jeu libre est également le théâtre des premiers échanges sociaux.

### Objectifs

- Permettre à l'enfant de développer sa créativité, son imagination et son expression par la découverte de lui-même, des autres et de son environnement.
- Accompagner l'enfant dans l'appropriation de ses compétences et de ses capacités de vivre, de découvrir et de s'épanouir dans un espace aménagé et stimulant.

### Moyens

- Pour favoriser le jeu libre, les enfants se voient proposer un lieu aménagé et adapté aux âges différents.
- Accompagner l'enfant dans l'appropriation de ses compétences et de ses capacités.

### Activités réalisées aux APEMS en 2019

Le thème des activités était « les émotions » et voici quelques sorties qui ont été réalisées :

- Visite de l'« Espace des inventions » à Lausanne.
- Sortie en forêt.
- Fête d'Halloween.
- Patinoire d'Ecublens.
- Marché de Noël à Lausanne.

◆ ◆ ◆ ◆

## Local pique-nique

L'expérience 2018-2019 de prestation du local pique-nique a été reconduite pour l'année scolaire 2019-2020 au profit des élèves du Pontet des degrés 9 à 11VG. Pour la surveillance, un adulte rémunéré par la Commune a été engagé de 11 h à 14 h.

♦ ♦ ♦ ♦

## Réfectoires scolaires

### Tarifs

Classes de revenu brut en Fr.	Prix du repas en Fr.
Jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

L'acquisition du programme en ligne *Ma-Cantine* a l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les repas de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone. Les repas sont payés d'avance par les parents.

### Barème en fonction du revenu

Le Service des finances exige les justificatifs du revenu auprès des parents pour les enfants inscrits dans les différents réfectoires, afin de déterminer le prix du repas.

### Marge contributive

Une marge contributive correspondant à la part des frais fixes couverts par la participation des parents a été fixée par la Municipalité. Des ajustements au niveau du personnel (encadrement) ont été effectués suite à l'ouverture de la nouvelle APEMS à la Coquerellaz et au déménagement de

l'APEMS du CSCE dans le nouveau collège Croset-Parc à la rentrée 2019/2020.

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour les différents réfectoires et les APEMS. Concordance en fait de même pour notre réfectoire de l'Oiseau de l'Ouest à Epenex. Ces prestataires répondent à nos besoins et les contrats ont donc été reconduits pour l'année scolaire 2019-2020.

La prestation de réfectoires comprend 5 lieux d'accueil :

### Réfectoire d'Epenex (Bâtiment de l'Oiseau de l'Ouest)

Accueille jusqu'à 10 enfants par jour, avec un encadrement de 2 adultes, y compris les trajets.

### Réfectoire du CSCE

Accueille entre 15 et 20 enfants par jour. Encadrement : 3 adultes, y compris l'intendante de cuisine et le responsable du local pique-nique.

### Réfectoire du Pontet

Accueille entre 50 et 60 enfants par jour. Encadrement : 4 adultes.

### Réfectoire de la Coquerellaz

Accueille entre 50 et 60 enfants par jour. Le service en deux parties a été maintenu. En raison de l'accueil des 1-2P qui doit être différencié, l'encadrement est de 5 adultes.

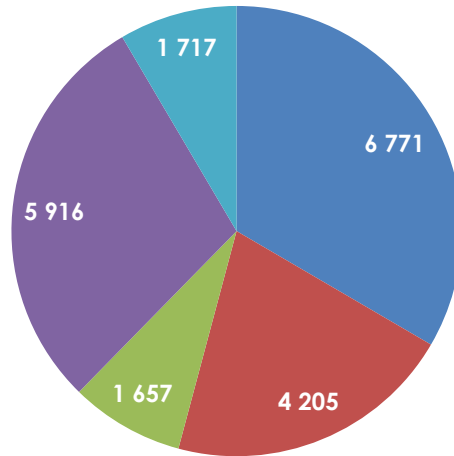
### Réfectoire du Croset (dès août 2019)

Accueille entre 45 et 50 enfants par jour. Encadrement : 3 adultes.

### Nombre de repas par réfectoire

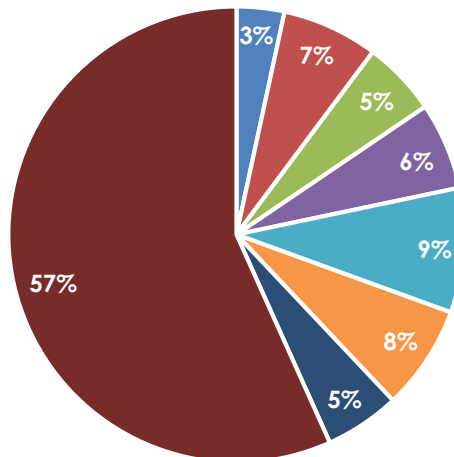
Total : 20'266 repas servis

- Coquerellaz
- Centre socioculturel
- Oiseau de l'Ouest (Epenex)
- Pontet
- Croset



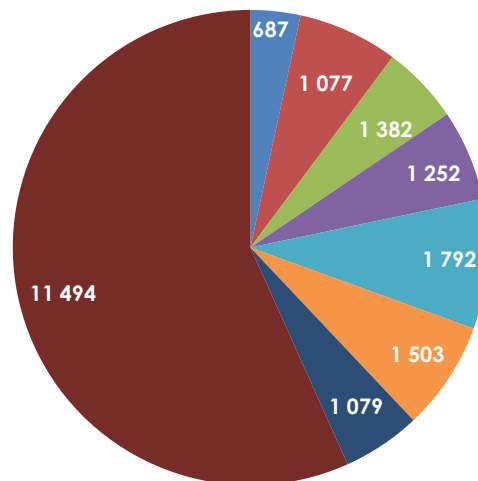
### Répartition en % des repas facturés par tarif

- TARIF 1 (4.70)
- TARIF 2 (6.20)
- TARIF 3 (7.70)
- TARIF 4 (9.20)
- TARIF 5 (10.70)
- TARIF 6 (12.20)
- TARIF 7 (13.70)
- TARIF 8 (15.20)



### Répartition du nombre de repas facturés par tarif

- TARIF 1 (4.70)
- TARIF 2 (6.20)
- TARIF 3 (7.70)
- TARIF 4 (9.20)
- TARIF 5 (10.70)
- TARIF 6 (12.20)
- TARIF 7 (13.70)
- TARIF 8 (15.20)



## Devoirs surveillés



Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs surveillés sont organisées pour les élèves des degrés 3P à 8P, de 15 h 30 à 16 h 30. Une participation financière symbolique est demandée aux parents, la Commune assumant la plus grande partie des frais.

Les degrés 7P-8P ont bénéficié d'une plage supplémentaire de 16 h 15 à 17 h en raison de l'horaire de classe de certains élèves.

Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2019-2020, 19 groupes ont été ouverts afin de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables de groupes sont assurés par le Service administratif des écoles. Une formation d'analyse des pratiques professionnelles, destinée aux responsables de groupe non enseignants, est organisée à la rentrée d'août. Cette formation est dispensée par une consultante externe suivant un cahier des charges et des objectifs bien définis.

Les responsables des devoirs surveillés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur enfant. Il ne saurait être question de leur part, en cas de mauvais résultats ou d'échecs, de mettre en cause l'animatrice des leçons. Les devoirs surveillés ne sont pas considérés comme des cours d'appui. Les enfants inscrits en structure d'APEMS font leurs devoirs dans le cadre de cet accueil.



## Transports scolaires

Le Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire, adopté par le Conseil communal le 3 octobre 2019 (préavis n° 2019/14), a été transmis au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) pour approbation.



### Bus scolaire

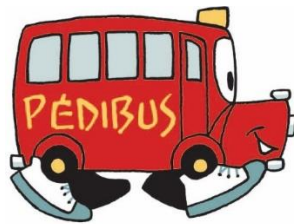
Le bus scolaire transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 6P en provenance du collège d'Epenex jusqu'au collège de la Coquerellaz. Il assure en outre une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, animations à la bibliothèque, etc.) ou de petits groupes, voire même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique).



Le bus scolaire est également utilisé pour la livraison des fournitures scolaires stockées au Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation.

**DANS LE BUS:****J'ATTACHE MA CEINTURE****JE RESTE ASSIS JUSQU'À L'ARRÊT COMPLET DU BUS****JE NE MANGE PAS ET NE BOIS PAS****JE RESPECTE LE SILENCE J'ÉTEINS MON PORTABLE ET LE RANGE DANS MON SAC****PAS DE TROTTINETTE**

◆◆◆◆

**Pédibus**

A la rentrée scolaire d'août 2019, 2 lignes de Pédibus (Croset-Champ-Colomb et Croset-Epenex), créées sous la conduite de 3 responsables de lignes rémunérés par la Commune, ont été reconduites pour tous les trajets correspondant aux horaires scolaires.

Pour rappel, ces lignes sont nécessaires pour les enfants en bas âge (classes 1P à 4P) en raison du trajet qui passe par une zone peu sécurisée en regard du trafic existant. Cet aspect rend obligatoire la prise en charge du transport de ces élèves par la Commune qui, dans ce cas, a choisi de favoriser la mobilité douce.

Certains élèves du quartier de Champ-Colomb et de la Forêt, enclassés aux collèges du Croset et du Croset-Parc, en bénéficient. Cela représente 24 élèves inscrits, répartis sur deux lignes.

**Séances 2019**

- 29 janvier :  
Participation à la séance d'information aux parents des futurs élèves de 1P (enfantines).
- 28 août :  
Séance organisée au réfectoire du bâtiment Jupiter pour la mise en route d'une éventuelle nouvelle ligne.

Avec les années, et malgré la disponibilité de notre service pour les aider, nous nous rendons compte que le concept de Pédibus, basé sur un partage bénévole entre les parents pour accompagner leurs enfants à l'école, ne rencontre que peu d'intérêt.

◆◆◆◆

**Patrouilleurs scolaires**

Les patrouilleurs scolaires, rattachés au Service administratif des écoles, sont au nombre de 13 en 2019 pour notre Commune, dont 2 pour le collège de la Coque-rellaz, 6 pour le collège du Croset, 2 pour celui d'Epenex et 3 conducteurs/trices de ligne Pédibus.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15, puis l'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, chaque patrouilleur reçoit une formation sur son lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.

◆◆◆◆

**Travaux –  
Infrastructures –  
Espaces publics –  
Environnement –  
Promotion économique**

**M. Jean Cavalli**  
Municipal

**M. Marcos Morano**  
Chef du Service des travaux

## Service des travaux (ST)

### PREAMBULE

Le Service des travaux (ST) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics et la promotion économique.
2. Les réaménagements routiers, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV) et la gestion des déchets.
4. Les ouvrages d'arts, l'utilisation du domaine public (DP).
5. L'environnement, incluant les cours d'eau et les forêts, ainsi que la gestion du label « VilleVerte ».
6. Les installations sportives et de loisirs et l'entretien des routes.
7. La coordination et la gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

### ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du Service était composé, au 31 décembre 2019, de 27 collaborateurs, 4 apprentis et 3 auxiliaires, soit un total de 34 personnes, divisé comme suit :

#### Personnel du bureau technique :

- 1 Chef de service, ingénieur.
- 2 Adjointes à 100 %.
- 1 technicien à 100 %.
- 1 assistante à 50 %.
- 2 secrétaires (à 100 % et 50 %).
- 1 apprenti(e) assistant(e) de bureau (AFP).

#### Personnel de la section voirie et espaces verts :

- 1 contremaître à 100 %.
- 2 chefs d'équipe à 100 %.
- 16 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt, pour un total de 19.6 EPT.
- 3 apprentis.
- 3 auxiliaires.

## TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Gestion administrative du Service : secrétariat et finances.
- Direction et pilotage du développement du SIT communal.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité, en collaboration avec le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.
- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives et de loisirs.
- Etudes et réalisation des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages d'arts et cheminements piétons du domaine public.
- Etudes et réalisation des travaux sur les cours d'eau.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Gestion de l'éclairage public. Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Gestion de l'arborisation sur la commune et des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des forêts, des cours d'eau, des vignes, du cimetière et des jardins familiaux.
- Gestion et direction de la promotion économique.
- Coordination des chantiers communaux, en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Gestion du label « VilleVerte ».



## BUREAU TECHNIQUE

### I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 64 rapports à la Municipalité, a géré 179 adjudications ou commandes, ainsi que 1'100 factures.

#### Etudes, projets

Le Service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Direction générale des travaux de la RC82 – Tir-Fédéral/Pont-Bleu, phase réalisation.
- Etude du projet de réaménagement de la place du Motty, phase projet.
- Etude de l'agrandissement du parking de la Coquerellaz, phase projet.
- Participation à la direction de projet pour la requalification de la RC1a, étape 3 (Venoge/Pré-Fleuri) : phase appels d'offres et réalisation.
- Analyse et étude du projet d'enquête de l'OFROU : goulet d'étranglement de Crissier et des jonctions d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Malley.
- Etude des carrefours Bois/Crochy – Bois/Croset, en relation avec les plans de quartier en cours de planification et les bus TL de la ligne 33.
- Etude préalable du réaménagement de la route En Reculan.
- Direction et pilotage de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voûtages de la Sorge.
- Participation à la direction de projet de l'étude, de l'élargissement et de la réparation des ouvrages d'arts du Pont-Bleu (RC82) et du passage inférieur d'Epenex, en collaboration avec l'Etat de Vaud, phase réalisation.
- Direction générale des travaux de la réparation des murs de l'enceinte de l'église du Motty.
- Direction et pilotage du projet de la passerelle sur la route de la Pierre, phase projet.

- Suite de l'étude de l'assainissement de la décharge des Fontanettes, phase appels d'offres.
- Etude et direction des travaux du réaménagement de l'Allée du Croset.

#### Coordination interservices et autres projets

Nous avons également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, le SIE et la section épuration.
- Coordination interne technique : Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (section épuration), Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, Police de l'Ouest lausannois.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation et présidence du groupe de travail des communes de l'Ouest lausannois pour la gestion des déchets.

### II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

#### Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2019, l'éclairage public a fonctionné durant 4'166 heures.

Le parc d'éclairage public de la Commune d'Ecublens compte 1'241 luminaires. 476 de ces luminaires, soit 38 %, sont installés avec un compteur, dont 28 luminaires led dynamiques. La puissance installée en décembre 2019 est de 115.5 kW, soit une diminution de 0.54 % de la puissance installée par rapport au mois de janvier 2019, pour une augmentation de 0.49 % du nombre de luminaires.

Les tournées de nuit ont provoqué 62 missions d'intervention.

SIE SA a effectué en tout 155 interventions de dépannage et a procédé à :

- 107 remplacements de lampes défectueuses et nettoyages de luminaires.
- 8 réparations d'appareillages et câblage.

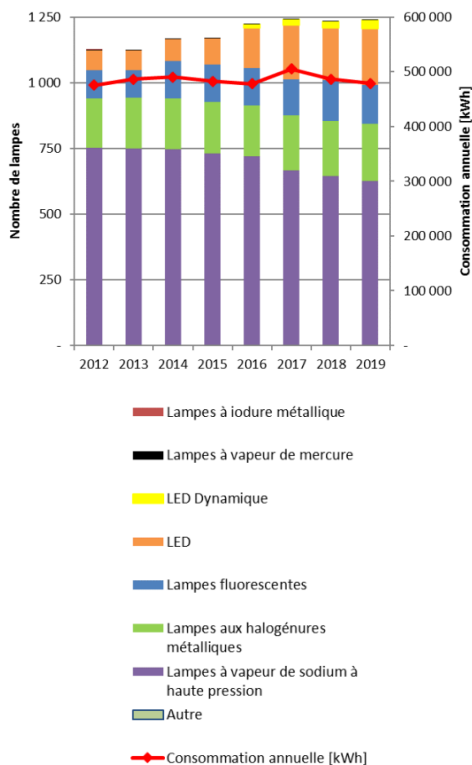
Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 96 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 3.15 jours ouvrables.

47 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 134 remplacements de lampes.
- 200 contrôles électriques qui ont permis de détecter 6 départs présentant des défauts (soit 3 % de défauts sur les contrôles réalisés).
- 196 contrôles mécaniques de mâts, dont 16 mâts avec des défauts minimes à surveiller (8.2 % des mâts contrôlés).

### Evolution de la consommation et des technologies :



## REFECTION DES ROUTES

### Réaménagement RC 82 Tir-Fédéral

Les travaux de ce projet important se sont poursuivis en 2019. Il s'agit de l'un des plus grands chantiers dans la région, qui a nécessité une gestion fine des phases de travaux en lien avec le trafic, afin de minimiser les perturbations pour les usagers.

En 2019, les travaux de réaménagement des tronçons entre le chemin de la Raye et la RC1 ont été réalisés, avec la création des giratoires de la Dent d'Oche et de la Sorge au sud du tronçon. Les aménagements paysagers ont débuté en automne par la plantation des arbres d'avenues et les aménagements paysagers des giratoires. Le solde des travaux sera terminé en 2020, soit le remplacement de l'éclairage public.



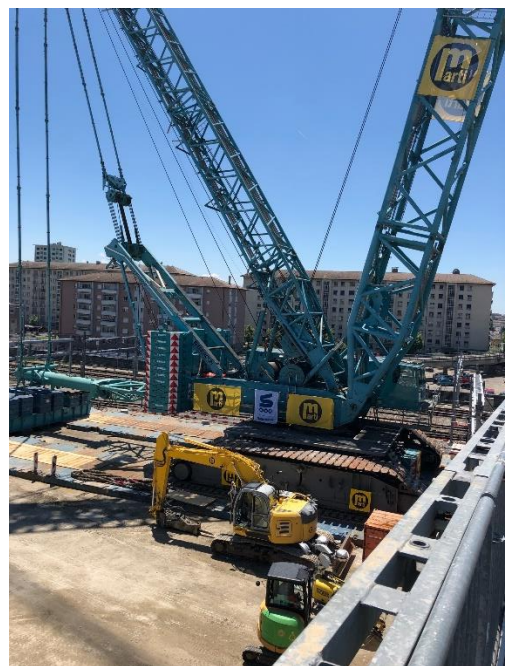
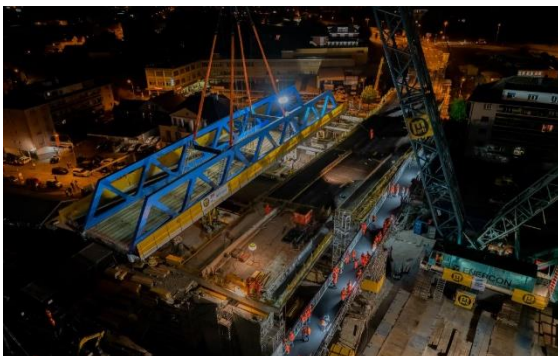


Une inauguration de cet important axe routier a eu lieu en octobre 2019, en présence de la Présidente du Conseil d'Etat, Mme Nuria Gorrite, de la Direction de l'EPFL, des Syndics et Municipaux des communes partenaires, ainsi que de l'ensemble des mandataires et entreprises ayant participé à ce projet.



### Réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu (RC 82)

Un autre chantier de grande envergure s'est poursuivi en 2019 : la réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu sur la RC 82. Durant l'année 2019, de très importants travaux ont été réalisés et le nouveau pont a été posé comme prévu et dans les délais. Il restera, pour 2020, les travaux de revêtement et de finition des aménagements.



## PROJETS PARTICULIERS

### Système d'information du territoire (SIT)

En novembre 2019, le SIT public a été mis en ligne. Cela est le fruit d'un grand travail du groupe de projet qui a œuvré à définir la structure du SIT public. Il a également œuvré à maintenir à jour les données existantes des 53 projets géoréférencés.

### Projet autoroutier de l'Office fédéral des routes (OFROU) – RC82/RC1 – Suppression du goulet d'étranglement de Crissier et nouvelle jonction d'Ecublens

Afin de défendre les intérêts de notre Commune, un travail conséquent a été réalisé pour l'analyse détaillée du projet de suppression du goulet d'étranglement de Crissier et de création des jonctions d'Ecublens, de Chavannes-près-Renens et de Malley.

### Label « Ville verte »

Ecublens, première ville romande et troisième de Suisse à obtenir la certification « VilleVerte Suisse », a poursuivi les optimisations des processus du Service et des autres services communaux.

### Réfection du mur du Temple

Les travaux de réfection du mur du Temple ont été réalisés au printemps 2019.



Une remise en état du revêtement de surface a été réalisée sur tout le mur. Le bord de la route a dû être intégralement réfectionné.

### Réaménagement de l'Allée du Croset

D'importants travaux ont été réalisés pour réaménager ce cheminement reliant la plaine du Croset au nouveau collège Croset-Parc. Les travaux ont été terminés en automne.



## TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS SECTION VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 27 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du Service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

### Entretien des infrastructures

- Prise en charge du nettoyage et de l'entretien du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations de Noël.
- Entretien des installations sportives et de loisirs, des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien des véhicules du Service.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Transports et appuis divers lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

### Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Cimetière : gestion administrative et entretien, y compris les contrats de fleurissement.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

### Environnement

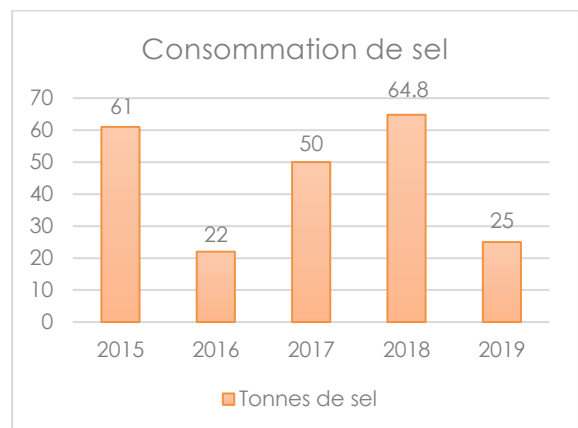
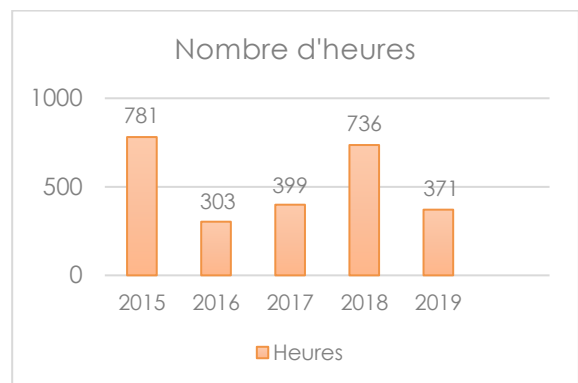
- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale et des écopoints.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.

- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.
- Entretien des arbres des avenues, créations et plantations.
- La section VEV, en plus du travail d'entretien et de nettoyage, a réalisé 46 chantiers durant l'année 2019.

### Service hivernal

L'hiver 2018/2019 a été marqué par des conditions hivernales peu fréquentes avec un total de 9 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 371 heures de service hivernal et l'utilisation de 25.0 tonnes de sel. La consommation moyenne de sel pour ces 12 derniers hivers est de 51.4 tonnes.

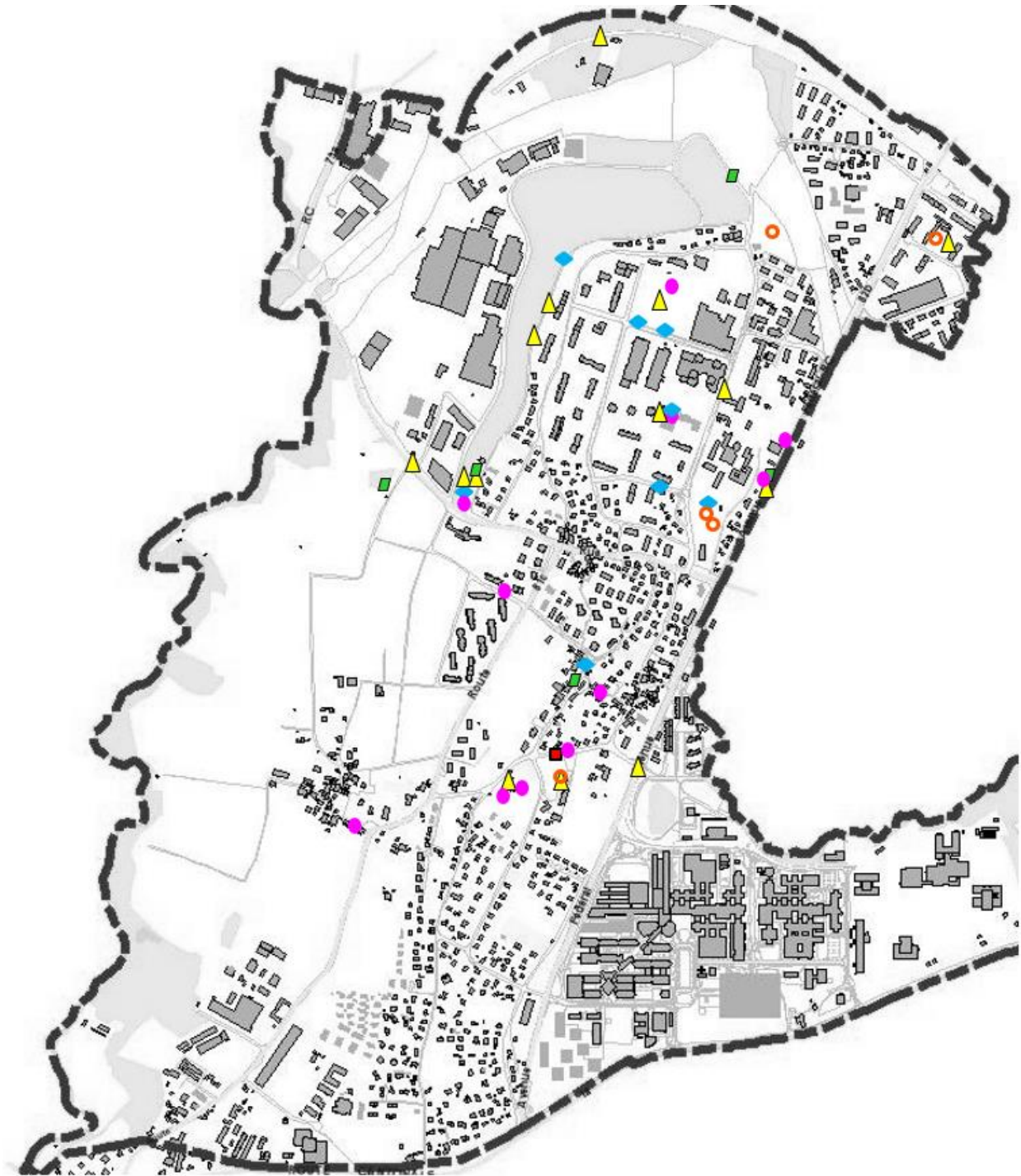
Années	2015	2016	2017	2018	2019
Heures	781	303	399	736	371
Tonnes de sel	61.0	22.0	50.0	64.8	25.0



## Divers travaux

- Eglise : suppression du lierre dans le mur afin de pouvoir le remettre en état.
- Renges : pose d'un banc, d'une poubelle et des enrochements.
- Mon Repos : modification des socles de la barrière de l'entrée.
- Mont Souplia : pose d'un nouveau jeu pour les enfants.
- Terrain en dur du Pontet : pose des tuyaux PVC en attente pour des mâts.
- Cimetière : creuse de fouille pour l'arrosage automatique, réparation de bordures en granit et pose de dalles.
- Garderie Les Petits Loups : création d'une place de jeux.
- Chemin de la Chiésaz : remplacement des bancs.
- Serre : remplacement d'une partie du tout-venant par du béton et réfection de la peinture du cabanon.
- Tir-Fédéral : création d'une surface en pavés pour les vélos.
- Dans la Commune : création de cinq socles pour les boîtes à livres.
- Place de jeux d'Epenex : création d'une terrasse en dalle, pose d'une table et de deux bancs, ainsi que d'une fontaine.
- Terrain en dur : élargissement des accès pour l'entrée des camions.
- Terrain de foot du Croset, place de jeux de la Coquerellaz, place de jeux d'Epenex, route des Trois-Ponts et serre : réparation des clôtures.
- Diverses réparations : enclos à containers, barrières et mains-courantes, regards, redressage des poteaux de signalisation et changement des poubelles.

## Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2019



### Type de travaux :

- = 12 chantiers : mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes, éclairage public.
  - = 1 chantier : bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
  - ▲ = 14 chantiers : clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichage et d'élection, potelets, signalisation.
  - ◆ = 8 chantiers : routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
  - ▭ = 5 chantiers : plantations, chantiers espaces verts et paysagers, murs.
  - = 5 chantiers : places de jeux, loisirs, skate-park, installations sportives.
- 45 chantiers : total des chantiers réalisés par la section VEV en 2019.**

## Environnement – Déchets

L'année 2019 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri de ces derniers par notre population.

### Levée des déchets

En 2019, l'augmentation de la population a été relativement forte (+ 755 personnes).

Pour information, voici les tonnages totaux des ordures ménagères de ces trois dernières années :

- **2019 → 1'261 tonnes.**
- 2018 → 1'220 tonnes.
- 2017 → 1'187 tonnes.

Le tonnage des ordures ménagères a très peu augmenté par rapport à 2018, malgré l'augmentation de la population. Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **835 tonnes** (688 tonnes en 2018).
- Papier/carton : **653 tonnes** (648 tonnes en 2018).
- Verre : **377 tonnes** (372 tonnes en 2018).

### Prévention et sensibilisation

#### Coup de balai 2019



Une cinquantaine de citoyens d'Ecublens ont répondu présents lors de notre « Coup de balai 2019 », qui s'est déroulé le samedi 23 mars. Cette action contre le *littering*, organisée par le Service des travaux, en collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, a permis de collecter quelque 810 kilos de déchets dans la forêt d'Ecublens.

Nous remercions tous les participants pour leur contribution active à la réussite de cette journée de nettoyage.

#### Autres actions

L'année 2019 a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation sur une consommation responsable pour moins de déchets et le tri des compostables. Cette information a été transmise aux habitants par le biais du calendrier « RECYCLO info-tri

2019 », ainsi que sur le site internet de la Commune.

Le calendrier des déchets a été élaboré, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes d'informations abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « RECYCLO ». Par ailleurs, M. P.-A. Meylan, Adjoint au Chef de service, a vu son mandat de Président du groupe de travail renouvelé.

### Déchetterie communale

Notre déchetterie a encore été très sollicitée cette année.

Les entrées de véhicules enregistrées en 2019 ont augmenté d'environ 5% et se montent à 28'319 (26'966 en 2018 et 24'926 en 2017).

Le tonnage traité à la déchetterie a quelque peu augmenté cette année, passant de 1'219 tonnes en 2018 à 1'395 tonnes en 2019.

### Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) : incinération ⇒ Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc Sirec SA (TLS).
- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ⇒ Textura et Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ⇒ TLS.



- Bois : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération ⇒ Tinguely service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.
- Plastiques « durs » et flaconnages : revalorisation ⇒ Retripa SA.

### Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation par le ST au sein de Valorsa SA.
- Représentation par M. Christian Maeder, Syndic, en qualité de membre de l'Organe de contrôle de la taxe au sac, au sein du périmètre de Valorsa.

♦ ♦ ♦ ♦

### Forêts



©Bernard Wenker

### ORGANISATION DU SERVICE FORESTIER COMMUNAL

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier,

M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Christian Maeder, Syndic, et M. Marcos Morano, Chef du Service des travaux. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et au Plan de gestion forestier. Les travaux d'entretien ont été exécutés par le Service des travaux, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

Le rapport d'activités du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge est disponible en format numérique parmi les rapports intercommunaux du présent rapport de gestion.

♦ ♦ ♦ ♦

### Promotion économique



Diverses activités ont été réalisées pour mettre en évidence l'attrait de notre Ville pour les entreprises. Une rencontre des entreprises a été organisée chez Lemo SA en octobre 2019. Cette entreprise est le leader reconnu dans la conception et la fabrication sur mesure de connecteurs de précision et de solutions de câblage, depuis plus de 60 ans. Cette rencontre a rencontré un vif succès, avec plus de 140 participants.

Un dépliant économique de notre Ville a été édité.

Des réflexions ont eu lieu sur l'organisation de la promotion économique afin de renforcer notre action pour faire venir les entreprises et également apporter tout le soutien nécessaire aux entreprises présentes sur notre Commune.

M. Jean Cavalli, Conseiller municipal, est membre du Conseil de Fondation du Parc scientifique de l'EPFL (Fondation EPFL Innovation Park).

Marcos Morano  
Chef du Service des travaux

**Bilan déchets – levée porte-à-porte, déchetterie communale,  
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2019**

		2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Population</b>		12'353	12'400	12'430	12'560	12'577	13'089
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	1'139 t	1'162 t	1'226 t	1'187 t	1'220 t	1'261 t
	Déchets communaux	38 t	37 t	39 t	41 t	41 t	56 t
	Papier / Carton	730 t	706 t	694 t	677 t	648 t	653 t
	Verre	367 t	381 t	368 t	367 t	372 t	378 t
	Compost / Végétaux	784 t	756 t	837 t	785 t	688 t	835 t
	<b>Total levée porte-à-porte</b>	<b>3'058 t</b>	<b>3'042 t</b>	<b>3'159 t</b>	<b>3'057 t</b>	<b>2'970 t</b>	<b>3'183 t</b>

Déchetterie	Encombrants	124 t	111 t	80 t	124 t	108 t	164 t
	Papier / Carton (déchetterie)	100 t	103 t	275 t	280 t	285 t	95 t
	Verre (déchetterie)	39 t	35 t	62 t	32 t	48 t	32 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	763 t	531 t	588 t	585 t	311 t	584 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	100 t	80 t	73 t	91 t	92 t	94 t
	Bois	259 t	210 t	246 t	233 t	213 t	253 t
	Huiles (litres)	4 t	3 t	4 t	4 t	2 t	6 t
	Inertes	200 t	138 t	175 t	239 t	115 t	91 t
	Plastiques	51 t	30 t	26 t	32 t	29 t	54 t
	Autres	11 t	92 t	64 t	34 t	16 t	22 t
	Total déchetterie	1'651 t	1'333 t	1'594 t	1'653 t	1'219 t	1'395 t
	<b>Total bilan</b>	<b>4'709 t</b>	<b>4'375 t</b>	<b>4'753 t</b>	<b>4'710 t</b>	<b>4'189 t</b>	<b>4'578 t</b>

		2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Kg/habitant/an</b>							
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	92 kg	94 kg	99 kg	94 kg	97 kg	95 kg
	Déchets communaux	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Papier / Carton	59 kg	57 kg	56 kg	54 kg	52 kg	49 kg
	Verre	30 kg	31 kg	30 kg	29 kg	30 kg	28 kg
	Compost / Végétaux	63 kg	61 kg	67 kg	62 kg	55 kg	63 kg
	<b>Total levée porte-à-porte</b>	<b>248 kg</b>	<b>245 kg</b>	<b>254 kg</b>	<b>243 kg</b>	<b>236 kg</b>	<b>237 kg</b>

Déchetterie	Encombrants	10 kg	9 kg	6 kg	10 kg	9 kg	12 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	8 kg	8 kg	22 kg	22 kg	23 kg	7 kg
	Verre (déchetterie)	3 kg	3 kg	5 kg	3 kg	4 kg	2 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	62 kg	43 kg	47 kg	46 kg	25 kg	44 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	8 kg	6 kg	6 kg	7 kg	7 kg	7 kg
	Bois	21 kg	17 kg	20 kg	19 kg	17 kg	17 kg
	Huiles (lt)	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	16 kg	11 kg	14 kg	19 kg	9 kg	7 kg
	Plastiques	2 kg	2 kg	2 kg	3 kg	2 kg	4 kg
	Autres	1 kg	7 kg	5 kg	3 kg	1 kg	2 kg
	<b>Total déchetterie</b>	<b>134 kg</b>	<b>107 kg</b>	<b>128 kg</b>	<b>131 kg</b>	<b>97 kg</b>	<b>102 kg</b>

		2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Taux de recyclage</b>							
Taux		72 %	70 %	72 %	70 %	68 %	69 %
Incinérables (kg/hab)		105 kg	106 kg	108 kg	108 kg	109 kg	110 kg <sup>1</sup>
Recyclables (kg/hab)		276 kg	247 kg	274 kg	267 kg	224 kg	230 kg
<b>TOTAL (kg/hab)</b>		<b>381 kg</b>	<b>353 kg</b>	<b>382 kg</b>	<b>375 kg</b>	<b>333 kg</b>	<b>339 kg</b>

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

<sup>1</sup> Pour rappel, les incinérables comprennent les ordures ménagères, les déchets communaux et les encombrants.

# **Bâtiments – Épuration – Développement durable**

**Mme Danièle Petoud**  
Municipale

**M. Yolan Menoud**  
Chef du Service des bâtiments,  
épuration des eaux et développement durable

## **Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable**

### **ORGANISATION DU SERVICE**

Le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) est organisé en 6 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Projets et développements.
- Bâtiments – Maintenance et transformations.
- Logistique.
- Epuration des eaux.
- Développement durable.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Le personnel du Service est réparti de la manière suivante, au 31 décembre 2019 :

#### Administration du Service

Nombre de collaborateurs : 9 personnes.

- 1 Chef de service.
- 1 Adjoint épuration à 100 %.
- 1 Chef de projets à 100 % (dès juin 2019).
- 1 contremaître logistique à 100 %.
- 1 technicien bâtiments à 100 %.
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 %.
- 1 déléguée au développement durable à 70 %.
- 1 assistante au Chef de service à 100 %.
- 1 secrétaire à 80 %.

#### Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs : 27 personnes.

- 1 contremaître électricien à 100 %.
- 1 électricien à 100 %.
- 9 agents d'exploitation à 100 %.
- 1 agent d'exploitation polyvalent à 100 %.
- 2 intendants (100 % et 50 %).
- 1 apprenti agent d'exploitation.
- 13 aides de nettoyage (7.88 EPT).
- 2 agents d'exploitation bâtiments locaux à 30 %.

#### Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 62 rapports à la Municipalité.
- 240 contrats d'entreprise/prestations et commandes.
- 1'621 factures.
- 6 préavis.
- 259 demandes de subventions.

#### **Patrimoine administratif et financier**

##### **3 bâtiments administratifs**

- Mon Repos – Ch. de la Colline 5.
- Hôtel de Ville – Pl. du Motty 4.
- Centre technique communal – Ch. des Esserts 5 (1 appartement en location).

##### **7 bâtiments publics**

- Grande salle – Pl. du Motty 4.
- Auberge communale – Pl. du Motty 4.
- Centre socioculturel – Rte du Bois 27.
- Temple – Pl. du Motty 4.
- Bâtiment de la place des sports du Croset – Ch. du Croset.
- Galerie du Pressoir – Rue de Bassenges 21a.
- Four de Renges – Rte du Mollard.

##### **Divers bâtiments d'utilité publique**

- Edicules de la rte du Bois et du cimetière.
- Couverts à fontaines de Renges et de Bassenges.

##### **18 bâtiments scolaires**

Site scolaire du Pontet – Rte du Bois 6 :

- Mars – Collège secondaire.
- Vénus – Collège secondaire.
- Mercure – Bâtiment administratif.
- Saturne – Collège secondaire.
- Jupiter – Collège secondaire.
- Neptune – Collège primaire (2 appartements en location).
- Pluton – Piscine et salle de gymnastique.
- Saturne – Salle de gymnastique (1 appartement en location).

Site scolaire de la Coquerellaz – Ch. de la Plantaz 1a, b, c et d :

- Coquerellaz SEMPA – Collège primaire.
- Coquerellaz – Collège primaire (1 appartement de fonction).
- Coquerellaz – Salle de gymnastique.
- APEMS Coquerellaz – Accueil parascolaire.

Site scolaire du Croset – Ch. du Parc 1, 1b et 1c :

- Collège primaire du Croset (1 appartement de location).
- Salle de gymnastique du Croset.
- Collège primaire Croset-Parc.
- Salle de gymnastique double Croset-Parc.

Site scolaire d'Epenex :

- Collège primaire d'Epenex (1 appartement de fonction).
- Salle de gymnastique d'Epenex.

**7 bâtiments locatifs**

- Rte du Bois 2-4.
- Ch. de Veilloud 5-7.
- Rue du Villars 11 et 13.
- Ch. de la Colline 3.
- Rue de Renges 10.
- Ch. de la Colline 1.

Patrimoine immobilier	2016	2017	2018	2019
<b>Valeur du patrimoine selon l'ECA (Fr.)</b>				
- immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)	141 376 703	148 058 007	148 058 007	171 866 957
- immeubles en gérance (patrimoine financier)	119 663 114	126 193 621	126 193 621	151 795 171
	21 713 589	21 864 386	21 864 386	20 071 786
1) Augmentation due à la construction de la structure d'accueil de la Coquerellaz et la réévaluation ECA des bâtiments				
2) Augmentation due à la construction du collège Croset-Parc				
3) Diminution due à la démolition de l'Auberge en cours de reconstruction				
<b>Gérance des immeubles du patrimoine financier</b>				
	2016	2017	2018	2019
Nombre de baux gérés	145	145	145	144
- dont logements	64	64	64	64
- dont garages et places de parc extérieures/intérieures	77	77	77	76
- dont petits locaux et locaux commerciaux	4	4	4	4
4) Diminution due à la suppression d'une place de parc extérieure pour l'agrandissement de la place à containers				
<b>Entretien des bâtiments du patrimoine administratif</b>				
<b>Année</b>	<b>Valeur ECA (Fr.)</b>	<b>Entretien (Fr.)</b>	<b>Valeur ECA (%)</b>	
2016	119 663 114	783 295.39	0.65	
2017	126 193 621	828 376.10	0.66	
2018	126 193 621	770 376.36	0.61	
2019	151 795 171	893 130.83	0.59	

**Appartements en gérance**

64 appartements, dont deux de fonction, répartis dans les bâtiments des patrimoines financier et administratif :

- Rte du bois 2-4 – 26 appartements.
- Ch. de Veilloud 5-7 – 24 appartements et un local de rencontre.
- Rue du Villars 11 – 3 appartements et 3 locaux administratifs communaux.
- Ch. de la Colline 3 – 1 appartement.
- Rue de Renges 10 – 2 appartements.
- Rue du Villars 13 – 1 appartement.
- Collège de la Coquerellaz – 1 appartement de fonction.
- Collège d'Epenex – 1 appartement de fonction.
- Collège du Croset – 1 appartement.
- Collège Neptune – 2 appartements.
- Collège Saturne – 1 appartement.
- Centre technique communal – 1 appartement.

**MISSIONS DU SERVICE**

**Bâtiments – Projets et développements**

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le Service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Commune, en lien avec les études en cours effectuées par le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.
- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports pour la Municipalité et des préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets

et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).

- Organisation et conduite du comité de pilotage (COPI) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres de travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

### **Bâtiments – Maintenance et transformations**

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation par la Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.
- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformations intérieures et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.
- Exécution, par les agents d'exploitation, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux

et exécution des travaux de mise en conformité.

- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.

### **Epuration**

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles d'épuration et d'utilisation des collecteurs.
- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseignements aux architectes, aux entreprises de génie civil et aux particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Transmission des directives techniques communales.
- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'épuration des eaux est respecté.
- Facturation des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestions des solutions techniques aux propriétaires devant entreprendre des travaux de mise en conformité.

- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

### **Développement durable**

- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Mise en œuvre du programme de politique énergétique communal (PPE).
- Participation et organisation de manifestations en lien avec le développement durable, afin de sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyse des dossiers de construction et des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Coopération avec les différents services concernés pour le suivi du programme de politique énergétique.

### **Logistique**

- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du Service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.

- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations organisées par la Ville ou par les sociétés locales.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en collaboration avec le Service des travaux.
- Remise en état des terrains de tennis en début de saison et entretien des abords.

### **Administration des salles et infrastructures communales**

- Gestion et planification de l'occupation des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences et de la Grande salle du Motty.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

## SECTION « BATIMENTS – PROJETS ET DEVELOPPEMENTS »

Ce chapitre évoque les projets de développement ou de rénovation des bâtiments communaux à la charge de cette section. Ces projets d'investissement visent à répondre aux différents besoins exprimés par l'évolution démographique de la Commune, mais également par les utilisateurs d'infrastructures existantes. Ces projets découlent également d'une volonté politique de maintien et d'entretien du parc immobilier communal existant, qu'il soit administratif ou financier.

### Nouveau collège Croset-Parc

L'année 2019 a été marquée par la fin de la construction du collège Croset-Parc, ainsi que par son ouverture lors de la rentrée scolaire. Après plus de deux ans de travaux intensifs ayant permis de maintenir les délais exigés, le bâtiment a pu être remis aux utilisateurs principaux. Les élèves et enseignants du degré primaire ont pu ainsi prendre possession de leurs salles de classe et de la salle de gymnastique double. L'APEMS, situé jusqu'alors au Centre socio-culturel, a déménagé au rez inférieur du collège, sur une surface de près de 700 m<sup>2</sup>. Cet espace est équipé d'une grande salle de vie, d'une salle de jeux séparée, d'un réfectoire avec cuisine professionnelle et de divers locaux annexes. Au mois d'octobre, ce fut au tour des psychologues, psychomotriciennes et logopédistes (PPLS) de prendre possession de leurs bureaux situés au rez supérieur, juste au-dessus de l'imposant porte-à-faux faisant office de préau couvert. Enfin, la section technique d'entretien a également pu prendre en main cette nouvelle construction moderne et fonctionnelle.

En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) a pu mener à bien les tâches suivantes, en lien avec ce projet :

- Organisation des séances du comité de pilotage (6 séances en 2019) et des séances techniques (environ 30 séances en 2019), ainsi que tenue des PV de séances.

- Coordination générale du projet entre le Maître de l'ouvrage, les mandataires, les utilisateurs et les entreprises.
- Suivi financier de la phase de réalisation.
- Gestion des contrats, commandes et factures.
- Suivi et contrôle de l'exécution sur le chantier.
- Réception des parties d'ouvrage, en collaboration avec la Direction des travaux.
- Organisation des déménagements et de l'ouverture du collège.
- Contrôle et validation des factures finales des entreprises.
- Prise en compte des demandes complémentaires des utilisateurs.
- Suivi des retouches et des travaux complémentaires.
- Mise en service technique du bâtiment.



Circulations secteur école





Salle de classe



Salle de gymnastique double type VD4



### Rénovation des installations techniques, du bassin et des distributions du bâtiment Pluton

- Validation du préavis de crédit d'étude.
- Démarrage des études par les mandataires techniques.
- Participation aux appels d'offres pour les travaux de rénovation des installations techniques.
- Suivi des séances techniques et de coordination.

### Reconstruction de l'Auberge communale et transformation de la Grande salle

A l'automne 2018, le Conseil communal a validé, à une large majorité, le crédit de construction s'élevant à Fr. 6'950'000.- TTC. Les mandataires ont alors eu jusqu'à la fin de l'été 2019 pour se coordonner et éditer les différents documents d'exécution. A la fin du mois d'août 2019, l'Auberge ferme ses portes et les travaux de déconstruction commencent le 2 septembre. Enfin, à la mi-décembre, les travaux de fouille en pleine masse sont terminés.



Déconstruction de la toiture  
avec tri des matériaux à la source

En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le SBED a pu mener à bien les tâches suivantes :

- Organisation des séances du comité de pilotage, soit 4 séances en 2019, visant à effectuer les différents choix de matériaux et d'équipements.
- Participation à une dizaine de séances de coordination de mandataires techniques.
- Gestion et coordination des oppositions à l'enquête publique et obtention du permis de construire.
- Suivi et validation de la phase de projet d'exécution présentée par les mandataires techniques.
- Communication avec la population et les riverains.
- Participation aux séances de chantier et prise d'influence visant à défendre les intérêts financiers, temporels et qualitatifs du Maître de l'ouvrage.
- Contrôle des coûts relatifs aux honoraires de mandataires et aux factures d'entreprises liés à la phase d'exécution.
- Pose d'une caméra *time-laps* pour les prises de vue du chantier, visibles sur le site internet de la Commune.



Photo de la charpente de l'ancienne Auberge

### Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset

A la suite du rendu de l'étude de faisabilité établie en 2018, le SBED a organisé, durant le premier semestre 2019, les séances du comité de pilotage afin de définir la stratégie d'intervention et le cahier des charges du futur projet. Le préavis de demande de crédit pour le lancement des études du projet de reconstruction de la place des sports du Croset est alors édité et accepté par le Conseil communal à la fin novembre 2019. Cela permet ainsi l'adjudication du mandat d'architecte au bureau Architrám. A la fin de l'année 2019, les appels d'offres des mandataires techniques ont été envoyés.

### SECTION « BATIMENTS – MAINTENANCE ET TRANSFORMATIONS »

Dans le cadre du budget annuel, le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

#### Centre socioculturel (CSCE)

- Réfection des bancs sur la place François Silvant.
- Remplacement des luminaires au 1<sup>er</sup> étage par des modèles LED.
- Pose d'un film sablé sur la paroi vitrée du bureau de l'archiviste.
- Pose d'une porte en lieu et place d'une porte battante au 2<sup>e</sup> étage de l'espace Domino.
- Mise en place d'un système *on-line* Kaba pour les salles de conférence au 1<sup>er</sup> étage.

- Entretien des parasols des terrasses.
- Réfection des peintures du Centre de jeunes.

### Mon Repos

- Entretien des boiseries et de la façade du pavillon.
- Changement des luminaires par des modèles LED dans les communs.
- Divers travaux de rafraîchissement de locaux au 1<sup>er</sup> étage.
- Pose de stores à lamelles dans les bureaux du 1<sup>er</sup> étage.



Réfection du Pavillon de Mon Repos

### Temple

- Divers travaux de maintenance.
- Remplacement du boîtier de commande des cloches.
- Remplacement du système de mise en volée des cloches.

### Hôtel de Ville du Motty

- Changement des luminaires par des modèles LED dans les communs.
- Création d'une armoire de nettoyage au 1<sup>er</sup> étage.
- Création d'un local de stockage grillagé dans le garage.

### Centre technique communal (CTC)

- Remplacement des grilles d'écoulement des eaux du parking.
- Remplacement de 4 fenêtres au 1<sup>er</sup> étage.
- Remplacement de l'armoire informatique.
- Pose de stores vénitiens dans les bureaux au rez-de-chaussée.

### Galerie du Pressoir

- Pose d'une enseigne lumineuse.



Nouvelle enseigne lumineuse

### Edicule du cimetière

- Pose d'un lavabo et d'un boiler pour le Service d'entretien.

### Collège du Crosset

- Troisième étape du changement des luminaires par du LED dans les vestiaires de la salle de gymnastique.
- Curage et passage caméra des canalisations du collège et de la salle de gymnastique.
- Remplacement de l'ascenseur du collège.
- Entretien des bacs en façade.
- Deuxième étape du remplacement des douches des vestiaires de la salle de gymnastique.

### Collège d'Epenex

- Révision de la citerne à mazout.
- Mise en place d'une infrastructure Wifi utile à l'enseignement pédagogique.
- Marquage des jeux dans la cour de récréation.
- Remplacement de la porte d'entrée de la salle de gymnastique.
- Remplacement de 10 stores extérieurs.

### Collège de la Coquerellaz

- Divers travaux de maintenance.
- Entretien des façades bois Sud-Est.
- Réfection du marquage du terrain de basket.

### Complexe scolaire du Pontet

#### Mars :

- Divers travaux d'entretien.

Venus :

- Remplacement des boutons poussoirs des WC.
- Remplacement des luminaires dans les communs.

Pluton :

- Remplacement de la sonorisation de la salle de gymnastique.
- Changement de 8 rideaux de douche.
- Remplacement des interphones vidéo.
- Remplacement de deux sèche-cheveux.

Neptune :

- Réfection de la peinture des virevents en bois des façades nord, sud et est.



Virevents

Saturne :

- Réfection de la peinture au sol de la chambre à lessive.
- Remplacement de la sonorisation de la salle de gymnastique.
- Remplacement de la porte de garage.
- Déplacement des aérations du vide sanitaire.
- Remplacement du revêtement de sol dans la salle de robotique.

Mercure :

- Changement des rideaux de scène.
- Mise en place d'un système sonore d'évacuation incendie centralisé pour le site du Pontet.
- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.

Jupiter :

- Réfection des peintures et remplacement du linoléum dans trois salles de classe du 2<sup>e</sup> étage.

- Réparation d'un regard sur le chemin d'accès.
- Création d'un dégorgeoir en toiture.
- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.

**Bâtiments locatifs**

Chemin de Veilloud 5-7 :

- Rénovation d'un appartement.
- Création d'un nouvel enclos à containers.



Nouvel enclos à containers

Route du Bois 2-4 :

- Divers petits travaux d'entretien.

## SECTION « DEVELOPPEMENT DURABLE »



### Fonds communal d'encouragement pour le développement durable



Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.1 cts/kWh, prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal. Ce fonds est destiné à financer des actions en faveur du développement durable.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

## Subventions

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par les dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

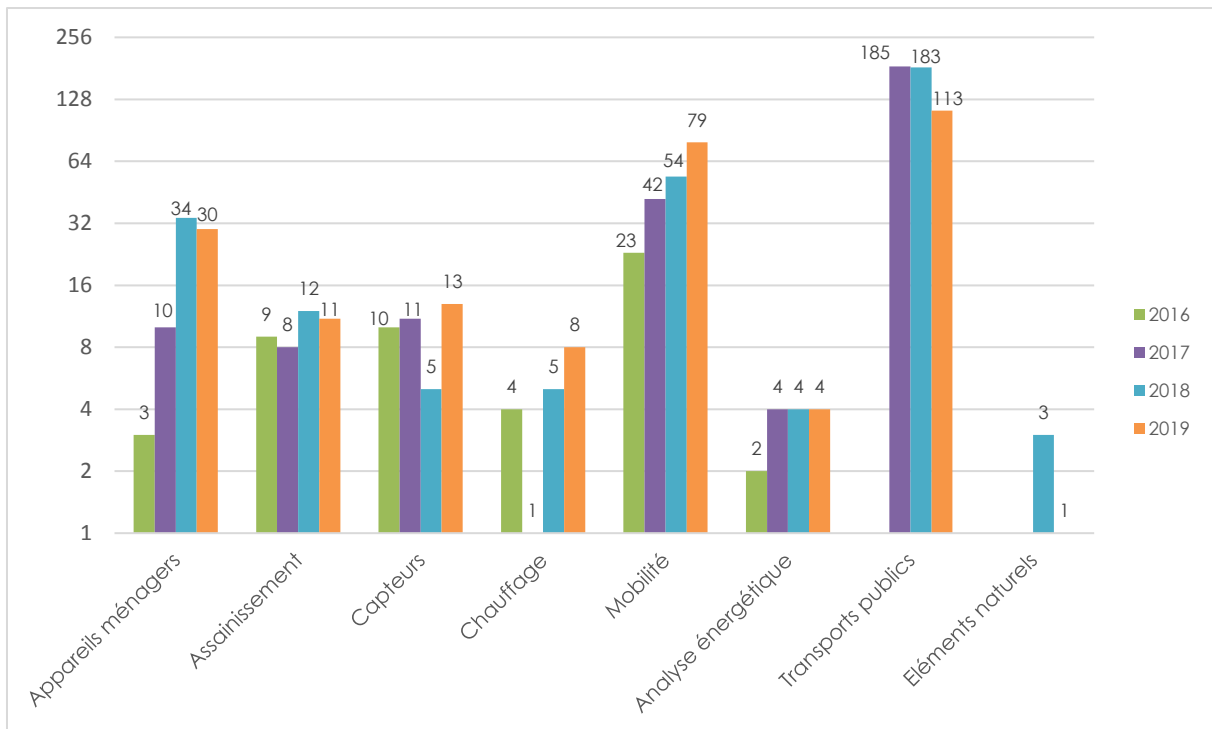
- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers A+++.
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG).

### Subventions octroyées en 2019



La Commission du Fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Mobilité : 79
- Assainissement : 11
- Capteurs solaires thermiques : 0
- Capteurs photovoltaïques : 13
- Chauffage : 8
- Formation : 0
- Analyse énergétique : 4
- Eléments naturels et paysagers : 1
- Appareils ménagers : 30
- Transports publics : 113.



Nombre de subventions octroyées entre 2016 et 2019

## Cité de l'énergie



Journée de l'énergie à Locarno le 11 octobre 2019 : cérémonie officielle pour le renouvellement du Label

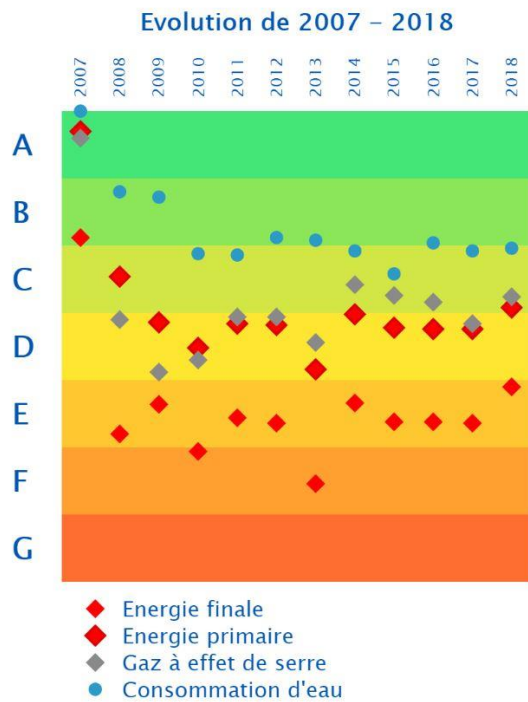
Cité de l'énergie depuis 2015, la Commune a réussi sa deuxième certification en juin 2019 pour les résultats démontrables et exemplaires de sa politique énergétique. Après un examen approfondi du dossier de demande de renouvellement du label par l'association Cité de l'énergie, l'avancement des mesures figurant dans son plan d'action a été estimé à 66 % (56 % en 2015).

L'appellation « Cité de l'énergie » est accordée aux communes qui appliquent une politique raisonnable vis-à-vis de l'environnement et de la santé publique. Afin d'agir concrètement en ce sens, un plan d'action « Cité de l'énergie », basé sur un programme de politique énergétique et climatique validé par la Municipalité et structuré autour d'un catalogue commun à toutes les Cités de l'énergie, définit clairement les objectifs à atteindre et les différentes étapes de réalisation.



La célébration officielle pour le renouvellement du Label s'est déroulée lors de la « Journée de l'énergie » organisée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

## Comptabilité énergétique

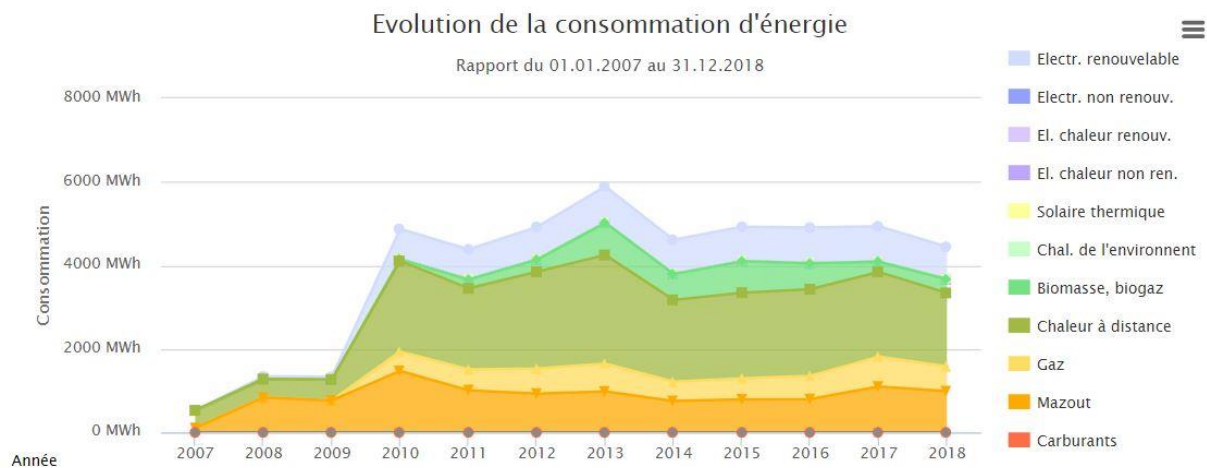


Extrait des évaluations EnerCoach

Poursuivant sa lutte contre le gaspillage, la Commune assure un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consom-

mées par les bâtiments publics via deux systèmes de comptabilité énergétique complémentaires : EnerCoach et Energo (centre de compétences pour l'efficacité énergétique dans le bâtiment). EnerCoach est un logiciel web mis gratuitement à disposition des communes par SuisseEnergie. Il permet d'évaluer facilement, à partir de données annuelles, les performances énergétiques des bâtiments (électriques, thermiques et hydriques), de suivre leur évolution sur plusieurs années et de les comparer entre elles. Les agents d'exploitation travaillent, depuis 2014, en étroite collaboration avec l'association dans le but de réduire significativement l'ensemble des consommations. En parallèle, ils enregistrent toutes les semaines les données de consommation sur la plateforme en ligne Energestat. Ce système de contrôle des consommations permet d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsommatrices, usage des équipements mal approprié, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite.

Les efforts menés en ce sens ont permis de réduire la demande en chaleur de près de 10 % par rapport à 2014 (patrimoine administratif).



Extrait rapport EnerCoach : évolution de la consommation d'énergie pour le patrimoine administratif

### Solaire photovoltaïque

En service depuis 2015, l'installation située sur la toiture du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne (SIL).



Installation photovoltaïque Coquerellaz : production mensuelle d'électricité (MWh) pour l'année 2019

L'installation a permis de produire une énergie électrique égale à 455 MWh depuis sa mise en service et 92.79 MWh cette année. Cette production annuelle correspond à la consommation d'environ 26 ménages, tenant compte qu'une famille type composée de 4 personnes habitant en immeuble consomme 3.5 MWh/an.

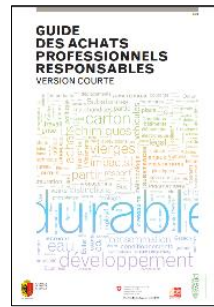


Evolution de l'énergie électrique injectée chaque année dans le réseau depuis sa mise en service

### Carvélo2go

Lors des deux manifestations publiques « Semaine de la mobilité » en septembre et « Journée equiwattmobile » en octobre, le vélo-cargo de la Commune d'Ecublens, habituellement hébergé chez Fleur de pains à la Cerisaie (depuis 2018), était à disposition pour un parcours d'essai.

### Politique pour des achats responsables



Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique pour des achats responsables au sein de l'administration communale, un groupe de travail, encadré par le Bureau de conseils Bio-Eco, s'est réuni à plusieurs reprises en vue de réaliser les premières étapes.

L'intention est d'unifier les systématiques d'achats et de rendre les pratiques actuelles un peu plus vertueuses vis-à-vis de l'environnement. Au terme de ces échanges, une « Directive municipale pour des achats responsables », accompagnée de plusieurs annexes, a été rédigée. Ce document s'adresse à tous les services de l'administration communale. Pour faciliter sa mise en application, des « Aides à la mise en œuvre », spécifiques pour chaque catégorie de produits ou prestations de service et précisant les critères à prendre en compte, l'accompagnent.

Actuellement, trois thématiques ont été approfondies : l'approvisionnement et l'usage du papier et du carton, l'acquisition des fournitures de bureau, ainsi que le remplacement du mobilier. En complément, un « Guide des bonnes pratiques » à l'intention de tous les collaborateurs a été élaboré. Il englobe la problématique des achats dans un contexte bien plus large : celui du gaspillage des ressources au travail et apporte quelques pistes pour l'éviter.

### Opération éco-logement



Dans sa volonté d'impliquer les citoyens à agir sur leur propre besoin en ressource naturelle (énergie et matières premières), la Commune d'Ecublens organise chaque



année, depuis 2017, trois semaines de visites à domicile réalisées par des éco-conseillers de l'association Terragir. En 2019, le panel de locataires était constitué des habitants du chemin du Stand 10, 12, 14 et 16 et du chemin de Veilloud 10, 14, 16 et 18. L'opération éco-logement s'est déroulée du 18 mars au 5 avril 2019 et une centaine de locataires y ont participé.

Durant les visites, les éco-conseillers ont installé 214 ampoules LED, 31 multiprises avec interrupteurs et 12 interrupteurs déportés (pour multiprises préexistantes) et ont distribué 15 bouilloires et 24 poubelles à compost.

Selon le rapport final rédigé par Terragir, le potentiel d'économie moyen calculé à partir de la différence entre la puissance des nouvelles ampoules et celles d'origine (- 11 kW), est proche de 17'000 kWh par an. Cette quantité d'énergie correspond à l'équivalent de la consommation de cinq ménages types (cf. hypothèses de calcul idem solaire photovoltaïque).

Le niveau d'équipement en LED des appartements visités s'est fortement amélioré ces dernières années, ce qui explique la baisse du nombre d'ampoules changées par rapport aux opérations précédentes.



### Equiwattmobile

La déléguée au développement durable a participé à des ateliers d'échanges Canton-Communes organisés par la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) en vue de mettre sur pied un programme d'efficacité énergétique cantonal. Ces rencontres ont permis à un premier projet pilote de voir le jour : l'equiwattmobile 2019, entièrement pris en charge par le Canton. Il s'agit d'un minibus qui a sillonné le territoire afin de montrer que nous pouvons tous, à notre mesure, réduire nos besoins en énergie.

Le 9 octobre, un animateur est venu avec du matériel de démonstration et le message a été passé aux participants. Chacun d'entre eux pouvait repartir avec du matériel pour illustrer le propos et leur permettre de poursuivre leurs actions de retour à la

maison : ampoules LED, multiprises avec interrupteurs déportés et bouilloires électriques.

### Centime solidaire de l'eau



La Commune d'Ecublens a décidé de rejoindre le Projet communautaire pour l'accès à l'eau et l'assainissement à Nouakchott en Mauritanie, porté par le Service de l'eau de Lausanne depuis plus de 10 ans.

La Ville de Lausanne, en collaboration avec d'autres collectivités, s'est associée avec la capitale mauritanienne pour améliorer l'accès à l'eau potable dans des quartiers encore mal desservis et particulièrement menacés par la misère.



La Commune a apporté sa première contribution en 2019, selon le principe du Centime solidaire de l'eau. Un prélèvement de Fr. 12'000.-, équivalant approximativement à un centime par mètre cube d'eau potable distribuée sur le territoire, a été effectué sur le Fonds d'encouragement pour le développement durable.



Une bouteille d'eau a été conçue spécialement pour marquer les dix ans d'existence du programme « Eau solidaire ». Chaque partenaire a eu l'opportunité de recevoir des bouteilles personnalisées à son nom.

### Chauffage à distance



Les premières études menées par la Romande Energie dans l'optique de mettre en service un réseau de chauffage à distance (CAD) ont permis d'identifier des secteurs présentant des potentiels de récupération de chaleur perdue. Ainsi, la zone industrielle située au nord-ouest de la Commune pourrait constituer un point clé pour l'installation d'une centrale CAD. Les études se poursuivent dans cette direction et seront prises en compte lors de l'élaboration de la planification énergétique territoriale.

## SECTION « EPURATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 3 bassins versants qui sont rattachés à trois STEP différentes :

- Bassin Vidy **Lausanne** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).
- Bassin **Bussigny** (STEP de Bussigny).

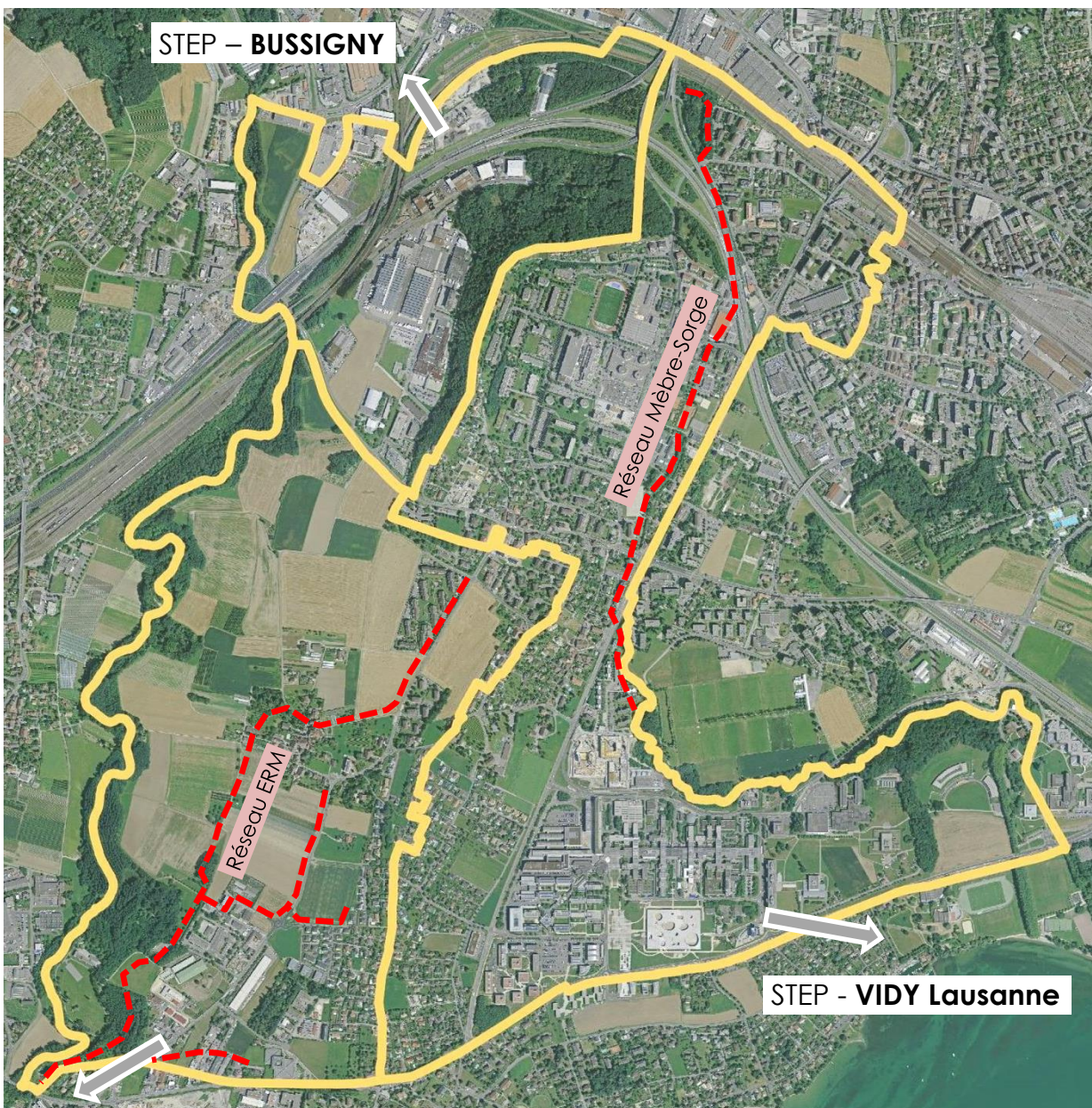
### Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux, selon la répartition suivante :

**Le réseau communal d'Ecublens**, 57.6 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

**Le réseau ERM Morges** (association intercommunale), 3.7 km de collecteurs d'eaux usées.

**Le réseau Mèbre-Sorge** (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

### Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collabora- tion interservices

La section épuration participe (ou est représentée) aux assemblées/séances suivantes :

- CISTEP « Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy ».
- ERM « Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ».
- Station d'épuration de Bussigny.
- Mèbre-Sorge « Entente intercommunale Mèbre-Sorge ».
- PREE « Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne ».
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les gestionnaires communaux et les services industriels (Services du gaz et des eaux de Lausanne, SIE SA, Swisscom, etc).
- Interservices (Services des travaux, de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

### Représentation du Maître de l'ouvrage

La section épuration des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

#### Avenue du Tir-Fédéral – RC 82

- Fin de la réfection des ouvrages de récolte des eaux claires en surface (grilles, gueulards, couvercles).

#### Route cantonale (RC 1)

- Acceptation, par le Conseil communal, du crédit de remplacement d'un collecteur d'eaux claires et de reprise des embranchements privés.

#### En Vallaire

- Prolongement de 28 m de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées.

### Projets en cours et études préliminaires

#### STEP de Bussigny – Déviation des EU sur l'ERM

- Acceptation, par le Conseil communal, du crédit de construction. Analyse des offres et adjudication. Suivi de la mise à l'enquête et obtention du permis de construire.

### Entretien et contrôle du réseau communal

- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC sur 6 km.
- Fraisage et curage intensif (calcaire et racines) suite aux visionnages caméra.
- Planification et suivi des travaux de gainage du collecteur d'eaux usées (174 m), à la route du Bois – Sorge.
- Planification et suivi des travaux de gainage du collecteur d'eaux usées (37 m), au chemin du Stand - Route du Bois.

### Entretien et diverses interventions

#### Réfection de regards, couvercles, grilles et ouvrages d'épuration

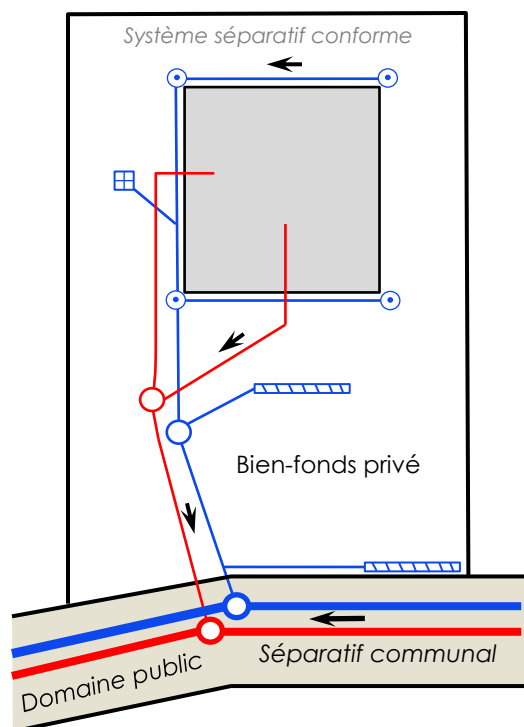
- Chemin des Champs-Courbes.
- Bassenges.
- Route de Crochy.
- Triaudes-EPFL.
- Entretien des sacs de route (zone sud).

### Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

La section épuration procède au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles et anciennes constructions).

Le système séparatif des collecteurs consistant à séparer les eaux claires des eaux usées se divise en deux catégories :

- Le système séparatif communal, qui est achevé.
- Le système séparatif des biens-fonds privés, qui est inachevé.



Collecteurs communaux

- Eaux claires (pluviales)
- Eaux usées (sanitaires)

Collecteurs privés / ouvrages

- Eaux claires
- Eaux usées
- Chéneau
- Grille

**Contrôles annuels du système séparatif des biens-fonds privés**

Réalisés par la section épuration :

Nouveaux bâtiments	: 3
Anciens bâtiments	: 10
<b>Sous-total</b>	<b>: 13 contrôles</b>

Réalisés par un bureau externe :

Nouveaux bâtiments	: -
Anciens bâtiments	: 4
<b>Sous-total</b>	<b>: 4 contrôles</b>

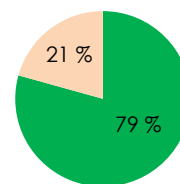
**Biens-fonds contrôlés en 2019 : 17**

Décompte des conformités :

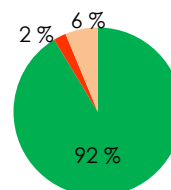
Déclarés conformes	: <b>14</b>
Déclarés non-conformes	: <b>3</b>
Compléments de contrôle	: -

**Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés**

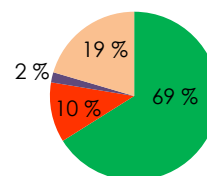
**Bassin versant de Bussigny**



**Bassin versant de l'ERM**



**Bassin versant de la CISTEP**



- Biens-fonds conformes
- Biens-fonds non-conformes
- Biens-fonds non conforme (mineure)
- Biens-fonds à contrôler

**Suivi de chantier des nouvelles constructions sur les biens-fonds privés**

- Vérification hydraulique des bassins de rétention/régulation réalisés sur les biens-fonds privés.
- Contrôle et suivi de l'exécution des travaux. Validation de la conformité du système séparatif.

**Demandes d'extraits de plans de collecteurs, renseignements techniques**

La section épuration a traité 122 demandes d'extraits de plans de collecteurs communaux et privés, via l'interface géoweb de partage de géoinformations de l'ASIT-VD.

Les bureaux d'ingénieurs, bureaux d'architectes, entreprises de travaux de génie civil,

paysagistes, ainsi que les gestionnaires de réseaux sont les principaux demandeurs.

#### Dossiers de mise à l'enquête-constructions

La section épuration a traité 42 dossiers de mise à l'enquête, transmis par le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.

La conformité des projets et le respect des lois et des directives en lien avec l'assainissement sont examinés et font l'objet d'un rapport déposé avec les autorisations de construire.

#### Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Saisie des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.
- Poursuite du mandat attribué à un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour la mise à jour complète du PGEE. Les relevés, calculs et simulations hydrauliques, planifiés sur trois ans (2018-2020), permettront l'élaboration d'un PGEE « version 2 ». Ce travail est indispensable et permet de s'appuyer sur des données précises, rendant efficace la gestion de la planification des travaux à entreprendre.

### SECTION « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »

La section est chargée de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, piscine, musique, grande salle et réfectoires), de la coordination interservices lors de manifestations, de la planification de surveillance des accès aux bâtiments communaux, ainsi que de la gestion des accès électroniques.

#### Locations des salles communales

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contact avec les comités et plus particulièrement les responsables techniques des « grandes » sociétés.
- Planification plus détaillée et optimisation de l'occupation.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme Citiloc.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.

En vue de la mise à disposition des deux nouvelles salles de gymnastique du collège Croset-Parc, des contacts ont été pris avec les sociétés locales, afin d'optimiser l'utilisation des salles de sport disponibles à Ecu-blens, et ainsi d'offrir de nouvelles plages horaires à des sociétés sportives pour leur section junior notamment.

#### Gestion des salles

Nombre de locations effectives, hors occupation scolaire, effectuées durant cette année :

- Coquerellaz
  - Salle de gymnastique 321
  - Salle de rythmique 497
- Saturne
  - Salle de gymnastique 258
- Epenex
  - Salle de gymnastique 301
- Croset
  - Salle de gymnastique 257
- Pluton
  - Salle de gymnastique 290
  - Piscine 450
- Centre socioculturel (CSCE)
  - Salle de conférences Federer 159
  - Salle de conférences Apothéloz 271
  - Salle de conférences Recordon 168
  - Réfectoire 68
- Oiseau de l'Ouest
  - Salle de conférences/réfectoire 52

#### Centre socioculturel

##### Directives d'utilisation et utilisation du réfectoire

Le réfectoire, utilisé jusqu'à la fin de l'année scolaire par l'APEMS qui a déménagé à Croset-Parc, n'est dorénavant occupé que jusqu'en début d'après-midi par le Service

administratif des écoles. Il est dès lors disponible pour les besoins communaux et les sociétés locales, pour une utilisation en fin de journée et en soirée.

Des directives d'utilisation ont été établies en collaboration avec le Service administratif des écoles.

### Sécurité

Le Service « Domaine sécurité, prévention et santé » de l'EPFL (DSPS) a été mandaté pour déterminer la capacité d'accueil des locaux et salles du bâtiment, ceci en fonction des normes en vigueur.

Un nouvel écran d'information a été installé dans l'entrée du CSCE. Il permet d'afficher les activités qui se déroulent dans le bâtiment, ainsi que les manifestations communales.

### Site internet

En collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises et le Greffe municipal, une page dédiée aux sociétés membres de l'USL et associations de la Commune a été créée sur le site internet communal. Son contenu est le suivant :

- Formulaire de demande de location des salles et locaux communaux.
- Formulaire de demande de prestations logistiques liées aux manifestations.
- Formulaire de demande d'affichage et d'annonce des manifestations.
- Check liste pour l'organisation d'une manifestation.
- Règlements et directives d'utilisation des salles.

### **Gestion des manifestations**

56 manifestations ont nécessité l'intervention de cette section en 2019 dont :

#### Manifestations communales (quelques exemples)

- Collation offerte en début d'année à la population.
- Soirée des Mérites de la Municipalité et de l'USL.
- Accueil des nouveaux habitants.

- *Garden-party* en l'honneur des nouveaux citoyens suisses et bourgeois d'Ecublens.
- Fête nationale.
- Rencontre entre la Municipalité et les entreprises d'Ecublens.
- Cérémonie du hissage du drapeau des JOJ 2020.
- Open Sunday.

#### Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Fête interculturelle.
- Fête de la musique.
- Fête de printemps.
- Tournoi graines de foot.
- Soirée de démonstrations de gymnastique.
- Festival Destiny
- Semaine en santé.
- Opéra de la Route Lyrique.
- Rallye de la Jeunesse d'Ecublens et de St-Sulpice.
- Abbaye de patriotes.
- Fête au Motty.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles la section a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés, associations, privées), le degré d'implication peut varier avec toutefois les actions suivantes :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.
- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.
- Coordination entre les différents services communaux (Service des travaux, Service des bâtiments et éventuellement prestataires externes).
- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émise par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.
- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

### Gestion électronique des accès

- Participation à l'extension du plan de fermeture des bâtiments communaux par cylindres électroniques (Croset-Parc).
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion des profils du système « Online », du contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Suivi de la constante évolution du système d'accès sécurisé des bâtiments communaux.

La migration du système de gestion des accès et contrôle des entrées sécurisées (Exos) effectuée en 2018 nous permet de poursuivre la simplification d'utilisation pour les usagers, tout en gardant un haut niveau de sécurité des bâtiments communaux et scolaires.

Cette nouvelle technologie a permis de gérer des lieux très fréquentés (salles de conférences du CSCE) et, plus particulièrement, la porte d'entrée principale des salles qui se gère « Online ».

Les bâtiments communaux sont équipés de :

- 44 accès système électronique « Online » (accès principaux des bâtiments secondaires).
- 103 accès système « Offline » (à l'intérieur des bâtiments).
- 7 bornes de mise à jour des droits d'accès (à l'intérieur des bâtiments).

### Surveillance/sécurité des bâtiments communaux et scolaires

L'augmentation progressive des événements organisés par les différentes structures du CSCE et des associations nécessite une continuelle adaptation de la procédure de surveillance du bâtiment. Les mesures de sécurité s'étendent, selon les périodes, à la place François Silvant en plus du CSCE.

Les tâches du Service sont les suivantes :

- Planification annuelle et ponctuelle des interventions avec la société de surveillance, en relation avec le tableau des événements des structures du CSCE.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances, auparavant gérée par le Service administratif des écoles.
- Analyse des rapports de surveillance.
- Collaboration et adaptation avec les différentes structures du CSCE.
- Etablissement d'une procédure, en collaboration avec les employés du CSCE, lors de l'intervention de la société de surveillance.

*Yolan Menoud,  
Chef du Service des bâtiments,  
épuration des eaux et  
développement durable*

◆ ◆ ◆ ◆



# **Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises**

**Mme Sylvie Pittet Blanchette**  
Municipale

**Mme Liliane Genolet**  
Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse,  
des sports, de l'intégration et des églises

## **Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises**

### **ORGANISATION DU SERVICE**

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, auquel sont rattachés le Secteur jeunesse (Centre de jeunes et Travailleur social de proximité), la Bibliothèque communale, la Ludothèque et le secrétariat d'Ecublens Animation, était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2019 :

#### **Administration :**

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 assistante à 100 %.

#### **Secteur jeunesse :**

- 1 Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes à 100 %.
- 2 éducateurs-animateurs à 70 %.
- 1 animatrice socioculturelle (vacant) à 60 %.
- 1 médiatrice culturelle à 90 %.
- 1 travailleur social de proximité à 80 %.

#### **Bibliothèque :**

- 1 bibliothécaire responsable à 80 %.
- 3 bibliothécaires (2 à 80 % et 1 à 50 %).

#### **Ludothèque « Le Dé Blanc » :**

- 1 ludothécaire responsable à 50 %.

#### **Paroisse réformée :**

- 2 organistes à 50 % selon normes EERV.
- 1 sacristain à 15 %.
- 1 concierge à 23 %.

### **TACHES DU SERVICE**

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

#### **Finances**

- Préparation du budget et suivi des comptes.
- Contacts et collaboration avec les Autorités communales et cantonales, rédaction des demandes de subsides.

- Attribution des subventions aux différentes sociétés culturelles et sportives.
- Décisions quant aux subsides et dons versés aux privés, ainsi qu'aux sportifs d'élite.
- Gestion financière de la patinoire éphémère, ainsi que des manifestations organisées sur son site.

#### **Administration**

- Rédaction des rapports et propositions à la Municipalité, ainsi que des projets de réponses au Conseil communal.
- Collaboration avec le comité de l'Union des sociétés locales (USL) pour tout ce qui a trait aux sociétés et associations d'Ecublens membres de l'USL.
- Elaboration du calendrier des manifestations.
- Gestion des relations entre la Commune et les sociétés et associations, ainsi que traitement de leurs demandes spécifiques.
- Participation aux assemblées des sociétés et associations.
- Collaboration étroite avec le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable dans le but de mener une politique commune dans le cadre de la gestion des demandes de soutien (matériel et infrastructures) des sociétés et associations.
- Collaboration avec le comité d'Ecublens Animation, soutien administratif, gestion de son secrétariat et présence aux séances de comité.
- Supervision du Secteur jeunesse, de la Bibliothèque et de la Ludothèque, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Soutien au Délégué jeunesse en matière de gestion administrative.
- Collaboration avec la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIE-SEE), gestion des affaires courantes, développement de projets et soutien administratif.
- Contacts et collaboration avec l'EVAM, l'Association des bénévoles auprès des requérants d'asile d'Ecublens (ABRAE) et le Bureau cantonal pour l'intégration.

- Gestion administrative du personnel de la patinoire éphémère.
- Gestion administrative du personnel auxiliaire lors des manifestations.
- Participation aux activités des différentes églises.
- Gestion du journal communal « Ecublens Infos », en collaboration avec le comité de rédaction.
- Gestion des panneaux lumineux.
- Gestion de l'affichage F4.
- Gestion des bénévoles, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Participation, en tant que membre, aux réunions de la Commission culturelle des écoles.
- Présence et représentation du Service aux vernissages, ainsi qu'à un grand nombre de manifestations sportives et culturelles dans la Commune.

### Opérationnel

- Organisation de diverses fêtes et manifestations culturelles et sportives.
- Prospection, promotion, encouragement et développement d'activités culturelles et sportives dans la Commune.
- Gestion et mise à disposition des abonnements de théâtre (Grange de Dorigny et Théâtre Kléber-Méleau) au personnel communal.
- Distribution des cartes « Cultissime » (passports culturels pour plusieurs institutions lausannoises) aux jeunes atteignant leur majorité.
- Conduite et participation à divers projets interservices.
- Conduite et gestion de projets intercommunaux.
- Organisation de la remise des Mérites de la Municipalité et de l'USL, en collaboration avec cette dernière.
- Organisation et financement des soirées annuelles de l'ensemble de cuivres Bavaria et du Paradise Creek Jazz Band, en collaboration avec Ecublens Animation.

## ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

### Mérites de la Municipalité et de l'USL

Le lundi 28 janvier, les Mérites de la Municipalité ont été remis à :

- M. Roberto Meoli, pour son titre de meilleur entraîneur de football vaudois de l'année.
- Mme Sandra Annen Lamard, pour ses différents résultats sportifs en course à pieds, notamment sa victoire au Tour du Pays de Vaud dans la catégorie « Dames seniors 2 ».



Au sein de l'USL, les comités du Football-Club Ecublens, de la FSG Actigym, du Volley-Ball Club Ecublens, du Rushteam, de l'Echo des Campagnes et de l'association Billards de l'Ouest lausannois-Ecublens ont remis un Mérite à un ou plusieurs de leurs membres.

L'Echo des Campagnes ainsi que trois jeunes musiciens du Centre d'études musicales ont agrémenté la soirée de quelques prestations.

### Fête des voisins

Le Service a mis en place la deuxième Fête des voisins le 24 mai, jour officiel de la fête.

L'évènement est organisé par les habitants eux-mêmes, mais est soutenu par le Service. Ce sont une quinzaine de kits contenant des affiches, des ballons, des t-shirts, des sacs poubelles, des sacs compostables, du jus de pomme, du vin de la Ville et des bâtonnets vaudois qui ont été remis aux organisateurs.



### Rallye FVJC

Le Rallye FVJC a eu lieu du 5 au 9 juin. Le comité d'organisation, doté de trente-sept membres de 16 à 50 ans, et réunissant les sociétés de jeunesse d'Ecublens-Chavannes et de St-Sulpice, a abattu un travail remarquable afin de recevoir plus de 20'000 personnes durant ce rallye. Ils ont pu compter sur le soutien tant financier que logistique de la Commune.



### La Route Lyrique

Le 3 juillet, a eu lieu la première édition à Ecublens de « La Route Lyrique » à la salle de gymnastique du Croset. Ce sont près de 200 personnes qui sont venues assister à cet événement, initialement prévu à l'extérieur.



### Boîtes à livres

Le 29 août, la Commune a inauguré les boîtes à livres sur la place François Silvant.



C'est à l'initiative de M. Jean Aristide Timba Bema, Conseiller communal, qu'est né le projet de boîtes à livres à Ecublens, le but étant de promouvoir la lecture dans la Commune et d'encourager le partage et l'échange autour du livre.

Un groupe de travail interne, auquel a été associée l'école Art'itude, a travaillé au développement d'un concept de logo et a imaginé pour chaque boîte à livres une thématique différente en fonction du lieu de situation de celle-ci.

Ce sont ensuite les élèves de l'école et leur Directrice qui ont réalisé, durant l'été, les décorations des boîtes à livres.

Une fois inaugurées, les boîtes ont trouvé place à la Cerisaie, aux Esserts, à Renges, au Tir-Fédéral et à Epenex.

Après les boîtes à livres, suivront les cabines téléphoniques communales, lesquelles seront aussi réhabilitées en boîtes d'échange de livres.

### Fête du terroir

C'est sous un soleil éclatant qu'a eu lieu, le 28 septembre, la 5<sup>e</sup> édition de la Fête du terroir.



## ACTIVITES SPORTIVES

### Leçon de gym

Ce sont exactement 73 personnes qui sont venues participer à la deuxième édition de « La plus grande leçon de gym », le 5 mai, sous l'égide de « La Suisse Bouge » et dans le cadre du « Duel intercommunal ».

Le but de ce Duel étant de comptabiliser le plus de minutes de mouvement pour sa Commune, les habitants d'Ecublens ont pu comptabiliser des minutes de mouvement individuellement en scannant un QR code au départ, puis à l'arrivée, de leur activité. Des sociétés locales ont également ouvert leur porte en offrant une activité qui a été comptabilisée.

### Urban plogging

Le dimanche 1<sup>er</sup> septembre dernier, c'est une trentaine de personnes qui sont venues participer au premier *Urban plogging* à Ecublens. Munis de gants et d'un sac poubelle, les participants ont pu faire leurs exercices tout en ramassant les déchets trouvés sur leur chemin.



### Patinoire

La saison 2018/2019 s'est achevée sur un bilan très positif à fin janvier 2019. Chaque saison démontre un peu plus que la population apprécie réellement cette animation. En effet, ce sont plus de 4'000 personnes qui sont venues profiter de cette infrastructure.

Le 12 décembre, les habitants de la Commune ont pu fêter Noël autour de la patinoire, tout en dégustant une panna cotta de plus de 20 mètres de long. Celle-ci a été confectionnée par M. Alessandro Pitardi, pâtissier local.



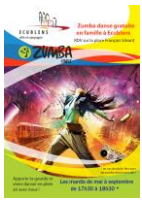
Les plus petits ont pu rencontrer le Père Noël qui distribuait, avec un berger et son âne, de délicieux sachets surprise. Ils ont également eu la possibilité de se faire grimer le visage aux couleurs de Noël.

La date du Noël à la patinoire faisant partie du calendrier des fenêtres de l'Avent, le Centre de jeunes d'Ecublens a magnifiquement orné d'un « 12 » l'entrée du Centre socioculturel.

Durant tout le mois de décembre, la population pouvait inscrire un vœu sur des décorations et les placer sur le sapin de Noël à l'entrée du Centre socioculturel. Cette année, ce sont plus de 100 personnes qui ont joué le jeu en accrochant un vœu.



## Zumba



De mai à septembre, la population a pu profiter de cours gratuits de zumba, tous les mardis soir sur la place François Silvant.

C'est une moyenne de 30 personnes qui ont participé à chaque cours.

## Urban training

Tous les mercredis soirs de mai à septembre, la population a eu l'occasion de faire du fitness en plein air et en groupe, sous la direction de coaches sportifs.

Le but de cette activité conviviale, laquelle est offerte à la population, est d'entretenir sa forme et de s'amuser tout en découvrant la Commune.



Chaque semaine, ce cours offert à la population a été suivi par une quinzaine de participants.

## Cours de yoga

De mai à fin août, la Ville offre à ses habitants des cours de yoga dans le magnifique parc de Mon Repos.



Ceux-ci ont connu un véritable succès. En effet, plus d'une vingtaine de personnes y ont participé chaque semaine.

## Promotion des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ)

Le 19 septembre, la Commune a participé à l'action « Un drapeau des JOJ dans chaque commune du Canton ». Deux jeunes d'Ecublens ont ramené le drapeau depuis le Stade Samaranch jusqu'au parc de Mon Repos où celui-ci a été hissé.



## OpenSunday

Pour la deuxième fois, la Ville, en collaboration avec la Fondation IdéeSport, a mis en place des « OpenSunday ». Il s'agit d'un programme visant à faire bouger les enfants les dimanches après-midi d'hiver.

A Ecublens, ceux-ci ont lieu le dimanche de 13 h 30 à 16 h 30, excepté lors des vacances scolaires, à la salle de gymnastique Croset-Parc.

L'objectif est d'offrir aux filles et aux garçons de la 3P à la 8P (6 à 12 ans) un endroit pour se défouler et s'amuser entre amis le dimanche après-midi pendant les mois d'hiver, le tout gratuitement et sans inscription. L'encadrement du projet est assuré par deux adultes qualifiés et une équipe de jeunes coaches habitant la région, tous formés par la Fondation IdéeSport.

Diverses activités sportives et jeux ont été organisés. En plus du mouvement, l'objectif est aussi d'aborder la question de l'alimentation. De ce fait, un goûter composé de pommes, de pain et d'eau leur est offert en milieu d'après-midi.

L'OpenSunday Ecublens est également une plateforme à disposition des sociétés sportives locales qui souhaitent faire découvrir leurs activités aux enfants.

En 2019, ce sont, en moyenne, 46 enfants (~22 filles et ~24 garçons) qui ont participé à cette activité chaque semaine.

### **SUBVENTIONS A DES INSTITUTIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET EN LIEN AVEC LA JEUNESSE, L'INTEGRATION ET LES EGLISES**

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle ou d'un don :

#### **Culture**

##### Subventions à des institutions culturelles :

- Association Encre et Plomb.
- Association vaudoise des Samaritains.
- Centre d'études musicales, lequel a été repris au 2<sup>e</sup> semestre par l'Ecole de musique d'Ecublens (Emuse).
- Fondation pour l'enseignement de la musique.
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise.
- Galerie du Pressoir.
- Globlivres – Livres sans frontières.
- Musée Bolo.
- Pro Patria.
- Théâtre de Beausobre.
- Théâtre Kléber-Méleau.
- Théâtre La Grange de Dorigny.
- Université populaire de Lausanne.
- Zigzag Théâtre.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions culturelles s'est élevé à près de Fr. 328'000.-.

##### Subventions aux sociétés culturelles membres de l'Union des sociétés locales :

- Abbaye des Patriotes.
- Amis du Four de Renges.
- Association Art'itude.
- Destiny.
- Jeunesse d'Ecublens-Chavannes.
- Echo des Campagnes.
- Lumen Canor.
- Union des sociétés locales.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à plus de Fr. 11'000.-.

##### Dons uniques à des associations culturelles :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations culturelles s'est élevé à près de Fr. 4'000.-.

#### **Jeunesse**

##### Subventions à des institutions et dons uniques en lien avec la jeunesse :

- Adosjob.
- Association jeunesse et camps.
- Association Reiso.
- Comité d'organisation de la 23<sup>e</sup> Conférence Nationale de Sélection du Parlement Européen des Jeunes.
- Jeux Olympiques de la Jeunesse.
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois.
- Pro Juventute.
- Samas'Kids.
- Scouts de l'Ouest.

Le montant total des subventions octroyées à des institutions et des dons en lien avec la jeunesse s'est élevé à près de Fr. 5'000.-.

#### **Sport**

##### Subventions à des institutions sportives :

- Centre sportif de Malley (CSM).
- Lausanne Hockey Club (2 abonnements).
- Lausanne-Sport (2 abonnements).
- Urban Training.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions sportives s'est élevé à plus de Fr. 120'000.-.

##### Subventions aux sociétés sportives membres de l'Union des sociétés locales :

- Association Amputsport.
- Association Bad pour tous.
- Association Billards Ouest lausannois Ecublens.
- FC Ecublens.
- FSG Actigym Ecublens.
- FSG Gym Hommes.
- Gymnastique des aînés.
- La Boule d'argent.
- Pétanque Le Motty.
- Rushteam Ecublens.
- Tennis-Club Ecublens.

- Tir sportif Chavannes-Ecublens.
- VBC Ecublens.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à plus de Fr. 37'000.-.

#### Dons uniques à des associations sportives :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations sportives s'est élevé à Fr. 5'600.-.

#### **Eglises**

- Conseil régional de la Chamberonne.
- Paroisse Chavannes-Epenex.
- Paroisse catholique romaine.
- Paroisse Ecublens-St-Sulpice.
- Paroisse lausannoise de langue allemande.

Le montant total des subventions octroyées aux églises s'est élevé à plus de Fr. 99'000.-.

#### **Intégration**

Financement des projets de la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE).

Le rapport complet de cette Commission se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

#### **Aide au sport d'élite**

En 2019, ce soutien a concerné quatre sportifs individuels et deux clubs sportifs pour un montant total de Fr. 11'500.-.

### **SUPPORTS D'INFORMATIONS COMMUNAUX**

#### **Journal communal « Ecublens Infos »**



Depuis 2014, le journal paraît tous les deux mois, soit 6 fois par année. Il est tiré à plus de 7'000 exemplaires et distribué gratuitement :

- Dans toutes les boîtes à lettres des habitants de la Commune.

- Aux guichets de l'administration communale (présentoirs) et dans les structures du CSCE.
- Dans les caissettes qui se trouvent dans le hall d'entrée du CSCE et dans l'entrée principale du Centre commercial.
- Aux nouveaux habitants, via les porte-documents de bienvenue.
- Au personnel communal retraité et à d'autres particuliers, sur demande.

#### **Affichage culturel**

Le système mis en place offre la possibilité aux sociétés locales et aux services communaux de faire connaître à la population les dates de leurs manifestations et diverses informations importantes. Ils peuvent demander la pose de leurs affiches (format F4) sur les 17 panneaux mis à leur disposition, selon les disponibilités.

45 manifestations ont été annoncées sous cette forme en 2019.

#### **Panneaux lumineux**



Après 8 et 12 ans de services, les panneaux lumineux ont été remplacés en décembre par de nouveaux écrans couleur led. Ceux-ci, plus grands que les anciens, permettent d'afficher plus de caractères, ainsi que des images, tout en garantissant une lecture optimale grâce à leurs 64'000 leds.

Ce sont plus de 180 annonces de manifestations ou informations générales qui ont été diffusées en 2019 sur les cinq panneaux communaux.

*Liliane Genolet, Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises*





## Secteur jeunesse d'Ecublens



### MISSIONS DU SECTEUR JEUNESSE

#### Mission générale

- Promouvoir la politique de la jeunesse.
- Conceptualiser et réaliser des projets en termes de processus itératif.
- Coordonner l'ensemble des actions destinées à la jeunesse.
- Réaliser les actions définies par le projet selon le concept : pour – avec – par les jeunes.
- Mettre en place les collaborations nécessaires sur le plan local, régional et cantonal.
- Assurer le trait d'union, la médiation entre les jeunes et les instances concernées (autorités, institutions, population etc.).
- Permettre aux jeunes de se faire entendre en favorisant le processus de dialogue inter et intra générationnel, encourager leur participation à la vie communale.
- Assurer des médiations de jeunes lors de conflits.
- Avoir une action directe sur les jeunes pour une intervention socio-éducative.
- Gérer l'administration du Secteur.

#### Missions spécifiques à l'animation socioculturelle

- Accueillir et encadrer les jeunes dans les diverses activités de l'accueil libre.
- Veiller à la convivialité et au respect des lieux, ainsi qu'au bien-être des usagers.
- Soutenir les jeunes dans la réalisation de projets participatifs.
- Proposer et animer les activités diverses. (par exemple créatives, artistiques, musicales, etc.).

- Collaborer avec les services communaux et cantonaux dans les projets.

#### Missions spécifiques au travail social de proximité

- Favoriser la paix sociale et la sécurité publique.
- Aller à la rencontre des jeunes de la Commune âgés de 11 à 25 ans.
- Etablir une relation privilégiée avec les jeunes et leur famille, avec les services communaux et cantonaux et le réseau d'aide en matière de prévention de la santé, insertion professionnelle et sociale.
- Activer les ressources des jeunes et de leur environnement en les aidant à développer des projets personnels.
- Identifier et proposer des projets répondant aux intérêts et besoins des jeunes.
- Soutenir les jeunes dans la réalisation de projets participatifs.
- Participer aux actions de prévention.

### FONCTIONNEMENT DU SECTEUR JEUNESSE

#### Heures d'ouverture

Lundi	Fermé
Mardi	15 h 30 - 18 h 30
Mercredi	14 h 00 - 18 h 30
Jeudi	15 h 30 - 18 h 30
Vendredi	15 h 30 - 22 h 00
Samedi	14 h 00 - 22 h 00

Le Centre de jeunes est ouvert pendant les vacances scolaires, à l'exception des deux semaines pendant la période des fêtes de fin d'année, ainsi que trois semaines pendant les vacances scolaires d'été.

#### Personnel

L'équipe du Secteur jeunesse est composée du Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes, de deux animateurs socioculturels, de deux animateurs-éducateurs, ainsi que d'un travailleur social de proximité, ce qui représente 4,7 EPT. L'équipe a été secondée, durant l'année, par un civiliste à 100 % et, à partir du mois d'octobre, par un soutien administratif à 30 %. Avec le départ à la retraite en 2018

d'une des animatrices socioculturelles et à l'annonce du départ au 31 décembre 2019 de la médiatrice culturelle, deux nouvelles animatrices socioculturelles à 75 % ont été engagées et commenceront leur activité en janvier et mars 2020.

### DELEGATION JEUNESSE

Le Délégué jeunesse a supervisé et orienté la réalisation de nouveaux projets liés au travail de proximité et de médiation culturelle, tels que l'« Espace 2<sup>e</sup> génération » à la Fête interculturelle, le projet du quartier d'Epenex, la soirée de projection des courts-métrages, le dîner quizz sur le thème du sport et de l'alimentation.

Son travail s'oriente plus généralement sur la gestion d'équipe et de projets, l'animation auprès des jeunes étant laissée aux animateurs.

### ANIMATION SOCIOCULTURELLE

C'est une équipe pluridisciplinaire qui accompagne les jeunes au quotidien.

Les collaborateurs, parfois appuyés d'intervenants extérieurs, mènent tous des activités différentes et variées, lesquelles répondent aux intérêts et besoins exprimés par les jeunes. Ils interviennent dans la gestion de groupe pour des loisirs et développent en continu une approche éducative auprès des jeunes de façon plus individuelle.

### ACCUEIL LIBRE

Comme chaque année, plusieurs nouveaux jeunes arrivent au Centre. Cette année, ils sont très majoritairement domiciliés à Ecublens.

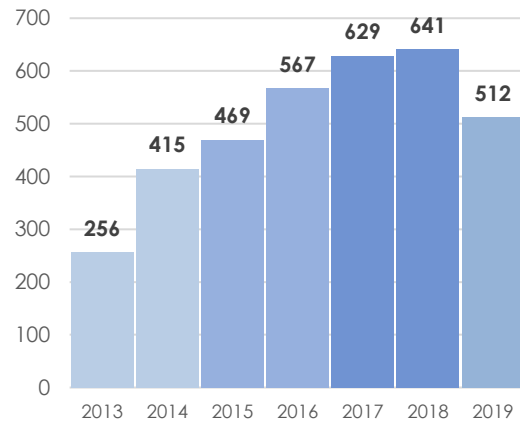
L'accueil libre est composé de deux types d'horaires distincts : de 15 h 30 à 18 h 30 du mardi au jeudi, pour les jeunes dès 11 ans jusqu'à l'âge de la fin de leur scolarité obligatoire ; dès 17 h pour les plus âgés. Les vendredis et samedis : de l'ouverture à 20 h pour les jeunes jusqu'à 14 ans et jusqu'à la fermeture pour les plus âgés.

Suite au nombre décroissant de jeunes de plus de 16 ans, sur plusieurs mois, et le manque d'effectif du personnel, l'horaire

d'ouverture a été réduit à 18 h 30 dès le 2<sup>e</sup> semestre.

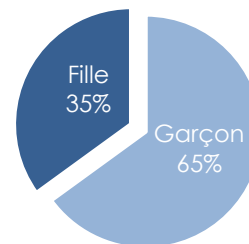
La fréquentation du Centre de jeunes s'est élevée à 512 jeunes contre 641 en 2018.

### Evolution annuelle



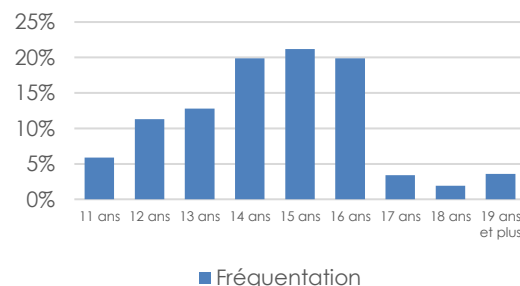
Quant à la répartition par genre et par âge, celle-ci reste, en 2019, quasiment identique en comparaison à 2018.

### Répartition par genre



Enfin, s'agissant de la répartition par âge, l'on constate, en 2019, un net recul de la présence des plus de 16 ans. Les tranches d'âge entre 11 et 16 restent quant à elles stables en comparaison à 2018.

### Répartition par âge



## MEDIATION CULTURELLE

### Cinéma

L'expérimentation des jeux de rôles, ainsi que des techniques théâtrales lors de cours de théâtre des années précédentes, ont permis de donner le relais à d'autres professionnels internes et externes pour la réalisation d'un court-métrage qui donne la parole aux jeunes sur le regard qu'ils portent sur la vie.

Un documentaire sur les jeunes et la musique a, par ailleurs, été réalisé dans le courant de l'année. Il sera diffusé début 2020.

### Musique

Les ateliers de chant et de rap font partie intégrante du programme d'activités du Centre et répondent à la demande des jeunes au fil des années.

Le rap a été particulièrement mis à l'honneur. Des ateliers réguliers, animés par le civiliste, ont permis aux jeunes d'évoluer dans leurs textes, leur présence scénique et de relever des défis, par le biais d'une soirée de *battles* exceptionnelles en fin d'année.

### 2<sup>e</sup> génération

Suite au constat, ces dernières années, du manque de projets et de soutien pour les jeunes qui sont nés en Suisse, dont les parents sont nés et ont grandi dans un autre pays, les collaborateurs du Secteur jeunesse ont mis en place différentes actions pour ces jeunes, lesquels évoluent avec plusieurs cultures et différents codes, se responsabilisent pour leur famille de par leur intégration au système scolaire et à la société. Ils ont proposé un stand d'information à la Fête interculturelle, des ateliers de créations artistiques et des interviews flashs auprès de la population.

Avec l'« Espace 2<sup>e</sup> génération », le Secteur jeunesse a voulu montrer à ces jeunes qu'ils sont pris en considération et qu'ils peuvent être orientés et soutenus afin de trouver des solutions aux problématiques auxquelles ils sont confrontés.

## SOUTIEN EDUCATIF

Dans le cadre de la formation d'un collaborateur à l'Ecole supérieure sociale intercantonale de Lausanne, un projet de suivis individuels a été mis sur pied durant une période de trois mois. Celui-ci fera l'objet d'une évaluation dans le courant 2020 (voir également le paragraphe « suivi individuel des jeunes » dans le chapitre « Travail social de proximité »).

## TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE

Le travailleur social de proximité (TSP), après un long travail administratif et de soutien auprès des jeunes, a fait naître le premier Conseil des jeunes de la Commune au mois de septembre (voir le rapport du Conseil des jeunes).

### Suivi individuel des jeunes

Le TSP, appuyé par deux autres collègues, a pu soutenir régulièrement plusieurs jeunes dans leurs diverses difficultés. Les périodes de suivis individuels ont augmenté, à raison de 2 à 3 fois par semaine. Les jeunes sont reçus dans un lieu sécurisé et confidentiel : au bureau à la rue du Villars les mardis et jeudis et dans les bureaux du Centre de jeunes en cas de nécessité, pour désamorcer les situations difficiles urgentes chaque jour à l'accueil libre.

Il s'agit d'écoute, d'aide, de conseil et d'orientation, dans chaque situation que peuvent rencontrer les jeunes au cours de leur vie sociale, à l'école, dans leur formation, dans leur famille, dans leurs relations amicales et amoureuses, etc.

Ce sont ainsi près de 60 jeunes qui ont été suivis individuellement en 2019.

### Prévention

Les mercredis de sport à la salle de gymnastique ont notamment permis aux jeunes passionnés du parkour d'exercer leur discipline régulièrement dans des conditions de sécurité.

Les ateliers de pâtisserie ont eu lieu deux fois par mois. Ceux-ci ont servi plus particulièrement à sensibiliser les jeunes à une alimentation saine et locale en respectant un cadre en faveur de l'écologie.

Le dîner quizz, sur le thème du sport et de l'alimentation, a eu lieu avec l'ensemble des services jeunesse de l'Ouest lausannois.

#### **Littering – Place François Silvant**

Les efforts pour maintenir cet espace public agréable pour tous, dont la participation des jeunes à la journée « Coup de balai », ont payé. Moins de jeunes ont été « rappelés à l'ordre ».

#### **Epenex**

Le travail social de proximité a été axé plus particulièrement sur le quartier d'Epenex. Les nombreuses heures passées à la rencontre et à l'écoute des jeunes, de la population et des commerçants, ont permis de recevoir les requêtes des uns et des autres et d'observer la vie sociale du quartier, afin de réfléchir à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. Plusieurs propositions ont été émises et une réflexion sur une démarche participative de contrat de quartier a été engagée par les services communaux.

Pour la deuxième année consécutive, le Service a participé à la mise en œuvre de la Fête des voisins dans le quartier.

### **ACTIVITES ET PROJETS 2019**

#### **Politique jeunesse**

- Suite du projet de création de l'identité visuelle du Secteur jeunesse.
- Création du premier Conseil des jeunes de la Commune.
- Développement du service « coup de pouce ».

#### **Interculturel**

- Animation à la Fête interculturelle : Espace 2<sup>e</sup> génération.
- Soirée à thème, mise à l'honneur de l'Italie.

#### **Musique et chant**

- Ateliers de chant.
- Karaoké.
- Sessions de rap.
- *Battles* de rap.

#### **Cinéma**

- Soirée cinéma au Centre de jeunes.
- Court-métrage sur le thème « immersion totale dans l'univers des jeunes ».
- Court-métrage sur le thème « les jeunes et la musique ».

#### **Cuisine**

- Repas du vendredi soir.
- Repas en semaine.
- Goûters du mercredi et du samedi.
- Ateliers pâtisserie du mercredi.
- Anniversaires.

#### **Prévention**

- *Littering* place François Silvant.
- Dîner quizz « le sport et l'alimentation ».

#### **Sports**

- Mercredis sportifs, parcours, foot, etc.
- Vendredis sportifs, foot.
- Tournoi de *street basket*.
- Tournoi de Futsal de l'Ouest lausannois.
- *West Warrior Trophy* de l'Ouest lausannois.

#### **Jeux, loisirs et divertissements**

- Tournoi de ping-pong.
- Tournoi de baby-foot.
- Tournoi de billard.
- Divers jeux de société.
- Jeux vidéo.
- Chasse aux trésors.
- Escape Game.
- Bowling.
- Pétanque sur glace.
- Journée à ski.
- Aquaparc.
- Jumpark.

### **BILAN**

Cette année, le Secteur jeunesse a travaillé sur la réalisation de projets de fond.

Il a renforcé son administration, sa visibilité, ses actions citoyennes et sociales auprès

des jeunes et de la population en maintenant un programme d'activités varié, bien que moins soutenu que les années précédentes.

C'est dans cette direction, et avec plus d'équilibre, que nous envisageons l'année 2020.

Steve Renggli,  
Délégué jeunesse

♦ ♦ ♦ ♦

## Bibliothèque communale d'Ecublens



### MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

- Etre un espace neutre, ouvert à tous, destiné aux loisirs et à la culture.
- Offrir un accès gratuit et sans obligation d'inscription à la consultation de documents et aux animations.
- Permettre l'emprunt gratuit de documents, de multimédias, ainsi que de e-books après une inscription gratuite.
- Assurer la promotion de la culture en proposant des animations pour les différents groupes d'âge (expositions, spectacles, contes, ateliers, conférences, etc.).
- Encourager la lecture en mettant à disposition des ouvrages variés en genres et en niveaux de difficulté.
- Favoriser le développement personnel.
- Contribuer à la formation initiale ou continue.
- Mettre à disposition un espace d'étude et de lecture adapté.
- Permettre un accès à des supports d'information et de loisirs variés tels que livres, cd, dvd, livres-audio, e-books.
- Veiller à offrir des documents actuels et en bon état.

### Statistiques

	2018	2019
Livres en stock	15'250	17'957
Livres prêtés	54'226	53'351
E-books prêtés	1'070	982
Achats	2'102	2'557
Lecteurs inscrits	2'260	2'037
Nouvelles inscriptions	435	370
Lecteurs inscrits à E-Bibliomedia		457

### FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

#### Heures d'ouverture

Lundi	15 h 00 - 19 h 00
Mardi	14 h 00 - 20 h 00
Mercredi	15 h 00 - 19 h 00
Jeudi	15 h 00 - 19 h 00
Vendredi	09 h 30 - 11 h 30

La Bibliothèque est ouverte 20 heures par semaine, 46 semaines par année. Elle ferme ses portes deux semaines pendant les vacances de Noël et un mois en été, de mi-juillet à mi-août.

#### Personnel

L'équipe de la Bibliothèque est composée d'une bibliothécaire responsable et de trois bibliothécaires, ce qui représente 2,9 EPT. Celles-ci ont été secondées, durant l'année, par quatre bénévoles, lesquelles ont effectué 333 heures.

### ACTIVITES

#### Activités récurrentes

#### L'heure du conte



Elle est assurée par des conteurs professionnels et a lieu une fois par mois, pour les enfants dès 4 ans.

Cette activité est fréquentée par une moyenne de 50 enfants, avec des pics à la jauge maximale de 100.

### Bébé lit



Il s'agit d'un projet national visant à sensibiliser les jeunes parents à l'importance du dialogue avec leur (très)

jeune enfant. Cette animation a lieu une fois par mois et réunit les enfants dès la naissance jusqu'à leur entrée à l'école.

La fréquentation est variable : entre 3 et 25 petits ont profité de cette ouverture « spéciale » en 2019.

### Brico-livre



C'est un atelier de bricolage thématique favorisant différentes formes d'expression artistique et mettant en valeur le fonds de la Bibliothèque. Il a lieu quatre à six après-midis pendant les vacances scolaires, pour les 5 à 10 ans.

10 enfants participent à chaque Brico-livre ; il y a toujours une liste d'attente car davantage d'inscriptions sont enregistrées.

### La Parenthèse (culturelle)

Il s'agit d'un espace-temps où partager coups de cœur ou coups de gueule au sujet de lectures, spectacles, films. Quatre soirées informelles, destinées aux adultes, ont eu lieu en 2019.

La Parenthèse culturelle ne sera pas reconduite en 2020, faute de fréquentation. En effet, seules 1 à 4 personnes étaient présentes lors de chaque soirée.

## Activités 2019

### Création de Leporello : imagine la vie d'un arbre !



Cet atelier a été animé par Tamara Rivière, le 9 février, pour 15 enfants de 8 à 12 ans (inscrits).

Sur un message de sensibilisation à la protection de l'environnement, les enfants ont appris ce qu'était un Leporello et créé le leur en aquarelle.

### La Vie en Jaune : conférence pour adultes

Pascal Bourquin, journaliste et sportif, a présenté, le 7 mars, son défi un peu fou : parcourir l'entier des sentiers de tourisme pédestre de Suisse !

Environ trente personnes étaient présentes lors de cette soirée.



### Journée des bibliothèques vaudoises

La Journée des bibliothèques vaudoises a eu lieu le 7 mars, sur le thème « Ramène ta science ! ». Les visiteurs ont profité de différents ateliers scientifiques : expériences avec l'équipe de X-Labs, observations au microscope, comparaison de familles de fourmis en terrarium, « diagnostics » sur radiographies, etc.

Et, bien sûr, de quoi se sustenter avec quelques miracles de la chimie : pop-corn et barbabapas faits sur place !



Une centaine de personnes, surtout des familles, ont fréquenté les animations tout au long de l'après-midi.

### Printemps de la poésie

En collaboration avec l'Université de Lausanne, et sur le thème « Les mots qui chantent », la Bibliothèque a accueilli, le 5 avril, le spectacle chanté « Paysages romands », interprété par l'ensemble vocal féminin « Vocabilis ».

Environ vingt-cinq personnes étaient présentes à cet événement.



### Journée mondiale du Livre et du droit d'auteur

Le 23 avril, le livre et ses auteurs sont à l'honneur partout dans le monde.

La Bibliothèque a accueilli à cette occasion Delphine Paccaud, auteure, et Cristel Culand, dessinatrice, pour un atelier destiné aux familles et intitulé « création d'un album ; de l'idée à sa publication ».



Peu d'écho pour ce moment, malheureusement ; peut-être était-ce dû aux vacances scolaires ? Quelques familles en ont profité avec un immense plaisir.

### Petit Hérisson et autres contes pour les tout-petits dès 18 mois

C'est la « Cie Raconte ! » qui a débarqué le 8 juin avec des histoires pleines de ses valises pour les tout-petits. Un moment de rires, de chansons et de douceur partagée.



Le spectacle de trente minutes a été joué deux fois pour une quarantaine de binômes parents-enfants à chaque fois.

### Passeport vacances

Le 11 juillet et le 15 août, la Bibliothèque a proposé aux jeunes inscrits au Passeport vacances de suivre le chemin du livre, de son écriture à sa mise en place sur les rayons.

Deux fois douze jeunes ont découvert comment les livres passaient de la plume de l'écrivain aux étagères de la bibliothèque.

### Contes pour adultes

Le vendredi 20 septembre, dans la nuit naissante de l'automne, Casilda Regueiro a enchanté les oreilles des « grands », avec des contes venus d'ici et d'ailleurs.



Un vingtaine de paires d'oreilles attentives étaient présentes ce soir-là.

### Atelier Kamishibai parents-enfants

Une histoire écoutée, une histoire inventée, une histoire racontée... Voilà tous les plaisirs qu'ont partagés les enfants avec leur accompagnant, le 5 octobre. L'atelier a été animé avec talent par David Telese.



15 binômes parents-enfants ont travaillé de concert pour réaliser leur histoire.

### La Mer et Lui

En collaboration avec Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois, un atelier réunissant une dizaine d'enfants de 6 à 10 ans a été organisé, en vue du spectacle public qui a eu lieu à l'Espace Nicollier le samedi 30 novembre.

### La Nuit du conte

La Nuit du conte a lieu traditionnellement le deuxième vendredi de novembre, partout en Suisse.

En 2019, sur le thème « Nous avons aussi des droits ! », la troupe des Cafards Sauvages nous a emmenés en musique et en fantaisie dans des histoires extraordinaires !

Nombre d'inscription maximum atteint : 100 personnes dans la salle !



### Autres

#### Concours

**Prix Enfantaisie** : octobre 2018 – mars 2019

Cinq albums présélectionnés sont proposés aux enfants, qui votent ensuite pour leur préféré. Le résultat est dévoilé au Salon du livre à Genève et l'auteur récompensé.

#### Décorations

La Bibliothèque est décorée en fonction des saisons et des documents sont mis en évidence par thématique ou selon l'inspiration du moment.



Attendu chaque année, le calendrier de l'Avent, accompagné d'un tirage au sort, permet aux lecteurs de gagner des cadeaux littéraires.

La décoration hivernale est toujours appréciée des usagers, tout comme celle du prin-



temps, ou Biblio-plage, qui permet d'attendre l'été avec piscine, transats, et une malle pleine de lectures de vacances.

## BILAN

La littérature pour enfants reste en tête des prêts en 2019, suivie par les bandes dessinées. Viennent ensuite les documentaires, les romans pour adultes et les mangas. En en dernière position, apparaissent les romans pour la jeunesse. Les DVD rencontrent toujours un franc succès malgré l'accès facile en ligne et les usagers sont friands de séries télévisées, en particulier historiques ou tirées de livres qu'ils ont lus.

L'emprunt d'e-books maintient son rythme. Les lecteurs utilisent cela comme moyen supplémentaire d'accéder à la lecture de façon pratique et légère, pour partir en vacances par exemple. Très peu d'entre eux renoncent à l'emprunt de livres « papiers ».

Le nombre de lecteurs actifs peut sembler stagner ; car nous sommes très strictes sur l'élimination des usagers « inactifs » afin d'éviter un fichier contenant des lecteurs fantômes. Cela permet également de mettre à jour les données de façon très régulière. De nouvelles inscriptions entrent cependant chaque semaine et cela nous réjouit.

Le bilan de la Bibliothèque est comme chaque année très positif. Les usagers apprécient la réactivité des bibliothécaires par rapport au marché des nouveautés, et nous nous réjouissons de l'augmentation régulière du budget d'acquisition qui permet de répondre aux attentes. Les animations rencontrent toujours du succès, de même que la fréquentation « libre » de la Bibliothèque. La consultation du catalogue et la gestion des comptes et des réservations en ligne, ainsi que les rappels d'échéance de prêt par courriel sont très appréciés.

La Bibliothèque entrera dans la nouvelle année avec un élargissement de ses heures d'ouverture ; c'est encore un pas de plus vers une utilisation optimale.

*Isabelle Hirschi-Emery  
Responsable de la bibliothèque*

◆ ◆ ◆ ◆

## Ludothèque « Le Dé Blanc »



Bien que la responsable de la Ludothèque « Le Dé Blanc » soit employée communale, cette structure est gérée par l'Association pour la Ludothèque d'Ecublens et, dès lors, le contenu de son rapport figure dans la partie intercommunale.

◆ ◆ ◆ ◆

## **Conclusions du rapport de gestion de la Municipalité**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2019 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2019.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

(L.S.)

C. Maeder

P. Besson

# Organismes intercommunaux et relations extérieures



Cette année, la Municipalité a décidé que le contenu de son rapport de gestion se limiterait à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement. Cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures prises en faveur du développement durable (aspects écologique et économique), le contenu du rapport de gestion « papier » étant ainsi réduit de 24 %.

Toutefois, des liens qui vous permettront d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

Les textes qui suivent ont été extraits des rapports que nous ont adressés les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie.

Ils sont reproduits tels quels dans le présent rapport à titre d'information, le Conseil communal n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci.

## **Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)**

*Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal :*

*M. Christian Maeder, Syndic.*

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2019 :

- 5 fois, sous la présidence de M. Stéphane Rezzo, Syndic de Crissier.
- 2 fois, sous la présidence de M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Déterminer la procédure de sélection du successeur de Mme Ariane Widmer, Directrice du SDOL, suite à son départ le 31 mars 2019.
- Adopter le tarif-horaire du personnel mis à disposition entre les communes de l'Ouest lausannois.
- Organiser un *workshop* « Design Thinking » relatif au développement de l'application mobile « Info Ouest » pour la rendre plus attractive après une année d'existence.
- Adopter les comptes 2018 et le budget 2020 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Mandater M. Pierre-François Charmillot, Secrétaire municipal de la Commune de Bussigny, pour coordonner les préavis intercommunaux et s'assurer du respect des aspects juridiques, ceci en plus de lui confier la responsabilité du secrétariat du BI pour l'année politique 2019-2020.
- Adopter le budget des comptes de fonctionnement et études de SDOL pour 2020.
- Déterminer une participation forfaitaire par habitant uniforme à toutes les communes de l'Ouest lausannois concernant la réception de la première citoyenne du Canton à Crissier en septembre 2020.
- Adopter le budget de la manifestation Cap sur l'Ouest 2020.

- Elaborer une synthèse des politiques communales pour assurer le financement des voyages d'étude des onzièmes années scolaires dès la rentrée scolaire 2019-2020.
- Soutenir la demande d'adhésion de la Ville de Renens au Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).
- Inviter M. Michel Farine, Président du Comité de direction de l'Association intercommunale Sécurité dans l'Ouest lausannois, et M. Frédéric Schaer, Commandant de la Police de l'Ouest lausannois, dans le dessein de présenter le projet Odysée relatif au renouvellement du Système d'information central des polices vaudoises.

◆◆◆◆

## **Lausanne Région**



### **Association des communes de la région lausannoise**

*Délégation municipale d'Ecublens :*

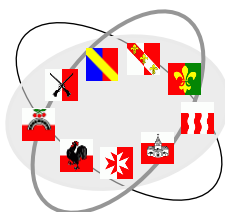
*Municipalité in corpore (assemblée générale), M. Christian Maeder, Syndic (délégué au Bureau du Secteur Ouest), Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Dépendances et prévention »), Mme Sylvie Pittet Blanchette (Présidente de la Commission « Formation et emploi des jeunes ») et membre de la Commission « Activités sportives »).*

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.lausanneregion.ch/wp-content/uploads/2020/02/20200127-Rapport-dactivites-2019-def-LD.pdf>

◆◆◆◆

## Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



Consultez le rapport complet sur :  
<http://www.iic-ol.ch/modules/IIC-Site-General/Programmes-Activites-News/Rapport%202019.pdf>



## Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :  
M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité) et M. Jean-Louis Radice, délégué municipal au Groupement du triage forestier.

Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2019>



## Police Ouest lausannois (POL) PolOuest

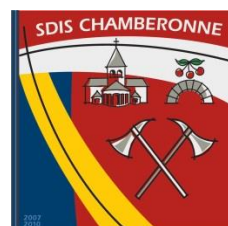


Délégation municipale d'Ecublens :  
M. Michel Farine, Président du Comité directeur de PolOuest

Consultez le rapport complet sur :  
<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>



## Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



Délégation municipale d'Ecublens :  
M. Michel Farine, membre de la Commission consultative du feu (CCF).

### Préambule – Mot du Commandant (Maj Frédéric Jacot)

2019, c'est pour la deuxième année consécutive dans mon mandat de Commandant que j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel.

C'est le moment de rechercher dans les mémoires, de trier les informations, d'établir et d'analyser les statistiques, de présenter et de résumer les éléments principaux tels qu'organisation, effectifs, formations, interventions et activités pour ainsi sauvegarder l'histoire de notre SDIS. Voici quelques-unes des opérations nécessaires pour produire ce rapport d'activité et en tirer des conséquences pour l'année suivante.

Les défis d'un Commandant sont multiples, ils comprennent notamment gestion administrative, ressources humaines, production d'un niveau de formation de qualité, gestion des plannings de service, manifestations, visites de chantier et informations et conseils en protection incendie. La liste est longue et non exhaustive, mais j'ai la chance de pouvoir compter sur mon Etat-major compétent, disponible et flexible. Ceci tout en gardant à l'esprit que toutes les fonctions de notre SDIS sont basées sur un système de milice et que tous restent des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui accomplissent ces tâches en complément de leur activité professionnelle à plein temps.

Aujourd'hui, il est temps de faire le bilan, de prendre la mesure de ce qui fonctionne ou de ce qui peut être amélioré, mais c'est également l'occasion pour moi de faire la rétrospective de l'année écoulée et de communiquer sur notre fonctionnement, nos activités et nos interventions.

### Commission consultative du feu (CCF)

#### Législature 2016-2021

- Mme Isabelle Steiner  
Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Michel Farine  
Municipal, Ecublens
- M. Marcel-André Panzera  
Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Paudex  
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Claude Masson, secrétaire  
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner  
Membre, Saint-Sulpice
- Maj. Frédéric Jacot  
Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Cyrille Tille  
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence est assurée par un tournus d'entente entre les 3 Municipaux. Actuellement, la présidence de la CCF est assurée par Mme Isabelle Steiner depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### Etat-major

- Commandant Maj. Frédéric Jacot
- Remplaçant Cdt Cap. Cyrille Tille

- Quartier-Maître Cap. Michel Sartirani
- Resp. formation Cap. Julien Verrey
- Resp. opération Plt Stephan Caïtucoli
- Resp. matériel Plt J.-Baptiste Bureau

### Chefs de sections

- Officier Plt Christophe Kaeser
- Officier Plt Didier Moser
- Officier Lt Jacques Anken
- Officier Lt Mustafa Aydin
- Officier Lt Xavier Laurent
- Officier Lt Pierre-Alain Pascal
- Officier Lt Anthony Servonet  
(démission au 30.04.2019)
- Officier Lt Fabrizio Verasani.

### Administration

- Employée administrative (20 %) Mme Peggy Martins.

### Effectif



Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'effectif était de 96 personnes dont 83 hommes et 13 femmes répartis entre 77 sapeurs-pompiers, 19 recrues et 1 employée administrative civile (20 %) en la personne de Mme Peggy Martins.

Au 31 décembre 2019, en raison de démissions et d'exclusions décrites ci-dessous, l'effectif se réduit à 66 sapeurs-pompiers, dont 56 hommes et 10 femmes, et 1 personne civile.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 22 démissions et 10 exclusions dont :

- 7 pour déménagement hors territoire du SDIS.
- 3 pour raisons professionnelles.
- 3 pour raisons personnelles ou familiales.
- 18 pour participations insuffisantes.
- 1 pour raison médicale.

Nous avons, en cours d'année, incorporé 2 sapeurs-pompiers formés

⇒ *Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2019 et pyramide du personnel, voir à la fin du chapitre.*

## Formation

Les objectifs 2019 fixés par le responsable de la formation ont été les suivants :

- Garantir les compétences en relation avec les missions du SDIS.
- Renforcer la méthodologie de l'instruction au sein des formateurs et, notamment, des sous-officiers.
- Garantir le niveau de formation au sein de l'organisation du *pool* de formateurs.
- Renforcer la responsabilité des cadres dans la formation.

### Formation 2019

#### Formations de base

Apprentissage et consolidation des trois thèmes principaux lors de chaque soirée :

- Lutte contre le feu.
- Sauvetage en hauteur.
- Engins (TP, MP, etc.).

#### Formations EFO :

Apprentissage et formation pour futurs intervenants DPS organisées en modules et avec une évaluation en fin de formation.

#### Formation spécifique (DPS-X):

Formation pour DPS extra-muros au Centre de formation professionnelle forestière (Le Mont-sur-Lausanne).

## Cours de formation ECA

Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales :

12 recrues ont terminé avec succès leur FOAD, ainsi que le cours de formation de base des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA, ceci pour un total de 24 jours (20 heures/personne). Ajouté à cela, 75 sapeurs-pompiers du SDIS qui ont suivi des cours ECA pour un total de 187.5 jours.

### Cours FB01 + FOAD :

- Formation de base.
- Public cible : 12 recrues.
- Pratiques : 240 heures (2 journées).
- Thèmes :
  - Hydraulique base.
  - Moyens de sauvetage.
  - Petits moyens.
  - Sanitaire base.
  - Véhicules et engins.
  - Lutte contre le feu.

### Cours ECA :

- 29 formations suivies en 2019.
- Public cible : 43 sapeurs-pompiers DPS.
- Pratiques : 1'484 heures (187.5 jours de cours).
- Thèmes :
  - Gestion des relations.
  - Formation managériale.
  - Protection et mission de base ABC.
  - Référents ProSDIS (Recyclage).
  - Rapport administratif des Commandants.
  - Formateur maison de feu.
  - Formation routière – Théorie permis C1.
  - Protection respiratoire – Perfectionnement.
  - Phénomènes thermiques.
  - Formateur de conduite – Théorie permis C1.
  - Feux de cheminées.
  - Chefs de groupes.
  - Protection respiratoire – Formateur cantonal APR.
  - Protection respiratoire – Préposé et recyclage préposé.
  - Hydraulique – Mousse et mouillant.
  - Journée technique des Commandants.
  - Journée technique des DPS.
  - Journée technique des instructeurs.
  - Conduite d'intervention – Chef d'intervention.
  - Conduite d'intervention – Conduite d'un groupe.
  - Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe.
  - Transmissions.
  - Installations techniques bâtiments.
  - Hydraulique – Base.

- Hydraulique – Planification et engagement.
- Protection respiratoire – Base.
- Hydraulique – Tonne-pompe.
- Cours de cadres pour instructeurs (APR, TA, EX, etc.).



### Diverses gardes et manifestations

Chaque année, le SDIS Chamberonne met à disposition des communes ses sapeurs-pompiers pour assurer la défense incendie lors de spectacles dans les différentes salles communales. Il en est de même pour la sécurité feu lors de la fête nationale du 1<sup>er</sup> août.

#### Salles de spectacles :

- Chavannes-près-Renens
  - Aula du Collège de la Plaine.
  - Grande salle de la Concorde.
- Ecublens
  - Grande salle du Motty.
  - Eglise du Motty.
  - EMS Clair-Soleil.
  - SwissTech Convention Center STCC (EPFL).
- Saint-Sulpice
  - Foyer paroissial.

#### Manifestations effectuées :

- Chavannes-près-Renens
  - Brûler de bûches nouvelle année.
  - Fête interculturelle « Ici Chavannes ».
  - 4 soirées cinéma.
  - 10 ans AJESOL.
- Ecublens
  - Rallye FVJC.
  - Spectacle pour enfants.
  - Culte de Noël.

- Fête de Noël de l'EMS Clair Soleil.

Durant cette année, le SDIS a effectué 19 gardes pour un total de 163 heures.

#### Manifestation du 1<sup>er</sup> août (fête nationale) :

Le SDIS a assuré la sécurité feu, ainsi que l'allumage et la surveillance des feux patriotiques des trois communes desservies par le SDIS.

Avec les 18 sapeurs-pompiers répartis sur les 3 sites, cette manifestation totalise un engagement de 156.5 heures, selon la répartition par commune suivante :




- Chavannes-près-Renens  
6 personnes – 56.5 heures.
- Ecublens  
6 personnes – 50 heures.
- Saint-Sulpice  
6 personnes – 50 heures.

### Interventions

En 2019, le SDIS Chamberonne est intervenu à 99 reprises sur les trois communes.

En comparaison avec 2018, il y a une diminution significative des feux et des inondations, notamment sur Ecublens et Chavannes-près-Renens. En revanche, les alarmes automatiques n'ont pas connu de diminution comme présumé en 2017 suite à la mise en place du système de levée de doute.

#### Répartition des alarmes par commune :

Chavannes :	Ecublens :	St-Sulpice :
36	45	18
		

⇒ Graphiques illustrant les 99 alarmes, voir à la fin du chapitre.

### Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule, qui est actif du 1<sup>er</sup> juin au 30 août, a été déclenché en date du 25 juin par la Préfecture. Le SDIS Chamberonne, avec le concours des Samaritains



d'Ecublens et de la PCi, ont effectué des visites avec la participation de 18 sapeurs-pompier pour un total de 45 heures.

### Matériel

Le dernier lundi de chaque mois, la section technique effectue l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des deux sites opérationnels.

La section technique s'est aussi occupée de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.

#### Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :

- 4 tableaux de conférencier (Paddex).
- 1 tire-fort et son ancrage.
- 40 sangles de sauvetage Rhino-Evac.
- 2 civières souples Med Sled 30.
- 1 mannequin d'entraînement Ruth Lee 50 kg.
- 2 valises à outils Kraftwerk.
- Un complément de matériel antichute (anneaux cousus, mousquetons).

#### L'ECA a procédé au remplacement et révision suivants :

- 26 appareils de protection respiratoire (contrôle annuel).
- 39 masques de protection respiratoire (contrôle annuel).
- Remplacement de matériel et d'équipements usuels usés ou défectueux.
- 4 remplacements de batteries de véhicule.

### Véhicules

L'ECA a également procédé à de petits réaménagements suite à la fourniture de nouveau matériel, qui ont concerné les véhicules suivants :

- Caserne 1 :
  - VM (MAC).
  - TPM.
  - TP2000.
- Caserne 2 :
  - TPM.

### Locaux / Casernes

Les exercices et séances sont répartis de la manière suivante dans nos deux casernes.

- Caserne 1 :
  - Exercices DPS.
  - Cours de cadres SOF.
  - Cours de cadres OF.
  - Exercices chef d'intervention (officiers).
  - Exercices de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).
- Caserne 2 :
  - Séances de la CCF.
  - Séances EM.
  - Séances OF.
  - Soirée de recrutement.
  - Soirée d'information et équipement des recrues.
  - Exercices DAP / REC.
  - Exercices APR.
- Complément caserne 2 :
  - Siège administratif du SDIS Chamberonne.
  - Rétablissements APR après exercices et interventions.
  - Bureau du Commandant.
  - Bureau des officiers.
  - Stockage EPI.

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui réparti dans les 2 casernes.

La caserne 3 sert de dépôt pour les engins divers (MP, chariot échelles, remorques diverses), ainsi que pour la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

### Diverses activités

Les plus importantes :

- Rapport annuel du SDIS Chamberonne.
- Représentation du SDIS à l'assemblée de la FVSP et à ses concours, par trois équipes :
  - Catégorie « tonne-pompe A » qui a obtenu la 3<sup>e</sup> place sur 6 avec mention « bien ».
  - Catégorie « combinée » qui a obtenu la 3<sup>e</sup> place sur 6 avec mention « très bien ».

- Catégorie « motopompe B » qui a obtenu la 4<sup>e</sup> place sur 6.
- Continuation de l'activité physique hebdomadaire par des activités en piscine ou de course à pied.
- Formation technique du personnel DPS sur le nouveau matériel fourni par l'ECA qui nécessite une formation spécifique.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Elaboration du programme et des thèmes d'instructions 2020.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos formateurs.
- Assurer le suivi de la formation des sections DPS et DAP/REC.
- Assurer le suivi de l'école de formation des nouveaux DPS, soit 5 soirées de formation de base DPS et 4 soirées APR de préparation aux cours cantonaux APR.
- Coordination pour divers chantiers sur Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice.
- Participation du Commandant aux séances pour VIDIS 20-25 (COVIDIS)
- Représentation du SDIS aux rapports annuels de l'ORPC ROL, du SDIS Malley et du SPSL SDIS Lausanne-Epalinges.
- Représentation du SDIS à la cérémonie d'assermentation de la POL (Police de l'Ouest lausannois) à Chavannes-près-Renens.
- Représentation du SDIS au Téléthon les vendredi 6 et samedi 7 décembre 2019.

### **Commission consultative du feu (CCF) – Activités**

Durant cette année, la CCF a traité, entre autres, les sujets suivants :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2018.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2018, après lecture du rapport de M. Oliva de la Bourse de Chavannes-près-Renens.
- Acceptation du budget 2020 du SDIS.
- Validation de la nomination du Plt Jean-Baptiste Bureau au grade de Capitaine au 15.03.2020
- Participation au recrutement 2019.

- Représentations diverses lors des manifestations du SDIS.

### **Objectifs 2020**

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Augmenter le taux de participation aux exercices et aux interventions.
- Maintenir un haut niveau de formation dans les exercices EBA, EFO, DPS et APR pour tous les sapeurs-pompiers.
- Continuer de garantir un officier chef d'intervention en journée.
- Poursuivre la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Promouvoir le SDIS auprès de nos partenaires et lors de représentations externes.

Les points suivants doivent encore être sujets à une attention particulière :

- Maintenir la participation aux exercices et sur certains types d'interventions.
- Renforcer la motivation et l'intérêt de chacun à tous les échelons
- Continuer la gestion des disponibilités dans le système d'aide à l'engagement ProSDIS.

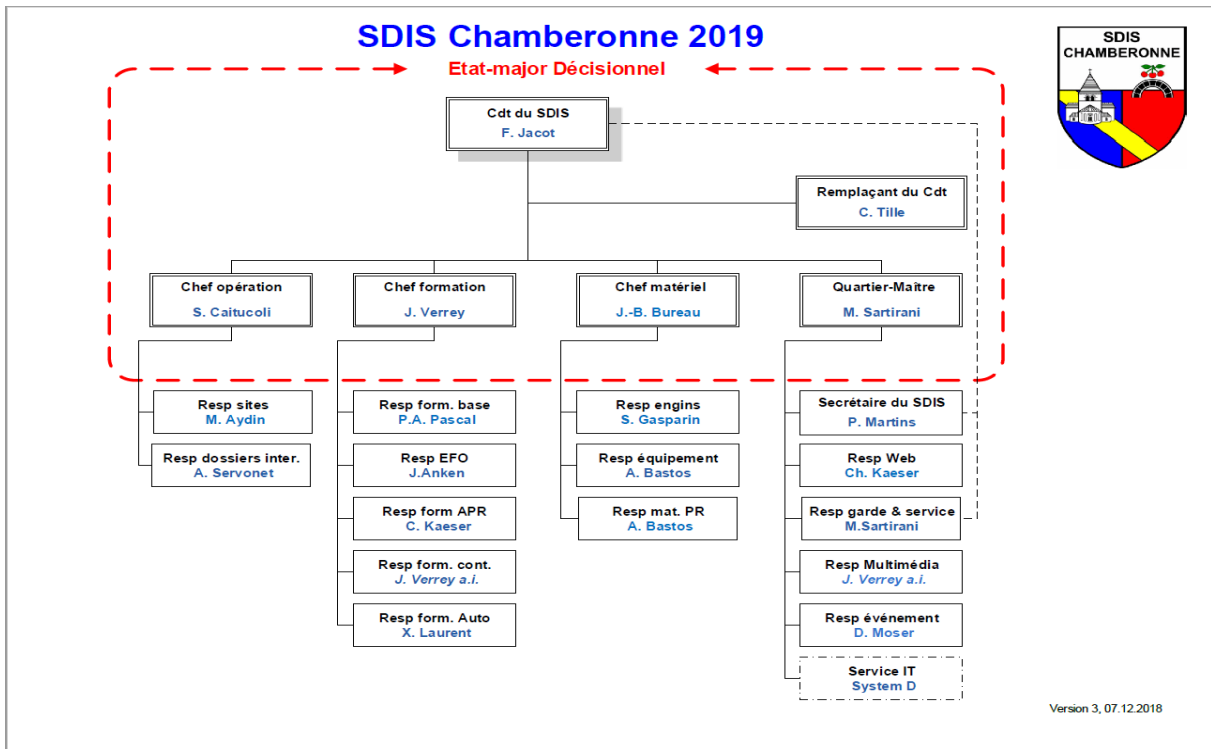
### **Conclusions**

Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier l'Etat-major, la Commission consultative du feu, les Municipalités, le Service de la bourse de Chavannes-près-Renens, les officiers, les sous-officiers, les sapeurs et notre employée administrative pour le soutien et l'assistance qu'ils m'ont apportés durant cette année 2019, ainsi que pour la confiance qu'ils me témoignent.

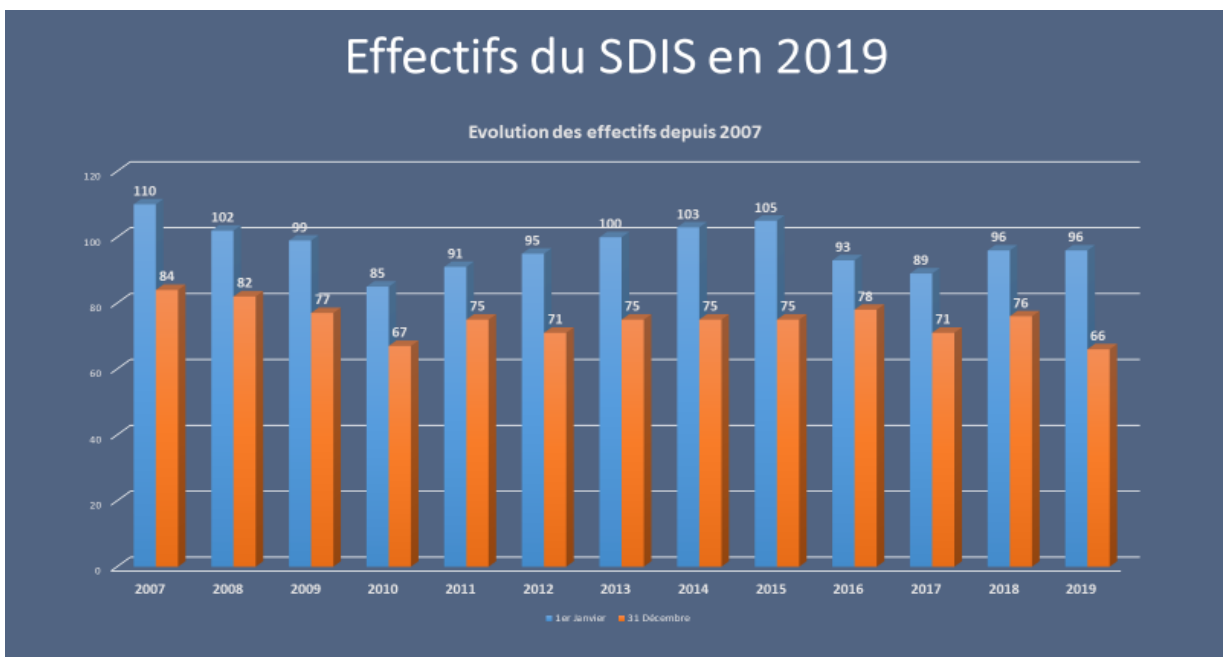
*Le Commandant  
Maj Frédéric Jacot*



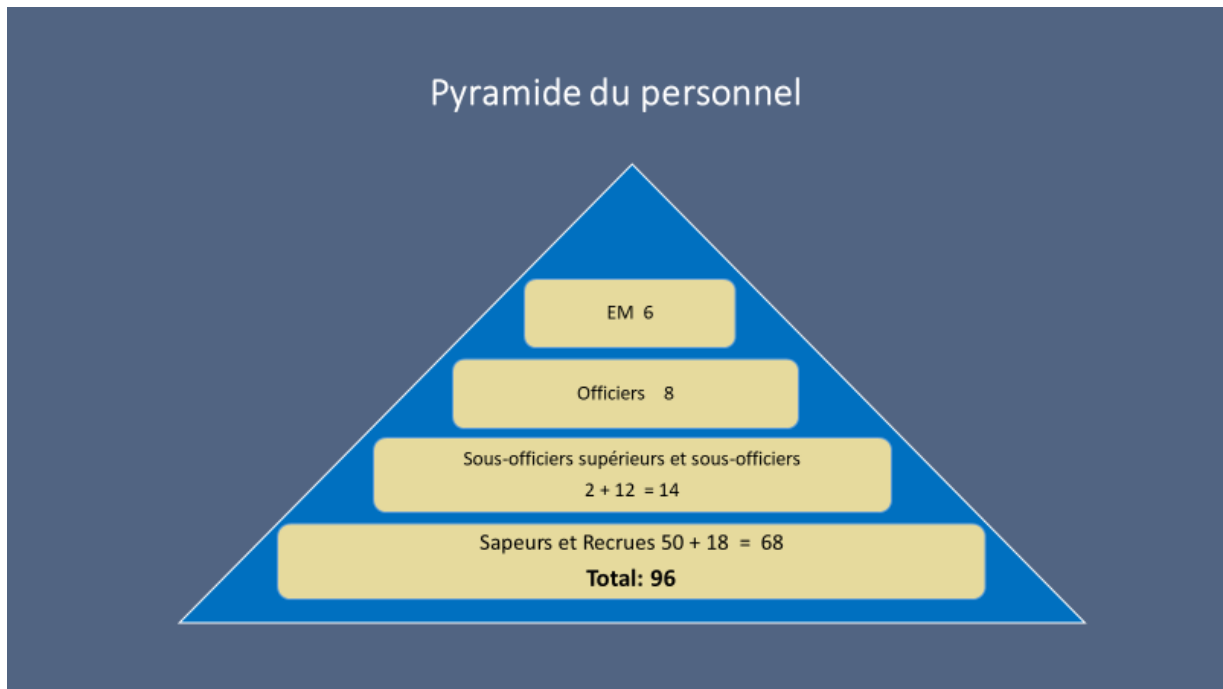
**Organigramme**



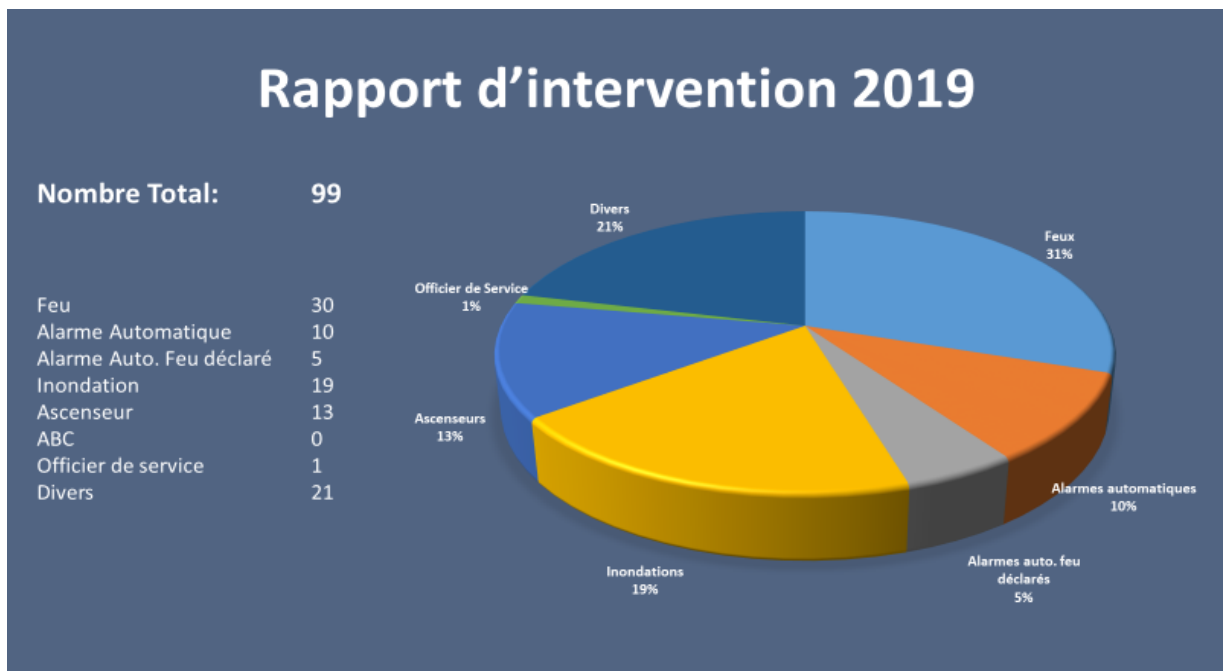
**Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2019**



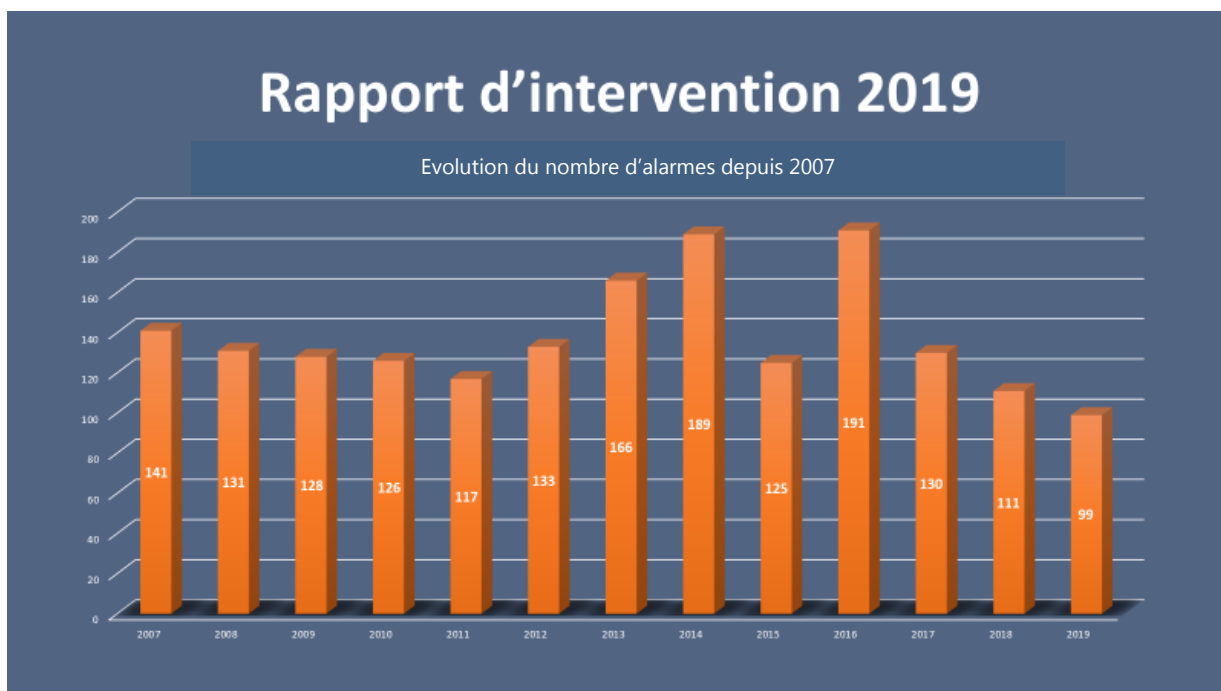
**Pyramide du personnel**



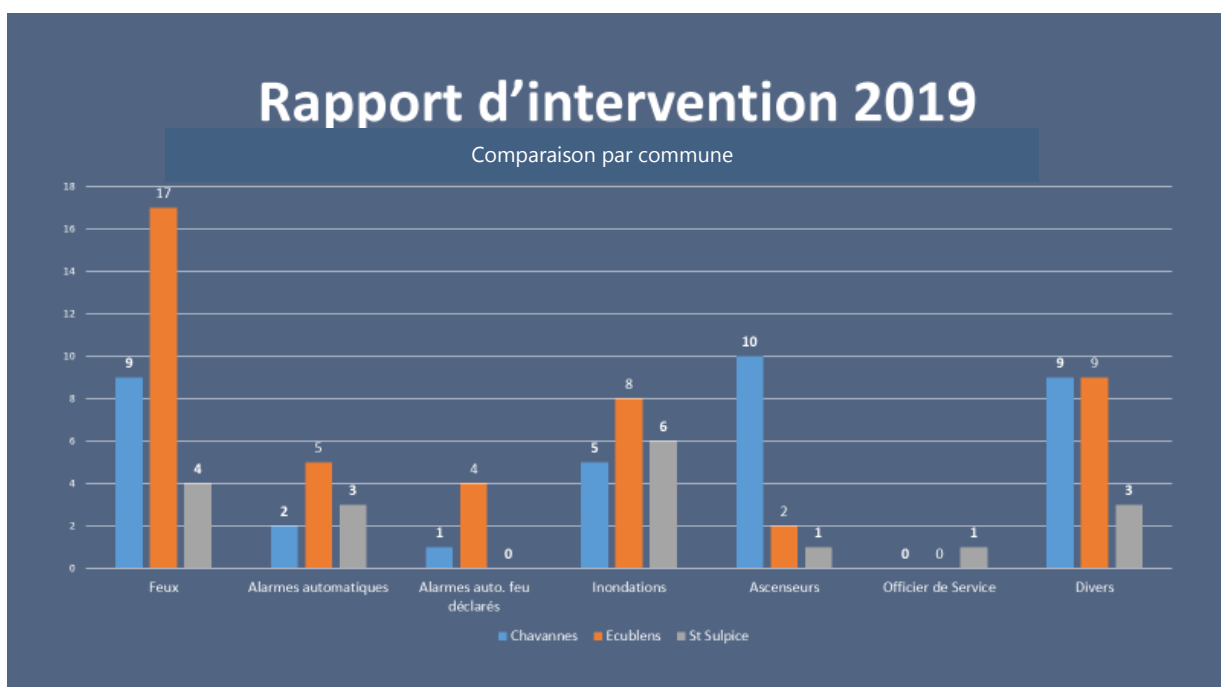
**Répartition par type d'alarme**



En 2019, le SDIS Chamberonne a connu son nombre d'interventions le plus bas depuis sa création :



#### Types et nombres des alarmes par commune



## Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Région Ouest lausannois



Délégué municipal d'Ecublens :

M. Michel Farine, membre du Comité directeur.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.pcirol.ch/liens>

♦ ♦ ♦ ♦

## Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne



Délégués d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis :

M. Michel Farine, Conseiller municipal, MM. Didier Realini, Aitor Ibarrola et Pierre-Albert Chapuisat (suppléant), Conseillers communaux.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2019>

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)



© EPFL Alain Herzog

Délégation municipale d'Ecublens :

MM. Christian Maeder, Syndic, et Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.

Présidence 2019 : M. Christian Maeder, Syndic, Ecublens.

La Commission a tenu 4 séances et a traité les principaux objets suivants :

### Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

#### EPFL

- Discovery Learning Lab EL (DLL EL). Cette nouvelle construction de 50 m de long sur 22 m de large comprendra deux bâtiments séparés par un espace. Il y aura des espaces de fabrication pour les travaux de groupe, des bureaux pour le personnel encadrant les étudiants et un sous-sol. Il s'agit d'une densification de cette zone.
- Projet « 50 arbres pour le 50<sup>e</sup> », aménagement paysager à la croisée de la route des Noyerettes et de l'avenue Piccard. Ce projet est réalisé à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'EPFL, dans le cadre des réflexions sur le développement durable afin de végétaliser le campus. Ces arbres, d'essences indigènes semblables à ceux actuellement situés sur la place Cosandey, vont également contribuer à embellir l'endroit.

- Canopy – Un pavillon d'ombrage. Il s'agit d'un projet de canopée en inox, qui sera situé à l'extrémité sud de la place Cosandey.

#### UNIL

- Mise à l'enquête du rez-de-chaussée du Vortex, lequel n'avait pas été défini lors de la mise à l'enquête du projet. Ces locaux sont destinés à accueillir différents services.
- Travaux de sécurisation du bâtiment SOS2, situé dans la zone sportive et accueillant notamment les matchs du LUC.
- Aménagement de locaux au Géopode, lesquels sont destinés à la biologie computationnelle.
- Agrandissement de la cafétéria du bâtiment Géopolis, consistant en la création d'une mezzanine, laquelle apportera 320 m<sup>2</sup> de surfaces supplémentaires.
- Travaux du carrefour de la Mouline. Il s'agit d'optimiser le carrefour, afin d'augmenter sa capacité, en coordination avec les TL qui changent leur armoire gérant le passage du M1.
- Travaux de la route de la Sorge, lesquels ont pour but de sécuriser le secteur situé au débouché de la passerelle en provenance du Vortex, en particulier l'arrêt de bus et l'entrée du parking.
- Cubotron – Projet de transformations intérieures, mise en conformité par rapport aux normes incendie.

#### Commune d'Ecublens

- En réponse au courrier des Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice, du 23 juillet 2018, demandant la révision du PAC 229, le Conseil d'Etat informe qu'il sera disposé à étudier la nécessité ou l'opportunité de la réouverture de ce PAC lorsque les démarches du Plan directeur intercommunal (PDi) et du Schéma directeur des Hautes Ecoles auront abouti.
- Financement du prolongement de la ligne TL n° 1 sur le territoire d'Ecublens. Les communes concernées par le prolongement de cette ligne jusqu'à l'EPFL, soit principalement Ecublens et St-Sulpice, attendent une participation financière importante des Hautes Ecoles aux coûts d'exploitation, vu qu'il profitera

presque uniquement aux usagers du campus.

- Proposition d'installation du Musée de la Fondation Bolo dans le bâtiment Forum du nouveau quartier Croset-Parc. Une rencontre a été organisée entre les représentants du musée, leur architecte et les propriétaires du bâtiment Forum, afin d'évaluer les coûts nécessaires pour adapter le bâtiment.
- Installation de la RTS sur le site de l'EPFL. A l'issue de la mise à l'enquête publique, la Municipalité d'Ecublens a levé les oppositions et délivré le permis de construire. Aucun recours n'a été déposé auprès du Tribunal cantonal.

#### Commune de Chavannes-près-Renens

- La construction de la passerelle entre les Hautes Ecoles et le quartier « En Dorigny » a fait l'objet d'une demande de crédit au Conseil communal, lequel a accepté cette demande. La réalisation est prévue en 2022.
- Des discussions sont en cours, et en bonne voie, pour que la Commune de Chavannes-près-Renens puisse construire une école dans le futur quartier des Côtes-de-la-Bourdonnette.

#### Commune de Lausanne

- Le site des Près-de-Vidy a fait l'objet d'un mandat d'études parallèles (MEP) et d'une démarche participative, lesquels ont abouti à un schéma directeur. Il prévoit le développement de nouveaux quartiers d'habitation sur une partie du site des établissements horticoles et sur le terrain situé au nord de l'autoroute. Sur ce terrain, des fouilles archéologiques vont être entreprises. Deux plans de quartier sont envisagés.

#### Commune de Saint-Sulpice

- Suite à l'obtention du label « Commune en santé » par la Commune de Saint-Sulpice, des fitness urbains ont été installés au parc du Débarcadère et à celui du Russel, un troisième étant prévu au parc des Pierrettes.

♦ ♦ ♦ ♦

## Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



[www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch)

### ORGANISATION DU SERVICE

**Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, Etat de Vaud**

*Délégation municipale d'Ecublens :*

*M. Christian Maeder, Syndic (groupe de pilotage) et M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.*

### L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

Depuis plus de quinze ans, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix œuvrent pour guider leur développement territorial de façon concertée et cohérente. A travers l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), créée en 2016 dans le prolongement du Schéma directeur établi en 2003 avec le Canton, les huit Communes ont renouvelé leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain.

Aujourd'hui, les huit Communes de l'Ouest lausannois renforcent encore leur collaboration en soumettant à la population un projet commun de vision territoriale : le Plan directeur intercommunal (PDi-OL). Cet instrument de référence qui, une fois accepté, deviendra contraignant pour les Autorités, est une image de ce que devrait être le territoire Ouest lausannois en 2040 : environnement, mobilité, emplois, activités, patrimoine, infrastructures y sont développés dans le but d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux habitantes et habitants de demain.

### Mission du Bureau du SDOL

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux – menés de façon subsidiaire aux Communes à l'échelle régionale et intercommunale – contribuent à une identité collective et à la qualité de vie des habitants, en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activités. SDOL représente aussi les Communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

### Structure et organisation

Trois organes principaux sont au cœur de SDOL et assument l'accomplissement de sa mission : le Groupe de pilotage (Gropil), la Cellule de pilotage technique (CPT) et le Bureau.

Le Gropil représente l'organe suprême de SDOL. Composé des Syndics des huit communes et, avec voix consultative, des membres de la Direction des services cantonaux concernés, ainsi que du Directeur de SDOL, il assume la responsabilité des études et projets, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration. Il décide des propositions à soumettre aux Municipalités et aux services cantonaux.

La CPT est l'organe de direction technique de SDOL. Composée des responsables communaux de l'urbanisme, de représentants des services cantonaux ou de leurs suppléants et du Bureau SDOL, elle assure, au niveau opérationnel, la coordination entre communes et avec les Autorités cantonales. La CPT veille à la qualité et à la cohérence technique des études de SDOL. Elle s'exprime par ailleurs sur l'opportunité régionale et sur la conformité au PALM des dossiers à enjeu régional.

Le Bureau SDOL, sous la responsabilité d'un Directeur, assume le fonctionnement de SDOL et rend des comptes au Gropil. Il est



administrativement rattaché à la Ville de Renens, à laquelle les sept autres Communes délèguent certaines de leurs attributions pour l'accomplissement de tâches juridiques, administratives et organisationnelles liées à la mission de SDOL.

## BUREAU

### Lieu et effectifs

Le Bureau SDOL est installé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes fixes du Bureau SDOL représentent 6.6 EPT à fin décembre 2019. Ils sont occupés par : Ariane Widmer, Directrice (85 %) jusqu'au 31 mars ; Benoît Biéler, adjoint (80 %) jusqu'au 31 mars et Directeur (80 %) dès le 1<sup>er</sup> mai ; Anne-Marie Mokrani, adjointe (80 %) dès le 1<sup>er</sup> novembre ; Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (60 %) ; Aymeric Sevestre, chef de projet des Axes forts (90 %) dès le 1<sup>er</sup> mai ; Paul-Samuel Maurice, ingénieur transports et mobilité (90 %) ; Cristina Ferrari, secrétaire (70 %) ; Marianne Martin, secrétaire (30 %) ; Aline Berseith, secrétaire (60 %).

De plus, le Bureau SDOL emploie de manière régulière un stagiaire à 100 %. En 2019, ce poste a été occupé par Florence Fasler jusqu'au 28 février et par Sylvain Badan dès le 1<sup>er</sup> mars.

En lien avec le PDi-OL, le Bureau a employé, sur la base d'un poste à durée déterminée, Delphine Négrier, cheffe de projet PDi (80 %) jusqu'à fin août.

### Séances du Gropil et de la CPT

- 3 séances du Groupe de pilotage (Gropil), dont une séance élargie aux Municipaux en charge de l'urbanisme et de la mobilité.
- 8 séances de la CPT.
- Dossier analysé par la CPT en 2019 : Ecublens / Secteur « Epenex ».

## STRUCTURES PERENNES

### Plate-forme logement de l'Ouest lausannois

Créée en décembre 2013, la plate-forme logement de l'Ouest lausannois (PFL-OL) a mis sur pied deux ateliers en 2019. Le 27 mars, le 11<sup>e</sup> atelier de la PFL-OL s'est déroulé sous la forme d'une visite du projet Praille Acacias Vernets (PAV) à Genève. Cette visite a permis aux participants de découvrir ces lieux pleins d'activités qui accueilleront plus de 12'000 logements et de discuter avec les responsables du projet des particularités et moyens mis en place pour cette mutation. Le 12<sup>e</sup> atelier « J'achète ? / J'achète pas ? », qui s'est déroulé le 13 novembre à Prilly, avait pour thème le droit de préemption (L3PL) qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les enjeux liés à ce nouvel outil à disposition des communes, les étapes, les choix à faire et les procédures à prévoir pour l'utiliser au mieux ont été discutés, au regard notamment des moyens mis en place par Lausanne à ce sujet. Les comptes rendus des ateliers de la PFL-OL sont publiés sur le site internet de SDOL.

La participation active des représentants communaux, techniques et politiques, ainsi que celle des présidents des Conseils communaux, des représentants des commissions d'urbanisme et de quelques autres invités auxquels la plate-forme s'est ouverte selon les thèmes traités, montre le besoin et l'intérêt de discuter et d'échanger sur le logement, en faisant dialoguer les préoccupations sociales et urbanistiques.

Soutenue pour son lancement par la Confédération et le Canton, la PFL-OL est désormais prise en charge dans le cadre du budget des études SDOL. Un contact étroit se poursuit cependant avec la participation active du responsable de l'Office du logement vaudois au comité de la PFL-OL et la participation régulière de représentants du Canton et de la Confédération aux ateliers de la plate-forme.

Mme Anne Merminod (Municipale à St-Sulpice) a présidé la PFL-OL jusqu'au 12 novembre. Dès le 13 novembre 2019, M. Didier Divorne (Municipal à Renens) a repris le flambeau et la Vice-Présidence est désormais assurée par Mme Anne Bourquin-Büchi (Municipale à Prilly).

## GD/GT Mobilité

La mobilité est l'un des enjeux principaux de l'Ouest lausannois. Pour prendre en charge cette thématique, qui nécessite une étroite collaboration entre les collectivités publiques et les partenaires concernés, un Groupe technique (GT) a été constitué en juillet 2014. Le Groupe décisionnel (GD) Mobilité a, lui, été créé suite à une réflexion sur la structure de SDOL. Sa présidence est assurée par M. Alain Gilliéron (Syndic de Prilly) et sa Vice-Présidence par Mme Tinetta Maystre (Municipale à Renens). Le GD est composé des Municipaux en charge des transports, ainsi que de représentants du Canton, de la Police de l'Ouest lausannois (POL), des Hautes Ecoles et des tl. Pour la coordination avec les secteurs adjacents, des représentants de Région Morges, des MBC et de la Ville de Lausanne sont également invités aux séances. Le Bureau SDOL assure le secrétariat des GD/GT. Cinq séances du GD Mobilité ont eu lieu en 2019 et les dossiers suivants y ont été traités :

- Le suivi de l'étude exploratoire du métro m1.
- Le suivi de mise en œuvre des mesures infrastructurelles des PALM 2007, 2012 et 2016.
- Le processus de coordination des chantiers, ainsi que le suivi de la mise en œuvre du nouvel outil GO-Chantier.
- La gestion coordonnée du trafic de l'Agglomération Lausanne-Morges.
- Le suivi du projet autoroutier d'étranglement du goulet de Crissier et l'accompagnement des communes pour la phase de mise à l'enquête des projets de nouvelles jonctions autoroutières.
- Le démarrage d'un projet de concept d'accessibilité multimodale pour l'Ouest lausannois.
- L'accompagnement du démarrage de l'étude RC76-79, mesures d'accompagnement de la jonction d'Ecublens.
- La consultation de l'horaire CFF 2020.
- La coordination avec Région Morges.
- L'étude d'opportunité du prolongement de la ligne 701 MBC.
- L'étude d'avant-projet de passage de la ligne 33 des tl en bus articulés.
- L'étude d'avant-projet du BHNS PP10 à Crissier et Bussigny.
- Divers dossiers liés à la mobilité douce (suivi des développements VLS, jalonnement vélos, vélos-cargo partagés, projet de signalisation des impasses « passe-partout »).



Image de synthèse du futur BHNS à Crissier-Bré  
© Urbaplan

## Groupe vélo (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué Mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à trois reprises en présence de représentants communaux et des associations ATE et Pro Vélo. Une réunion a eu lieu sous forme de visite sur le terrain. Les points suivants ont notamment été traités lors de différentes séances :

- Suivi des projets d'Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) du point de vue de la mobilité douce (projets partiels 1 et 2).
- Visite locale des aménagements dans le secteur de la jonction de Crissier, de la route de la Pierre et de la RC1.
- Mesures de promotion – carte vélo, guide vélo, Semaine de la mobilité, stand mobile.
- Pompes à vélo en libre-service.
- Passage inférieur Trait d'union (Coulisses) et Passage inférieur du Léman.

## PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit communes de l'Ouest lausannois révisent leur Plan directeur communal respectif dans une démarche conjointe de Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL). Dans le respect de leurs spécificités, ce plan expose les grandes orientations et les principes d'aménage-

ment du District. Il offre une vision d'ensemble des projets et coordonne les actions sur le territoire. La démarche de PDi-OL permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Elle s'appuie fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

La phase d'élaboration du PDi-OL a débuté le 23 mai 2016. La démarche se déroule en six étapes. Après avoir établi un diagnostic de la situation actuelle, fixé des objectifs en 2016 et 2017, puis défini une vision partagée de l'évolution du District à l'horizon 2040, le PDi-OL a été mis en discussion auprès de la population entre le 12 février et le 13 mars 2019.

Une soirée de lancement a eu lieu le 12 février pour expliquer les enjeux de cette vision territoriale à la population, invitée à participer par le biais d'un tout-ménage. Le PDi-OL a également été présenté au Gymnase de Renens à des élèves de géographie ayant imaginé des projets concrets dans le cadre d'un travail en classe.

En parallèle, des tables rondes thématiques ont été organisées à St-Sulpice et des stands d'information – tenus par des collaborateurs de SDOL et des représentants des communes – ont pris place dans divers lieux de passage pour exposer la démarche et renseigner les passants.

Durant l'année 2019, les remarques issues de la consultation publique ont fait l'objet d'une analyse et d'un traitement, et seront communiqués au moyen d'une notice en cours d'élaboration. La prise en compte ou non des remarques sera expliquée dans ce document, qui sera transmis aux participants durant le premier semestre 2020.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) le 1<sup>er</sup> septembre 2018, le Service cantonal du développement territorial (SDT) a procédé à un examen préliminaire du PDi-OL dans sa version mise en consultation. Cet examen a mis en évidence des besoins de coordination avec certains services cantonaux spécialisés, qui portent à la fois sur la forme et sur le contenu du document.

En parallèle, le chapitre sur la mise en œuvre et les mesures est en cours d'élaboration. Ce chapitre a fait l'objet d'ateliers thématiques intercommunaux, puis d'échanges interservices au sein des administrations communales. Une liste de mesures communales et intercommunales est en phase de développement, chaque mesure faisant l'objet d'une fiche ad hoc. Ces éléments constitueront le programme d'actions de chaque Municipalité pour la mise en œuvre du PDi-OL.

Une fois le PDi-OL complété avec ces éléments, il sera transmis aux services cantonaux pour examen préalable, puis mis en consultation publique. Il devra ensuite être adopté par les Conseils communaux/généraux des communes, puis approuvé par le Conseil d'Etat. Il deviendra alors contraignant pour les Autorités et servira de guide pour les actions à entreprendre durant les vingt prochaines années.

Divers groupes d'accompagnement sont sollicités et permettent d'intégrer les différents partenaires à la démarche :

- Le Groupe décisionnel assume le portage politique et le pilotage du projet. Représentant des Municipalités, il est composé des Syndics et Municipaux en charge de l'urbanisme et d'un représentant du SDT (sous la présidence de Stéphane Rezzo, Syndic de Crissier et la Vice-Présidence de Tinetta Maystre, Municipale de Renens, ainsi que de Jean-Daniel Luthi, Municipal de Bussigny).
- Le Groupe technique constitue l'équipe de projet : il est composé de représentants des services communaux de l'urbanisme.
- Le Groupe technique Mobilité apporte son expertise dans le domaine de la mobilité.
- Des Groupes de concertation (l'un regroupant des Conseillers communaux et généraux, l'autre les représentants de la société civile) sont également consultés à chaque étape. Leurs avis et propositions (formulés lors d'ateliers de travail ou transmis par courrier) sont intégrés dans les réflexions et font évoluer les rapports intermédiaires.
- Lors d'ateliers thématiques, d'autres spécialistes sont associés à la démarche, notamment les délégués communaux à

l'énergie ou des experts indépendants, ainsi que les autres services communaux et cantonaux concernés par les thématiques traitées.

## SITES

### Secteur Jonction d'Ecublens-Venoge (site E)

La future jonction d'Ecublens va profondément modifier le contexte urbain du secteur en le désenclavant, mais également en créant une nouvelle attractivité. Deux études ont été lancées en 2015 pour apporter des réponses à ces enjeux. L'étude « Lignes directrices et stratégie d'aménagement », menée par les Communes d'Ecublens et de Bussigny et pilotée par le Bureau SDOL, vise à accompagner la nouvelle jonction d'un programme d'aménagement urbain et de développement économique. Le rapport final de cette étude a été validé fin 2018. Son contenu est versé au dossier de Plan directeur intercommunal (PDi-OL). Un 2<sup>e</sup> atelier de réflexion, consacré à la mise en œuvre des lignes directrices de l'étude, a eu lieu le 18 février 2019 avec les acteurs directement concernés (entreprises et propriétaires).

## INFRASTRUCTURES

### Gare de Renens

Le projet de réaménagement de la Gare de Renens et de ses abords est mené par les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, les CFF, l'Etat de Vaud ainsi que les tl. Le chantier a débuté en juin 2015. Le Bureau SDOL continue, selon les besoins, à soutenir les communes pour la communication globale du projet et assure l'accueil de la population au pavillon d'information Léman 2030 lors de son ouverture mensuelle. Le Bureau SDOL accompagne également les Municipalités concernées dans leurs discussions avec le Canton, les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) sur la desserte de la Gare de Renens par les trains grandes lignes, ainsi que lors des consultations sur les projets d'horaires pour les années suivantes.

### Nouvelles jonctions autoroutières

Le Bureau SDOL a accompagné les communes dans le cadre de la mise à l'enquête publique de ce projet à l'automne 2018 et participe depuis au groupe de travail mis en place dans le cadre du traitement des oppositions des communes de l'Ouest lausannois.

### RC76-RC79 – Mesures d'accompagnement de la Jonction Venoge-Ecublens

En octobre 2018, la DGMR a mis en place la démarche pour l'étude des mesures d'accompagnement nécessaires à la jonction d'Ecublens. Cette démarche fait suite à l'étude d'accessibilité de la jonction d'Ecublens réalisée par le bureau Transitec. Le but est d'aboutir à un aménagement et à un principe d'exploitation pour les trois branches des RC 76 et 79 convergeant sur la jonction qui permettent de répondre à l'ensemble des enjeux. Le document cadre de l'étude, ainsi que le cahier des charges, ont été validés en 2019 et un mandataire démarrera l'étude dès février 2020. Le Bureau SDOL est intégré dans le Groupe technique et le Groupe décisionnel de l'étude.

### Ligne 33 TL

La ligne urbaine la plus longue du réseau tl approche de la saturation et a fait l'objet en 2019 d'un avant-projet étudiant les aménagements nécessaires à son passage en bus articulés. Le Bureau SDOL a piloté ce projet et accompagné les Communes de Renens, Prilly, Ecublens et St-Sulpice qui sont desservies par cette ligne. 2 séances avec tous les partenaires, ainsi que 5 séances trilatérales entre une commune, le mandataire et le Bureau SDOL ont eu lieu en 2019. La finalisation de l'étape d'avant-projet est prévue pour début 2020 et déterminera la faisabilité d'une mise en service des bus articulés dès 2022. Ce projet est l'objet d'une mesure du PALM 2016 et un cofinancement de la Confédération est prévu pour sa réalisation.

### Axes forts (AFTPU)

Le Bureau SDOL collabore avec la Direction du projet des Axes forts. Il conduit et participe aux études de la phase de planification des projets partiels des Axes forts sui-

vants : le tramway t1 (partie Ouest lausannois, PP2) et son extension (PP1), le BHNS (PP5) sur la route de Cossonay et son prolongement vers Bussigny (PP10), ainsi que l'évolution du m1. A ce titre, les représentants du Bureau SDOL participent aux séances des COPROJ et des Groupes techniques (28 séances), ainsi que de la Cellule de communication (3 séances) et aux séances techniques avec les mandataires.

#### Projet Tramway t1 – Tronçon Galicien – Renens-Gare (PP2)

Le tramway t1 (partie Ouest lausannois, PP2) étant entré dans une phase de préparation de la réalisation, la Commune de Renens a engagé des ressources pour gérer ce chantier conjointement avec les t1. Le Bureau SDOL n'intervient plus que ponctuellement sur ce projet, en lien avec ses interfaces, son prolongement (projet PP1), les projets de développement ou les différents aménagements pour la mobilité douce.

#### Prolongement du Tramway t1 jusqu'à Bussigny-Croix-du-Péage (PP1)

Le choix du terminus (Villars-Ste-Croix) a été confirmé début 2019 à la suite de l'étude de synthèse des planifications et projets (urbanisation et mesures infrastructurelles). Mandatée conjointement par le Bureau SDOL et la DGMR, cette étude fournit un aperçu global des projets à mener autour de l'axe du tram, ainsi que les données nécessaires au calcul du nombre de voyages (données nécessaires au calcul du taux de couverture). L'année 2019 a permis de détailler les études du projet d'ouvrage. Le tracé du tram, les aménagements routiers et pour la mobilité douce ont été précisés. L'étude des réseaux (eaux, électricité, gaz, etc.) a également débuté. La production des documents servant de base à la future demande de permis de construire a ainsi pu commencer en vue d'un début de procédure courant 2020.

#### Métro m1

Afin d'accomplir son développement programmé, l'Agglomération Lausanne-Morges déploie un réseau d'Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Lors de sa séance du 17 novembre 2017, la délégation politique (DEPOL) des AFTPU a validé la

constitution d'un nouveau projet partiel relatif au développement du m1. Les représentants de SDOL participent au Groupe technique et au comité de projet de ce nouveau projet partiel du m1. Le Bureau SDOL a été particulièrement impliqué dans la rédaction du cahier des charges de l'étude exploratoire, validé fin 2018. Au vu des montants de l'offre retenue, une demande de financement par un EMPD a été effectuée auprès du Grand Conseil courant 2019 afin de réaliser l'étude en 2020. Le planning autorise toujours l'aboutissement d'un projet assez mature pour être déposé au PALM de 5<sup>e</sup> génération. Un second EMPD reste prévu pour la phase d'avant-projet.

## ETUDES THEMATIQUES ET TRANSVERSALES

### **Bypad**

En relation avec la vision stratégique 2016-2021, une évaluation de la politique cyclable et piétonne a été menée au cœur de l'Ouest lausannois en 2019 (Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Prilly, Renens, UNIL et EPFL). Cette démarche a réuni usagers, techniciens et décideurs, afin de cibler les déficits et points forts concernant la mobilité douce. Un programme d'action, avec des mesures organisationnelles ou techniques était en cours de finalisation à fin 2019. Certaines mesures pourront être reprises ou mises en lien avec le programme d'actions du PDi.

## INSTRUMENTS

### **Site internet**

A l'adresse [www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch), le site de SDOL a été actualisé pour bénéficier d'une plus grande convivialité. Le site présente les projets en cours et les thématiques abordées conjointement par les huit communes et le Canton pour le territoire de l'Ouest lausannois, ainsi que les structures de collaboration mises en place. Une *newsletter* permet de rester informé de l'avancement des projets.

### **Maquette de l'Ouest lausannois**

La maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1000, réalisée par l'Atelier des

maquettes de l'EPFL, continue d'être mise à jour au gré des opportunités et de l'avancement des projets. Les bâtiments construits durant les dernières années sont progressivement ajoutés. Des modules complémentaires ont par ailleurs été commandés pour Bussigny, Ecublens et Crissier, permettant de couvrir pratiquement l'entier de la surface urbanisée de l'Ouest lausannois. Certains modules sont présentés de façon permanente au pavillon de l'expo Léman 2030 ou dans les locaux de l'Université de Lausanne. Le 12 février, pour le lancement de la consultation du Plan directeur intercommunal (PDi-OL), la maquette a été présentée dans son intégralité dans le foyer de la Salle de spectacles de Renens.



Présentation de la maquette lors de la séance publique d'information et d'échange concernant le PDi-OL, le 12 février à la Salle de spectacles de Renens © SDOL

(Source : résumé du rapport d'activité 2019 du SDOL)

♦ ♦ ♦ ♦

## Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



### Fonctionnement

#### Gouvernance PALM

L'entité SDOL participe à la conduite partenariale du PALM. Dans ce cadre, les représentants de SDOL ont assisté à 4 séances du Copil PALM et à 10 séances de la DT PALM. Les sujets principaux traités au sein de ces

plates-formes avec incidence sur l'Ouest lausannois étaient les suivants :

- L'état de la mise en œuvre des mesures d'urbanisation et infrastructurelles des PALM 2007 et 2012.
- Le système de suivi (monitoring) des mesures d'urbanisation et d'infrastructures.
- Le suivi de l'évaluation du PALM 2016.
- Le cadrage et le suivi des études « Activités et planification énergétique ».
- L'élaboration du budget des études du PALM pour l'année 2020.

Depuis 2017, le SDT met sur pied une série de rencontres avec les bureaux des schémas directeurs et des agglomérations du Canton de Vaud. Ces rencontres se font sous la forme d'informations et de discussions, ou d'ateliers participatifs. Le Bureau SDOL a participé à 3 séances durant l'année 2019.

#### Conférence d'agglomération

Une conférence d'agglomération a été organisée le 23 mai 2019 à la salle Métropole de Lausanne. Réunissant environ 500 représentants des Autorités communales et cantonales, ainsi que des administrations, elle traitait de la mise en œuvre des quelque 400 mesures inscrites dans les différentes générations du PALM (2007, 2012 et 2016). Membre de la DT PALM, le Bureau SDOL a appuyé la Cellule opérationnelle du PALM pour l'organisation de cet événement.

#### Convention de subventionnement

Avec l'entrée en vigueur, en 2016, de la modification de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les décisions de subventionnement des bureaux des agglomérations se fondent dorénavant sur la LATC et non plus sur la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). Ce changement a pour conséquence le renouvellement de la convention entre l'Etat et les bureaux des agglomérations vaudoises. Ainsi, une nouvelle convention entre le SDT et SDOL a été ratifiée en mars pour l'année 2017. Début 2018, une deuxième convention de subventionnement – portant sur les années 2018 à 2020 – est entrée en vigueur. Les montants des subventions ont été ajustés dans le but d'harmoniser et de coordonner les soutiens

financiers cantonaux, mais aussi de soutenir l'ensemble des structures existantes (plus de structures avec la même enveloppe financière).

### GS Mobilité douce

Le Bureau SDOL a pris une part active au Groupe mobilité douce du PALM (2 séances). Les sujets traités ont été, entre autres, l'intégration des comptages vélos lors de la prochaine campagne de comptage d'agglomération, la question des trotinettes en libre-service, le suivi du projet de jalonnement vélo à l'échelle de l'agglomération, ainsi que l'aménagement des voies vertes.

### Groupe tl/vélos

Le Groupe tl/vélos, intégrant les représentants des associations cyclistes, les schémas directeurs, la Direction tl et les représentants des conducteurs, est actif depuis 2017. Il permet un échange d'expériences entre cyclistes et conducteurs, notamment pour les questions de performance et de sécurité, de complémentarité entre ces deux modes de transport, ainsi que d'évolution du matériel et des besoins des utilisateurs. Ce groupe ne s'est pas réuni en 2019.

## **PALM 2016**

### Evaluation de la Confédération

Le PALM fait partie des 37 projets d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération soumis à la Confédération. A l'échelle de la Suisse, les contributions de la Confédération pour l'ensemble des projets d'agglomération s'élèveront à 1,08 milliard de francs.

Le PALM comprend notamment 45 mesures de mobilité – correspondant à un investissement de 400 millions de francs – et des mesures pour le développement du réseau de transport public dont, en particulier, la 2<sup>e</sup> étape du métro m3 entre le Flon et la Blécherette et de nouveaux tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS). Toutes ces mesures prétendent à un cofinancement fédéral.

Sur la base de l'évaluation du projet par la Confédération en fonction du rapport coût-utilité, le PALM 2016 a obtenu un taux

de contribution fédéral de 35 % (taux maximum 40 %), correspondant à un montant total de 156,066 millions de francs (mesures des listes A et B). Les points forts du projet qui ont été mentionnés par la Confédération dans son examen sont, entre autres, la bonne coordination urbanisation/transport, la structure limpide du projet, le concept multimodal de mobilité et la poursuite de la stratégie de densification. Le retard important de la mise en œuvre (1<sup>ère</sup> génération) a en revanche pénalisé le résultat de l'évaluation.

Le message relatif à l'arrêté fédéral sur les crédits d'engagement alloués à partir de 2019 pour les contributions aux mesures prises dans le cadre du programme en faveur du trafic d'agglomération a été soumis au Parlement en septembre 2018 et adopté en juin 2019. Les accords sur les prestations et les protocoles additionnels, ratifiés par tous les partenaires du PALM, ont été transmis à la Confédération pour signature par la Cheffe du DETEC en décembre 2019.

## **Mise en œuvre des mesures PALM**

### Suivi des mesures infrastructurelles des PALM 2007, 2012 et 2016

Le Bureau SDOL s'est mis à disposition des communes pour les soutenir dans leurs demandes de contributions fédérales aux mesures infrastructurelles.

Le tableau de bord intégrant l'ensemble des mesures PALM 2007, 2012 et 2016, avec les informations sur leur avancement, a été mis à jour. Le sujet de la cartographie SIG illustrant ces mesures a été porté au DT PALM pour démarrer une réflexion plus large sur la création d'un outil interactif à l'échelle du territoire du PALM

## **Planification énergétique de l'agglomération**

Conformément au programme de mise en œuvre du projet d'agglomération, le Copil PALM a été informé, en décembre, du lancement de l'étude pour la planification énergétique. L'étude est prévue entre 2018 et 2020. Elle est conduite par la DGE dans le cadre des structures de projet du PALM. Des groupes spécialisés et de consultation ont été constitués à cette occasion. Certains représentants communaux, dont le

Bureau SDOL, les gestionnaires des réseaux et les fournisseurs d'énergie participent à ces groupes. Cette planification définira notamment les principes directeurs en vue de l'établissement d'un Plan directeur des énergies de réseaux au sein du périmètre compact du PALM.

#### Dépôt du prochain projet d'agglomération

Les réflexions initiées en 2017 quant à la nécessité de déposer un 4<sup>e</sup> projet d'agglomération en 2020 ont abouti à la décision du Copil PALM de juin 2018 de renoncer à déposer un PA4 en 2020 et de viser le dépôt d'un projet de 5<sup>e</sup> génération en juin 2025. Une lettre d'intention a ainsi été signée par les partenaires du PALM.

♦ ♦ ♦ ♦

#### Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



Délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration :

M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.

Consultez le rapport complet sur :  
<https://rapportannuel.tl.ch/>

♦ ♦ ♦ ♦

#### Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et M. Jean Cavalli (Vice-Président du Conseil de fondation).

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2019>

♦ ♦ ♦ ♦

#### Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

Délégués du Conseil communal d'Ecublens à la Commission intercommunale de l'ARASOL :

- Mme Eulalia Durussel et MM. Pierre-Albert Chapuisat et Enrique Fernandez.

Consultez le rapport complet sur :

<https://arasol.ch/lassociation/rapports-statuts>

♦ ♦ ♦ ♦

#### Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction :

Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport complet sur :

[http://www.apremadol.ch/jcms/p\\_50794/fr/rapport-annuel-2019](http://www.apremadol.ch/jcms/p_50794/fr/rapport-annuel-2019)

♦ ♦ ♦ ♦



## Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2016-2021) :

### Secteur « Autorités »

- **Présidente :**  
Mme Pascale Manzini,  
Conseillère municipale
- **Vice-Présidente :**  
Mme Snezana Markovic,  
Conseillère communale
- Mme Arianda Zeka,  
Conseillère communale
- M. Pierre Dufay de Lavallaz  
Conseiller communal.

### Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon,  
Directeur
- Mme Fanny Knöpfli,  
Enseignante primaire
- Mme Alexandra Collaros,  
Enseignante primaire
- Mme Magali Junod,  
Enseignante secondaire et Doyenne  
5P-6P.

### Secteur « Parents »

- Mme Catherine Schlegel Rey
- Mme Natascha Allenbach
- Mme Yasmina Sandoz
- M. Marc Maderi.

### Secteur « Sociétés civiles »

- M. Steve Renggli, Délégué jeunesse
- M. Pierre Kaelin, membre du Tennis-Club Ecublens
- Mme Stéphanie Baillargues, membre du comité de l'Association des parents d'élèves (APE)
- M. Moïse Jordan Balokok, délégué Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers.

### Secrétaire :

- Mme Sylvette Menétrey, Cheffe du Service administratif des écoles *(jusqu'au*

30 septembre) et M. Jean-Marie Léchenne (dès le 1<sup>er</sup> octobre).

### Séances

Le Conseil d'établissement a siégé à trois reprises en 2019, soit les :

- 6 mars, 5 juin et 27 novembre.

Le Conseil d'établissement « Secteur Parents » a siégé à une reprise, soit le :

- 10 octobre 2019 (élection d'un nouveau membre).

### Sujets abordés en 2019

- Fêtes de fin d'année scolaire – cortège.
- Jardin des parents.
- Projet conseiller/ère école-famille.
- Projet alimentation et santé.
- Commission culturelle scolaire – spectacles.
- Concept 360°.
- Devoirs surveillés.
- Financement courses d'école, camps et voyages d'étude.

Différents groupes de travail ont été créés au sein du Conseil d'établissement pour permettre de présenter les projets et d'en discuter lors des séances.

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'établissement sont à disposition du public sur le site internet de la Commune d'Ecublens à la page suivante :

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>

◆ ◆ ◆ ◆

## Direction des écoles

Informations sur les écoles d'Ecublens :

<https://www.ecoles-ecublens.ch/>

◆ ◆ ◆ ◆

## Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Pascale Manzini, Présidente.



### Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.

Il est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

- M. Jean-Marie Léchenne, Chef du Service administratif des écoles (dès le 12.08.2019), en remplacement de Mme Sylvette Menétrey.

Caissier :

- M. Claude Salzmann, Chef du Service des finances.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Yolan Menoud, Chef du service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugon, Directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école.

### Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- 1 responsable du chalet et animateur à 100 %.
- 1 cuisinier responsable à 70 %.
- 1 aide de cuisine à 90 %.
- 1 responsable de l'entretien à 50 %.
- 1 auxiliaire de nettoyages à l'heure.
- 2 civilistes.

### Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	11 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine
Ecole à la montagne	25 semaines
Colonies de vacances	4 semaines

### Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur. La présence des civilistes complète le taux d'encadrement et les expériences avec eux sont toujours très positives.

### Colonies

Les camps de vacances organisés en 2019 se maintiennent avec une fréquentation d'une quarantaine d'enfants pour l'année.

### Locations

Le chalet est loué pendant les week-ends. Il a été occupé à 12 reprises en 2019.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 19 et 20 janvier 2019. Ce week-end est très apprécié par ces derniers.

Les citoyens des communes membres de l'Entente intercommunale sont prioritaires pour la location le week-end, sous réserve

de disponibilité. Les tarifs sont indiqués sur le site internet.

#### Travaux

Les travaux de terrassement et d'étanchéité des terrasses extérieures prévus au budget sont quasi terminés. Quant aux travaux de raccordement (écoulement), ils se feront en 2020, voire en 2021.

#### Site internet

Le site internet en ligne : [www.alouettes-morgins.ch](http://www.alouettes-morgins.ch) est très utilisé pour les demandes de location du week-end et pour des renseignements sur les modalités de location. En 2019, il a été rajouté un QR code sur les annonces publicitaires permettant l'accès direct à ce site.

Un film a été réalisé et mis en lien sur le site internet afin de permettre aux parents de se faire une idée des activités qui se déroulent au chalet. En ce qui concerne les informations à destination des enseignants, elles demeurent moins consultées.

#### Arrêt du Tribunal fédéral concernant la gratuité des camps et sorties scolaires.

Cet arrêt, qui préconise la gratuité des camps et sorties scolaires, a eu un impact sur les finances communales, mais aussi sur les finances du chalet en ce qui concerne la location du matériel de ski qui ne peut plus être facturée depuis la rentrée scolaire 2019-2020. Le manque à gagner reste toutefois modeste.

Nous remercions le personnel des Alouettes pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins tout au long de l'année.

Nous remercions également le personnel administratif d'Ecublens, membre du comité de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

## Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois

Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité).

Délégués du Conseil communal :

- Mmes Maria Gordillo, Alice Krug, Silvana Passaro et MM. Samuel Karlen et Didier Realini.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2019>

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

## Association des 55+ d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2019>

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

## Valorsa SA



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Jean Cavalli, délégué municipal et M. Christian Maeder, Syndic, représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac.

Consultez le rapport complet sur :

<http://www.valorsa.ch/fr/page.asp?id=64>

♦ ♦ ♦ ♦

## EPFL Innovation Park

(Anciennement Parc Scientifique d'Ecublens PSE)

## EPFL Innovation Park

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil de fondation (membre) :

M. Jean Cavalli.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2019>

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau), et M. Christian Maeder, Syndic (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de

Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, celle-ci est composée des délégué(e)s suivants :

- Chavannes-près-Renens : Mme Isabelle Steiner et M. Fathi Othmani.
- Crissier : Mme Nathalie Jaton, Présidente, et M. Laurent Bovay.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-Présidente, et M. Christian Maeder.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquinaz.
- St-Sulpice : MM. Pierre-Yves Brandt et Marcel-André Panzera

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par Mme Marie-Christine Berlie, Secrétaire municipale et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie à deux reprises durant l'année 2019.

Elle a :

Le 19 mars 2019

- adopté les comptes pour l'année 2018 ;
- adopté le préavis « Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens – Secteur 10 – Villars/Triaudes ».

Le 27 août 2019

- approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2020.

### Campagne annuelle TV et curage

Environ 1'400 m de collecteurs ont été curés et inspectés dans le cadre de la campagne annuelle 2019. Les tronçons inspectés se situent sur la partie « Mèbre », le premier tout en amont vers la RC251 (Crissier) jusqu'à l'entrée du voûtage à Renens.

### Service d'entretien

Le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge est toujours assuré par le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi SA.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

### Activités régulières

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectuée régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution/visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données des sondes et du pluviomètre.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du bureau et de la commission.

### Activités occasionnelles

- Recherche de pollution.
- Événements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2019, le bureau Ribi SA a visité le réseau à 6 reprises. Dans son rapport annuel, il est relevé :

### Travaux d'entretien

- Divers travaux de réfection dans les berges de la Mèbre à Crissier ont été entrepris, soit petits travaux en rivière ayant pour but de combler des affouillements par des enrochements pris dans le béton.

### Travaux d'investissements

- Des travaux dans le secteur 9 ont été réalisés au printemps 2019 sur la Commune d'Ecublens, à l'aval du voûtage de la Sorge jusqu'en amont du passage sous le carrefour du Villars/Cerisaie. Ces travaux consistaient à réhabiliter le collecteur, se situant sous la rivière, par la technique du chemisage. Le montant du préavis s'est élevé à Fr. 381'000.- TTC pour un tronçon d'une longueur de 390 m.

### Etudes et chantiers divers

- Raccordement STEP de Bussigny sur Mèbre-Sorge. Les travaux de raccordement ont débuté en octobre 2018 et sont terminés sur la quasi-totalité du tracé. Un forage devait être entrepris sous la colline du Motty, mais il n'a pas

pu être réalisé comme prévu initialement et un projet est en cours avec un tracé modifié.

- Suivi des sondes et du pluviomètre de Crissier. Deux sondes sont présentes sur le réseau Mèbre-Sorge, l'une dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers arrêt m1 Mouline) et l'autre au déversoir du Pontet à Ecublens. Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier. Les sondes installées permettent de mesurer les hauteurs d'eau de manière périodique et d'en déduire le nombre de déversements qui ont lieu par année. Ces données sont ensuite traitées afin de donner l'intensité de la pluie au cours des mois.

### Evénements

- L'année 2019 a été caractérisée par peu de précipitations durant la période estivale. Les événements orageux ou de fortes pluies ont été moins marqués. Le déversoir d'orage de la Chamberonne a été sollicité deux fois lors de fortes pluies, au printemps.

♦ ♦ ♦ ♦

## STEP de Vidy (Epora SA)



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Danièle Petoud (Commission intercommunale).

Consultez le rapport complet sur :  
<https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/epura.html>

♦ ♦ ♦ ♦

## Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Pe-toud (Conseil intercommunal).

Consultez le rapport complet sur :

<https://erm-step.ch/documents/>

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

En 2019, l'hôtellerie en Suisse a comptabilisé 39,6 millions de nuitées. Ceci représente une hausse de 1,9 % (+755'000) par rapport à 2018 et constitue un nouveau record. Ce résultat confirme la tendance à la hausse initiée en 2017. La demande étrangère a totalisé 21,6 millions de nuitées, ce qui représente une hausse de 1,1 % (+246'000), soit un niveau de nuitées jamais atteint jusqu'à présent. De son côté, la demande suisse a progressé de 2,9 % (+509'000) et atteint un nouveau seuil historique de 17,9 millions de nuitées. Tels sont les résultats définitifs de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Le tourisme vaudois se réjouit des résultats très positifs concernant les nuitées hôtelières 2019. L'Office du tourisme du Canton de Vaud (OTV) et ses partenaires se réjouissent de ce nouveau succès concernant les nuitées hôtelières 2019 (+1.6 % par rapport à l'an passé). La barre historique des 3 millions est proche et confirme les efforts de promotion sur les marchés-cibles de tous les acteurs du tourisme.

Avec 1'291'966 nuitées comptabilisées en 2019 et une progression de l'ordre de 2.6 % par rapport à 2018, Lausanne Tourisme enregistre un nouveau record de fréquentation dans la capitale olympique.

L'augmentation la plus marquée a été observée au mois de juillet, confirmant le fort développement du tourisme de loisirs dans la destination phare du Canton de Vaud. Au-delà de ces chiffres réjouissants, la notoriété de Lausanne s'est également renforcée grâce à de prestigieux prix et de nombreuses mentions dans la presse internationale.

A notre grande satisfaction, la plupart de nos marchés prioritaires ont connu une croissance en 2019. Les plus fortes progressions proviennent de la Chine (+30.9 %), du Royaume-Uni (+24.3 %) et des Etats-Unis (+22.5 %). La progression des marchés lointains compense largement la diminution des autres marchés, dont les Pays du Golfe (-8.9 %) et le marché suisse (-5.2 %) qui reste notre marché prioritaire et représente, cette année encore, la plus grande part de marché avec plus de 40 % des nuitées hôtelières de la destination.

Le relevé des montants versés à Mobilis pour la *Lausanne Transport Card* étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du FERL s'inscrit à :

- 2015 : Fr. 1'073'428.-
- 2016 : Fr. 1'269'438.-
- 2017 : Fr. 1'347'318.-
- 2018 : Fr. 1'392'868.-
- 2019 : Fr. 1'431'383.-

Au cours de l'année, la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) s'est réunie deux fois : le 8 mars et le 4 octobre 2019.

Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 24 projets pour un montant total de Fr. 1'975'137.05. Ces soutiens ont été versés en 2019 ou le seront en 2020.

- Fr. 150'000.- Tournoi féminin WTA à Lausanne d'un montant de Fr. 50'000.- par année sur 3 ans (2019, 2020, 2021).

- Fr. 5'000.- Blues Rules Festival Crissier – 10<sup>e</sup> édition.
- Fr. 25'000.- Cinémathèque suisse – Congrès de la Fédération internationale des archives du film (FIAF).
- Fr. 15'000.- Festival Programme Commun 2019.
- Fr. 50'000.- Rencontres 7<sup>e</sup> Art Lausanne, 2<sup>e</sup> édition.
- Fr. 30'000.- Commune d'Ecublens : remplacement de cinq panneaux d'information lumineux.
- Fr. 90'000.- Festival de la Cité, édition 2019.
- Fr. 15'000.- Fête de la Musique, édition 2019.
- Fr. 900'000.- Festival Lausanne 2020.
- Fr. 6'198.15 Championnats vaudois aux agrès et gymnastique de sociétés, financement des infrastructures, 18 et 19 mai 2019 à Pully.
- Fr. 44'138.90 Service des sports – Demande de soutien financier exceptionnel en faveur du financement d'acquisition du matériel « Lausanne Capitale olympique » avec le nouveau logo, pour l'ensemble des manifestations sportives et non-sportives, en particulier dans la perspective des Jeux de la jeunesse.
- Fr. 120'000.- Lausanne Tourisme : Championnat du monde de hockey sur glace 2020.
- Fr. 80'000.- Lausanne Tourisme : développement de l'offre œno-touristique.
- Fr. 60'000.- Lausanne Tourisme : « Destination familles » – Carnet de voyage.
- Fr. 35'000.- Lausanne Tourisme : nouveau clip pour promouvoir le tourisme d'affaires.
- Fr. 60'000.- Lausanne Tourisme : Lausanne Montreux Congress (LMC).
- Fr. 50'000.- Lausanne Tourisme : développement d'un *Chatbot*.
- Fr. 10'000.- Plateforme 10 – Congrès Communicating The Arts (CTA) Agenda – Lausanne 2020.
- Fr. 5'000.- Association « Ouest lausannois: Prix Wakker 2011 » : Guide à vélo dans l'Ouest lausannois – Travail et formation.
- Fr. 20'000.- La Nouvelle Revue de Lausanne 2019.
- Fr. 25'000.- Promotion touristique 2019 de Bô Noël à Lausanne.
- Fr. 4'000.- Festival Arkhé 2020 à Bussigny.
- Fr. 50'000.- La Ferme des Tilleuls à Renens (pour 2020, après que l'adhésion de Renens aura été acceptée).
- Fr. 10'000.- JOJ 2020 – Chalet des Jeux à Chavannes-près-Renens.

Outre les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2019, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

◆ ◆ ◆ ◆

## Ecublens Animation



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Pour la première fois, Ecublens Animation n'a pas commencé l'année par son assemblée générale, mais par un atelier-spectacle de cirque pour et par les enfants, qui a eu lieu au collège Croset-Parc le 13 avril. Première édition complète, enfants et parents ravis, vivement l'année prochaine.



L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 29 avril et fut suivie, à l'Espace Nicollier, du concert « Berger Story's » qui a revisité la plupart des titres et compositions de Michel Berger.

Le 12 juin fut le concert de l'ensemble Bavaria au Motty.

Le 21 juin, la quatrième édition de la Fête de la musique battait son plein, et cela même avec une météo plus que capricieuse. M. Michael Jones nous a enchantés de sa venue et nous a faits chanter les titres qu'il partage avec Jean-Jacques Goldmann.

La Fête nationale a eu lieu, comme de coutume, à la Coquerellaz. Le dispositif de l'événement, qui évolue en douceur, donne toujours satisfaction. On relèvera le taux de participation plus élevé que l'année précédente.

Le 11 septembre, le traditionnel concert de jazz a eu lieu à l'Espace Nicollier.

Le spectacle pour enfants « Gaëtan chope la banane » a, quant à lui, eu lieu le 23 novembre devant une grande salle du Motty remplie.

En décembre, il y a eu deux manifestations : le dimanche 8, le concert de l'ensemble vocal « De si de La » qui chantonnait sur le plancher de notre église. Après une représentation très intense et pleine

d'émotions, le public s'est dirigé à Renges où les Amis du Four tenaient la traditionnelle fenêtre de l'Avent. Puis, pour terminer, le dimanche 15 un spectacle basé sur la vie de l'inventeur Nikola Tesla a électrisé le public toujours aussi demandeur.

En 2019, le comité a également soutenu des événements ou actions organisés sur le territoire ou en lien avec la Commune d'Ecublens. On relèvera le partenariat avec le festival Destiny lors du week-end du 21 juin. Et un soutien financier lors du rallye de la Jeunesse.



Michael Pfister, Président



## Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2019>





## Galerie du Pressoir

Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Danièle Petoud.



### Comité

Le comité – ou groupe d'animation – a œuvré dans la composition suivante :

<u>Président</u> :	M. Robert Blanchette
<u>Vice-Présidente</u> :	Mme Karla Medrano
<u>Secrétaire</u> :	Mme Danielle Gerster-Germanier
<u>Caissière</u> :	Mme Brigitte Bignens
<u>Membres</u> :	Mme Yasmine Bugnon M. Claude Genicoud Mme Isabelle Klotz Mme Anne-Claude Hottinger Mme Yamina Thoma

Représentante de la Municipalité : Mme Danièle Petoud

### Changements au comité

Aucun.

### Relations avec la Municipalité

Au cours de cette année 2019, le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement a, comme d'habitude, collaboré à la plus grande satisfaction de notre comité.

Cette collaboration continue car les projets suivants ont été réalisés ou sont à l'étude :

- Eclairage dans le local du four (installation réalisée en janvier 2019).
- Sonorisation dans l'espace galerie (musique d'ambiance à faire en avril 2020).

- Signalétique de la Galerie sur la façade du bâtiment mise en place au printemps 2019.
- Rafraîchissement de la toile blanche ou du mur principal en face de l'escalier et suppression de la boiserie sur l'étage à faire en avril 2020.
- Modification de la balustrade et du système de fermeture.

Nous remercions chaleureusement la Municipalité de nous avoir soutenus dans ces projets et d'avoir permis leur réalisation.

### Expositions/Concerts

Durant cette année 2019, nous avons organisé :

- 7 expositions de peinture (techniques mixtes, acryliques, huiles, aquarelles), sculptures et photographies.
- 1 exposition collective « Rencontre artistique » de peintures et sculptures.
- 1 exposition collective avec les enfants de l'école d'arts Art'itude.
- 5 concerts classiques : piano, violon, guitare et poésie française.

L'exposition collective, en décembre, avec les étudiants de Art'itude a eu un grand succès.

C'est avec beaucoup de talent que les jeunes musiciens du Conservatoire de musique de Lausanne ont animé les vernisages.

Toutes ces activités ont été très appréciées par le public.

### Fête de Printemps

Tous les ingrédients étaient réunis pour une fête réussie : une ambiance conviviale, la chaleur dans le local du four, la météo, ainsi que la bonne humeur de tout le monde.

### Comptes 2019

Pour cette année 2019, les comptes de la Galerie du Pressoir se clôturent avec un bénéfice de Fr. 4'174.48.

En 2019, notre Galerie a accueilli 7 expositions durant lesquelles nous avons enregistré

tré de bonnes ventes. Nous relevons également une excellente fréquentation de nos concerts du dimanche.

Ce succès est très gratifiant. C'est une belle reconnaissance pour l'investissement de chacun des membres du comité et cela les encourage de continuer à œuvrer afin de pérenniser l'existence de la Galerie du Pressoir.

### Remerciements

Nous remercions Mme Mirjana Djukanovic, concierge, et M. Jérôme Ballif, électricien, pour leur excellent travail.

En terminant ce bref rapport sur nos activités, nous tenons à remercier les Autorités pour leur soutien constant, ainsi que les services communaux pour leur précieuse collaboration.

Nous apprécions tout spécialement la présence de la déléguée de la Municipalité, Mme Danièle Petoud, lors de nos séances et manifestations.

Nous nous efforçons d'honorer au mieux la confiance que vous nous témoignez.

Pour le comité 2019  
de la Galerie du Pressoir :

Robert Blanchette  
Président

Karla Medrano  
Vice-Présidente

♦ ♦ ♦ ♦

## Ludothèque « Le Dé Blanc »



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

## MISSIONS DE LA LUDOTHEQUE

- Concevoir et exercer une activité d'animation dans le domaine du jeu.
- Faire découvrir à la population l'univers du jeu.
- Assumer la responsabilité administrative et opérationnelle de la Ludothèque communale.
- Gérer les achats en faveur de la Ludothèque dans le cadre du budget alloué.
- Veiller à la sécurité des usagers.
- Gérer la diffusion des informations relatives aux activités de la Ludothèque.
- Gérer, planifier et coordonner les activités des bénévoles.
- Assurer le lien avec le comité et les services communaux.
- Apporter une collaboration active et constructive au comité pour l'élaboration et le suivi des projets.
- Faciliter les contacts entre les cultures et les générations.
- Collaborer au service du prêt.
- Assister et conseiller les usagers dans leurs choix.
- Participer aux animations permettant d'augmenter l'intérêt pour la Ludothèque.
- Représenter la Ludothèque lors des assemblées des Fédérations des ludothèques vaudoises et suisses.

### Statistiques

- Nombre d'abonnés : 280 (123 en 2018).
- Nouvelles inscriptions en 2019 : 71 (32 en 2018).
- Nombre de jeux à disposition : 2'415 (2'270 en 2018).
- Nombre de prêts effectués : 2'424 (2'429 en 2018).

Le décompte du nombre d'abonnés est beaucoup plus élevé en 2019 car, en changeant le logiciel de gestion de la Ludothèque, la manière de compter les abonnés a aussi changé.

## FONCTIONNEMENT DE LA LUDOTHEQUE

### Heures d'ouverture

Lundi	15 h 00 - 18 h 30
Mercredi	15 h 00 - 18 h 30
Jeudi	15 h 00 - 19 h 00

En général, la Ludothèque est ouverte pendant les vacances scolaires, à l'exception des deux semaines pendant la période des fêtes de fin d'année, ainsi qu'un mois pendant les vacances scolaires d'été.

### Personnel

La Ludothèque emploie une ludothécaire à 50 %, aidée par une équipe de 16 bénévoles, y compris le comité. En 2019, les bénévoles ont contribué pour 786 heures. Les tâches principales des bénévoles consistent en la préparation des jeux, les contrôles lors de la restitution des jeux, l'achat de nouveaux jeux, ainsi que le conseil à la clientèle. De manière occasionnelle, les bénévoles sont aussi impliquées pour l'animation dans les manifestations que la Commune organise.

Depuis 2013, la Ludothèque participe au programme MACIT (Mesures d'Action Citoyennes), qui a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale non suivis par l'Office régional de placement (ORP) de se sentir utiles et de retrouver un rythme dans leur quotidien. Cette mesure est dirigée par Bénévolat-Vaud et, à ce jour, huit personnes au bénéfice de cette aide ont participé en tant que bénévoles au sein de la Ludothèque.

### Comité

De plus, la Ludothèque est soutenue par le comité de l'Association pour la Ludothèque d'Ecublens. Le comité, avec ses cinq membres, propose les budgets, tient les comptes, organise certaines activités, anime les soirées jeux et contribue aux aspects opérationnels de la Ludothèque.

## ACTIVITES

### Animations

Dans un souci de se faire connaître de la population, la Ludothèque a participé à

plusieurs événements : la Fête interculturelle, les 10 ans de l'AJESOL, la fête de la paroisse au Motty, la Semaine en santé. L'équipe de la Ludothèque prépare, à ces occasions, des jeux au format géant, ainsi que des animations adaptées à tous, enfants et adultes.



### Passeport vacances

La Ludothèque participe, depuis 2013, au Passeport vacances. Cette année, neuf jeunes âgés de 9 et 15 ans ont été accueillis pendant un après-midi durant lequel ils ont découvert les jeux de société.

### Découverte de la Ludothèque

Plusieurs fois par année, la Ludothèque organise des moments de jeux et découverte pour les enfants des garderies de la Commune, afin de développer leur goût pour les jeux et le partage. En 2019, 4 garderies (soit une vingtaine d'enfants) ont pu profiter de cette opportunité.

### Activités jeux

La Ludothèque a fait « portes ouvertes » 3 samedis après-midi et 4 vendredis soir pour faire découvrir de nouveaux jeux, rejouer aux classiques ou tout simplement pour rencontrer du monde. Ces activités sont ouvertes aux membres et aux non-membres, de tout âge.

En 2019, le concept d'après-midi jeux a été introduit le samedi en remplacement de certaines soirées, afin d'attirer un public familial.



### Fenêtre de l'Avent

Le 6 décembre 2019, la Ludothèque a ouvert une fenêtre du calendrier de l'Avent organisé dans toute la Commune. Vin chaud, thé, soupe à la courge et biscuits ont été offerts à toutes les personnes présentes. Cette fête a été suivie par une soirée jeux.

## ACTIVITES LIEES A L'EXPLOITATION

### Représentation aux associations

La Ludothèque, faisant partie de plusieurs associations en relation avec les jeux, participe de manière régulière aux différentes assemblées et événements organisés par ces associations, afin de faire connaître la Ludothèque Le Dé Blanc dans le milieu et d'échanger des idées.

Durant l'année écoulée, les représentants de la Ludothèque Le Dé Blanc ont participé : à l'assemblée générale de la Fédération des ludothèques suisses (FLS) à Bulle, à l'Assemblée des ludothèques vaudoises (AVdL) à La Tour-de-Peilz, au Forum des jeux à Yverdon-les-bains, à la mosaïque de Pâques à Ouchy, ainsi qu'au château des jeux au Musée du jeu à La Tour-de-Peilz.

### Renouvellements des jeux et tri

Dans le cadre du renouvellement continu des jeux, à peu près 150 jeux et jouets ont été soit ajoutés à l'assortiment, soit renouvelés, en visant toutes les catégories d'âge, afin de proposer des nouveautés aux membres de la Ludothèque.

Outre les achats de nouveaux jeux, il est aussi nécessaire de faire un tri et d'éliminer

les jeux abîmés ou pas utilisés. Les jeux et jouets peu empruntés ont été mis en évidence et proposés à la location. Les autres jeux ont été mis en vente à prix très réduit.

### Formation continue

Les bénévoles sont aussi invitées, dans le cadre de l'amélioration des services de la Ludothèque, à participer à des cours organisés par la Fédération des ludothèques suisses. En 2019, une bénévole a souhaité suivre un des cours proposés et une deuxième bénévole a commencé une formation complète de ludothécaire, formation qui se prolonge sur l'année 2020.

### Nouveau logiciel de gestion

Depuis début mars 2019, nous avons un nouveau logiciel de gestion de la Ludothèque. Le logiciel choisi est « InfoLudo », qui s'est imposé comme le logiciel de référence dans les ludothèques suisses. Ce logiciel nous donne aussi un accès facilité à la base de données de jeux communautaires « Ludopédia », qui permet d'échanger des informations sur les jeux avec les autres ludothèques.

### Promotion de la Ludothèque

Plusieurs actions de promotion de la Ludothèque ont été commencées en 2019, notamment des réflexions sur un nouveau flyer publicitaire, ainsi que sur de nouvelles affiches aux couleurs de la Ludothèque. Les résultats concrets de ces réflexions seront visibles dans le courant de l'année 2020.

## BILAN

L'année 2019 a été à nouveau une bonne année, avec un nombre d'utilisateurs actifs stable.

Le bilan financier est lui aussi positif, tout comme les années précédentes, ce qui nous a permis de prévoir plus de renouvellements de jeux.

L'engouement du public pour la Ludothèque reste entier, avec toutes les catégories de la population représentées, et un bon taux d'emprunt des jeux avec plus de 2'400 prêts dans le courant de l'année, ce qui démontre, s'il le fallait, l'utilité d'un tel service.

Les animations jeux proposées constituent aussi un sympathique moment de rencontre pour des joueurs de tous niveaux, de débutants à expérimentés, permettant ainsi des échanges et des discussions autour de la thématique du jeu.

Finalement, les 7 ans d'activité de la Ludothèque nous ont permis de dégager des statistiques et des tendances qui montrent que la demande de la part de la population pour ce service est bien présente et que c'est un service apprécié.

Pour l'Association de la Ludothèque  
d'Ecublens  
La ludothécaire : Françoise Chavaz  
Le caissier : Pascal Jermini

♦ ♦ ♦ ♦

## Théâtre Kléber-Méleau



Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Informations sur le TKM :  
[www.tkm.ch](http://www.tkm.ch)

♦ ♦ ♦ ♦

## Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Informations sur ZigZag :  
[www.zigzagtheatre.ch](http://www.zigzagtheatre.ch)

♦ ♦ ♦ ♦

## Conseil des Jeunes d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Le Conseil des Jeunes a pu entamer son activité interne dès l'élection de son premier Bureau, le samedi 21 septembre 2019.

Ont été élus :

- Julien Donzel, Président.
- Diandra Wüthrich, Secrétaire générale.
- Oliver Demierre, Trésorier.
- Adrien Donzel, responsable événements.
- Benjamin Barbotin, responsable marketing.

Adrien Donzel a donné sa démission après avoir organisé la soirée des jeunes citoyens. Il a été remplacé par Nemanja Momcilovic.

Ont été créées les commissions sur :

- Les propositions d'aménagements.
- La communication.
- La sensibilisation.

### Travaux de mise en place

Le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable a transmis, le 3 octobre, les deux clés destinées à l'usage du Bureau. Dès lors, nous avons pu nous installer dans le local à Villars 11.

Le 18 décembre, le Conseil des Jeunes a reçu les accès pour une boîte e-mail entièrement fonctionnelle, permettant de se doter de comptes informatiques nécessaires pour la gestion interne de ses dossiers, communication, marketing et tâches.

### Soirée des jeunes citoyens 2019

Sur demande de la Municipalité, le Conseil des Jeunes a préparé, avec plusieurs variantes de budget selon le nombre de personnes attendues, une soirée complète intégrant repas, boissons et animation musicale ciblée sur les envies du segment de jeunes visés (c'est-à-dire pizza, soda et bières, concert rock et soirée dansante). Celle-ci incluait naturellement un moment d'introduction aux institutions politiques et associatives d'Ecublens.

Malheureusement, faute d'intérêt des personnes concernées, le Conseil des Jeunes a reçu l'instruction de la Municipalité d'annuler la soirée.

### Projets et activités

Lors d'un rendez-vous, le 10 octobre, avec le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, le Conseil des Jeunes a pu entamer le dialogue et a été orienté sur la stratégie territoriale d'Ecublens, afin de mieux cibler les projets d'aménagements publics des jeunes.

La Commission d'aménagement, sur la base de la documentation fournie par le Service précité, a pu tout de suite commencer à élaborer un dossier de propositions d'aménagements qui aboutira dans le premier trimestre de 2020.

Des échanges d'e-mails avec le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable et une réunion avec la Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises ont permis de préciser les ressources à disposition pour les différents projets de manifestations. Ceci permettra à la Commission événementielle d'organiser au plus vite ses premiers événements.

A la suite d'une première planification, le Conseil des Jeunes a pu convenir, avec la Direction des écoles, d'activités de sensibilisation sur la thématique du sexisme dans le cadre scolaire, au moyen d'un spectacle/concours d'improvisation.

La planification de la campagne de sensibilisation à ce sujet a été complétée avant la fin de l'année, exception faite des détails des conférences qui seront tenues à ce sujet pour la population.

La Commission marketing a pu rapidement créer une présence sur les réseaux sociaux, et a déjà commencé à se rendre visible auprès des jeunes. Sont notamment déjà créés les comptes Instagram et Facebook.

La commission marketing a commencé, à fin 2019, à développer une stratégie marketing plus générale pour la communication au sujet d'événements ultérieurs.



## Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

La Plateforme jeunesse s'est réunie trois fois en 2019, soit le 13 mars avec les animateurs, le 19 juin avec les TSP et le 13 septembre. Lors de cette séance, les Municipales et Municipaux présents ont entamé une réflexion sur l'utilité d'engager un ou une médiatrice culturelle pour renforcer les équipes des acteurs jeunesse.

La Plateforme a également été informée de la volonté de M. Spagnolo, Directeur de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), de profiter de l'existence, dans le District de l'Ouest lausannois, de la Plateforme jeunesse et du groupe coordination jeunesse, pour mettre en place un projet pilote concernant « Le non-recours des jeunes de 14 à 25 ans aux prestations sociales dans l'Ouest lausannois ». Un groupe de travail s'est constitué entre les représentants du Canton et les acteurs jeunesse ; la Présidente de la Plateforme et le responsable du groupe coordination jeunesse ont rencontré M. Spagnolo et Mme Fazenda-Müller, responsable de pôle d'appui social de la DGCS, le 3 décembre. La mesure débutera au premier trimestre 2020 et sera présentée à la Plateforme lors de sa première séance de l'année.

La difficulté de trouver une date convenant à toutes les Municipales et tous les Municipaux membres de la Plateforme n'a pas permis de faire l'apéritif de fin d'année en 2019 ; il a été déplacé en janvier 2020. Il a été également décidé de modifier cette rencontre festive en invitant en première partie une conférencière ou un conférencier pour traiter d'un sujet concernant la jeunesse et de convier à cette rencontre tous les divers acteurs de la société civile et des Autorités généralement invités à cette rencontre informelle.

La Commune de Bussigny avait, jusqu'ici, mis gratuitement à la disposition de la Plateforme une secrétaire, Mme Dominique Ziegler, pour s'occuper du secrétariat et de la prise des PV. Bussigny ayant manifesté son désir de modifier cette manière de fonctionner, la Plateforme a dû se séparer à regret de sa secrétaire historique.

### Projets financés

2019 a été intense et de nombreuses animations et activités ont été proposées aux jeunes des Communes de l'Ouest lausannois. Les collaborations intercommunales et interprofessionnelles sont toujours meilleures entre les acteurs Jeunesse du District et cela est réjouissant.

Il faut souligner que la subvention des communes du District n'a pas suffi en 2019 à financer les projets. Les différents GT ont dû

faire appel à différents sponsors, fonds cantonaux ou nationaux pour couvrir les dépenses. Cette année, près de Fr. 6'500.- ont été obtenus. Grâce à ces apports, le budget a été respecté.

- Le tournoi de foot rencontre toujours un vif succès. Les filles et les garçons de l'Ouest attendent cet événement des relâches de février avec impatience pour se mesurer dans un esprit rempli de fair-play.
- Le cinéma-débat de cette année s'est déroulé lors de la semaine contre le racisme. Le film « Métis », du réalisateur lausannois Luc Godonou Dossou, a rencontré un vif succès lors de sa diffusion au Cinétoile de Malley. Le débat qui a suivi a permis aux jeunes d'échanger sur la thématique abordée.
- Le tournoi de basket 3x3, en est à sa deuxième édition et commence à se faire une place au niveau sportif dans l'Ouest lausannois.
- La première du *West Warrior Trophy* n'a pas correspondu aux attentes des organisateurs en terme de participation. Néanmoins, l'énergie et l'esprit positif dégagés par toutes les jeunes femmes et jeunes hommes du District ont fait de cette journée une réussite.
- 2019 a également été l'année « pré-Lausanne2020 ». Des animations préparatoires à cet événement unique pour la jeunesse et l'olympisme ont permis d'aborder des thématiques diverses autour du sport, de l'alimentation et de l'esprit olympique. Une rencontre avec les organisateurs des JOJ à Villars lors d'une sortie neige, un tournoi de « Eisstock » sur glace et un dîner quizz ont été organisés en lien avec les JOJ.

Anne Bourquin Büchi  
Conseillère municipale à Prilly  
Présidente de la Plateforme jeunesse de  
l'Ouest lausannois



## Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



### Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette  
*Conseillère municipale*

### Membres

- Mme Pascale Manzini  
*Conseillère municipale*
- M. Moïse Balokok  
*Communauté africaine, représentant au Conseil d'établissement*
- Mme Silvia Baratech  
*Communauté espagnole*
- Mme Claudine Breider  
*Communauté française*
- M. Mario Gaspar  
*Communauté portugaise*
- Mme Liliane Genolet  
*Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises*
- M. Ugras Güzel (dès février)  
*Communauté turque*
- M. Aitor Ibarrola  
*Conseiller communal, communauté espagnole*
- Mme Katharina Karlen  
*Paroisse protestante Ecublens-St-Sulpice*
- Mme Lara Manzini  
*Animatrice-médiatrice culturelle au Centre de jeunes*
- M. Carlos Martinez (dès septembre)  
*communauté espagnole*
- Mme Marie Thüler  
*Communauté russe*
- M. Steve Renggli  
*Délégué Jeunesse*

- M. Jean Timba Bema  
*Communauté camerounaise*
- M. Pavle Velkov  
*Communauté macédonienne*
- M. Mathias Wengger  
*Travailleur social de proximité*

### Vie de la CIESEE

Au cours de l'année 2019, la Commission s'est réunie à 5 reprises en séance plénière. La dernière s'est déroulée autour d'une fondue à la patinoire d'Ecublens. De plus, le groupe de travail pour l'organisation de la Fête interculturelle s'est rencontré 2 fois.

La Commission a accueilli 2 nouveaux membres, l'un représentant la communauté turque et le second celle de l'Espagne. Elle a également pris congé de M. Ho, fidèle membre depuis sa création.

Le 3 février 2019, la CIESEE, en collaboration avec l'ABRAE, a mis sur pied la conférence d'Emmanuel M'Bolela au Motty. Proposé par l'ARAVOH de Vallorbe, ce témoignage d'un réfugié congolais a ému la cinquantaine de personnes présentes.

Le 21 mars 2019, la Présidente s'est rendue à Lausanne, invitée par le Bureau lausannois pour l'intégration (BLI) dans le cadre de la Semaine contre le racisme, pour assister à un après-midi de réflexion autour du racisme dans le sport.

Dans leur séance du mois de juin, les membres de la Commission ont décidé de faire une demande officielle à la Municipalité pour la création d'un poste de Délégué à l'intégration (DI). Cette demande, portée par le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, a été acceptée en séance du 26 août et un poste de DI de 30 à 40 % pour une année a été porté au budget. Celui-ci a été avalisé lors de la séance du Conseil communal du 13 décembre.

### Fête interculturelle : le Monde se fête à Ecublens

La pluie s'est invitée le 25 mai 2019 à la Fête interculturelle, gâchant une soirée qui avait pourtant bien débuté. 11 communautés différentes et 3 associations ont préparé des menus variés, ainsi que des animations



hautes en couleurs. 2 nouveautés sont apparues cette année. La première concerne le tri des déchets. En effet, dans la perspective d'optimiser leur gestion, le retour des contenants des boissons dans les stands a été organisé et a bien fonctionné. La CIESEE a confié cette année la conduite de cette expérience à de jeunes gymnasiens dynamiques, présents afin de récolter des fonds pour un projet de l'organisation « Nouvelle Planète » en Ouganda.

Le Secteur Jeunesse, en plus de proposer une animation pour les plus jeunes, a présenté un nouveau projet de la CIESEE, appelé « 2<sup>e</sup> génération, G2 » (voir ci-dessous), et a distribué des « kits 2<sup>e</sup> génération » qui ont été très bien reçus par la population. Et, c'est sous un déluge, qu'en fin de soirée, le civiliste, qui travaille comme animateur au Centre de jeunes, a accompagné André pour un fantastique RAP, écrit à 4 mains pour l'occasion, sur le thème de la migration :

*« Chaque été j'me casse au bled, tel une migration.*

*Moi aussi, j'suis un enfant issu de l'immigration.*

*J'aime découvrir le monde, j'ai souvent pris l'avion.*

*Levons tous ensemble les couleurs de nos nations.*

*Les Portugais ont une grande gueule car c'est notre orgueil.*

*Pour vous dire : on nous confond souvent avec les Espagnols.*

*Ce pays c'est le mien, ce couplet c'est pour les miens.*

*Si t'en parles mal, t'auras nada même pas une pastel de Nata. »*



Un grand merci à tous les services communaux et les associations qui ont soutenu la CIESEE dans l'organisation de cette manifestation et qui ont contribué à faire de cette édition une version mémorable.

### Projet « 2<sup>e</sup> génération » G2

Porté par le Secteur Jeunesse, ce projet est mis sur pied en collaboration avec le Canton qui manque de données fiables concernant cette population.

Depuis plusieurs années, les jeunes qui fréquentent le Centre sont pour beaucoup d'entre eux des jeunes de 2<sup>e</sup> génération. Ils sont nés en Suisse, mais leurs parents sont nés et ont grandi dans un autre pays. Souvent livrés à eux-mêmes, ils rencontrent plus de problèmes à se lier au système scolaire et à la société suisse. Ils sont souvent les éléments qui intègrent leurs parents et grandissent avec de grandes responsabilités au sein de leur foyer, d'où ce sentiment de toute puissance face aux adultes. Ils aident financièrement, traduisent les documents administratifs et accompagnent leurs parents dans la compréhension de l'environnement socioculturel qui les entoure. En plus de ces responsabilités, ils doivent également fournir de l'énergie et se centrer sur leur avenir. Ces jeunes portent un réel poids sur leurs épaules et sont actuellement peu considérés, ni soutenus par les institutions publiques. Ce projet vise donc à leur donner la parole et à leur faciliter la vie.

La première étape a été de sensibiliser la population à l'occasion de la Fête interculturelle. Des cartes postales avec des témoignages ont été réalisées, ainsi qu'un « kit G2 » comprenant divers documents utiles comme « être parent d'adolescent » ou « bienvenue dans le Canton de Vaud », traduits en plusieurs langues. Réalisés en collaboration avec le Service du contrôle des habitants, le Bureau cantonal de l'Intégration et Lausanne Région, ce kit a permis d'entrer en lien avec la population présente à la fête. Il est destiné à s'étoffer.



### Cours de français

En collaboration avec l'association « Français en Jeu » (FeJ), la CIESEE poursuit la mise sur pied des cours de français destinés aux parents d'élèves et appelés « **apprendre l'école** ». Ce sont 24 personnes qui, tout en se familiarisant avec notre langue, ont appris à mieux comprendre le fonctionnement de l'école.

Le « **Piccolo Voice** » continue de séduire petits et grands. Ces 12 x 1.5 h de sensibilisation au français, destinées aux enfants qui vont démarrer leur scolarité, organisées entre Pâques et l'été, ont touché 18 enfants répartis en 2 groupes. En parallèle, le matin, 12 adultes ont pu suivre le « **Parents Voice** », mis en place par FeJ. Les retrouvailles en fin de matinée donnent lieu à un joli moment de convivialité. Parents et enfants sont ainsi rassurés.

La fête de clôture permet à chacun de prendre conscience de ses progrès.

FeJ continue d'organiser un cours hebdomadaire pour une quinzaine d'écublans qui apprécient particulièrement la proximité.

### 1001 histoires en albanais et russe

Organisé par l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM), le projet « 1001 histoires dans les langues du monde » est destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge. Des animations en langue d'origine autour des récits, des comptines et des histoires permettent à l'enfant d'être en lien avec sa culture, de développer sa langue maternelle, et lui facilite ainsi l'apprentissage du français.

Après avoir stoppé les animations en portugais l'année dernière, faute de participants, la CIESEE a décidé, dès le printemps, de faire bénéficier la communauté albanophone de ce projet. Arianda Zeka a accepté de se former et elle a accueilli depuis ce printemps une quarantaine de familles lors des 10 séances agendées.

De son côté, l'animation en russe donnée par Marie Thüler continue de rencontrer un franc succès.

### Le p'tit monde

L'espace d'accueil et de rencontre pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs accompagnants (parents, grands-parents, accueillantes familiales), tous les mardis de 9 h à 11 h, dans les locaux de l'école d'art « Art'itude », a trouvé son public.

Ce lieu permet aux adultes de partager leurs joies, leurs difficultés, leurs découvertes et leurs préoccupations du quotidien devant un café, et aux enfants de rencontrer d'autres camarades, de jouer et d'explorer dans un lieu chaleureux. Ce projet nous permet de mieux identifier et répondre aux besoins d'une population qui ne fréquente pas forcément nos autres structures d'accueil.

*Sylvie Pittet Blanchette, Présidente de la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE)*

♦ ♦ ♦ ♦

### Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

En 2019, la vie paroissiale a été marquée de moments traditionnels tels que les confirmations aux Rameaux, la Fête au Motty ou les cultes de Noël enrichis de musique, mais

aussi de moments phares riches de changements et d'émotions.

### **Changement de Conseil**

Au printemps, le nouveau Conseil paroissial a été élu. Nous avons pris congé, avec une immense reconnaissance, de notre Présidente, Anne-Lise Perret, et de notre caissier, Pierre-François Isoz, pour lesquels on ne compte plus les années passées au service de notre paroisse, ainsi que de Josée Antille et Liliane Subilia. A eux quatre vont nos vifs et sincères remerciements.

Dès avril, le nouveau Conseil constitué de Lilly Bornand, Janine Erard (trésorière), Andrea Fazzi, Auke Ijspeert, Daniel Michaud, Vincent Naasar et Dominique Tenthorey (secrétaire), a pris ses fonctions sous la présidence de Nicole Livet et la vice-présidence d'Olivier Schneider.



### **Départ des Guyaz et arrivée de Patrice Haesslein**

Si le Conseil paroissial a partiellement changé pendant cette année 2019, nous avons aussi vu des modifications dans notre équipe ministérielle. En effet, Vincent Guyaz, pasteur depuis plus d'une décennie, rejoint par son épouse Francine, diacre, ont travaillé de concert dans notre paroisse : ils ont tissé des liens, mis en place des

projets, comme les cultes « Redécouverte », le char Tic-Tac du théâtre de marionnettes ou les haltes spirituelles. « Des rencontres, des moments légers ou compliqués, des célébrations, des élans, des gestes de solidarité, du café ou du chasselas... » ont-ils résumé eux-mêmes !

Vincent et Francine ont vécu leur culte de départ le dimanche 18 août au Temple d'Ecublens et ont été fêtés autour d'un apéritif dînatoire au Foyer des Pâquis. Ils exercent maintenant leur ministère dans le Gros-de-Vaud, à Bercher, au sein de la paroisse, de la jeunesse de la région et, pour Vincent, du Conseil synodal. Nous n'oublierons pas leur énergie, leurs nombreuses compétences très complémentaires, leur humour et leur empathie, leur prière partagée et leur amitié, tout simplement.

C'est dans la reconnaissance que nous avons accueilli le pasteur Patrice Haesslein à la cure d'Ecublens au 1<sup>er</sup> septembre. A la fois français et suisse, après avoir œuvré dans la restauration, il a été pasteur en Alsace, dans le Canton de Neuchâtel, puis à Moudon, tout en étant responsable de l'Enfance dans notre Canton. Il a créé et fait vivre ce projet de Café du Marché à Payerne, lieu d'accueil de l'Eglise jouxtant l'Abbatiale. Il est marié à Cathie et père de 4 jeunes adultes.

« Nos routes vont se croiser et nos vies vont se partager, nous dit-il. Dans des événements, des moments particuliers, mais aussi dans la simplicité du quotidien. Avec une conviction : celle de faire partie d'une communauté humaine, heureuse des découvertes que la vie nous offre. D'autant plus quand ce projet est placé sous l'impulsion de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. »

Patrice a été installé le 3 novembre à Ecublens lors d'un culte suivi d'un apéritif dînatoire qui a réuni notre communauté dans la joie.

### **Voyage paroissial du 30 mai au 2 juin 2019**

Pendant le week-end de l'Ascension, une trentaine de paroissiens ont participé à une nouvelle escapade, intitulée « Voyage paroissial le long de la Loire ». Cela aura été la dernière organisation de Vincent et Francine Guyaz avant leur départ pour Bercher.

Basés à l'Hôtel du Cerf de Briare, nous avons devant nous quatre jours pour découvrir une région riche de sa culture et de son patrimoine religieux.

Nous nous souviendrons des moments de recueillement : les offices dans la crypte de la Basilique de Vezelay, dans l'Abbaye clunisienne de La Charité sur Loire et dans la crypte de la Cathédrale de Nevers, qui ont jalonné le parcours de cette belle balade.

Nous nous souviendrons aussi des moments de convivialité à l'occasion des repas partagés tous ensemble, avec la possibilité de faire plus ample connaissance entre participants.

Le samedi soir, veille de notre retour, nous avons participé à un souper festif en bateau, au fil des canaux qui entourent Briare, avec, cerise sur le gâteau, le passage de quelques écluses.

Dimanche, sur la route du retour, nouvel arrêt à Nevers pour partager un culte dans une paroisse réformée, suivi d'un dîner canadien qui nous a permis de créer quelques liens avec cette communauté.

Encore merci aux Guyaz et à la météo, le soleil nous a accompagnés tout au long de ce merveilleux week-end prolongé.

Nicole Livet,  
Présidente du Conseil paroissial

◆◆◆◆

## **Eglise catholique romaine**

### **Paroisse de Renens et environs**

*Délégation municipale d'Ecublens :*  
*Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de*  
*la Commission de gestion.*

En 2019, la part de la Ville d'Ecublens a été de Fr. 49'337.85. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à Fr. 238'232.26, répartis entre les Communes de Chavannes-près-Renens, de Crissier, d'Ecublens, de Renens et de St-Sulpice. Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préala-

blement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Les lieux de culte sont l'Eglise de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

En 2018, a commencé la réalisation des 14 vitraux du « Cantique des créatures » avec la générosité des paroissiens, 9 vitraux en tout ont déjà pu être réalisés en 2018 et 2019.

La célébration œcuménique de l'Ouest lausannois s'est déroulée au Temple de Renens le 20 janvier. Quant à la célébration de Noël dans l'église romane de Saint-Sulpice, elle a rassemblé réformés et catholiques autour de la crèche. Les pensionnaires des EMS de la région bénéficient aussi de célébrations œcuméniques à Noël et Pâques.

Qu'il s'agisse de nourrir ou de vêtir le tout-venant, qui en a besoin, la porte ouverte de la cure de Renens permet de dire que la précarité ne recule guère, mais que la solidarité augmente entre locaux et nécessaires. D'ailleurs, la Paroisse de Renens étant membre du FAR, elle a participé aux Soupes sur la place du Marché, en collaboration avec les autres associations qui portent le souci du pauvre.

L'Eglise de St-François accueille également, chaque mois, les « Dimanches solidaires », qui sont un temps et un espace de fraternité et de repas, ouverts à toutes et tous.

◆◆◆◆

Ecublens/VD, le 6 avril 2020  
102.02 – PB/sm

*Document imprimé en 118 exemplaires par l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens*